Université Paris 1 Panthéon Sorbonne

École d'histoire de la Sorbonne

Centre d'histoire sociale des mondes contemporains

Les « années 68 » de l'immigration espagnole en France

Chemins de politisation à l'aune de l'expérience migratoire (1961-1973)

Marc Pujals i Lladó

Mémoire de Master 2 Histoire des sociétés occidentales contemporaines

Préparé sous la direction de Frank Georgi et Judith Rainhorn

Années universitaires 2018-2020

We asked for workers; we got people instead.

Max Frisch

Table des matières

Remerciements 11

Introduction 12

Présentation et intérêt du sujet 12

Définition de l'objet 14

Bilan historiographique 20

Commentaire des sources et considérations méthodologiques 41

Plan et problématiques 46

Partie I : Les migrants face aux États : stratégies opposées dans la construction des projets migratoires 48

Chapitre 1 – Logiques étatiques et stratégies individuelles dans la construction des projets migratoires 50

1.1. L'expulsion des misérables ou le revers de la médaille du Plan de stabilisation 50

1.2. L'entente entre le patronat français et l'administration franquiste 55

1.3. Échapper au contrôle des États. Sur les stratégies individuelles et la migration irrégulière 60

Conclusion 67

Chapitre 2 – L'ombre longue de la dictature 69

2.1. Quand assister, c'est surveiller. Les offices du travail comme agents de l'Institut espagnol d'émigration 70

2.2. Le rôle de la Mission catholique espagnole en France : entre l'assistance aux « besoins spirituels » des migrants et l'incapacité financière de l'État franquiste 74

2.3. Le réseau de surveillance espagnol en France à l'épreuve de l'expérience 75

2.3.1. Assister au migrant : entre la permanence sociale, le centre associatif et les services de renseignement 75

2.3.2. Un policier dans chaque usine 79

2.3.3. La lutte pour l'hégémonie culturelle ou l'exportation du silence 80

Conclusion 83

Partie II – Le syndicalisme français face à l'immigration espagnole. Discours et pratiques militantes 85

Chapitre 3 – La construction d'un « problème » : l'immigration espagnole dans les discours syndicaux entre le préjugé et le stigmate 87

3.1. La division de l'unité ouvrière et d'autres fantômes de la concurrence 87

3.2. La redécouverte de la main-d'œuvre immigrée 91

3.2.1. Des méconnaissances croisées : langue, droits, culture 91

3.2.2. « C'est un prolétariat primitif, mais c'est un prolétariat honnête ». Des modalités particulières pour l'intégration syndicale 93

3.3. L'invisibilité de la femme migrante. Éléments de réflexion autour du cas des travailleuses espagnoles 100

3.3.1. Travail domestique et priorités syndicales 100

3.3.2. Enjeux de la vulnérabilité : un regard paternaliste sur l'immigration féminine espagnole 104

3.3.3. « Plus conscients de leurs droits ». Vers un nouvel âge des représentations ? 108

Conclusion 110

Chapitre 4 – L'improbable action syndicale. Les luttes de l'immigration espagnole et leur place dans les mouvements ouvriers 112

4.1. Revendiquer autrement. Sur la spécificité des luttes des travailleurs espagnols 112

4.1.1. Les lieux communs du mécontentement et leurs circulations 112
4.1.2. Échapper au stigmate de l'anomie sociale. Le chemin de l'autonomie 116
4.1.3. Contester la pénibilité, les cadences et les accidents de travail
4.1.4. Dormir et manger « comme des êtres humains ». Conditions de vie et de logement des travailleurs espagnols à la lumière de la mobilisation 122
4.1.5. Ruptures et continuités des luttes de l'immigration. Le « tournant 68 » mis en débat à l'aune de l'expérience espagnole 124
4.2. Approche comparative aux stratégies syndicales sur l'immigration : la CGT, la CFDT et la main-d'œuvre espagnole 131
4.2.1. Le temps des conférences à la CGT : épistémologie de la stratégie, participation espagnole et circulation bidirectionnelle des connaissances 132
4.2.2. Asymétries, ambigüités et faiblesses de l'engagement syndical 137
4.2.3. Les réussites ou les conquêtes de la responsabilité 140
4.2.4. Les multiples visages de la lutte : remarques sur la Journée nationale d'études sur les problèmes de l'immigration espagnole (1970) 142
4.2.5. Périphéries de la militance : cultiver la mobilisation 145
4.2.6. « Entre le droit et le fait, il y a un abîme ». Formes de la contradiction dans l'articulation des stratégies sur la main-d'œuvre immigrée à la CFDT 150
4.2.7. L'éducation prioritaire, l'organisation pionnière et leurs frontières 152
4.2.8. « Le syndicalisme français est en danger ». Des craintes persistantes, des incompréhensions conséquentes 155
4.2.9. Les rendez-vous manqués entre le syndicalisme et le travail féminisé de l'immigration espagnole 157

Conclusion 162

Partie III – L'exil antifranquiste au miroir de l'immigration espagnole. Éléments pour une rencontre 164

Chapitre 5 – Ne plus reconnaître son peuple. Les exilés socialistes et anarchistes et le défi de l'émigration 167

5.1. L'émigration : entre l'importance et le délaissement. Approche introspective à l'Alliance syndicale espagnole (ASE) et aux organisations socialistes en exil 168

5.1.1. Quand il suffit d'en parler. La construction d'une préoccupation dans les congrès en exil de l'UGT 168

5.1.2. Lire la conflictualité interne à travers le prisme de l'émigration : générations et géographies 170

5.1.3. La jeunesse et la Commission pour l'émigration : de la résolution à l'action 175

5.1.4. Ampleur et frontières de l'action. Études des cas de Pau et de Bordeaux 177

5.1.5. Le syndicalisme socialiste espagnol au miroir de ses défauts. Le moment 1973 179

5.2. L'émigration et la militance au ras du sol. Témoigner sur un échec 183

5.2.1. « Nous avons peu à faire ». Considérations sur l'engagement individuel au-delà des proclames officielles 183

5.2.2. Enjeux de mémoire. Autocritique ou réaffirmation ? 184

5.3. Des défis supplémentaires pour un anarchosyndicalisme fragile 189

5.3.1. Les multiples crises de la CNT. Sur une rencontre impossible 189

5.3.2. « D'un ouvrier à un autre ouvrier ». Modalités du dialogue dans *Mi Tierra* 191

Conclusion 194

Chapitre 6 – L'émigration comme une opportunité. Le grand soir du Parti communiste d'Espagne en exil 196

6.1. Construction transnationale des politiques de masse du PCE. Sur la résolution de la Commission pour l'émigration ouvrière dans les pays d'Europe occidentale 198
6.2. Prosélytisme et politisation : le PCE et l'associationnisme espagnol en France 200
6.2.1. Une triple catégorisation 200
6.2.2. La Fédération d'associations d'émigrés espagnols en France : quelles évolutions ? 203
6.2.3. Approche genrée à l'action collective : associationnisme et migrations féminines espagnoles 205
6.3. De la propagande à l'échange relationnel : les formes du contact à l'occasion de la crise du franquisme 206
6.3.1. Tracts et journaux : le premier stade de l'engagement 206
6.3.2. De l'affaire Grimau au Procès de Burgos. Répression, mouvements sociaux et contestation transnationale 209
6.3.3. Engagements antifranquistes : au carrefour de la propagande et de l'initiative autonome du migrant 211
6.3.4. Écouter et s'exprimer : le rôle de *Radio España Independiente* 214
6.4. Montreuil, 20 juin 1971. Des mobilisations, des stupeurs et une grande épreuve 217
6.4.1. « Il y a en dehors du Parti une multitude de travailleurs qui agissent plus efficacement que ne le font d'autres qui sont organisés » 217
6.4.2. L'organisation du rassemblement. Approche comparative de la région parisienne et le Midi 220
6.4.3. Repenser l'histoire du PCE par le biais des engagements féminins 226

Conclusion 229

Conclusion générale 232

Bibliographie 239

Histoire de l'immigration en France 239

Études globales 239

Études monographiques 240

Histoire du travail de l'immigration 240

Histoire du genre de l'immigration 242

Histoire des migrations espagnoles en France 243

Études globales 243

Études sur l'exil républicain et les réfugiés politiques 244

Histoire du genre de l'exil républicain 247

Études sur l'immigration économique 247

Globales 247

Histoire institutionnelle 248

Histoire du travail 249

Associationnisme et action collective 249

Histoire du genre 251

Autres 252

Bilans historiographiques 252

Témoignages et littérature de l'exil républicain 253

Histoire des rapports franco-espagnols et de l'opinion publique 253

Question mémorielle 254

Apports théoriques et méthodologiques 254

Inventaire des sources et centres d'archives 258

Institut d'histoire sociale de la Confédération générale du travail (IHS-CGT) – (Montreuil) 258

Archives confédérales de la Confédération française démocratique du travail (AC-CFDT) – (Paris) 260

Odysséo-Génériques : des ressources pour l'histoire de l'immigration – (En ligne) 264

Archives générales de l'administration (AGA) – (Alcalá de Henares, Espagne) 268

Bibliothèque La Contemporaine – (Nanterre) 268

Archives historiques du Parti communiste d'Espagne – (Madrid, Espagne) 268

Archives du mouvement ouvrier – Fondation Largo Caballero – (Alcalá de Henares, Espagne) 270

Bibliothèque virtuelle de presse historique – (En ligne) 273

Remerciements

La réalisation de ce mémoire est devenue une expérience personnelle dans laquelle je ne me suis pas retrouvé tout seul. Plusieurs personnes m'y ont sincèrement accompagné, auxquelles je tiens à remercier avec la plus grande de mes convictions :

À mon ancien directeur de recherche tout d'abord, M. Frank Georgi, pour la confiance et la liberté qu'il m'a toujours donné. À Mme Judith Rainhorn, qui a pris le relais de la direction, pour son soutien, sans lequel ce travail ne serait pas aussi ambitieux.

À Mme Hélène Saudrais, Mme Marie-Eugénie Mougel et Mme Aurélie Mazet, à leurs équipes et au reste d'archivistes qui ont rendu possible l'existence de ce mémoire. Aux archivistes de Madrid, Jesús Rodríguez Salvanés, pour ses orientations précieuses qui ont enrichi très largement mon corpus de sources, et Patricia González-Posada.

À Marina, Maliga, Khadija et Mariam, pour leurs lectures et relectures et pour m'avoir encouragé à chaque moment à poursuivre mes recherches. À Jean-Claude, ayant veillé à m'offrir toutes les facilités pour que ce mémoire puisse effectivement voir le jour.

À mes parents. Et, avec toute ma sincérité, un immense merci à Judit, qui m'a appris que, au fond des relations humaines, la distance n'est qu'un détail sans importance.

Introduction

Présentation et intérêt du sujet

L'avènement de l'époque contemporaine dans le monde occidental a été séculairement expliqué par le déclenchement consécutif de deux convulsions majeures qui auraient bouleversé le paradigme politique et économique des sociétés qui intègrent cet espace, désormais le cadre de la modernité. Le récit construit dès lors n'a cependant pas cerné l'ensemble de versants qu'entraînent les redéfinitions de l'individu et du groupe liées à un tel basculement du devenir humain. En dépit du peu d'intérêt porté par les historiens jusqu'aux dernières décennies du XXe siècle, l'immigration – et non les mouvements de population – est une partie prenante de ces catégories inventées en même temps que la contemporanéité. En se situant « au croisement de deux révolutions », l'immigration a une « importance centrale dans notre histoire », d'après les mots de Gérard Noiriel :

> La première, c'est bien sûr la Révolution française, qui inaugure l'âge des États nations fondés sur le principe de la souveraineté du peuple et marqués par un clivage fondamental opposant le national à l'étranger. La seconde, c'est la révolution industrielle. Avec le progrès technique (naissance du chemin de fer) et l'apparition des grandes usines, la mobilité des hommes s'accélère considérablement et prend un aspect beaucoup plus massif. C'est la conjonction de ces deux phénomènes qui a entraîné l'apparition des immigrés dont nous parlons aujourd'hui.[1]

La construction « main-d'œuvre immigrée » nécessite de ces deux processus historiques essentiels pour devenir intelligible. Éclairé par cette démarche interprétative, ressaisir la figure du migrant dans sa logique fondatrice de notre civilisation est l'un des objectifs motivant le sujet de ce mémoire : à savoir, l'histoire de l'immigration dans l'Occident contemporain, que nous interrogeons sous l'angle de la colonie espagnole en France durant les années 1960. Nous nous proposons d'appréhender l'expérience changeante d'un groupe social et de l'expliquer d'abord par le caractère central de ce vécu pour ses acteurs individuels. Cela sans oublier les relations mises en place par ce groupe avec le reste de milieux sociaux, professionnels et, en définitif, humains qui l'entourent. C'est en effet cet échange qui permet d'ajouter à nos propos la transversalité intrinsèque au

[1] Gérard Noiriel, « Histoire de l'immigration en France. État des lieux, perspectives d'avenir », *Hommes & Migrations*, nº 1255, 2005, p. 39-40.

phénomène migratoire, ce que nous devons confronter, en paraphrasant encore Gérard Noiriel, à « l'image du travailleur immigré comme personnage *entre parenthèses* »[2].

C'est pourquoi le domaine de l'immigration est devenu un terrain véritablement fertile pour faire de l'histoire sociale. Premièrement parce qu'il nous permet d'interroger une société de manière globale, il faut enlever au thème des migrations l'étiquette d'histoire sectorielle, au sens restreint du terme, qui lui est restée attachée pendant longtemps. En ce sens, bien que l'on fasse de l'analyse par cas, comme nous le faisons bien sûr ici, les problèmes scientifiques que pose l'immigration obligent à considérer la presque totalité des niveaux du contexte social abordé. L'historien est censé questionner non seulement des enjeux de nature économique, politique ou culturelle, mais aussi la catégorisation même que l'on a construite pour saisir la complexité de ce contexte. Nous faisons ici référence à l'opportunité qu'il a de repenser la morphologie sociale circonscrite dans de catégories telles que « femme », « ouvrier » ou encore « logement » et « droits ».

C'est donc à travers le prisme de l'immigration que nous pouvons réfléchir autrement sur celles-ci, mais non seulement : la critique de ces catégories doit s'accompagner d'une analyse adéquate sur les relations qui se mettent en place entre elles, et sur leurs transformations dans la longue et la moyenne durée. De ce point de vue relationnel, plusieurs éléments d'approche ont été proposés afin de surmonter certaines limitations des modèles intellectuels inspirés par la notion de structure sociale. On peut citer à cet égard l'analyse de réseaux, intéressée bien évidemment aux divers types de liens et à la configuration que ceux-ci produisent. Or, plutôt qu'un paradigme, la notion des réseaux s'avère être un outil qu'il faut combiner à bien d'autres méthodes, car les sources des problématiques d'histoire empêchent éventuellement la formalisation ambitionnée par les chercheurs des réseaux, des sociologues notamment[3]. L'inscription relationnelle que nous identifions dans notre sujet en particulier se prête à l'approche qualitative et, plus spécifiquement, à la focale intersectionnelle. Ce n'est que par cette notion, formulée par Kimberlé Crenshaw vers 1990[4], que nous sommes en mesure d'aborder ce mémoire : le croisement de multiples rapports de domination nous a donc permis de considérer les

[2] Id., *Le creuset français. Histoire de l'immigration (XIXe – XXe siècle)*, Paris, Seuil, 1988, p. 48.
[3] Claire Lemercier, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, nº 52, vol. 2, 2005, p. 88-112.
[4] Kimberlé Crenshaw, « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics », *The University of Chicago Legal Forum*, nº 140, 1989, pp. 139-167.

invisibilités partielles ou absolues qu'ont subies les acteurs étudiés – et ce d'une façon plus accusée chez les femmes – au sein des catégories précédemment évoquées.

La réalité polymorphe inhérente au champ de l'immigration permet donc d'analyser d'un point de vue critique une partie de la recherche menée dans l'objectif d'expliquer l'articulation des catégories conformant la société. D'où le caractère stimulant, du point de vue intellectuel, de ce champ et l'opportunité qu'il représente pour compliquer, en termes scientifiques, la recherche historique. Il s'agit, de surcroît, d'un sujet qui ne peut qu'encourager le dialogue interdisciplinaire, fréquemment évoqué mais insuffisamment mis en œuvre, entre les diverses sciences sociales et disciplines humaines : des sciences politiques à la philosophie en passant par la sociologie, la géographie et l'anthropologie.

L'intérêt du sujet de l'immigration repose également sur la multiplicité des domaines de recherche et des cadres spatiaux qu'il permet d'envisager. Certes, plusieurs sociétés sont susceptibles d'être l'objet d'études au travers du fait migratoire. Deux sociétés sont les plus évidentes : à savoir celle d'origine et celle d'accueil. Nous sommes toutefois en mesure d'ajouter à ce propos, le cas échéant, les diverses sociétés de passage entre l'une et l'autre. On pourrait compléter ces observations en déclarant que l'immigration vise aussi différents cadres nationaux, mais cela dissimulerait l'importance qui découle des migrations intérieures. En acceptant quand même cela, il nous paraît vrai que ce sujet ouvre des bonnes perspectives pour l'approfondissement dans l'histoire transnationale.

Tel que nous l'avons déjà exposé, étudier le thème de l'immigration en négligeant tout l'univers qui l'enserre, est un propos de recherche risquant de ne mener nulle part. C'est un sujet, par conséquent, qui nécessite de l'interaction, et donc du dialogue, avec d'autres champs historiographiques ; par exemple, l'histoire du travail, des relations internationales, des femmes – et du genre au sens large –, des mouvements sociaux, de la ville, de la campagne… C'est notamment en croisant les quatre domaines évoqués en premier lieu que nous avons construit notre objet d'études.

Définition de l'objet

Ce mémoire aborde le sujet présenté ci-dessus par le cas des vagues migratoires d'origine espagnole vers la France pendant la décennie de 1960. L'une des raisons de ce choix est l'importance que ces mouvements de population ont eue non seulement en ce

qui concerne la longue tradition migratoire franco-espagnole, mais aussi à l'échelle plus générale de l'histoire de l'immigration en France. Cela est vrai dans la mesure où cette nationalité a atteint, en 1968, le chiffre de 607.184 personnes résidant dans l'Hexagone, représentant 23% du total des étrangers et constituant, par conséquent, la colonie la plus fournie. Il faudrait ajouter à ces données les individus ayant obtenu acquérir la naturalisation, dont toute la deuxième génération de l'exil républicain de 1939[5].

La configuration de ce groupe s'explique évidemment par le croisement du contexte de la dictature franquiste, d'un côté, et de l'autre, celui de la Ve République et l'Europe occidentale au sens large. Alors que le gouvernement espagnol avait calculé l'émigration d'un nombre important de potentiels chômeurs et d'ouvriers et paysans précaires après l'échec de la politique autarcique, l'Europe du temps de l'expansion économique, dont la France des Trente Glorieuses, nécessitait de cette main-d'œuvre. Ces dynamiques, sur lesquelles nous réfléchissons plus loin dans ce mémoire, ont contribué à la classification des populations ayant subi ce processus en tant qu'immigrés économiques. Ainsi, une catégorie s'est construite par opposition aux acteurs qui étaient partis pour de raisons explicitement politiques, c'est-à-dire les réfugiés ou exilés. C'est sur lesdits immigrés économiques que nous nous sommes concentrés dans ce travail. Cependant, le problème de la catégorisation revient de façon récurrente car l'étude cloisonnée des deux groupes ne résiste pas à l'analyse de leur réalité historique. Enfin, une considération essentielle pour définir cet acteur est la parité sexuelle. Ce mémoire s'engage donc à contribuer à l'éclairage de l'expérience féminine de l'immigration et des enjeux liés au genre.

Nous venons de délimiter l'acteur collectif qui nous occupe. Mais c'est son expérience sociale et culturelle de la migration qui constitue au fond l'objet de nos recherches. Plus spécifiquement, nous nous sommes intéressés aux évolutions de cette expérience dans une dimension aussi bien pratique, soit les comportements des migrants étudiés, que discursive, à savoir les représentations créées sur ceux-ci. Ces changements vont de pair avec les rapports conflictuels entre la construction imaginée des projets migratoires et l'exécution réelle de ceux-ci. Nous abordons alors cette dialectique car elle nous paraît fondamentale pour comprendre la problématique globale qui s'articule dans ce travail.

[5] Geneviève Dreyfus-Armand, *L'exil des républicains espagnols en France. De la Guerre civile à la mort de Franco*, Paris, Albin Michel, 1999, p. 298.

Celle-ci consiste à interroger l'objet sous l'angle de la mobilisation et la politisation d'une partie non négligeable de la colonie espagnole en France pendant les années 1960.

Le terme « politisation », problématisé depuis quelques années, fait à son tour l'objet d'un débat intense entre les sciences sociales[6]. Nous avons choisi l'acception du concept qui porte sur l'implication et intérêt d'un individu ou d'un groupe pour la politique ; en ce sens, l'analyse intercale les échelles micro et méso du phénomène. L'un des apports des historiens au débat évoqué ci-dessus a été la conception de la politisation en tant que résultante, plutôt qu'origine, de transformations d'ordre économique, social et culturel, ce qui signifie de même dépendante d'un régime de temporalités, soit son historicité. Cela nous paraît tout-à-fait utile pour s'attaquer à notre objet. Le rapport au politique des acteurs qui nous intéressent consiste dans la prise de conscience, en premier lieu, sur la pénibilité de leurs situations concrètes et, deuxièmement, sur la possibilité de changer et transformer ces circonstances défavorables par la mobilisation. Ainsi, l'ambition de ce mémoire est de retracer les causes intervenant dans le processus d'activation des dispositions politiques d'une colonie étrangère et d'en analyser ses débuts d'exécution.

Autrement dit, notre intention est d'appréhender le passage d'un groupe qui était perçu, tel que nous l'exposons plus loin, analphabète, socialisé dans le cadre d'une dictature fasciste, influencé par ses autorités et donc nullement politisé en termes de contestation, d'un côté, à un groupe devenu un acteur organisé dans un fort réseaux associatif, de plus en plus mobilisé au sein de l'opposition antifranquiste, à la pointe éventuellement des luttes dans quelques usines ou chantiers et dans le service domestique, de l'autre. Nous nous référons donc à l'histoire d'un engagement progressif mis en place, en outre, au clair d'une bidirectionnalité -contre le franquisme, contre les abus patronaux en France- qui redonne à notre objet d'étude une nécessaire perspective transnationale. Pour ce faire, nous nous sommes approchés à la pluralité des mécanismes de politisation contestataire qui se croisent dans ce problème et qui s'étendent du plus précis au plus conjoncturel. Nous les avons classés dans trois grandes rubriques : l'expérience directe de la migration, ou les effets de l'échec des projets migratoires à l'épreuve de la réalité, que nous mettons en relation avec les théories de la privation relative ; le rôle de l'exil

[6] Yves Déloye et Florence Haegel, « Politisation, temporalités et échelles » dans Fillieule Olivier (dir.), *Sociologie plurielle des comportements politiques. Je vote, tu contestes, elle cherche…*, Paris, Presses de Sciences Po, 2017, p. 321-346.

antifranquiste dans la formation d'une idéologie ; et, finalement, l'action des syndicats démocratiques aussi que la socialisation de formes de participation qu'ils entraînent.

Ces propos constituent une continuité par rapport aux études réalisées notamment par l'historiographie sociale espagnole de l'émigration, tandis qu'ils représentent en France une sorte de réapparition de l'intérêt pour les origines européennes au sein du champ de l'immigration. Les questions que nous avons traitées ici peuvent donc se relier à tout ce qui a occupé depuis quelques années les travaux d'historiens comme par exemple Ana Fernández Asperilla et José Babiano. Ce couple madrilène, qui a richement réfléchi sur la culture politique de l'émigration espagnole, proposa en 2010 une notion qui condense en quelque sorte tout ce qui nous intéresse ici : « l'apprentissage de la citoyenneté » qui se fait au travers l'expérience migratoire et par « la mobilisation pour les droits plutôt que par leur exercice », ce qui mène ces auteurs à affirmer que « l'action collective fut un élément constitutif d'identité politique »[7]. Notre mémoire se veut être à la fois une contribution à ces interprétations et un élargissement de la problématique. Alors que les auteurs évoqués ci-dessus ont éclairé très finement la question de l'associationnisme ethnique en tant qu'espace de politisation, l'étude du rôle du syndicalisme et du rôle de l'exil républicain vis-à-vis de l'émigration reste encore à l'écart d'un travail approfondi. D'où le choix de ne pas nous occuper du monde associatif explicitement mais plutôt de l'entendre dans la pluralité à laquelle renvoie le sous-titre « chemins de politisation ».

Par ailleurs, l'originalité relative dans laquelle nous pensons ce mémoire se trouve dans l'insertion des questions qui nous occupent dans de logiques plus globales. On se réfère ici à porter la réflexion sur notre objet à une échelle plus large et à un contexte culturel, social et politique assez marqué en termes de mobilisation : un contexte que plusieurs auteurs, comme Geneviève Dreyfus-Armand, Michelle Zancarini-Fournel et encore bien d'autres, ont appelé les « années 68 », « le temps de la contestation », pour définir les dynamiques extrêmement multiples qui caractérisent l'expérience de l'époque abordée[8]. En effet, nous constatons que les migrants espagnols en France ont connu, au rythme de leur évolution migratoire, un processus de politisation et de mobilisation spécifique. Ils font partie de ces acteurs qui ont osé prendre la parole pour la première fois à cette

[7] Ana Isabel Fernández Asperilla, « Introducción: cultura política, acción colectiva y emigración española » dans Id. (dir.), *Gente que se mueve: cultura política, acción colectiva y emigración española*, Madrid, Fundación 1º de Mayo, 2010, p. 24.
[8] Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank, Marie-Françoise Lévy et Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *Les années 68. Le temps de la contestation*, Paris, Complexe, 2000.

période-là, et exprimer des revendications particulières. Ils ont quelquefois fait preuve de dynamiques de mobilisation différentes de celles de la militance conventionnelle aux partis ou aux syndicats traditionnels. La génération et le genre s'avèrent des catégories d'analyse centrales pour comprendre notre problématique. Le rôle joué par nos acteurs a dans certains cas été pionnier en ce qui concerne les luttes de l'immigration qui se déploient dans les « années 68 », et qui constituent aujourd'hui l'un des domaines par lesquels l'on est en train d'enrichir la recherche sur cette période. Ce mémoire entend donc contribuer à l'élargissement de la connaissance sur les phénomènes de contestation qui s'opèrent à ce moment-là, et cela de façon attentive aux circulations, aux différentes temporalités et à la diversité des espaces sociaux propres à ces phénomènes. « Il n'y a pas eu une seule expérience générationnelle commune – conclut l'historienne Michelle Zancarini-Fournel dans un ouvrage collectif paru en 2000 –, mais il y eut, à n'en pas douter, un fil conducteur – la contestation de l'autorité, au nom de l'égalité – que l'on retrouve dans les différents mouvements sociaux »[9]. Par cette notion de pluralité, nous avons tenté de prendre le relais de sa dernière affirmation : « le chantier reste ouvert »[10].

Pour conclure, il faut repréciser la dimension spatiale et temporelle de l'objet. L'espace géographique encadrant ce travail est éminemment la France métropolitaine, car les vagues migratoires ici étudiées ne se sont adressées que très rarement vers les territoires d'outre-mer. À l'échelle métropolitaine, nous nous sommes d'abord concentrés sur la région parisienne et, secondairement, sur les départements industriels du nord du pays. Cela s'explique par le changement dans la distribution spatiale de la présence espagnole que comporta cet influx massif de personnes, concentrées dans les zones évoquées ci-dessus. La France septentrionale est donc devenue, au cours des années soixante, la géographie de la nouvelle immigration. Or, il ne faut pas oublier l'espace où, dans les années 1960, la présence de communautés espagnoles comptait une longue implantation se remontant aux débuts du XIXe siècle. On fait référence ici aux régions agricoles et aux grandes villes du Midi, comme Toulouse, devenue la capitale des exilés de 1939. L'axe entre Paris et cette ville occitane est donc l'un des théâtres de ce mémoire, bien que nous observions localement des situations ayant lieu dans d'autres régions aussi.

[9] Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank, Marie-Françoise Lévy et Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *Les années 68…*, *op. cit.*, p. 502.
[10] *Ibid*.

Les bornes chronologiques choisies allant de 1961 à 1973 répondent à l'objectif, déjà évoqué, de cerner l'évolution de l'expérience migratoire espagnole dans sa temporalité concrète. Plusieurs évènements se croisent en 1961. Bien que les flux migratoires que nous étudions commencent à la fin des années 1950, ce n'est qu'au début de la décennie suivante qu'ils deviennent importants en nombre. Outre cet argument quantitatif, nous devons prendre en considération des questions politiques qui émergent en 1961. Dans cette année-là, on assiste en effet au rétablissement des relations diplomatiques entre le gouvernement gaulliste et le régime franquiste. Plusieurs accords ont été signés dans ce cadre en matière de migrations – l'accord bilatéral sur les travailleurs permanents étant le plus remarquable –, en même temps que les organisations antifranquistes exilées ont connu une importante intensification de la répression de la part des autorités françaises. C'est par exemple en 1961 que de nombreuses publications des exilés sont interdites, alors que, comme nous l'évoquions ci-dessus, les arrivées d'Espagnols acquièrent un caractère massif. Le choix de 1973 pour mettre à terme notre recherche a également un sens surtout quantitatif. Le poids de la colonie espagnole ne cesse de diminuer depuis 1968, mais c'est en 1973 que le phénomène du retour s'accélère de façon extraordinaire et les arrivées se freinent brutalement. Cela s'explique par la crise économique et par la montée du chômage que comporte le choc pétrolier, et surtout par les mesures contraires à l'introduction de nouveaux travailleurs migrants adoptées par le gouvernement suivant les fameuses circulaires Marcellin-Fontanet. La fin de l'expansion économique entraîne aussi, en guise de conclusion, la fin du processus migratoire qui nous intéresse.

L'histoire des migrations au sens large et l'histoire des migrations espagnoles en France en particulier encadrent notre enquête du point de vue historiographique. C'est sur ces deux domaines que nous nous concentrons ensuite. Pourtant, compte tenu de sa pluralité à plusieurs reprises évoquée, ce mémoire se veut également une contribution à l'histoire sociale des luttes de l'immigration en France comme de l'opposition antifranquiste dans toute sa dimension transnationale. En même temps, notre travail comprend de nombreux chantiers historiographiques qui se lient à la nommée histoire populaire dès lors qu'ils s'intéressent aux expériences et perspectives d'un groupe social appartenant à ce qu'on appelle le « peuple »[11] – se plaçant en l'occurrence aux plus bas niveaux de la hiérarchie sociale – et non aux récits sur les élites masculines de chaque pays. Si la genèse de cette

[11] Nous entendons le mot « peuple » dans sa déclinaison internationaliste, bien définie dans Alain Badiou, Pierre Bourdieu, Judith Butler, Georges Didi-Huberman, Sadri Khiari et Jacques Rancière, *Qu'est-ce qu'un peuple ?*, La fabrique éditions, 2013.

tendance historiographique a été souvent attribuée à Howard Zinn, auteur d'une histoire populaire des États-Unis parue en 1980[12], la plupart des apports théoriques de cet auteur américain se fondent sur les principes épistémologiques élaborés quinze ans plus tôt par les historiens marxistes britanniques, dont E. P. Thompson et son chef-d'œuvre sur la formation de la classe ouvrière anglaise restent les exemples les plus représentatifs[13]. En France, l'histoire populaire paraît être revenue sur la scène scientifique depuis quelques années. On peut citer à cet égard les deux grands travaux de Michelle Zancarini-Fournel et de Gérard Noiriel[14], parus à une époque où les enjeux d'actualité – surtout en matière de migrations et identité[15] – semblent poser des nouveaux défis aux historiens engagés.

Bilan historiographique

Du point de vue historiographique, notre enquête croise plusieurs champs de recherche, tels que l'histoire du travail et du mouvement ouvrier, les études du genre ou encore le domaine des relations internationales, pour ne citer que ces quelques exemples. C'est à l'aune de ce dialogue fécond entre les divers fronts de l'histoire sociale que s'est constitué, depuis la décennie de 1980, l'un des champs scientifiques dans lesquels il faut inscrire notre sujet : l'histoire de l'immigration en France. Nous allons donc retracer sommairement la construction de celui-ci dans un premier temps, pour ensuite nous concentrer sur l'évolution des études sur les migrations espagnoles qui ont été développées au sein de ce courant historiographique proprement français. Nous avons jugé opportun d'apporter cette dernière précision dans la mesure où notre travail se donne également l'objectif de stimuler les échanges entre les différentes recherches consacrées à cette immigration ibérique, par-delà les frontières pyrénéennes. Ainsi,

[12] Howard Zinn, *A People's History of the United States. 1492 – present*, New York, Harper and Row, 1980. Une traduction française dans Id., *Une histoire populaire des États-Unis de 1492 à nos jours*, Marseille, Agone, 2002.
[13] Edward Palmer Thompson, *The Making of the English Working Class*, Londres, Victor Gollancz Ltd., 1963. Une traduction française dans Id., *La formation de la classe ouvrière anglaise*, Paris, Hautes-Études – Gallimard – Seuil, 1988.
[14] Michelle Zancarini-Fournel, *Les luttes et les rêves. Une histoire populaire de la France de 1685 à nos jours*, Paris, Zones 2016 ; Gérard Noiriel, *Une histoire populaire de la France. De la guerre de Cent Ans à nos jours*, Marseille, Agone, 2018.
[15] Dans un entretien entre Anne Jollet et Michelle Zancarini-Fournel, l'historienne avoue son engagement dans le débat politique actuel, « et d'autant plus que cela a été complètement légitimé *a posteriori* par les déclarations d'un certain nombre de candidats à propos du roman national. Ça tombe à pic, si je puis dire. Ce n'était pas prévu, parce que je ne pensais pas que l'histoire deviendrait un enjeu de la campagne à ce point, mais visiblement elle l'est devenue. On aurait pu le prévoir, parce tout ce qui s'est fait sur la question de l'identité nationale, ce rejet des étrangers qui est très fort en ce moment en France, avec la question des réfugiés et des musulmans, permettait de penser que l'histoire serait un enjeu ». Michelle Zancarini Fournel et Anne Jollet, « Décentrer le regard : l'histoire populaire des luttes et des résistances », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, nº 134, 2017, p. 157.

observant la prémisse méthodologique selon laquelle il faut considérer la population étudiée dans sa double condition d'immigrée et d'émigrée, ce mémoire doit aussi être inscrit dans le champ de l'histoire de l'émigration espagnole vers l'Europe au XXe siècle. La suite du bilan portera donc sur l'apparition et l'élargissement de ce courant dans le contexte changeant de l'Espagne des années 1990 jusqu'à la décennie de 2010.

« L'immigration n'a pas encore été appréhendée véritablement pour elle-même, comme objet spécifique de la recherche historique »[16]. En 1988, Gérard Noiriel se référait en ces termes à l'état de maturité de ce qui, chez les historiens, demeurait de son point de vue un « objet illégitime » pour la discipline ; un « non-lieu de mémoire » nationale, en faisant allusion aux points aveugles de la colossale entreprise de Pierre Nora[17]. Certes, l'histoire de l'immigration était à l'époque un chantier en construction en France. La parution de l'ouvrage dont l'extrait ci-dessus est tiré, *Le creuset français*, marqua un tournant au sein d'un ensemble de recherches qui, progressivement, tendait à porter la focale sur le rôle joué par les populations étrangères et à les incorporer ainsi dans la définition et l'exploration de leurs sujets. Il faut également noter que ces approches novatrices furent mises en œuvre au travers notamment les champs, bien connus, de l'histoire ouvrière et l'histoire des relations internationales. On pourrait citer à cet égard les travaux de Pierre Milza sur les rapports franco-italiens, ceux de Michelle Perrot sur les mouvements grévistes, les recherches d'Yves Lequin à propos de la classe ouvrière lyonnaise ou la thèse de Noiriel portant sur les travailleurs du fer à Longwy[18]. Le « tournant » évoqué ci-dessus consista en la confirmation de cette dynamique dans un certain nombre de publications d'historiens du travail et de la diplomatie, et en l'émergence de nouvelles thèses qui placèrent la question migratoire au centre de leurs problématiques. Ces dernières enquêtes furent produites dans une démarche sans doute monographique, concentrée fréquemment sur la globalité des aspects d'une seule nationalité, inscrite dans un contexte géographique et chronologique bien délimité[19]. À

---

[16] Gérard Noiriel, *Le creuset…*, *op. cit.*, p. 18.
[17] Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, 3 tomes, Paris, Gallimard, 1984-1992.
[18] Pierre Milza, *Français et Italiens à la fin du XIXe siècle. Aux origines du rapprochement franco-italien de 1900-1902*, Rome, École française de Rome, 1981 ; Michelle Perrot, « Les rapports entre ouvriers français et étrangers (1871-1893) », *Bulletin de la Société d'Histoire moderne*, n° 12, 1960, p. 4-9 ; Id., *Les ouvriers en grève. France 1871-1890*, Paris-La Haye, Mouton, 1973 ; Yves Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914)*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1977 ; Gérard Noiriel, *Les ouvriers sidérurgistes et les mineurs du fer dans le bassin de Longwy (1919-1939)*, thèse de 3e cycle, Université Paris VIII.
[19] En voici quelques exemples : Janine Ponty, *Les travailleurs polonais en France (1919 - 1939)*, thèse de doctorat d'histoire, Université Paris I, 1983 ; Marie-Claude Blanc-Chaléard, *Les Italiens dans l'Est*

ces travaux des débuts de la consolidation du chantier se succédèrent, dans les années 1990, de nouveaux regards qui élargirent vraisemblablement le champ des possibilités d'exploitation du sujet. Cet essai de diversification fut poursuivi sur plusieurs pistes, que ce soit l'enquête de groupes professionnels outre celui des ouvriers, l'éclairage de régions et/ou nationalités peu explorées jusque-là ou l'entrée de préoccupations comme les politiques publiques ou encore les représentations sur la population migrante[20].

Cependant, s'il a toujours existé en France un décalage important par rapport à l'historiographie nord-américaine sur l'immigration[21], cela s'avère particulièrement remarquable en ce qui concerne les apports des études du genre à ce domaine[22]. Linda Guerry qualifia ce déséquilibre de « rendez-vous manqué entre l'histoire de l'immigration et l'histoire des femmes » ou, en paraphrasant Noiriel, de « double lacune de la recherche historique »[23]. La chercheuse attribua l'absence du rapprochement entre ces deux perspectives au fait que « les historiens français de l'immigration [étaient] peu réceptifs aux recherches étrangères sur ce thème »[24], malgré l'appel de Nancy Green, en 1997, à intégrer la dimension féminine du fait migratoire dans leurs interrogations[25]. En effet, ce n'est qu'au début du XXIe siècle et surtout au tournant de 2010 qu'on assiste au croisement des recherches sur le genre et sur les migrations, aux côtés d'une croissante attention portée à l'histoire des femmes. Un colloque universitaire international tenu en 2006, organisé conjointement par le Centre d'histoire sociale du XXe siècle et l'équipe

---

parisien des années 1880 aux années 1960 : une histoire d'intégration, thèse de doctorat d'histoire, Paris, Institut d'études politiques, 1995 ; Marie-Christine Volovitch-Tavares, *Portugais à Champigny, le temps des baraques*, Paris, Autrement, 1995 ; Natacha Lillo, *Espagnols en « banlieue rouge « : histoire comparée des trois principales vagues migratoires à Saint-Denis et dans sa région au XXe siècle*, thèse de doctorat d'histoire, Paris, Institut d'études politiques, 2001 ; Laure Pitti, *Ouvriers algériens à Renault-Billancourt, de la guerre d'Algérie aux grèves d'OS des années 1970 : contribution à l'histoire sociale et politique des ouvriers étrangers en France*, thèse de doctorat d'histoire, Université Paris VIII, 2002.

[20] En voici quelques exemples : Anne-Sophie Bruno et Claire Zalc (dir.), *Petites entreprises et petits entrepreneurs étrangers en France (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Publibook, 2006 ; Claire Zalc, *Melting Shops. Une histoire des commerçants étrangers en France*, Paris, Perrin, 2010 ; Émile Temime (dir), *Migrance. Histoire des migrations à Marseille*, 4 volumes, Aix-en-Provence, Edisud, 1989-1991 ; Alexis Spire, *Étrangers à la carte : l'administration de l'immigration en France (1945-1975)*, Paris, Grasset, 2005 ; Yvan Gastaut, *L'immigration et l'opinion en France sous la Ve République*, Paris, Seuil, 2000.

[21] Gérard Noiriel, *Le creuset…*, *op. cit.*, p. 19-21.

[22] Xavier Vigna et Michelle Zancarini-Fournel, « Intersections entre histoire du genre et histoire ouvrière », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, nº 38, 2013, p. 199.

[23] Linda Guerry, « Femmes et genre dans l'histoire de l'immigration. Naissance et cheminement d'un sujet de recherche », *Genre & Histoire*, nº 5, 2009 [En ligne : http://genrehistoire.revues.org/index808.html].

[24] *Ibid.*

[25] Nancy L. Green, « De l'immigré à l'immigrée ou la conceptualisation du peuplement » dans Anne-Marie Sohn et Françoise Thélamon (dir.), *L'histoire sans les femmes est-elle possible ?*, Paris, Perrin, 1998, p. 129-136.

Réseaux, savoirs et territoires de l'École normale supérieure[26], inaugura cette tendance. Quoique la majorité des communications fût l'objet de recherches étrangères, le genre et les migrations se sont dès lors rencontrés dans leurs intersections au sein d'un corpus bibliographique français, en progression constante, sur le thème[27]. Il faut noter ici le rôle joué par Phillipe Rygiel, responsable scientifique du colloque évoqué ci-dessus, sous les auspices duquel, mais non uniquement, s'est produit ce nécessaire renouveau du champ.

Par ailleurs, le domaine historique de l'immigration trouva sa « légitimation » au gré de son propre processus d'institutionnalisation. Ce cheminement s'étend de la création des premiers groupes de recherche sur le sujet, tantôt associatifs, tantôt universitaires (par exemple le Centre d'étude et de documentation sur l'émigration italienne, fondé en 1983), à l'ouverture en 2007 de la Cité nationale de l'histoire de l'immigration par le gouvernement français –cette dernière étant l'objet de profondes controverses[28]. Parallèlement à cette articulation on observe la parution d'un certain nombre de revues spécialisées qui sont à leur tour devenues des organes directeurs des programmes de recherche en histoire des migrations, inscrites cependant dans un fort engagement pour l'interdisciplinarité. On remarque dans cette lignée l'exemple pionnier d'*Hommes & Migrations*, publiée en 1967[29]. En outre, presque toutes les échelles d'analyse du phénomène migratoire, globale, continentale, nationale ou locale, sont actuellement

[26] Colloque international *Histoire, genre, migration*, Centre d'histoire sociale du XXe siècle (Université Paris I) et Équipe Réseaux, savoirs, territoires (École normale supérieure), 27, 28 et 29 mars 2006, Paris.
[27] Nicole Fouché et Serge Weber (dir.), « Construction des sexualités et migration », *Migrance*, nº 37, 2006 ; Phillipe Rygiel et Natacha Lillo (dir), *Rapports sociaux de sexe et immigration (mondes atlantiques XIXe-XXe siècles)*, Paris, Publibook, 2007 ; *Images et représentations du genre en migration. Mondes atlantiques, XIXe-XXe siècles*, Paris, Publibook, 2007 ; Phillipe Rygiel et Manuela Martini (dir.), *Genre et travail migrant. Mondes atlantiques, XIXe-XXe siècles*, Paris, Publibook, 2009 ; « Genre, filières migratoires et marché du travail. Acteurs et institutions de la société civile en Europe au XXe siècle », *Migrations/Sociétés*, nº 127, 2010 ; Phillipe Rygiel (dir.), *Politique et administration du genre en migration*, Paris, Publibook, 2011 ; « Réfugié(e)s », *Le Mouvement social*, nº 225, 2008 ; Émile Temime, « L'immigration au féminin » dans Benjamin Stora et Émile Temime (dir.), *Immigrances. L'immigration en France au XXe siècle*, Paris, Hachette, 2007, p. 97-117 ; Linda Guerry, *(S')exclure et (s')intégrer : le genre de l'immigration et de la naturalisation : l'exemple de Marseille (1918-1940)*, thèse de doctorat d'histoire, Université d'Avignon, 2008 ; Maëlle Maugendre, *Les réfugiées espagnoles en France (1939-1942) : des femmes entre assujettissements et résistances*, thèse de doctorat d'histoire, Université de Toulouse II-Le Mirail, 2013. Notons également un numéro de revue à paraître : Linda Guerry et Françoise Thébaud (dir.), « Genre et migrations », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, nº 51, 2020.
[28] On peut citer la démission collective du Comité d'histoire en mai 2007 faisant suite à la création, par le président de la République, d'un ministère de l'Immigration, de l'Intégration, de l'Identité nationale et du Co-Développement. Voir : Nancy L. Green, « Construire une collection, représenter l'immigration : la Cité nationale de l'histoire de l'immigration », *Hermès, La Revue*, nº 61, 2011/3, p. 131 – 137.
[29] Cette revue fut éditée originalement par l'association Amana. Actuellement elle est prise en charge par le Musée de l'histoire de l'immigration (Palais de la Porte dorée-CNHI).

présentes dans ce répertoire des revues[30]. En relation avec ce dynamisme, nous devons évoquer les apports du réseau associatif consacré à la mémoire de l'immigration qui s'est tissé de façon concomitante -précédente parfois- avec la naissance d'un chantier scientifique. À cet égard, le travail de *Génériques* doit être considéré comme essentiel dès lors que, d'un côté, les sources pour faire l'histoire de l'immigration, tant publiques que privées, ont pu être inventoriées[31] et, de l'autre côté, la mise en ligne d'un catalogue numérique a rendu des milliers de ressources entièrement accessibles au public[32].

Le creuset français fut réédité en 2006 dans un contexte historiographique très distinct par rapport à celui des années 1980 en ce qui concerne la recherche sur l'immigration. Dans sa préface, Gérard Noiriel, auteur de cet ouvrage, réfléchit sur les grandes lignes dans lesquelles se déroulèrent la naissance et l'émergence du chantier. De même, il propose des clefs d'explication du contexte afin de mieux comprendre et situer dans sa cohérence historique l'intérêt porté par l'immigration à un moment donné[33]. Deux chemins parallèles menèrent à la prise de conscience de l'importance du sujet chez les historiens au cours des années 1970 et 1980, selon l'auteur. Nous nous référons ici en premier lieu à l'adoption par des jeunes chercheurs d'une démarche consistant à placer au centre de l'analyse historique des acteurs populaires aux marges, « exclus » des archives écrites et de l'histoire politique et factuelle des élites : à savoir, des ouvriers, paysans, femmes, marginaux, proscrits. Cela s'inscrivait bien entendu dans la circulation transnationale des réactions intellectuelles à la crise du modèle structuraliste (la méthode labroussienne des Annales en France) qui touchait l'ensemble des sciences sociales. Des systèmes épistémologiques et méthodologiques alternatifs furent ainsi proposés, comme en Grande Bretagne (*history from below*) ou en Italie (*microstoria*). De plus, en lien étroit avec ce processus, il faut évoquer l'émergence d'une mouvance civique et associative attirée par le patrimoine et lancée à des initiatives mémorielles sur la base notamment du témoignage, conçue alors comme une prise de parole directe. C'est donc à l'aune de ces conditions que l'immigration figure parmi les préoccupations

---

[30] En voici quelques exemples : *Migrations Société*, Centre d'information et d'études sur les migrations internationales, 1989 ; *Migrance*, Génériques, 1993 ; *Revue européenne des migrations internationales*, Université de Poitiers, 1985 ; *Revue africaine des migrations internationales*, Université Hassan II (Casablanca), 2017 ; *Exils et migrations ibériques au XXe siècle*, Centre d'études et de recherches sur les migrations ibériques, 1992.

[31] *Les étrangers en France. Guide des sources d'archives publiques et privées (XIXe-XXe siècle)*, trois tomes, Génériques, Direction des Archives de France, 1999.

[32] *Odysséo. Des ressources pour l'histoire de l'immigration* [http:// http://odysseo.generiques.org].

[33] Gérard Noiriel, « Préface », *Le creuset français. Histoire de l'immigration, XIXe-XXe siècles*, Paris, Seuil, 2006, p. I-XI.

historiennes. Toutefois, Noiriel cite encore un deuxième élément, à caractère politique dans ce cas, pour expliquer les questionnements qui ont fondé ce champ d'étude : le retour de l'extrême droite, incarnée par le Front national, en 1983 et la réhabilitation du débat sur l' « identité nationale ». Des questions xénophobes telles qu'une « impossible intégration des étrangers » en raison de leur culture supposément « opposée à celle des Français » revinrent par ce biais sur la scène publique. C'est surtout à cause de cette dernière circonstance qu'une part des historiens s'est intéressé à découvrir dans quelle mesure les migrants avaient-ils contribué à façonner la société et l'histoire françaises[34].

L'intérêt porté au cas des Espagnols, quoique tardif, découle à sa façon des évolutions et du contexte dessinés ci-dessus. Il faut signaler, avant de retracer le chemin parcouru par la recherche sur ce collectif, l'une des contraintes à laquelle se confronte l'historien en analysant la bibliographie consacrée à ce sujet. Il existe certainement un déséquilibre historiographique par rapport aux deux catégories parmi lesquelles ont été classées, de manière arbitraire dans de nombreux cas, les expériences migratoires en France des centaines de milliers d'hommes et femmes en provenance d'Espagne tout au long du XXe siècle. Bien qu'ils soient fortement problématiques et donc nullement satisfaisants, on peut distinguer les qualificatifs de « politique » et « économique » quand il s'agit de diviser cette population. La première catégorie apparaît bien définie par un ensemble de situations dans lesquelles l'appartenance à une certaine organisation politique ou syndicale et/ou l'expression d'une idéologie en particulier poussent l'individu à fuir devant un cadre de persécution. Cette classification concerne avant tout les acteurs du grand exode de février 1939, ayant obtenu la plupart d'entre eux le statut de « réfugié » surtout après la Seconde Guerre mondiale. Pourtant on devrait également comprendre ici les flux irréguliers de personnes qui, au cours des décennies suivantes, échappèrent à la répression sous toutes ses formes en traversant les frontières, même si éventuellement ces fugitifs se mêlèrent aux migrations dites « économiques », sans être pour autant reconnus officiellement comme exilés[35].

La définition de ces vagues « économiques » est en revanche plus floue et regroupe des circonstances marquées par l'hétérogénéité. Natacha Lillo propose d'appliquer cette

[34] *Ibid.*, p. II-III.
[35] Aline Angoustures, « Les réfugiés espagnols en France de 1945 à 1981 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 44, nº 3, 1997, p. 457-483 ; Geneviève Dreyfus-Armand, *L'exil...*, *op. cit.*, p. 9-11 ; Alexis Spire, « Les réfugiés, une main-d'œuvre à part ? Conditions de séjour et d'emploi, France, 1945-1975 », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 20, nº 2, 2004, p. 13-38.

catégorie, en aucun cas de manière restrictive, aux « personnes qui ont quitté l'Espagne à la recherche de meilleures conditions de vie et qui n'ont pas dû partir à cause de la persécution politique »[36] ; c'est-à-dire, à propos de l'immigration des années 1960, ceux et celles qui sont partis en France uniquement pour travailler, économiser de l'argent et rentrer rapidement au pays pour y progresser socialement. Cet itinéraire, que l'on peut objectiver comme l'un des projets migratoires qui intervient dans nos problématiques, doit être non seulement interprété considérant le contexte de sa conception, mais il doit également être confronté aux tensions de sa mise en pratique. Nous reviendrons à plusieurs reprises sur cette considération au long de ce travail. Si nous l'évoquons ici, c'est pour montrer que ces catégories ne peuvent nous servir, en prenant le concept issu de la sociologie wébérienne, que comme des idéaux-types relevant d'une mosaïque de réalités que nous essayerons de croiser et d'interroger dans l'action. Ce problème de catégorisation fut très tôt signalé par Geneviève Dreyfus-Armand dans son ouvrage sur l'exil républicain, dont on reparlera plus loin :

> Des immigrés du travail précèdent ou remplacent des réfugiés politiques, même si les seconds se retrouvent bien souvent aux côtés des premiers et que certains émigrés dits « économiques » ont aussi des raisons politiques de quitter la Péninsule ou se politisent dans l'immigration. […] Il est difficile de distinguer nettement émigration « politique », dont relève l'exil, et émigration « économique » ; les deux phénomènes sont souvent liés et se recoupent partiellement. Les motivations de nombreux immigrés considérés comme « économiques » comportent, avec le désir d'améliorer leurs conditions de vie, des considérations d'ordre politique.[37]

Cependant, bien que ces enjeux soient présents parmi de nombreuses enquêtes sur la colonie espagnole en France, l'historiographie existante sur ce thème témoigne du traitement différencié des deux catégories, que ce soit par l'intérêt spécifique de l'auteur (sans doute légitime) ou par le choix d'une méthodologie inadéquate à l'observation des espaces intermédiaires, des relations et des nuances en général. Ainsi, en dépit des notes épistémologiques que nous défendons dans ce travail, il faut reconnaître, bien entendu, l'existence de deux lignes de recherche au sein du champ historiographique qui nous occupe. En ce sens c'est bien au sujet de l'exil que de nombreux travaux sont consacrés, au détriment des mouvements de ceux qui ont émigré pour d'autres raisons que la

[36] Natacha Lillo, « La emigración española a Francia a lo largo del siglo XX: una historia que queda por profundizar », *Migraciones y Exilios*, nº 7, 2006, p. 162.
[37] Geneviève Dreyfus-Armand, *L'exil...*, *op. cit.*, p. 9-11.

persécution politique –plus importants, numériquement, que les exilés en fin de compte, du moins dans les années soixante. À propos de ce décalage, Lillo affirme que « la magnitude de l'exil […] et son utilisation politique ont caché l'ampleur de l'émigration purement *économique* » et expose ensuite trois pistes d'explication de ce processus[38]. L'historienne cite d'abord l'attirance, chargée de fascination chez les jeunes chercheurs, vers ce qu'elle appelle « épopée des exilés », issue d'une certaine mémoire du monde de la guerre civile espagnole, devenu, selon Dreyfus-Armand, une « passion française »[39]. En plus, il faut considérer la disproportion entre les sources laissées par les uns, souvent organisés politiquement, actifs du point de vue éditorial et donc « prêts à raconter leur vie », d'un côté, et par les autres, silencieux « puisqu'ils pensaient que leur trajectoire migratoire n'intéressait personne », d'un autre côté[40]. En dernier lieu, Lillo évoque « le peu d'intérêt des historiens et sociologues français pour la vague migratoire espagnole des années soixante », résultat, de son avis, d'une attention privilégiée à l'histoire des migrations hors-européennes, supposément porteuses des conflits d'intégration[41].

Malgré cette dernière appréciation, l'exemple de l'exil antifranquiste en France comme sujet de recherche suit, de façon assez nette, le même schéma de constitution qu'on a vu précédemment concernant l'histoire de l'immigration. Autrement dit, le thème de l'exil dépassa progressivement son cantonnement dans le milieu mémoriel des organisations démocratiques espagnoles et des divers acteurs qui les ont soutenues, en France et ailleurs, et devint, outre cela, un champ de recherche de plus en plus abordé par la discipline historique. Cette transition fut cependant longue[42]. Dans un premier temps, la littérature sur l'exil consistait en la publication de mémoires et de témoignages écrits par quelques protagonistes de cette expérience. Ces ouvrages, parus pour la plupart en langue castillane, étaient issus des campagnes mises en œuvre par les organisations en exil elles-mêmes dans les années 1960-1970, publiés par leurs propres maisons

[38] Natacha Lillo, « La emigración… », *op. cit.*, p. 162.
[39] Geneviève Dreyfus-Armand et Odette Martinez-Maler, *L'Espagne, passion française, 1936-1975. Guerres, exils, solidarités*, Paris, Les Arènes, 2015.
[40] Natacha Lillo, « La emigración… », *op. cit.*, p. 163. Pourtant Lillo remarque aussi la possibilité d'étudier l'émigration au travers plusieurs types de sources en France aussi bien qu'en Espagne : « archives des Ministères des affaires extérieures ; des consulats et de l'ambassade d'Espagne en France ; rapports de la police politique française à destination des préfets sur les colonies étrangères ; recensements municipaux ; données sur la main-d'œuvre étrangère ; fonds des syndicats français ; archives des Missions catholiques espagnoles en France ; presse nationale et locale ; témoignages des protagonistes de l'émigration ou de leurs descendants, etcétéra. ». *Ibid*, p. 161.
[41] *Ibid.*, p. 163.
[42] En voici l'un des premiers états de la question sur ce sujet : Geneviève Dreyfus-Armand, « Historiographie des premières années de l'exil espagnol et état de la question », *Exils et migrations ibériques au XXe siècle*, 1992, nº 1, 50-67.

d'édition, comme la célèbre *Ruedo Ibérico*. Il s'agit, dans la majorité des cas, de récits de vie tournés vers la période 1936-1945. Ainsi, la Guerre civile et l'exode, l'« accueil » dans les camps d'internement et les Compagnies de travailleurs étrangers, la Résistance et parfois la déportation ont structuré l'expression des souvenirs d'auteurs comme Jorge Semprún, Antonio Vilanova, Mariano Constante, Teresa Pàmies, etc.[43]. S'il se dessine donc une première phase marquée par une injonction mémorielle, dans les années soixante-dix la parution de nouveaux témoignages a croisé l'apparition d'un ensemble d'ouvrages sur l'exil espagnol produit dans une démarche historienne. Il faut citer à cet égard trois travaux pionniers jugés incontournables : celui de Javier Rubio, dont nous reparlerons, sur « l'émigration espagnole vers la France », publié en 1974, et l'ouvrage collectif sous la direction de José L. Abellán, qui aspirait à aborder plusieurs questions comme les dimensions politiques de la Guerre et les vagues migratoires qui en découlent, la culture et la littérature en exil ou le rôle des Basques et des Catalans[44].

Même si, simultanément, d'autres ouvrages furent publiés, encore concentrés quand même sur les cultures politiques de la population réfugiée[45], on observe non seulement un nombre relativement réduit d'études historiques consacrées à ce sujet à ce moment-là, mais aussi le fait que la plupart des titres ont été édités en France par des Espagnols. Selon Dreyfus-Armand, cela s'explique bien évidemment par une « une historiographie sous contrôle de l'Espagne franquiste [qui] n'a pu longtemps s'intéresser à ces exclus, tandis que les phénomènes migratoires restaient en France en dehors des préoccupations des historiens »[46]. Effectivement, les effets de la dictature semblent se prolonger bien au-delà des années 1970 chez les chercheurs péninsulaires (un colloque universitaire sur le sujet de l'exil ne s'est tenu en Espagne qu'en 1987[47]). Certes, la transition vers la démocratie, elle-même devenue « mythe », ne comporta aucune rupture symbolique par rapport au régime précédent. Elle fut fondée sur des principes voulus réconciliateurs des

---

[43] Jorge Semprún, *Le grand voyage*, Paris, Gallimard, 1963 ; Antonio Vilanova, *Los olvidados. Los exiliados españoles en la Segunda Guerra Mundial*, Paris, Ruedo Ibérico, 1969 ; Mariano Constante et Manuel Razola, *Le Triangle bleu. Les républicains espagnols à Mauthausen*, Paris, Gallimard, 1969 ; Teresa Pàmies, *Quan érem refugiats. Memóries d'un exili*, Barcelone, Dopesa, 1975.

[44] Javier Rubio, *La emigración española a Francia*, Barcelone, Ariel, 1974 ; *La emigración de la guerra civil de 1936-1939. Historia del éxodo que se produce con el fin de la II República española*, trois tomes, Madrid, San Martín, 1977 ; José Luis Abellán, *El exilio español de 1939*, six tomes, Madrid, Taurus, 1976-1978.

[45] En voici quelques exemples : José Borràs, *Política de los exiliados españoles, 1944-1950*, Paris, Ruedo Ibérico, 1976 ; José Maria del Valle, *Las instituciones de la República española en exilio*, Paris, Ruedo Ibérico, 1976.

[46] Geneviève Dreyfus-Armand, *L'exil...*, *op. cit.*, p. 13.

[47] *El exilio español de la posguerra*, Fondation Sánchez Albornoz, Madrid, 1987. Cité dans *ibid.*, p. 16.

« deux Espagne » à la responsabilité partagée, et le futur se tissait à partir d'une certaine idée du consensus liée aux thèses du « pacte de l'oubli » et aux dispositions de la loi d'amnistie de 1977[48]. Il faut attendre une vingtaine d'années pour qu'une mouvance civique de contestation à ces politiques mémorielles ait lieu et que les historiens remettent à jour leurs recherches sur ces problématiques. Parallèlement, ainsi que nous l'avons déjà noté, les historiens français ne se sont occupés de l'immigration qu'à partir de la décennie de 1980. C'est donc à la lumière de la convergence de ces deux dynamiques intellectuelles que l'on assiste, au tournant des années 1990, à une vraie intensification de la recherche sur le processus historique qui nous concerne. Celle-ci fut précédée par la publication d'un certain nombre de travaux à l'occasion du cinquantenaire du conflit, en France[49] comme en Espagne, ce qui témoigne d'un intérêt croissant pour cet évènement, surtout dans ce dernier pays[50]. En effet, tandis que celui-ci avait longtemps constitué un sujet marginal, voire tabou, au sein de l'université aussi bien que du débat public, dû certainement à un moment politique particulier, la Guerre civile et la période franquiste revenaient alors comme les thèmes les plus traités par l'historiographie espagnole contemporaine[51]. Mais, en dépit de cette affirmation, il faudra nous demander comment les études sur l'exil ont été façonnées par cet « essor ».

Cependant, il faut insister dans le caractère transnational de cette tendance, menée des deux côtés des Pyrénées. En 1991, par exemple, des historiens français de l'immigration comme Émile Temime ont enfin élaboré un regard général sur la présence espagnole en France, en la classant pourtant parmi les deux catégories que nous avons déjà

---

[48] L'ensemble des articles de ce numéro rendent compte de ces enjeux. Il faut citer notamment les contributions des directrices ainsi que celles de Sophie Baby et François Godicheau : Élodie Richard et Charlotte Vorms (dir) : « Histoire et conflits de mémoire en Espagne », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, vol. 3, nº 127, 2015.

[49] Pierre Vilar, *La guerre civile espagnole*, Paris, Presses universitaires de France, 1984 ; Jean-Claude Villegas (dir.), *Plages d'exil. Les camps de réfugiés espagnols en France, 1939*, Nanterre, Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, 1989 ; Jean Sagnes et Sylvie Caucanas (dir.), *Les Français et la guerre d'Espagne*, Perpignan, Centre de recherche sur les problèmes de la frontière, 1990.

[50] Manuel Tuñón de Lara, Julio Aróstegui, Ángel Viñas, Gabriel Cardona et Josep M. Bricall (dir.), *La Guerra Civil Española. 50 años después*, Barcelone, Labor, 1985 ; Antonio Soriano, *Éxodos. Historia oral del exilio republicano en Francia, 1939-1945*, Barcelona, Crítica, 1989 ; Javier Tusell, Alícia Alted et Abdón Mateos (dir.), *La oposición al régimen de Franco*, trois tomes, Madrid, Universidad nacional de educación a distancia, 1990 ; Josefina Cuesta Bustillo (dir.), *Españoles en Francia, 1936-1946*, Salamanca, Universidad de Salamanca, 1991 ; Nicolás Sánchez Albornoz (dir.), *El destierro español en América. Un trasvase cultural*, Madrid, Siruela, 1991.

[51] Élodie Richard et Charlotte Vorms, « Transition historiographique ? Retour sur quatre-vingt ans d'histoire de l'Espagne, de la Seconde République à la transition », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, vol. 3, nº 127, p. 13-41.

problématisées[52]. Aline Angoustures avait soutenu quelques années avant sa thèse sur les représentations de l'Espagne dans l'opinion française[53]. Néanmoins, les travaux majeurs de cette chercheuse ont porté sur les exilés sous l'angle de l'obtention du statut de réfugiés, grâce à son rattachement à l'Office français de protection des réfugiés et apatrides[54]. D'autre part, au cours des années 1990, de nouvelles thèses doctorales sont consacrées à l'immigration espagnole en France dans le cadre d'une diversification thématique. Celle de Dreyfus-Armand sur la presse de l'exil ou la monographie de Jeanine Sodigné-Loustau à propos de « l'immigration politique espagnole » dans les départements du Centre font partie de ce processus d'enrichissement de la recherche[55]. Dreyfus-Armand, pour sa part, publia à la fin de la décennie une histoire totale sur l'exil républicain en France, rapidement traduite au castillan, qui est sans doute devenue un ouvrage de référence pour tout chercheur travaillant sur ce phénomène[56]. On remarque dans cette enquête non seulement la vaste borne chronologique qu'elle englobe, allant de la Guerre civile à la mort de Franco, mais aussi le corpus de sources si varié qui y est mobilisé : celui-ci est composé d'archives espagnoles, françaises, russes, néerlandaises et suisses, ainsi que de fonds de presse, de témoignages et de correspondances.

Encore en France, la recherche sur la colonie espagnole a vécu son propre processus d'institutionnalisation. Celui-ci est congruent à l'étape de création de centres consacrés à l'étude de l'histoire de l'immigration par nationalités. Ainsi, le Centre d'études et de recherches sur les migrations ibériques fut fondé en 1995 à l'initiative notamment de la célèbre hispaniste Andrée Bachoud. Parmi les buts de cette équipe, on retrouve celui de « contribuer à la sauvegarde d'archives et de tous documents relatifs aux exils et aux émigrations ibériques »[57] et la circulation transnationale des travaux publiés à ce propos. À cet effet, la publication de la revue *Exils et migrations ibériques au XXe siècle* est

[52] Émile Temime (dir.), *Exil politique et migration économique : Espagnols et Français aux XIXe-XXe siècles*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1991.
[53] Aline Angoustures, *L'opinion publique française et l'Espagne, 1945-1975*, thèse de doctorat d'histoire, Paris, Institut d'études politiques, 1997.
[54] Aline Angoustures, « L'exil espagnol et le statut de réfugié », *Les réfugiés en France et en Europe : quarante ans d'application de la Convention de Genève, 1952-1992*, Paris, Office français de protection des réfugiés et apatrides, 1992, p. 187-208 ; « Les réfugiés… », *art. cit.* ; « Les réfugiés espagnols en France et la formation d'une identité européenne, 1939-1981 », *Exils et migrations ibériques au XXe siècle*, nº 3-4, p. 51-72 ; « Difficultés et paradoxes du devoir de mémoire : les enfants de réfugiés espagnols en France », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, nº 70, 2003, p. 12-19.
[55] Geneviève Dreyfus-Armand, *L'émigration politique espagnole en France au travers de sa presse, 1939-1975*, thèse de doctorat d'histoire, Paris, Institut d'études politiques, 1994 ; Jeanine Sodigné-Loustau, *L'immigration politique espagnole en région Centre (Cher, Eure-et-Loir, Indre, Loir-et-Cher, Loiret) de 1936 à 1946*, thèse de doctorat d'histoire, Université Paris VII, 1995.
[56] Geneviève Dreyfus-Armand, *L'exil...*, *op. cit.*
[57] Site officiel du CERMI : http://cermi.fr/ [consulté le 01/05/2019].

prise en charge par le CERMI depuis 2004[58]. En plus, depuis sa fondation, ce centre a travaillé de façon très étroite avec son groupe équivalent en Espagne, l'Association pour l'étude des exils et migrations ibériques contemporaines. Celle-ci fut constituée en 1996 à partir d'objectifs comparables à ceux du CERMI, animée par une part du personnel du Centre d'histoire contemporaine de l'Université nationale d'éducation à distance et de la Fondation 1er Mai, liée dans ce cas à la centrale syndicale Commissions ouvrières. Par ailleurs, l'AEMIC dispose d'une revue scientifique, *Migraciones & Exilios*, publiée annuellement, où l'on peut bien mesurer les actualités de la recherche sur notre objet. À travers cette revue, mais non uniquement, ont été diffusés certains des travaux qui ont poussé, au long des années 1990 et 2000, une partie non-négligeable des historiens espagnols à l'enquête des expériences de la guerre civile de 1936-1939, du franquisme et de l'une de ses conséquences les plus marquantes : un exil massif[59]. De nouveaux angles sous lesquels envisager l'expérience de l'exode ont été proposés à ce moment-là, comme par exemple l'analyse des exilés par leurs régions d'origine, leurs systèmes institutionnels particuliers ou encore le retour méthodologique sur le témoignage[60].

Cette mouvance historiographique s'explique toutefois moins par la circonstance des éphémérides (le soixantième ou le soixante-dixième anniversaires) que par un important rebondissement de la question mémorielle mis en œuvre surtout par différents acteurs de la société civile. La problématique des usages politiques du passé apparaît être ici déterminante. Ainsi que nous l'avons déjà évoqué précédemment, les politiques de mémoire officielles, mises en place selon les logiques de la transition, n'ont signifié aucune « réparation » en ce qui concerne les vaincus de la guerre. Bien au contraire, ce corpus législatif eut pour conséquence l'impossibilité juridique de poursuivre les crimes du régime, sous les prémisses discursives du « consensus », ce qui a été synthétisé de

[58] Cette revue était initialement publiée, depuis 1993, par le Centre de recherches hispaniques du Centre d'études et de recherches interculturelles européennes, rattaché à l'Université Paris VII Denis Diderot.
[59] En voici deux rapports exhaustifs : Sonsoles Cabeza Sánchez-Albornoz, « Balance historiográfico del exilio español, 1990-1999 », *Cuadernos de Historia Contemporánea*, nº 22, 2000, p. 135-157 ; Jorge De Hoyos Puente, « Los estudios del exilio republicano de 1939 a revisión : una mirada personal », *Dictatorships & Democracies. Journal of History and Culture*, nº 5, 2017, p. 285-312.
[60] José Ángel Ascunce et María Luisa San Miguel (dir.), *La cultura del exilio vasco*, deux tomes, Saint-Sébastien, Gobierno Vasco, 1994 ; Carlos Fernández Santander, *El exilio gallego de la guerra civil*, Corogne, Edicios do Castro, 2002 ; Sonsoles Cabeza Sánchez-Albornoz, *Historia política de la Segunda República en el exilio*, Madrid, Fundación Universitaria Española, 1997 ; María del Rosario Alonso García, *Historia, diplomacia y propaganda de las instituciones de la república española en el exilio 1945-1962*, Madrid, Fundación Universitaria Española, 2003.

manière très éclairante par Paloma Aguilar[61]. Des associations « pour la récupération de la mémoire historique » ont donc été créées pour « critiquer les insuffisances de cette transition, exigeant la condamnation de la dictature, la rupture avec tous ses héritages, et l'adoption de mesures de réparation à l'égard de ses victimes », jugées les plus touchées par une « amnésie collective [...] délibérée par les autorités politiques »[62]. Du côté de l'histoire, une vague de jeunes chercheurs a joué un rôle important dans l'articulation de ce dialogue sociétal-professionnel, tout en questionnant les modalités de la transition et les limites du système démocratique conséquent, qui est mis de plus en plus en cause[63].

Au sein de ce genre de débats, le thème de l'exil, qui incarnait déjà un domaine solide, a occupé une place secondaire par rapport aux « fosses communes et aux disparus »[64]. Sa trajectoire, plus autonome, a abouti à la rédaction de synthèses[65] et de nouvelles thèses qui ont contribué à la diversification des approches et à l'intégration définitive de ce champ dans le monde universitaire espagnol au long des années 2000[66]. À propos du développement des recherches, on peut évoquer l'adoption des démarches comparées qui ont axé l'exil sur ses lieux communs et ses dissemblances avec d'autres migrations de même nature[67]. Par ailleurs, le thème du genre n'est pas absent de ces évolutions. Ainsi, les recherches portées récemment au prisme de l'histoire des femmes sont venues consolider les bases posées dans les années 1990 par un ensemble d'ouvrages qui, pour la première fois, donnèrent la parole aux exilées. Ceci s'est fait à l'époque par le recours aux témoignages et donc à l'histoire orale. Le livre de Neus Català, elle-même devenue symbole de la femme espagnole exilée, réfugiée, résistante, déportée puis « combattante de la mémoire », apparaît être pionnier dans cette tendance consistant à recueillir des

---

[61] Paloma Aguilar, *Políticas de la memoria y memorias de la política. El caso español en perspectiva comparada*, Madrid, Alianza, 2008.
[62] Élodie Richard et Charlotte Vorms, « Les historiens pris dans les conflits de mémoire », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, vol. 3, nº 127, p. 5.
[63] *Ibid*, p. 6.
[64] Jorge De Hoyos Puente, « Los estudios… », *art. cit.*, p. 297-298.
[65] Pierre André Laborie et Alícia Alted (dir.), *Exilios I. Refugiados en el Mediodía de Francia*, Madrid, Universidad Nacional de Educación a Distancia, 2004 ; Alícia Alted, *La voz de los vencidos: el exilio republicano de 1939*, Madrid, Aguilar, 2005.
[66] En ce sens, en 2006 fut créée la chaire d'Histoire de l'exil, qui regroupe plusieurs universités espagnoles, la Fondation Pablo Iglesias et l'Université nationale autonome de Mexique. En 2010, l'UNED a fondé le Centre d'études des migrations et exils.
[67] Juan Bautista Vilar, *La España del exilio. Las emigraciones políticas españolas en los siglos XIX y XX*, Madrid, Síntesis, 2006 ; Jordi Canal (dir.), *Exilios. Los éxodos políticos en la historia de España, s. XV-XX*, Madrid, Sílex, 2007 ; Encarnación Lemus, Jordi Canal et Fernando Martínez López (dir.), *París, ciudad de acogida. El exilio español durante los siglos XIX y XX*, Madrid, Marcial Pons, 2010 ; Claudia Dávila, *Refugiados españoles en Francia y México. Un estudio comparativo*, Mexico, Colegio de México, 2012.

recits de vie féminins, une cinquantaine dans ce cas[68]. Les travaux de Milagros Latorre, Shirley Mangini, Antonia Rodrigo ou, dans un point de vue plus théorique autour des femmes en guerre, celui de Mary Nash, s'inscrivent nettement dans cette entreprise à mi-chemin de l'histoire et la mémoire, ce qui caractérise cet aspect de l'histoire et de l'historiographie de l'exil et qui les met en relation avec les évolutions à la fois des chantiers du genre et de l'immigration[69]. En France, le renouvellement de la recherche sur l'exil est en train de se faire par le genre. À cet égard, parmi d'autres exemples, on peut citer les thèses doctorales de Maëlle Maugendre et de Célia Keren[70]. Alors que les femmes espagnoles en exil constituent en effet le sujet principal de leurs enquêtes, leurs objets apparaissent en réalité bien différenciés : Maugendre s'interroge sur les formes de résistance mises en place par cette population, tandis que Keren a rencontré ces femmes dans un cadre un peu moins classique, c'est-à-dire dans l'étude des voies d'évacuation et d'accueil des enfants durant la Guerre civile. Enfin, cela montre bien le dynamisme de cette historiographie et l'opportunité de la stimuler par de nouvelles interrogations.

À un autre niveau, les études sur les mouvements migratoires en provenance d'Espagne qui n'ont pas eu pour but principal celui d'échapper à la répression ont construit depuis une vingtaine d'années leur propre chantier d'histoire. Certes, les travaux portant sur ces migrants, et encore plus sur ces migrantes, sont assez rares avant la fin de la décennie de 1990. En fait, l'une des seules exceptions à remarquer dans ce sens est l'enquête menée en 1967 par le sociologue Guy Hermet à propos de quelques aspects du travail et de la culture des immigrés espagnols, et l'ouvrage de Javier Rubio paru en 1974[71]. En prenant pour objet d'analyse la population espagnole en France dans son ensemble, au-delà des catégories traditionnelles, ce dernier posa les bases du programme de recherche ultérieur. Cela est vrai dans la mesure où, encore aujourd'hui, la majorité des historiens prennent comme sources valables les séries de données statistiques apportées par Rubio du point de vue démographique, professionnel, etc. concernant cette colonie étrangère.

---

[68] Neus Català, *De la resistencia y la deportación. 50 testimonios de mujeres españolas*, Barcelone, Adgena, 1984 ; traduction française dans Neus Català, *Ces femmes espagnoles de la Résistance à la déportation : témoignages vivents de Barcelone à Ravensbrück*, Paris, Tirésias, 1994.

[69] Milagros Latorre (dir.), *Nuevas raíces: testimonios de mujeres españolas en el exilio*, Mexico, Mortiz, 1993 ; Shirley Mangini, *Memories of Resistance. Women's voices from the Spanish Civil War*, Yale, Yale University Press, 1995 ; Antonia Rodrigo, *Mujer y exilio, 1939*, Madrid, Compañía Literaria, 1999 ; Mary Nash, *Defying Male Civilization: Women in the Spanish Civil War*, Denver, Arden Press, 1995.

[70] Maëlle Maugendre, *Les réfugiées..., op. cit.* ; Célia Keren, *L'évacuation et l'accueil des enfants espagnols en France : cartographie d'une mobilisation transnationale (1936-1940)*, thèse de doctorat d'histoire, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 2014.

[71] Guy Hermet, *Les Espagnols en France : immigration et culture*, Paris, Éditions ouvrières, 1967 ; Javier Rubio, *La emigración..., op. cit.*.

L'intérêt du travail pionnier de Rubio est donc purement descriptif. Et, si les recherches sur l'exil ont suivi leur propre chemin, les études visant à interpréter et comprendre l'immigration « économique » ont dû également attendre leur moment d'émergence. En ce sens, les conditions qui ont rendu ce sujet attractif à l'égard des scientifiques sociaux ne se sont produites qu'au tournant des années 1990 et tout au long de la décennie de 2000-2010. Dès lors que ce contexte, qu'on présente ci-dessous, touche particulièrement l'Espagne, il nous paraît important de préciser que le thème des migrations de travail a été privilégié notamment par l'historiographie espagnole. Ainsi, bien qu'il existe de nombreuses exceptions françaises, il faut parler plutôt d'une histoire de l'émigration.

On se réfère ici -de manière nécessairement sommaire- à l'un des processus historiques qui a changé décisivement la société espagnole : le passage d'un territoire d'émigration à pays d'immigration, qui s'est déroulé parallèlement à un développement économique inédit et accéléré. Celui-ci s'appuyait pourtant sur le secteur touristique, essentiellement instable, et notamment sur les principes spéculateurs du marché immobilier. La fragilité de ce modèle sert à expliquer, partiellement, les conséquences dramatiques de la crise économique démarrée en 2007 dans ce pays ibérique. Cependant, si l'on revient sur la période de croissance, les données qui suivent illustrent les dimensions du phénomène migratoire : tandis qu'en 1998 1,6% de la population espagnole était immigrée, une dizaine d'années après le groupe des étrangers représentait presque 12% du total[72]. En d'autres termes, cela représente une augmentation de la population en plus de cinq millions de personnes en dix ans à peine, c'est-à-dire l'arrivée de plus de 700.000 migrants en moyenne par an entre 2002 et 2007, dépassant proportionnellement les taux d'immigration de pays comme la France, l'Allemagne ou le Royaume-Uni[73]. Mais, au-delà de ces remarques à caractère quantitatif, on assistait également, à l'aune de cette conjoncture, à l'invention d'un « problème » social d'une importance majeure, en ce qui concerne d'emblée la production de politiques publiques, souvent « chaotiques, réactives, restrictives et inefficaces »[74]. Par rapport à cela, l'immigration, devenue très « visible », a occupé une place centrale dans le débat public, au sein duquel se sont aussi levées des voix xénophobes craignant une « insécurité » et une « menace » supposée.

[72] Pilar Almoguera Sallent, Enrique López Lara, José Miranda Bonilla et Carolina del Valle Ramos, « El proceso inmigratorio en España y su incidencia en las estructuras demográficas actuales », *Espacio y Tiempo. Revista de Ciencias Humanas*, nº 24, 2010, p. 13.
[73] Xavier Alonso, Miguel Pajares et Lluís Recolons, *Inmigración y crisis en España*, Barcelone, Fundació Migra-Studium, 2015, p. 10.
[74] Enrique Conejero Paz, « La política de inmigración en España », *3Ciencias*, nº 8, 2012, p. 5.

Dans ce paysage, le thème de l'immigration a attiré l'intérêt, voire la fascination, des sociologues, anthropologues, économistes, politistes, géographes et démographes, qui se sont réunis dans des congrès entièrement consacrés pour la première fois à ce sujet[75]. Le corpus bibliographique qui en découle est large -456 références en 2010- et témoigne des nombreuses interrogations susceptibles d'être posées au fait migratoire[76]. La discipline historique n'a pas ignoré ce débat, aux côtés des sciences sociales évoquées ci-dessus. Même si nous soutenons « l'autonomie de la réflexion scientifique », très tôt proposée par Noiriel, le rôle des historiens a clairement consisté dans ce cas à interroger le passé au travers les enjeux sociaux du présent, ou les « apostrophes de l'actualité »[77]. En effet, afin de répondre aux problématiques de l'accueil et de l'intégration des vagues massives de population migrante, ils ont cherché à élucider ces dynamiques sous l'angle de l'expérience migratoire espagnole, d'abord vers l'Amérique latine, puis vers l'Europe occidentale, sur laquelle nous nous concentrons dans ce travail. Implicitement, ils ont montré comment l'expérience migratoire est au cœur de l'« identité nationale ». Ces recherches sont donc nées d'un dialogue interdisciplinaire entre présent et passé. Un ouvrage publié en 2006 par la Fondation Largo Caballero, structuré en deux parties, l'une regroupant les enquêtes historiques sur l'émigration, l'autre pour les investigations sociologiques sur l'immigration, sert à exemplifier l'engagement de ces chercheurs[78].

Au-delà de ces éléments de contexte, et de manière comparable à l'historiographie de l'immigration en France, les historiens espagnols ont placé l'émigration au carrefour de plusieurs champs de recherche. Les domaines concernés ont été notamment l'histoire des institutions publiques et des relations internationales de la dictature franquiste et l'histoire sociale et ouvrière de l'Espagne au XXe siècle. De même, les études du genre ou l'histoire des représentations ont contribué, quoique tardivement, à l'éclairage du fait migratoire. Cela s'explique bien sûr par la réalité hautement polymorphe et hétérogène de cet objet majeur d'étude en sciences sociales. On en reprend ici les grandes lignes.

---

[75] Un exemple pionnier a été le *I Congreso sobre la inmigración en España*, Instituto Universitario Ortega y Gasset, Madrid, 16-18 octobre 1997.

[76] Afin de compléter nos remarques sur la constitution du domaine scientifique de l'immigration en Espagne, nous recommandons voir le rapport fait par David H. Corrochano, *Guía bibliográfica sobre inmigración en España (1990-2009). Datos y reflexiones sobre la institucionalización de una comunidad académica*, Madrid, Consejo Superior de Investigaciones Científicas, 2010.

[77] Gérard Noiriel, *Le creuset…*, *op. cit.*, p. 7-8.

[78] Alícia Alted et Almudena Asenjo (dir.), *De la España que emigra a la España que acoge*, Madrid, Fundación Francisco Largo Caballero, 2006.

L'historien Juan Bautista Vilar représente l'un de ces chercheurs qui se sont intéressés aux migrations au prisme des relations internationales. Si son parcours intellectuel apparaît considérablement divers et robuste, multidisciplinaire et peu enfermé dans un sujet ou un cadre théorique rigides, le thème des relations hispano-maghrébines, et en particulier les rapports avec l'Algérie, a quand même occupé la plupart de ses travaux. À partir de ses recherches sur les Espagnols sur le territoire algérien au XIXe siècle[79], Vilar a réfléchi, à une échelle plus large, autour de la mobilité de la population et ses motivations. Il est en effet l'auteur, avec María J. Vilar, des premiers ouvrages parus sur ces circulations, dans lesquels ont été lancées les hypothèses structurelles des schémas interprétatifs ultérieurs –surtout en termes démographiques et économiques- qui ont fort complété les premiers sondages[80]. Encore à propos des relations internationales, mais dans une perspective assez différenciée, on peut citer la thèse de Ramón Baeza[81]. Celui-ci rencontra l'émigration en s'interrogeant sur l'appareil diplomatique du régime dans ses rapports avec le « syndicalisme vertical » sous contrôle phalangiste et l'Institut espagnol d'émigration (IEE), créé en 1956. Ce faisant, il posa les bases des études sur les tentatives d'encadrement institutionnel de la population migrante, c'est-à-dire l'une des grandes préoccupations de la dictature que nous retracerons dans ce travail. À l'aune de ces travaux, d'autres jeunes chercheurs axèrent directement le sujet de l'émigration sur l'étude des institutions et politiques publiques migratoires franquistes, l'IEE surtout. On peut citer à cet égard la thèse de María José Fernández Vicente, dans laquelle cette chercheuse examine les démarches administratives qui entourent le processus migratoire à partir d'une approche comparée entre deux pays d'accueil : la France et l'Argentine[82]. Néanmoins, les apports de Fernández Vicente ne concernent pas uniquement le point de vue institutionnel. Dans son enquête, elle incorpore également la population migrante en tant qu'acteur principal. Les pratiques des protagonistes de l'émigration sont conçues, à leur tour, comme une problématique qu'il faut confronter avec l'action des organismes

---

[79] Juan Bautista Vilar, *Los españoles en la Argelia francesa (1830-1914)*, Murcie, Consejo Superior de Investigaciones Científicas – Centro de Estudios Históricos, Universidad de Murcia, 1989.

[80] Juan Bautista Vilar et María José Vilar, *La emigración española a Europa en el siglo XX*, Madrid, Arco Libros, 1999 ; *La emigración española al Norte de África*, Madrid, Arco Libros, 1999 ; Juan Bautista Vilar, « Las emigraciones españolas a Europa en el siglo XX: algunas cuestiones a debatir », *Migraciones & Exilios*, nº 1, 2000, p. 131-159 ; « El retorno de las migraciones españolas con Europa en el siglo XX: precisiones conceptuales y anotaciones bibliográficas », *Papeles de geografía*, nº 37, 2003, p. 261-276.

[81] Ramón Baeza Sanjuán, *Agregados laborales y acción exterior de la Organización Sindical Española. Un conato de diplomacia paralela (1950-1961)*, thèse de doctorat d'histoire, Madrid, Universidad Complutense de Madrid, 1995.

[82] María José Fernández Vicente, *Émigrer sous Franco. Politiques publiques et stratégies individuelles dans l'émigration espagnole vers l'Argentine et vers la France (1945-1965)*, thèse de doctorat d'histoire, Paris, Université Paris VII, 2004.

étatiques créés pour gérer ces mouvements. Ainsi, elle propose une interprétation des migrations espagnoles vers la France selon laquelle les administrations n'ont pas réussi à encadrer ces flux[83]. Au contraire, la chercheuse a montré dans quelle mesure ce sont les stratégies individuelles qui jouent un rôle central dans cette expérience historique.

De cette évolution des recherches découle une nouvelle façon d'appréhender le sujet de l'émigration espagnole par l'histoire sociale et culturelle, dans laquelle notre travail veut s'inscrire, plus attentive aux discours et aux pratiques des acteurs intervenants. Les stratégies individuelles citées ci-dessus font partie en fin de compte d'un élément plus large qui conditionne en effet l'ensemble de dynamiques intervenant dans le problème devant lequel nous nous trouvons : les projets migratoires en constante évolution. Sur ce fondement épistémologique ont travaillé nombreux historiens de l'émigration. En ce sens, Natacha Lillo est l'une des chercheuses les plus prolifiques en France à propos du sujet qui nous concerne[84]. Dans sa thèse sur la présence espagnole à Saint-Denis en perspective comparée elle informe non seulement des conditions de vie de cette colonie, mais elle réfléchit aussi sur ses logiques et rapports internes, dont la fausse dichotomie entre émigrés et exilés, et sur l'importance des réseaux migratoires. En ce qui concerne l'Espagne, cette histoire sociale de l'émigration apparaît davantage privilégiée par un centre de recherche en particulier et par deux de ses membres plus spécifiquement. On se réfère bien entendu à la Fondation 1er Mai (*Fundación 1º de Mayo*), qui est rattachée au syndicat des Commissions ouvrières (*Comisiones Obreras*), et à ses animateurs, José Babiano et Ana Fernández Asperilla. Ces chercheurs représentent aussi l'émergence des études sur les migrations par l'histoire ouvrière, domaine auquel Babiano notamment s'est consacré depuis le début de sa trajectoire et auquel Fernández Asperilla, qui avait rédigé sa thèse sur la question de la justice durant la dictature franquiste, s'est de plus en plus intéressée au cours de sa carrière[85]. Dans leurs premiers articles sur le thème de l'émigration ces auteurs analysent les logiques du développement économique des

[83] On retrouve ce propos dans un ouvrage dédié à l'histoire de l'IEE : Luís M. Calvo Salgado, María José Fernández Vicente, Axel Kreienbrink, Carlos Sanz Díaz et Gloria Sanz Lafuente (dir.), *Historia del Instituto Español de Emigración. La política migratoria exterior de España y el IEE del Franquismo a la Transición*, Madrid, Ministerio de Trabajo e Inmigración, 2009.

[84] Natacha Lillo, *Espagnols en "banlieue rouge"..., op. cit.* ; *La Petite Espagne de la Plaine-Saint-Denis 1900-1980*, Paris, Autrement, 2004.

[85] José Babiano, *El mundo del trabajo durante el franquismo: Madrid, 1951-1977 (ciclo económico, trayectoria de clase y protesta industrial a largo plazo)*, thèse de doctorat d'histoire, Madrid, Universidad Autónoma de Madrid, 1992 ; Ana Isabel Fernández Asperilla, *La administración de justicia en España durante el franquismo (1939-1975)*, thèse de doctorat d'histoire, Madrid, Universidad Autónoma de Madrid, 1999.

années soixante et montrent la nécessité, à l'égard de la dictature et de certains pays d'accueil, de stimuler le départ de milliers de jeunes ouvriers et d'un contingent assez nombreux de jeunes femmes également, donc d'« exporter de la main-d'œuvre »[86]. Ces questions ont mené les historiens à retracer les modalités d'insertion de ceux-ci dans le marché du travail des pays d'accueil, leurs difficultés par rapport aux inégalités sociales qu'ils ont rencontrées, que ce soit à l'usine, au chantier ou dans le service domestique chez la plupart des femmes, et leurs premières pistes d'organisation sociopolitique[87].

Ce domaine s'est consolidé au fur et à mesure que des nouvelles questions lui ont été posées, comme celle sur l'articulation de l'action collective des travailleurs espagnols à l'extérieur[88]. Ainsi, ces recherches, qui s'interrogeaient d'abord sur les conflits entre les institutions et les individus dans le cadre de cette vaste entreprise migratoire, se sont tournées après vers d'autres questions telles que la vie associative des émigrés. Au sens large, on s'intéressait par la construction d'une identité particulière chez les émigrés, fondée sur la mobilisation publique pour les droits dans un contexte de liberté, ce que la chercheuse Fernández Asperilla appela « l'apprentissage de la citoyenneté »[89]. Toutes ces connaissances furent recueillies sous la forme d'articles dans la plupart des cas. Certaines revues ont entièrement dédié l'un de leurs numéros au sujet[90]. Vers l'année 2010, plusieurs ouvrages collectifs ont été édités regroupant les différentes approches

---

[86] Ana Isabel Fernández Asperilla, « La emigración como exportación de mano de obra: el fenómeno migratorio a Europa durante el franquismo », *Historia social*, nº 30, 1998, p. 63-81.

[87] José Babiano, « El vínculo del trabajo: los emigrantes españoles en la Francia de los treinta gloriosos », *Migraciones & Exilios*, nº 2, 2001, p. 9-37 ; « Emigración española a Europa y trabajo » dans Xosé A. Liñares Giraut (dir.), *La emigración española a Europa en el siglo XX*, Madrid, Grupo España Exterior, 2009, p. 59-76 ; « La emigración de trabajadores en Europa y las condiciones de salud laboral a la luz de la experiencia histórica española », *La Mutua*, nº 11, 2004, p. 73-86 ; Ana Isabel Fernández Asperilla et María del Coro Lomas Lara, « Emigración y vida laboral: la correspondencia como fuente de documentación histórica », *Ofrim suplementos*, nº 8, 2001, p. 91-98.

[88] José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, *El asociacionismo como estrategia cultural: los emigrantes españoles en Francia (1956-1974*), Madrid, Fundación 1º de Mayo, Documento de Trabajo Doc. 3/1998, 1998 ; José Babiano, « Emigración, identidad y vida asociativa: los españoles en la Francia de los años sesenta », *Hispania: Revista española de historia*, vol. 62, nº 211, 2002, p. 561-575 ; José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, « Algo más que trabajo, algo más que ahorro: emigración española a Europa, acción colectiva y protesta político social » dans Alícia Alted et Almudena Asenjo (dir.), *De la España…*, *op. cit.*, p. 351-364 ; José Babiano, « La emigración española a Francia y el asociacionismo étnico: un tren de largo recorrido » dans Natacha Lillo *et alii*., *Un siglo de inmigración española en Francia*, Vigo, Grupo de Comunicación Galicia en el Mundo, 2009, 141-157 ; Ana Isabel Fernández Asperilla, « El asociacionismo de los emigrantes españoles en Europa: rupturas y continuidades », *Historia Social*, nº 70, 2011, p. 135-153.

[89] Ana Isabel Fernández Asperilla, « Introducción… », *op. cit.*, p. 24.

[90] Lorenzo Delgado Gómez-Escalonilla (dir.), « La emigración española a Francia en el siglo XX », *Hispania: Revista española de historia*, vol. 62, nº 211, 2002 ; Xosé M. Núñez Seixas (dir.), « Patrias lejos de casa: el asociacionismo emigrante español, siglos XIX-XX », *Historia Social*, nº 70, 2011.

qui intervenaient dans cette histoire sociale de l'émigration en train de se faire[91] : les stratégies migratoires, les trajectoires professionnelles, l'associationnisme, le genre (dont on reparlera), les représentations[92], les enjeux générationnels, l'éducation, la question mémorielle[93], etc. À une échelle plus spécifique, on compte également sur des titres relativement récents sur l'associationnisme et aussi sur l'activité syndicale des émigrés qui peuvent nous intéresser dans le cadre de notre travail[94]. Cependant, ce sont la synthèse et l'ouvrage collectif de Babiano et Ana Fernández Asperilla, publiés par la Fondation 1er Mai au clair des recherches précédentes, qui ont guidé ce cheminement[95]. Ceci est dû en partie à l'existence, au sein de la Fondation, du Centre de documentation des migrations, créé en 1995, dans lequel est conservé un important corpus de sources.

Compte tenu des acteurs auxquels elle est consacrée, l'histoire sociale de l'émigration espagnole ne doit pas oublier la question du genre. Effectivement, la colonie espagnole en France n'était pas fortement masculinisée dans sa composition, mais équilibrée entre les sexes, ce qui est assez rare lorsqu'on analyse en effet les phénomènes migratoires. Si du point de vue quantitatif le sexe masculin apparaît embauché surtout dans l'industrie du bâtiment et, dans une moindre mesure, dans la métallurgie, les femmes ont presque monopolisé en revanche le secteur des services domestiques et ménagers. Leur présence mobilisa plusieurs représentations et stéréotypes déjà à l'époque au travers une certaine production culturelle, tantôt le cinéma, tantôt la chanson. Cette main-d'œuvre était vue comme « bonne à tout faire », en relation avec les comportements de « Conchita », ce personnage imaginaire popularisé par S. Fasquelle dans son « manuel pratique à l'usage des personnes employant des domestiques espagnoles »[96]. Cependant, les recherches sur

---

[91] Natacha Lillo *et alii*., *Un siglo…*, *op. cit.* ; Xosé A. Liñares Giraut (dir.), *La emigración…*, *op. cit.* ; Luis M. Calvo Salgado, Itzíar López Guil, Vera Ziswiler et Cristina Albizu Yeregui (dir.), *Migración y exilio españoles en siglo XX*, Madrid, Iberoamericana, 2009 ; Marie-Claude Chaput, Maria Luisa Peñalva Vélez et Bruno Tur (dir.), *Espagne, de l'émigration à l'immigration*, Nanterre, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 2009.

[92] Pour le thème des représentations, voir la thèse de Bruno Tur, *L'immigration espagnole à Paris dans les années 1960 : discours, représentations et stéréotypes*, thèse de doctorat d'histoire, Nanterre, Université Paris X, 2014.

[93] Voir pour la question mémorielle les nombreuses campagnes mises en place par la Fédération d'associations et centres d'émigrés espagnols en France (FACEEF).

[94] Juan Andrés Blaco et Arsenio Dacosta (dir.), *El asociacionismo de la emigración española en el exterior: significación y vinculaciones*, Madrid, Sílex, 2014 ; Manuela Aroca Mohedano (dir.), *Presencia y activismo de los españoles en las organizaciones sindicales europeas, 1960-1964*, Madrid, Fundación Largo Caballero, 2012.

[95] Ana Isabel Fernández Asperilla (dir.), *Gente que…*, *op. cit.* ; José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, *La patria en la maleta: historia social de la emigración española a Europa*, Madrid, Fundación 1º de Mayo, 2010.

[96] Solange Fasquelle, *Conchita et vous : manuel pratique à l'usage des personnes employant des domestiques espagnoles*, Paris, Albin Michel, 1968.

ce groupe ont été presque inexistantes jusqu'à la décennie de 2000, malgré le nombre de femmes concernées. L'une des rares exceptions est l'enquête sociologique menée par Isabelle Taboada-Leonetti et Michèle Guilon dans le cadre du XVIe arrondissement[97].

C'est précisément par l'histoire des représentations, aux côtés de l'essor de l'histoire des femmes, que cette immigration féminine a attiré à nouveau l'intérêt des chercheurs. On peut citer à cet égard les apports de Bruno Tur concernant les préjugés et les images évoquées ci-dessus imputées aux femmes espagnoles à Paris dans les années soixante[98]. Mais c'est aussi par la sociologie que les trajectoires sociales et professionnelles de ces migrantes ont été appréhendées en tant qu'objet d'étude. Spécialisée sur l'immigration féminine contemporaine en Espagne, la sociologue Laura Oso fait partie des chercheurs qui ont examiné ce passé migrant de la société espagnole pour éclairer les « problèmes » actuels : le résultat de cet intérêt fut un livre essentiel pour comprendre les itinéraires de ces « bonnes à tout faire »[99]. Quant aux historiens, Ana Fernández Asperilla a travaillé également sur le thème des trajectoires, qu'elle a saisi dans une réflexion considérant la longue durée, à partir d'une méthodologie qui dépasse le seul recours au témoignage[100]. Au-delà des itinéraires au prisme du travail, Fernández Asperilla a interrogé la culture politique et la vie associative des émigrés par le genre[101], dans une tentative de retracer le rôle des femmes dans ce processus qui est en fin de compte au cœur de ce mémoire. Les rapports entre exil et émigration doivent inclure également une approche genrée. Dans un article datant de 1995, à une époque où les études sur les immigrées espagnoles des années soixante étaient « trop peu nombreuses », Danièle Bussy Genevois encouragea les recherches sur ces femmes, qu'il fallait faire, de son avis, par l'analyse croisée des expériences féminines et de cette « rupture culturelle que l'émigration

---

[97] Isabelle Taboada-Leonetti et Michèle Guilon, *Les immigrés des beaux quartiers. La communauté espagnole dans le XVIe*, Paris, CIEMI-L'Harmattan, 1987.

[98] Outre sa thèse, citée précédemment, voir les articles Bruno Tur, « *Españolas en París* ou la solitude des « bonnes à tout faire » espagnoles à Paris », *Décadrages*, nº 14, 2009, p. 66-78 ; « "Et viva Conchita !" Le stéréotype de la "bonne à tout faire" espagnole dans la chanson française (années 1960-1970) », *Volume !*, vol. 12, nº 1, 2015, p. 71-83.

[99] Laura Oso, *Españolas en París: estrategias de ahorro y consumo en las migraciones internacionales*, Barcelone, Bellaterra, 2004. À voir aussi l'article « La réussite paradoxale des bonnes espagnoles de Paris », *Revue européenne de migrations internationales*, vol. 21, nº 1, 2005, p. 107-129 ; et, de cette même auteure, sur la mobilité sociale de ces femmes, « "Chambras", porterías, "pubelas" y "burones": estrategias de movilidad social de las españolas en París » dans Natacha Lillo *et alii*., *Un siglo…*, *op. cit.*, p. 79-99.

[100] Ana Isabel Fernández Asperilla, « Trayectorias laborales de las mujeres españolas emigradas en Francia » dans *Ibid*., p. 65-79.

[101] Id., « Emigración, cultura política y género: un análisis a partir de la presencia femenina en el asociacionismo de los españoles en París durante la segunda mitad del siglo XX » dans Id. (dir.), *Gente que…*, *op. cit.*, p. 317-339.

représente pour toutes ; la leçon politique qu'elle a pu signifier pour certaines »[102]. Quinze ans plus tard, Alícia Alted d'abord, puis les historiennes Alícia Mira et Mónica Moreno, ont réfléchi sur ces mêmes problématiques, c'est-à-dire les solidarités et les divergences entre les deux groupes concernés : exilées, émigrées. Elles ont montré enfin dans quelle mesure la catégorie du genre rend visibles de nombreuses expériences et nuance les idées préconçues autour des « rivalités » au sein de la colonie espagnole[103].

Commentaire des sources et considérations méthodologiques

Par-delà la pluralité de domaines historiographiques dans laquelle s'inscrit ce mémoire, un corpus de sources aussi varié intervient dans la définition de notre objet. En effet, c'est à cause de la diversité de problématiques sur laquelle est fondée notre étude qu'il s'avère difficile, voire même impossible, d'en choisir une source en tant que principale. Nous nous sommes donc appuyés sur la documentation de plusieurs centres d'archives relevant bien évidemment de multiples organisations, institutions et acteurs producteurs. De cette manière, pour l'ensemble du travail, nous pouvons classifier nos sources parmi quatre grandes catégories créées en accordance avec leurs origines de production : tout d'abord, les archives institutionnelles ; dans un deuxième temps, la documentation issue des grandes confédérations syndicales françaises ; ensuite, les fonds conservés par les organisations espagnoles qui ont poursuivi leur activité en exil ; et, finalement, la presse syndicale ou de propagande politique publiée par ces deux typologies d'agents.

En ce qui concerne le premier regroupement, celui consacré à la documentation produite par les administrations, notre intérêt a été de saisir le point de vue des représentants de la dictature franquiste sur le phénomène migratoire espagnol. Les rapports informatifs envoyés régulièrement par les directeurs des offices du travail rattachés à l'ambassade et aux consulats espagnols constituent la source principale en ce sens. En effet, il s'agit de documents permettant d'appréhender les préoccupations réelles, voire les craintes des agents franquistes, leur obsession pour le contrôle et leurs démarches de surveillance sur les ressortissants espagnols par le biais du dispositif d'assistance sociojuridique. Deux séjours de recherche à Madrid nous ont permis d'accéder à cette documentation, qui est

[102] Danièle Bussy Genevois, « Femmes en mouvement : remarques sur les Espagnoles dans l'émigration économique », *Exils et migrations ibériques au XXe siècle*, nº 2, 1995, p. 119.
[103] Alícia Alted, « Mujeres españolas emigradas y exiliadas: siglos XIX y XX », *Anales de Historia Contemporánea*, nº 24, 2008, p. 59-74 ; Alícia Mira et Mónica Moreno, « Españolas exiliadas y emigrantes: encuentros y desencuentros en Francia », *Les Cahiers de Framespa: nouveaux champs de l'histoire sociale*, nº 5, 2010 [En ligne: http://journals.openedition.org/framespa/383]

conservée dans les fonds de la Section syndicats du Ministère du travail, aux Archives générales de l'administration (Alcalá de Henares). En revanche, nos recherches dans les Archives nationales françaises se sont avérées être moins fructueuses. Tandis que notre intention était de compléter le point de vue des États par le dépouillement des fonds du Ministère de l'intérieur consacrés au contrôle sur les « colonies étrangères », nous restons dans l'attente d'obtenir une suite favorable à notre demande de dérogation. Cela constitue l'une des premières limites auxquelles nous avons été censés nous confronter.

La deuxième classification des sources concerne le monde syndical français, que nous avons interrogé à travers le prisme de son rapport avec les migrants espagnols. Pour ce faire, nous nous sommes concentrés sur les deux confédérations syndicales principales ; à savoir, la CGT et la CFDT. Nous avons posé plusieurs questions au corpus de sources produit par ces acteurs. D'une part, nous nous sommes intéressés aux représentations de part des militants syndicaux sur les migrants étudiés, construites dans le cadre de leurs analyses, réflexions, stratégies et actions militantes. D'autre part, notre intention a été de saisir, outre la dimension discursive, les modalités de leurs démarches revendicatives au niveau pratique. Les rapports d'information à caractère interne sont également devenus le type de source le plus intéressant. Pourtant il faut évoquer l'importance des comptes rendus de réunions et conférences, ou la correspondance entre les cadres et les militants.

Dans le cas de la CFDT, la série CH, relative aux fonds de la Confédération, est celle qui nous a fourni le plus grand nombre de documents lors de l'enquête sur ce syndicat. Concrètement, nous avons dépouillé les cartons produits par le Secrétariat confédéral durant la période 1962-1970, conservés dans la sous-série CH/7 et, plus spécifiquement, les dossiers portant sur la relation de la CFDT et les syndicats en Espagne (706-12) et ceux traitant de la politique de la CFTC envers les travailleurs immigrés en France entre 1963 et 1964 (727) et de la politique de la CFDT vis-à-vis de cette main-d'œuvre durant la borne chronologique 1965-1969 (728-33). La sous-série CH/8 est également devenue utile pour notre étude dès lors qu'elle contient les dossiers issus du Secteur confédéral international de 1956 à 1992, dont ceux qui retracent l'activité du Secrétariat immigrés et les communiqués sur l'immigration publiés par le syndicat entre 1968 et 1976 (1723). De même, il faut citer en tant qu'incontournable le rapport sur les ouvriers du bâtiment, leurs attitudes et comportements, élaboré en 1967 par Carlos Fernandez (CF/8/10), qui travaillait au sein du Bureau de recherche, analyse et d'études coordonnées (BRAEC) de la confédération. Finalement, dans une moindre mesure, nous avons tiré quelques

matériaux des archives de Jean Lannes concernant les positions de son syndicat autour de l'emploi, les salaires, les retraités, les femmes, les jeunes et les travailleurs migrants, classés dans la série CP, correspondante aux fonds personnels, dont la sous-série CP/7. L'existence, au sein des archives confédérales de la CFDT, d'un inventaire complet sur les fonds du syndicat a sans doute joué un rôle fondamental dans la bonne mise à terme de notre enquête. Il faut ajouter à ce bon état du classement le fait que cet inventaire soit parfaitement accessible et, outre cela, la bienveillance permanente et rassurante de toute l'équipe du service d'archives, dirigée par Mme Hélène Saudrais.

En revanche, la recherche dans les archives de la CGT s'est avérée être une tâche plus difficile, malgré la tenue toujours collaboratrice de Mme Aurélie Mazet, archiviste confédérale de l'IHS-CGT, que je remercie avec beaucoup de conviction. Les difficultés évoquées ci-dessus reposent avant tout sur le fait que, à l'inverse du cas de la CFDT, le classement des fonds concernant la main-d'œuvre étrangère n'a pas encore été fait. En ce sens, les documents de la confédération cégétiste sur l'immigration sont entièrement classés sous une seule série, 105-CFD, comprenant plus de 700 dossiers aux dates extrêmes de 1948 et 2007 sans aucune cohérence interne apparente. L'indexation de ces références sur une base de données numérique avec son moteur de recherche a certes rendu la consultation de cette série archivistique un peu moins compliquée. Ainsi, nous avons pu identifier un certain nombre de documents intéressants à notre travail, produits à l'époque par les divers organismes mis en place dans le but d'agir sur les populations migrantes, comme la Commission confédérale ou le Secrétariat permanent de la main-d'œuvre immigrée. Nous avons de même dépouillé les dossiers préparatoires et comptes rendus des congrès et conférences tenus durant la décennie de 1960 sur l'immigration.

Le point de vue des organisations politiques et syndicales espagnoles en exil est restitué par le troisième groupe de sources. Nous avons effectué une sélection afin de délimiter notre objet d'études : les organisations analysées ont été celles s'inscrivant dans les mouvements socialiste (UGT, PSOE et JJSS), anarchiste (CNT) et communiste (PCE). Les questions posées à ces acteurs ne diffèrent pas remarquablement de ceux qu'on a posé aux syndicats français. Les types de source ici exploités sont de même similaires : dans le but d'appréhender la dimension des représentations et celle des pratiques, nous nous sommes appuyés sur les comptes rendus, les rapports informatifs, les circulaires et la correspondance entre les militants. La variation focale entre, par exemple, les échelles confédérale, départementale et locale a été importante pour avoir un portrait contrasté.

Ce corpus a été consulté notamment dans les archives de la Fondation Francisco Largo Caballero (où nous avons pu dépouiller les fonds de l'Alliance syndicale espagnole, les fonds de l'UGT en exil, certains fonds personnels de militants ugétistes et, finalement, les archives orales du syndicalisme socialiste) et les Archives historiques du PCE (fonds « mouvement ouvrier », « émigration politique-exil », « *Radio España Independiente* », fonds sonore et « documents PCE »), à Madrid, lors d'un séjour de recherche en 2019.

Enfin, la presse publiée par les organisations syndicales françaises comme par les exilés politiques espagnols apparaît être une source aussi utile qu'accessible. Son intérêt réside dans l'opportunité qu'elle offre de compléter les points de vue des acteurs évoqués ci-dessus, mais aussi pour constituer une base empirique sur laquelle pouvoir formuler des hypothèses. Elle permet aussi de mesurer dans un sens l'engagement des organisations dans l'action auprès des populations étudiées. La CGT – la confédération qui a consacré le plus d'efforts à la presse en langue maternelle destinée aux travailleurs migrants – possède une collection assez riche de journaux en Espagnol, numérisée en collaboration avec *Génériques*. Elle comprend les quatre publications éditées en langue castillane par la CGT tout au long de la période qui nous intéresse : *Bulletin d'information des travailleurs espagnols* (1961), *Trabajo* (1961-1964), *Defensa obrera* (1963-1965) et, enfin, *Unidad* (1965-1979). Le décalage entre la CGT et la CFDT est particulièrement remarquable en ce domaine, puisque les périodiques cédétistes en direction des migrants espagnols n'ont jamais atteint ni la qualité ni la diffusion des bulletins cégétistes. En ce qui concerne les organisations de l'exil, les fonds de la bibliothèque La Contemporaine comprennent une collection presque complète des journaux publiés par ces acteurs en France. L'éventail idéologique large de cette collection est représentatif de la pluralité de tendances de l'exil. Celle-ci peut être complétée par les collections numérisées de la Bibliothèque numérique de presse historique, notamment par les bulletins du PCE.

Moyennant un tel corpus de sources – rapports, tracts, correspondance, comptes rendus, bulletins, journaux, etc. – nous avons tenté d'appréhender les modalités dans lesquelles l'acteur social étudié fut perçu, pensé et enfin representé, mais aussi de tirer un certain nombre de considérations autour de son comportement. Cela concerne les agents de la dictature espagnole aussi bien que les syndicalistes français ou les exilés antifranquistes. L'intérêt de ces matériaux réside dans l'opportunité de retracer et de croiser la pluralité des manières dont ces différents acteurs se sont concentrés sur une même question et, par conséquent, d'en signaler les similitudes et dissemblances. Nous nous intéressons de

même aux tensions liées au décalage entre la dimension des représentations et l'aspect pratique, qui émergent d'une approche relationnelle basée sur les interactions des divers acteurs. En d'autres termes, ce mémoire entend employer une méthodologie analytique qualitative et comparée de notre corpus, attentive à la multidimensionalité qui définit notre objet et nos problématiques. Puisque nous confrontons un problème général à des situations individuelles, nous attaquons le sujet par le niveau méso ou, d'après Nancy Green, à une échelle « infracivilisationnelle et supramonographique »[104]. De plus, notre intention est de suivre une démarche heuristique, et donc de porter un regard critique et interprétatif à la fois sur la forme et le contenu de notre documentation, et cela tenant bien évidemment compte du contexte particulier de production relatif à ces sources.

La présence combinée d'archives espagnoles et françaises dans notre corpus de sources – comme dans notre cadre historiographique – a également une justification d'ordre tant méthodologique qu'épistémologique. Comme nous l'avons déjà observé, nous refusons de porter un regard partiel sur l'expérience du migrant. Notre propos est en revanche de le présenter de façon que l'on puisse comprendre cet acteur à travers le croisement des deux dimensions qui se réunissent chez lui ; de considérer, autrement dit, d'un côté, son identité d' « émigré » – c'est-à-dire, les circonstances du départ – et, de l'autre côté, son statut d' « immigré » – soit les conditions de l'accueil. Cet engagement intellectuel n'a pourtant rien de nouveau. En France, le chercheur qui a travaillé le plus sur le problème de cette dualité est le sociologue algérien Abdelmalek Sayad. Nous lui devons l'idée, reprécisée tout au long de sa carrière, que l'émigration et l'immigration ne sont que les deux revers d'une même médaille[105]. Ce qui fait différer l'un de l'autre, ce ne sont que les constructions sociales qui leur sont attachées, comme l'État ou encore la nation.

C'est pourquoi nous nous appuyons davantage sur une terminologie considérée comme plus attentive aux dynamiques de mobilité et aux circulations qui intéressent de plus en plus aux chercheurs. Manquant de la directionalité que confèrent les préfixes « é- » et « im- », et du regard statique que redonne le suffixe « -é », la catégorie « migrant » est devenue, depuis quelques années, la solution la plus fréquente aux préoccupations citées ci-dessus – or, les débats sur cette question sont censés se poursuivre au fil des enjeux que nos sociétés vont se poser. De toute façon, nous faisons référence aussi aux formes

[104] Nancy L. Green, *Repenser les migrations*, Paris, Presses universitaires de France, 2002, p. 20.
[105] Abdelmalek Sayad, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999.

marquées dès lors qu'elles apparaissent à chaque instant dans les sources analysées. Ce dialogue avec notre documentation concerne bien évidemment les concepts « immigré » et « émigré », mais aussi d'autres étiquettes qui sont à leur tour polémiques, comme par exemple « réfugié », qui n'est définie qu'en 1951 du point de vue juridique ; « exilé », qu'Alexis Nouss a proposé – non sans susciter de débats – de transposer à l'universalité des acteurs migrants[106] ; « expatrié », qui ne semble concerner que les Occidentaux, voire même que les élites[107]. On retrouve finalement la notion « étranger », qui apparaît comme hautement polémique et insatisfaisante du point de vue de la recherche dans la mesure où, par exemple, l'on peut demeurer immigré tout en n'étant plus un étranger.

Plan et problématiques

Il n'est pas question de repréciser ici la problématique générale sur laquelle ce mémoire entend réflechir, car elle a été définie de façon réitérée tout au long de l'introduction. En revanche, les angles sous lesquels nous l'avons abordée nous permettent de bâtir le plan triparti qui structure notre travail. Chacune des trois parties se divise en deux chapitres :

En premier lieu, nous nous concentrons sur les contrastes, voire les contradictions entre le projet migratoire et son exécution. En ce sens, nous nous demandons quelles sont les interactions entre, d'un côté, les logiques étatiques accordées au phénomène migratoire – non sans d'abord les définir dans leur contexte – et, de l'autre côté, les stratégies individuelles des migrants. Ce rapport étant fondamentalement conflictuel, le deuxième chapitre du mémoire cherche à saisir les craintes de la dictature envers la migration de centaines de milliers de travailleurs espagnols, surtout dès lors que celle-ci se produit de façon alternative aux mécanismes officiels des États et qu'elle comporte l'insertion de ces individus dans des sociétés démocratiques et donc hostiles. Or quelle est la place des syndicats français et des exilés politiques espagnols dans cette hostilité ? Notre intérêt en ce sens est d'analyser les modalités de surveillance que la dictature mettra en place.

Le mémoire bascule ensuite vers le rôle des syndicats en nous interrogeant à la fois sur la dimension discursive et pratique du problème. Les questionnements spécifiques sur ce thème concernent d'abord les motivations menant les syndicats à se préoccuper à un moment donné pour la situation des travailleurs immigrés, c'est-à-dire l'intérêt relatif de

[106] Alexis Nouss, *La condition de l'exilé. Penser les migrations contemporaines*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2015.
[107] Nancy L. Green, « La migration des élites. Nouveau concept, anciennes pratiques ? », *Les cahiers du Centre de recherches historiques*, nº 42, 2008, p. 107-116.

leur action. Nous interrogeons aussi les mécanismes mis en place par les confédérations dans le but de mieux connaître, en définitive, qui sont les immigrés dans les années 1960. Nous réfléchissons également sur les critères choisis par ces organisations dans la définition de ces initiatives, ce qui nous informe en effet des représentations que les syndicats construisent sur ces populations. Bien entendu, nous nous intéressons à la place spécifique des Espagnols dans ce processus, aux images qui en découlent et qui en sont diffusées. Par ailleurs, l'analyse n'évite pas la dimension genrée de ces problèmes ni les différences d'approche découlant des sources lorsqu'elles portent sur les acteurs masculins ou bien sur les femmes travailleuses qui font la moitié de la colonie étudiée. Dans le quatrième chapitre, la problématique porte sur la confrontation de ces éléments discursifs aux actions que, sur le terrain des pratiques, mènent les travailleurs espagnols sur le plan socioprofessionnel, que ce soit de façon encadrée ou non par un syndicat. En dernier lieu, nous abordons le rôle joué par ces travailleurs dans les centrales syndicales.

Finalement, nous portons la focale sur le monde de l'exil républicain et ses attitudes ambigües vis-à-vis de la nouvelle émigration, consistant tantôt dans le mépris méfiant, tantôt dans la conviction de l'opportunité d'agiter politiquement ces individus. Notre questionnement sur ce point porte encore sur le décalage existant entre le discours et les pratiques des différents acteurs de l'exil. Le cinquième chapitre entend réfléchir sur les causes inspirant l'échec en ce domaine de certaines tendances idéologiques. En ce sens, nous essayons de considérer les ruptures qui s'opèrent au sein de celles-ci tout au long de la période étudiée. Le dernier chapitre s'intéresse par contre aux mouvements qui ont effectivement œuvré en tant qu'agents de politisation et cherche à retracer leur stratégie.

Partie I : Les migrants face aux États : stratégies opposées dans la construction des projets migratoires

S'il fallait choisir un concept représentatif de cette partie inaugurale du travail, ce serait indubitablement la pluralité. « Les migrants », parce qu'il s'agit d'un groupe englobant de centaines de milliers d'individus aux trajectoires qui, tout en étant comparables, sont forcément singulières en leur qualité d'expérience. « Les États », car il ne suffit plus de considérer le phénomène migratoire comme un enjeu relatif à la seule société d'accueil. Compte tenu de ce qui précède, c'est aussi une pluralité d'acteurs qui font cette histoire.

La partie qui suit entend appréhender les oppositions existant entre les uns et les autres à la fois dans leurs démarches pratiques et dans les logiques qui ont permis à ces acteurs d'imaginer le processus migratoire et d'en élaborer en conséquence un projet particulier. C'est à l'aune de ces « stratégies opposées » que nos interrogations ont été formulées. Notre questionnement fondamental porte, comme nous l'introduisions ci-dessus, sur les différences entre les logiques individuelles et les logiques étatiques face au problème de la migration. Quelles pulsions aboutissent à la décision de quitter chez-soi ? Quand est-ce que le départ devient-il une possibilité réelle ? Par quels moyens se fait-il ? Quelles expectatives projettent nos acteurs sur leur nouvelle existence ailleurs ? Ou encore, quel est l'objectif poursuivi ? Quelles sont les craintes ? Et quelles relations s'opèrent enfin ?

Dans la mesure où il se trouve à l'intersection de multiples problématiques, l'objet de cette première partie est essentiellement multidimensionnel. Ana Fernández Asperilla, historienne des migrations sur qui nous nous appuierons à plusieurs reprises tout au long de ce travail, montre à quel point la pluralité recouvre la complexe définition de ce que sont les stratégies migratoires. Selon l'avis de cette chercheuse, ce sont « les plans que les émigrants font avant de partir […], médiatisés par l'existence d'un cadre migratoire supérieur. Les relations entre les États sont des éléments qui interagissent dans ce cadre avec d'autres acteurs privés, comme les grandes corporations et les familles de classe ouvrière, dans un système qui les transcende tous et qui est le produit du développement historique antérieur […]. Ces stratégies étaient le résultat de l'élaboration individuelle et collective des protagonistes, en fonction de leurs propres ressources et des contraintes,

variables dans le temps, imposées par les rapports de pouvoir. »[108]. Cette définition, en définitive, ne se construit que sur la base du rapport conflictuel entre les divers acteurs.

Comme nous l'évoquions au début, il s'impose d'aborder les enjeux retracés ci-dessus dans une perspective transnationale. D'où la mention au rôle des États, au pluriel. Dans ce sens, notre intention a été de prendre en considération l'expérience migratoire d'une façon globale, attentive à la diversité de contextes qui se réunissent simultanément dans la conscience du migrant, et non de manière partielle. Nous faisons ici nôtres les propos d'Abdelmalek Sayad sur cette remarque à la fois épistémologique et méthodologique :

> Toute étude des phénomènes migratoires qui néglige les conditions d'origine des émigrés se condamne à ne donner du phénomène migratoire qu'une vue à la fois *partielle* et *ethnographique* : d'une part, comme si son existence commençait au moment où il arrive en France, c'est l'*immigrant* – et lui seul – et non l'*émigrant* qui est pris en considération ; d'autre part, la problématique, explicite et implicite, est toujours celle de l'adaptation à la société d' « accueil ». Par suite, si utiles soient-elles, les analyses de l'univers des immigrés risquent de s'enfermer dans deux discours aussi abstraits et aussi réducteurs l'un que l'autre : rapportées aux conduites, ainsi constituées en normes, de la société dominante qu'est la société d'immigration, les conduites des émigrés ne peuvent apparaître que comme des « manquements » et il ne reste, pour les expliquer, qu'à les imputer tantôt aux conditions d'existence ainsi tenues pour responsables de comportements « dysfonctionnels », tantôt aux caractéristiques socio-culturelles d'origine, mais considérées génériquement comme un simple héritage culturel et traitées comme des « freins », des « obstacles » opposés au processus d'adaptation au nouvel environnement social[109].

Deux chapitres composent cette partie. Nous exposons dans un premier temps le rôle joué par la dictature franquiste dans les vagues migratoires massives que connut le pays au tournant de 1960, ses intérêts et ses relations avec plusieurs agents économiques et politiques des deux côtés de la frontière. L'attention est ensuite portée sur les initiatives des migrants, divergeant fréquemment des démarches de contrôle de l'État. C'est cette obsession pour le contrôle et l'encadrement des migrants qui fait l'objet du deuxième chapitre, dans lequel nous analysons le réseau de surveillance du franquisme en France.

---

[108] Ana Isabel Fernández Asperilla, « Estrategias migratorias. Notas a partir del proceso de la emigración española a Europa (1959-2000) », *Migraciones & Exilios*, nº 1, 2000, p. 68.
[109] Abdelmalek Sayad, *La double absence*…, *op. cit.*, p. 56.

Chapitre 1 – Logiques étatiques et stratégies individuelles dans la construction des projets migratoires

Le phénomène migratoire espagnol qui eut lieu entre la fin des années 1950 et le milieu des années 1970 fut un processus historique dans lequel plusieurs acteurs jouèrent leurs rôles particuliers. Malgré les stigmates et l'anomie sociale que, comme nous l'exposons dans de parties ultérieures, on leur attribua souvent, le rôle le plus actif fut celui joué par les migrants. Pourtant, d'autres acteurs intervinrent également et d'autres intérêts furent mobilisés en conséquence. Les projets migratoires furent bâtis différemment à l'aune de cette diversité, voire de ces oppositions. D'où l'usage du pluriel dans le titre du chapitre.

Ce chapitre entend présenter les acteurs évoqués ci-dessus, les principales dynamiques qui inspirèrent le processus migratoire étudié et les différentes stratégies mises en place pour le mener à bien. Dans un premier temps, nous nous intéressons aux logiques liées à l'émigration dans le cadre de la dictature franquiste. En ce sens, nous nous interrogeons sur la place instrumentale de l'émigration d'après le Plan de stabilisation économique et sur les tentatives de contrôle de celle-ci par l'État espagnol. Deuxièmement, c'est sur les relations bilatérales entre l'Espagne et la France en matière migratoire que nous portons notre attention. Les relations entretenues entre les administrations et le patronat français sont de même abordées dans cette sous-partie. Finalement, outre les logiques étatiques, nous analysons les stratégies individuelles élaborées et appliquées par les migrants à la lumière des contradictions de celles-ci avec les démarches d'encadrement des États.

1.1. L'expulsion des misérables ou le revers de la médaille du Plan de stabilisation

> La main-d'œuvre agricole excédentaire espagnole se déplace progressivement vers les régions françaises, ce qui implique une grande économie, puisque la quantité de devises qui entrent en francs en Espagne à cause de ces mouvements d'émigration est énorme […]. Les chefs d'entreprise français ont fait preuve d'une sincère satisfaction […]. Ils insistent sur le fait que le producteur[110] espagnol, par ses propres vertus raciales (et ce n'est pas de la pure rhétorique, mais la stricte réalité), est en train de déplacer la main-

[110] La forme castillane *productor* fait partie de la terminologie propre au régime franquiste en matière socioprofessionnelle. *Productor* fut le concept employé pour englober à la fois le patron et le salarié. Cela s'inscrivait dans les logiques fascistes de la dictature, selon lesquelles la sauvegarde de la « communauté nationale » et son « essence » impliquait de se tenir à l'écart des luttes de classe et de la conflictualité sociale caractéristiques du « capitalisme libéral et du matérialisme marxiste ». Pour une analyse de l'encadrement dictatorial des travailleurs, voir Carme Molinero et Pere Ysàs, *Productores disciplinados y minorías subversivas. Clase obrera y conflictividad laboral en la España franquista*, Madrid, Siglo XXI, 1998.

> d'œuvre italienne en France. L'ouvrier espagnol est apprécié pour sa dignité, sa sobriété et son sens du devoir […]. Les autorités françaises insistaient sur le fait que, en raison de la situation que traverse la France […] du fait du développement industriel, la France aura besoin de main-d'œuvre, et cette main-d'œuvre, elles souhaitent sincèrement qu'elle soit espagnole[111].

Ainsi formula ses propos, en guise de résumé, Carmelo Lacaci González, phalangiste et hiérarque de l'Organisation syndicale espagnole (OSE)[112], suite à une semaine de visite officielle en France devenue séjour printanier en juin 1961. La délégation qu'il présidait avait joui, lors de ce voyage, de réunions affables – à ses yeux – avec les hommes et les femmes vivant et travaillant dans différents noyaux d'immigration espagnole, et surtout avec les patrons et les autorités politiques locales. Ses déclarations, outre le fait qu'elles soient vraisemblables ou non, témoignent bien des perceptions des pouvoirs politiques et économiques des deux pays à l'égard d'une nouvelle étape dans l'histoire migratoire franco-espagnole qui, à ce moment-là, était en train de commencer. Elles suggèrent, de surcroît, les contours des intérêts qui, des deux côtés de la frontière, se réunissaient dans les vies mouvementées de centaines de milliers, puis de millions de personnes ; à savoir, leurs devises pour les uns, leur soumission pour les autres. Les autorités disposaient de projets bien définis pour ce processus migratoire et les conclusions de Carmelo Lacaci permettent de saisir, en d'autres termes, les axes principaux qui inspirèrent ces projets.

Ce serait néanmoins une erreur de ne pas mettre ces considérations en relation avec les dynamiques propres à l'histoire des deux pays. En ce qui concerne l'Espagne, l'on n'est pas en mesure de comprendre l'ampleur du phénomène migratoire dans les années 1960 sans s'interroger précédemment sur les bouleversements politiques et économiques qui eurent lieu dans les années 1950. De par leur ampleur, ceux-ci inaugurèrent la deuxième étape du régime. Leur synthèse fut le Plan de stabilisation, adopté en 1959 et préparé par les nommés « technocrates » de l'Opus Dei, au pouvoir depuis 1957, qui visaient à

---

[111] Archivo General de la Administración (désormais, AGA), Sección Sindicatos (SS), (14)03, 17202, Rapport officiel du voyage en France effectué par une délégation du service (11-20 juin 1961) – Délégation nationale des syndicats - Service national d'encadrement et collocation, signé par Carmelo Lacaci González.

[112] Le syndicalisme corporatiste devint la seule forme d'organisation du travail autorisée et, en quelque sorte, gérée par l'État franquiste. En ce sens, l'OSE, aussi connue comme le Syndicat vertical, créée en 1940 à partir des organisations professionnelles du parti unique, Phalange espagnole traditionaliste et des Juntes d'offensive nationale-syndicaliste (*FET y de las JONS*, en castillan), constituait un instrument central d'encadrement, contrôle, dissuasion et répression envers les travailleurs. L'OSE eut également, dans un premier temps, les compétences en matière d'émigration. Carme Molinero et Pere Ysàs, *Productores disciplinados*…, *op. cit.*.

libéraliser l'État et l'économie franquistes suite aux échecs de la stratégie autarcique[113]. Natacha Lillo résuma ainsi les grandes lignes de cette manœuvre pour le développement économique, au cœur de laquelle se produisit la réinvention des politiques migratoires :

> En 1959, la nouvelle équipe de technocrates au pouvoir lança un plan de stabilisation de l'économie, qui visait à en finir avec l'autarcie précédente à travers une forte dévaluation de la peseta, le gel des salaires et une industrialisation accélérée, sacrifiant l'agriculture. Ses premières conséquences furent un accroissement du chômage rural et une dégradation du pouvoir d'achat ouvrier. C'est dans cette période que de nombreux Espagnols choisirent l'émigration afin de profiter de salaires plus élevés et surtout de pouvoir épargner, ce qui était impensable dans leur pays à l'époque[114].

Les nouvelles orientations économiques de l'Espagne à l'heure du Plan de stabilisation et le processus migratoire étudié ici entretiennent donc une relation étroite. D'après Ana Fernández Asperilla, « la grande vague migratoire vers l'Europe se produit à l'époque de plus grande croissance économique et industrielle du franquisme, dans une période d'augmentation des revenus salariaux et du niveau de vie de la population »[115]. Il existe donc, dans l'exemple espagnol, « une corrélation positive entre émigration extérieure et croissance économique »[116]. L'une relève de l'autre. Plus concrètement, l'émigration fit partie d'un circuit économique par lequel l'Espagne exportait de la main-d'œuvre et recevait, en revanche, des marchandises et des investissements étrangers de capitaux[117]. En outre, le régime franquiste gagnait progressivement de l'acceptation par l'Occident.

D'autre part, le thème de l'émigration fit l'objet de l'un des plus extraordinaires virages idéologiques engagés par le régime franquiste. On fait référence ici aux perceptions des autorités espagnoles à l'égard des départs de leurs ressortissants, qui durant la première moitié du XXe siècle – lorsque l'émigration se dirigeait notamment vers l'Amérique Latine[118] – furent connotés de façon péjorative, perçus en tant que catastrophe à la fois nationale et individuelle[119]. Or un changement radical de regard s'opéra sur cet aspect au cours des années 1950. « À partir de cette date – constate Natacha Lillo –, le discours

---

[113] María José Fernández Vicente, « Cruzar las fronteras, evitar los Estados: los caminos de la emigración española a Francia, 1956-1965 » dans Natacha Lillo *et alii*., *Un siglo*…, *op. cit.*, p. 47.
[114] Natacha Lillo, *Espagnols en banlieue*…, *op. cit.*, tome II, p. 560.
[115] Ana Isabel Fernández Asperilla, « La emigración como exportación… », *art. cit.*, p. 66.
[116] Ana Isabel Fernández Asperilla, « La emigración como exportación… », *art. cit.*, p. 66.
[117] *Ibid*., p. 67.
[118] María José Fernández Vicente, « Cruzar las fronteras, evitar los Estados: los caminos de la emigración española a Francia, 1956-1965 » dans Natacha Lillo *et alii*., *Un siglo*…, *op. cit.*, p. 47.
[119] Ana Isabel Fernández Asperilla, « La emigración como exportación… », *art. cit.*, p. 72.

officiel se mit à présenter l'émigration comme un bienfait et non plus comme une trahison envers la patrie »[120]. Ainsi, en 1960, l'émigration n'était plus considérée comme une « dysfonction », mais plutôt comme un droit irréprochable, rapporté à « la personnalité humaine » et à « la liberté de l'individu […], source puissante de liens et de relations entre les peuples, qui peut apporter des résultats bénéfiques sur le plan social et économique et dans d'autres domaines de la vie humaine »[121]. Si l'on considère le cadre idéologique dans lequel s'inscrivait le régime, ces affirmations figurent parmi les textes législatifs le plus paradoxaux de la dictature franquiste. Cette actualisation prit moins de dix ans. En effet, comme les hommes et les femmes, aussi migrèrent les concepts[122].

Une telle réadaptation du discours s'avérait nécessaire aux yeux des idéologues du Plan de stabilisation. La constitution de l'Institut espagnol d'émigration (IEE) en 1956 et le rattachement de celui-ci au Ministère du travail deux ans plus tard, en 1958, témoigne des principes sur lesquels s'appuya le processus migratoire espagnol[123]. Ana Fernández Asperilla saisit ainsi cette instrumentalisation de l'émigration par le gouvernement :

> Cette image du phénomène migratoire répondait aux intérêts stricts du régime. Premièrement, parce que l'émigration vers l'Europe constituera un mécanisme de réduction d'une offre de travail que le processus espagnol d'industrialisation était incapable d'absorber. Deuxièmement, parce qu'elle permettait de réaliser des économies en termes de reconstitution et de reproduction de la main-d'œuvre (santé, assurances sociales, éducation et formation de la main-d'œuvre, etc.) […]. Enfin, l'émigration entraînera un important flux de devises vers l'intérieur du pays, et l'État lui-même cherchera dès le début du processus migratoire à contrôler ce flux[124].

L'émigration contribuait à réduire le nombre de chômeurs et de travailleurs précaires, et donc à équilibrer le marché du travail. Ce constat apparaît de façon assez nette dans le texte de la loi de bases sur l'émigration adoptée en 1960, qui posait que « les plans et les opérations d'émigration assistée […] seront appliqués, en particulier, aux contingences de chômage involontaire[125] ». Il faut pour autant nuancer ces propos, puisque ceux qui

---

[120] Natacha Lillo, *Espagnols en banlieue…*, *op. cit.*, tome II, p. 560.
[121] « Ley de Bases de la Emigración », préface, *Boletín Oficial del Estado* (BOE), 23 décembre 1960. Cité dans Ana Isabel Fernández Asperilla, « La emigración como exportación… », *art. cit.*, p. 73.
[122] Nancy L. Green, *Repenser les migrations…*, *op. cit.*, p. 69.
[123] Natacha Lillo, *Espagnols en banlieue…*, *op. cit.*, tome II, p. 559.
[124] Ana Isabel Fernández Asperilla, « La emigración como exportación… », *art. cit.*, p. 73.
[125] Cité dans José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, « Elementos del proceso de la emigración española de los años sesenta: la voz de un pasado reciente », *Gaceta sindical: reflexión y debate*, nº 3, 2003, p. 281.

fuirent le chômage furent moins nombreux que ceux qui, touchés par un sous-emploi endémique dans un pays qui n'inventa un système de sécurité sociale qu'en 1966, partirent en quête de meilleures conditions d'existence : 26% et 38% respectivement[126].

Outre la régulation du marché du travail, l'émigration favorisa également les entrées de capitaux[127]. L'apport de devises lié à l'envoi d'argent des migrants aux familles restées au pays devint la deuxième source de richesse pour l'économie espagnole à l'époque du Plan de stabilisation. La seule activité plus importante que les entrées de devises était le secteur du tourisme de masse, qui avait connu une croissance insolite au point d'être considéré comme un secteur stratégique ainsi que l'un des aspects les plus représentatifs de la période nommée comme le second franquisme. « Franco n'a à vendre – évoquait Andrée Audoin dans une enquête parue dans *L'Humanité* – que le soleil de son ciel et la peine de ses travailleurs »[128]. D'après les informations fournies par l'Office de travail de l'ambassade espagnole à Paris, les transferts d'argent des migrants espagnols en France vers l'Espagne en 1961 supposèrent environ 75 millions de dollars[129]. Quatre ans plus tard, en 1965, ce chiffre avait augmenté jusqu'à 107 millions (soit 5,50% d'incrément par rapport aux résultats de 1964)[130]. C'est pourquoi il était important aux yeux de l'État d'alimenter le « mythe du retour », ce qui assurait la continuité de l'afflux de capitaux : « le régime ne cherchait pas à réintégrer immédiatement les émigrants en Espagne, mais plutôt à leur faire croire qu'ils reviendraient un jour »[131]. D'où l'intervention de l'État.

Il s'avérait crucial, par conséquent, de ne pas empêcher les départs, mais aussi d'être en mesure de les contrôler efficacement. Les différents offices de travail à l'extérieur, gérés par l'OSE et rattachés aux ambassades et aux consulats, furent les organismes consacrés – dans une première étape du moins, avant l'adoption de ces compétences par l'IEE – à ce contrôle : « leur importance résidait dans le fait qu'ils permettaient une présence et l'intervention de l'administration, sur le terrain, dans ces endroits où se développaient des colonies d'émigrés espagnols »[132]. D'après le compte rendu de la réunion du

---

[126] *Ibid*., p. 281-282.
[127] Axel Kreienbrink, « La política de emigración a través de la historia del IEE » dans Luís M. Calvo Salgado, María José Fernández Vicente, Axel Kreienbrink, Carlos Sanz Díaz et Gloria Sanz Lafuente (dir.), *Historia del Instituto...*, *op. cit.*, p. 20.
[128] Andrée Audoin, « Bonnes à tout faire dans les grandes familles », *L'Humanité*, 3 décembre 1964.
[129] AGA, SS, (14)03, 17228, Annexe informatif – Office de travail de l'ambassade d'Espagne à Paris – Enjeux, questions et projets abordés lors de la visite de travail à Paris du directeur général de l'Institut espagnol d'émigration (Clemente Cerdá), signé par José Sanz Catalán le 3 mai 1962.
[130] AGA, SS, (14)03, 17202, Rapport extraordinaire de 1965, signé par José Sanz Catalán.
[131] José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, *La patria…*, *op. cit.*, p. 38.
[132] *Ibid*.., p. 32-33.

Conseil de l'IEE du 29 janvier 1958, cet encadrement devait s'appliquer d'une manière qu' « il ne stimule l'émigration ni ne la freine non plus en fermant d'éventuelles voies d'émigration futures dans lesquelles la concurrence d'autres nations est notoire »[133].

En effet, l'émigration n'était plus l'affaire d'un seul État : elle se situait désormais au carrefour des relations et négociations diplomatiques. La bilatéralité entre l'Espagne et chacun des différents pays d'accueil fut donc ce qui caractérisa la réglementation des conditions d'entrée, d'embauche, de résidence ou encore les prestations sociales. Ces résolutions étaient finalement recueillies dans les accords signés par les deux États concernés. Quant aux flux vers la France, l'accord bilatéral de 1961 – signé dans un contexte de normalisation progressive des relations franco-espagnoles[134] – pour l'émigration des travailleurs permanents fut le plus important dans ce sens. Celui-ci se succédait, à son tour, aux accords sur les travailleurs saisonniers (1956), sur la sécurité sociale (1957) et sur les regroupements familiaux (1958)[135]. Outre le fait que, comme nous l'exposerons plus loin, une immense partie des migrants espagnols décidèrent de contourner les mécanismes officiels, l'accord de 1961 instituait, en définitive, une relation imbriquant les pouvoirs des deux pays[136] : d'un côté, les ministères espagnols du travail, des affaires étrangères et de l'intérieur, l'IEE et l'OSE ; de l'autre côté, l'ONI et les ministères français des affaires étrangères, de l'intérieur, du travail, de la santé publique, de l'agriculture et des finances – par lesquels on entendait la voix du patronat. L'accord les érigeait, en somme, en tant que responsables dans ce processus historique.

1.2. L'entente entre le patronat français et l'administration franquiste

Du côté des autorités françaises et notamment des pouvoirs économiques, l'accueil de la main-d'œuvre espagnole reposait sur des intérêts identifiables. La place accordée par le patronat français à cette population au sein du marché du travail était claire : accepter de salaires plus bas contre de plus longues journées de travail aux cadences plus intenses, sans engager aucune initiative de protestation ni donc se rapprocher d'aucun syndicat. C'est à propos de ce dernier aspect – la mobilisation au travail – que les Italiens, la plus

[133] Cité dans Axel Kreienbrink, « La política de emigración a través de la historia del IEE » dans Luís M. Calvo Salgado, María José Fernández Vicente, Axel Kreienbrink, Carlos Sanz Díaz et Gloria Sanz Lafuente (dir.), *Historia del Instituto...*, *op. cit.*, p. 21.
[134] María José Fernández Vicente, « Las relaciones del IEE con Francia » dans Luís M. Calvo Salgado, María José Fernández Vicente, Axel Kreienbrink, Carlos Sanz Díaz et Gloria Sanz Lafuente (dir.), *Historia del Instituto...*, *op. cit.*, p. 147.
[135] María José Fernández Vicente, « Cruzar las fronteras, evitar los Estados: los caminos de la emigración española a Francia, 1956-1965 » dans Natacha Lillo *et alii*., *Un siglo*…, *op. cit.*, p. 48.
[136] *Ibid*., p. 49.

importante colonie avant l'arrivée massive de migrants espagnols, s'avéraient de plus en plus problématiques aux yeux des chefs d'entreprise : les travailleurs espagnols devaient assurer, dans cette perspective, leur remplacement dans les plus bas niveaux de l'échelle professionnelle, mais il fallait qu'ils constituassent également un pôle de concurrence à opposer aux ouvriers français[137]. Bien entendu, cela alerta profondément les syndicats.

À chaque salutation adressée aux ouvriers espagnols, Marcel Dufriche (CGT) rappela ce que, de son point de vue, représentait la politique migratoire gaulliste : une stratégie de paupérisation de la classe ouvrière française au profit des grands monopoles capitalistes. Ce syndicaliste n'oubliait cependant pas le rôle fondamental qu'exerçaient dans ce sens les pouvoirs économique et politique du pays d'origine. À la fin de l'année 1963, selon Marcel Dufriche, « ce qui est clair aux yeux de toute la classe ouvrière, c'est la relation étroite qui existe entre patrons et gouverneurs français et […] espagnols. Les uns et les autres poursuivent un même objectif : obtenir les plus grands profits de la sueur et de la maîtrise des travailleurs, qu'ils considèrent comme une marchandise [à avoir de façon] la moins chère possible »[138]. D'après les accords bilatéraux signés par les deux États, selon lesquels l'égalité en droits socioprofessionnels était assurée pour les Espagnols en France, cet avis de syndicaliste ne semblerait être que de la propagande biaisée. Et, pour autant, les archives espagnoles donnent de nombreuses preuves, parfois d'une précision étonnante, sur l'entente qui eut effectivement lieu entre les sphères de pouvoir des deux côtés des Pyrénées depuis 1961 *a minima*. La surexploitation des migrants espagnols en France, que ce soit par l'infliction directe ou par la permissivité complice de celle-ci, eut bien des responsables. À titre illustratif, la visite dans plusieurs usines, champs, mines et chantiers de France par une délégation espagnole en 1961, gracieusement accompagnée de représentants publiques et patronaux français, permet d'appréhender ce phénomène :

> [Dans les usines de la Société lorraine de laminage continu (SOLLAC)] le directeur de l'entreprise a affirmé dans son discours, à la fin du dîner avec quoi notre délégation a été offerte, qu'il souhaite que la main-d'œuvre espagnole augmente considérablement dans son usine […]. Il a exprimé sincèrement qu'il appréciait profondément l'Espagne […] et qu'il voulait souligner, dans ce sens, les vertus des ouvriers espagnols car, grâce

[137] José Babiano, « El vínculo del trabajo… », *art. cit.*, p. 9-18.
[138] Institut d'histoire sociale – Confédération générale du travail (désormais IHS-CGT), « Frente a la alianza de los explotadores, la unión de los explotados », signé par Marcel Dufriche, *Defensa obrera : informations de la CGT en langue espagnole*, nº novembre-décembre 1963, p. 1.

> à elles, ceux-ci sont en train de déplacer la main-d'œuvre étrangère au sein de sa propre industrie, et qu'il était heureux de l'annoncer aux dirigeants espagnols[139].

Le point de vue du patron de la SOLLAC rejoint celui du directeur de l'Office national d'immigration (ONI), avec qui se réunirent également les délégués de l'OSE lors de leur voyage en France. De paramètres tels que « les vertus » ou, encore plus explicitement, « la conduite » des travailleurs furent effectivement au cœur des logiques propres à cette affaire migratoire, comme le prouve l'insistance sur la question du remplacement de la main-d'œuvre. D'après ce qui fut recueilli dans le compte rendu de cette réunion :

> La France a de plus en plus besoin de main-d'œuvre et ils [les représentants de l'ONI] souhaitent que cette main-d'œuvre vienne d'Espagne, car les ouvriers de cette nation ont brisé beaucoup de mythes en France. Leur travail, leur formalité et leur conduite sont plus appréciés, et ils sont en train de déplacer, comme toutes les autorités françaises l'ont déjà répété, la main d'œuvre italienne, etcétéra[140].

La littérature sur le remplacement de la main-d'œuvre immigrée est abondante. Sur cet aspect, Ana Fernández Asperilla souligne qu'il existe « un sous-système migratoire latin comprenant les populations italienne, espagnole et portugaise » qui « consiste dans une chaîne ou série successive de vagues selon laquelle les Italiens s'installeraient d'abord dans une région donnée ; puis, les Espagnols et, enfin, les Portugais »[141]. Sous cet angle, « une nouvelle incorporation signifie de prendre le relais dans la chaîne migratoire »[142]. La progression dans les chiffres statistiques à propos du volume de ces trois colonies est révélatrice de la chaîne citée ci-dessus. En 1962, par exemple, environ 629.000 Italiens vivaient en France, bien au-delà des 442.000 Espagnols et des 50.000 Portugais. Six ans plus tard, en 1968, la colonie espagnole était devenue la plus importante : elle comptait 607.000 personnes, tandis qu'on ne recensait que 572.000 Italiens et 296.000 Portugais. Il faut évoquer enfin, pour compléter la séquence, la croissance observée par les vagues

---

[139] AGA, SS, (14)03, 17202, Rapport officiel du voyage en France effectué par une délégation du service (11-20 juin 1961) – Délégation nationale des syndicats - Service national d'encadrement et collocation, signé par Carmelo Lacaci González.
[140] AGA, SS, (14)03, 17202, Rapport officiel du voyage en France effectué par une délégation du service (11-20 juin 1961) – Délégation nationale des syndicats - Service national d'encadrement et collocation, signé par Carmelo Lacaci González.
[141] Ana Isabel Fernández Asperilla, « La emigración como exportación… », *art. cit.*, p. 71.
[142] *Ibid*..

portugaises jusqu'à 1975, au moment où cette immigration (759.000 personnes) dépassa les Espagnols et les Italiens, avec respectivement 497.000 et 463.000 ressortissants[143].

Quoi qu'il en fût, les motivations patronales, tolérées par les États, étaient évidentes. Ce mémoire cherche à montrer combien les pratiques des migrants étudiés divergèrent, au fil des ans, de tels projets. Si dans une partie ultérieure nous aborderons spécifiquement les revendications de nos acteurs sur le plan socioprofessionnel, il nous semble opportun d'évoquer ici le rapport de l'office de travail rattaché à l'ambassade pour l'année 1966 : José Sanz Catalán avoua une sensible diminution du nombre d'embauches d'Espagnols, qu'imputait à « l'afflux de travailleurs portugais et yougoslaves, concurrence fondée sur la demande qu'en font les moyennes et petites entreprises françaises à cause du manque de protection et de revendications professionnelles dont ces travailleurs font preuve, et du fait de ne pas avoir à leur fournir des logements individuels ou collectifs »[144]. En ce sens, cinq ans plus tard, c'étaient des travailleurs d'autres origines qui remplaçaient les Espagnols puisque, comme l'avouaient implicitement les autorités espagnoles, ceux-ci avaient développé et mobilisé un vrai dispositif de « revendications professionnelles ».

Or, les exemples retracés dans les sources produites par la visite officielle des délégués de l'OSE ne constituent pas des cas isolés. Il exista bel et bien une coordination stable, fluide et durable entre les pouvoirs espagnols et français tout au long de la période qui aborde le processus migratoire. Ces relations atteignirent parfois les plus hauts niveaux diplomatiques. Par exemple, en décembre 1964, la CGT dénonçait à travers son journal en langue espagnole, *Defensa obrera*, la visite officielle de Romeo Gorria, le ministre franquiste du travail, à Paris, au cours de laquelle « il a joui de toute sorte de facilités et d'attention de la part de la direction Simca pour visiter durant trois heures les usines de Poissy »[145]. « Il semble – continuait le chroniqueur cégétiste – qu'après cette visite, l'ambassade espagnole, avec l'aide de la direction Simca et la couverture du Syndicat indépendant, a organisé une permanence pour *mieux orienter* les travailleurs espagnols à se soumettre sans rechigner à l'exploitation injuste de Simca »[146]. Celui-ci ne fut pas le seul cas de collaboration entre les représentants de l'Espagne franquiste et le patronat

[143] Javier Rubio, *La emigración..., op. cit.*, p. 293 ; Ralph Schor, *Histoire de l'immigration en France de la fin du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1996, p. 205.
[144] AGA, SS, (14)03, 17202, Rapport extraordinaire de 1966, signé par José Sanz Catalán.
[145] IHS-CGT, « El Ministro del Trabajo franquista y el delegado del sindicato "independiente" de SIMCA », *Defensa obrera : informations de la CGT en langue espagnole*, nº décembre 1964, p. 3.
[146] *Ibid*..

français. Les syndicalistes dénoncèrent à plusieurs reprises la direction de Citroën dans ce sens. On peut citer à cet égard l'épisode des élections professionnelles en juin 1965 :

> À Balard travaille comme interprète un certain Pérez, qui aurait été employé au consulat espagnol. Cet individu tente apparemment d'appliquer chez Citroën l'expérience acquise au consulat au service de la dictature franquiste […], recommandant aux travailleurs espagnols de ne pas se mêler de « problèmes de syndicats » et « d'accepter humblement tous les abus et les injustices commis contre eux »[147].

Ces situations s'inscrivent dans un plus large échange transnational entre les deux États, ce qui rend beaucoup moins efficace l'analyse cloisonnée du rôle joué par les pouvoirs, et invitent, par conséquent, à aborder la problématique dans une approche relationnelle. Ces liens tissés par le haut contribuent à une meilleure compréhension des logiques qui façonnèrent le processus migratoire espagnol vers la France dans les années 1960. Tout bien considéré, il ne convient pas de regarder les phénomènes migratoires à travers un seul prisme : la dimension du départ et celle de l'accueil se croisent constamment chez le migrant et conditionnent à la fois ses comportements et ses perceptions de la réalité qui l'entoure. Les États ont, sur ce point, une importance certaine dans la mesure où ils encadrent et bureaucratisent parfois le flux migratoire, mais aussi puisque, d'autres fois, le migrant tente expressément de contourner de tels encadrements. C'est donc en portant la focale vers les individus, leurs expériences directes, leurs parcours particuliers et les multiples stratégies déployées en migration que l'on peut obtenir une image plus nette de la problématique, ou, comme bien mieux que nous l'exposa déjà Abdelmalek Sayad :

> Au lieu de se consacrer à expliquer la situation des émigrés (en réalité, des immigrés), entièrement et seulement, par l'histoire de leur séjour en France, il faut prendre pour objet la relation entre le système des dispositions des émigrés et l'ensemble des mécanismes auxquels ils sont soumis du fait de l'émigration. On ne peut comprendre complètement cette relation qu'à condition de s'interroger sur les processus différentiels qui les ont conduits à leur position actuelle et dont l'origine doit être cherchée hors de l'émigration. Seules des trajectoires d'émigrés intégralement reconstituées peuvent livrer le système complet des déterminations qui, ayant agi avant l'émigration et

[147] IHS-CGT, « Las elecciones en Citroën », *Unidad : bulletin d'information de la CGT en langue espagnole*, nº juin 1965, p. 2.

continué d'agir, sous une forme modifiée, durant l'immigration, ont conduit l'émigré au point d'aboutissement actuel[148].

1.3. Échapper au contrôle des États. Sur les stratégies individuelles et la migration irrégulière

De centaines de milliers d'Espagnols, hommes et femmes, décidèrent de fuir la précarité « dans les campagnes, la persistance du chômage urbain, le faible niveau de vie général et la répression larvée dont étaient encore victimes les familles de républicains »[149]. Une partie non-négligeable des sources sur lesquelles s'appuie Natacha Lillo dans sa thèse, consacrée à la colonie espagnole de La Plaine Saint-Denis, se compose des témoignages d'un échantillon de ces migrants. Parmi les raisons qu'ils attribuèrent à leurs départs, raconta l'auteure, « le thème de l'impossibilité de fonder une famille ou des difficultés à en entretenir une y compris en ayant un travail est revenu comme un leitmotiv »[150]. On peut citer, à cet égard, l'expérience d'Alberto Pérez, jeune travailleur agricole, avant de quitter l'Estrémadure – « je travaillais dans les champs des autres depuis l'âge de 7 ans. Je ne gagnais que 21 pesetas par jour »[151] –, ou encore celle d'Antonio Ibañez – « j'ai commencé très jeune à travailler dans l'agriculture mais je n'avais pas de terres […], je ne gagnais pas assez d'argent pour vivre correctement »[152]. Pour la majorité d'entre eux, la décision de partir répondit en premier lieu à la nécessité d'assurer leur subsistance et celle de leurs familles, mais parfois aussi elle inclut un projet, qu'il fût explicite ou non, qui contemplait une certaine promotion dans la société d'origine, grâce aux économies faites pendant un séjour, imaginé provisoire, à l'étranger. D'où l'idée du retour rapide, « une fois gagné l'argent suffisant pour acheter une maison ou ouvrir un commerce »[153].

L'éventualité de l'émigration définitive ne fut quasiment jamais contemplée au départ. Pourtant, une partie non-négligeable des migrants qui quittèrent l'Espagne au cours de la période étudiée n'atteignirent jamais le retour au pays. Ceux qui rentrèrent ne le firent que très rarement dans les conditions envisagées avant de partir. De surcroît, ils eurent souvent de problèmes par rapport à la retraite ou aux prestations liées aux cotisations du

[148] Abdelmalek Sayad, *La double absence…*, *op. cit.*, p. 57.
[149] Natacha Lillo, *Espagnols en banlieue*…, *op. cit.*, tome II, p. 559.
[150] *Ibid*., p. 560.
[151] Cité dans Natacha Lillo, *Espagnols en banlieue*…, *op. cit.*, tome II, p. 561.
[152] *Ibid*..
[153] Ana Isabel Fernández Asperilla, « Estrategias migratorias… », *art. cit.*, p. 70.

travail effectué en France. Dans d'autres cas, les migrants ont mené jusqu'à présent une vie transnationale, rythmée par les allers-retours constants entre les deux territoires[154].

Ce fut surtout la frustration des attentes initiales qui reconfigura les projets migratoires. Les conditions de vie et de travail réelles concordèrent peu avec les illusions construites. Cette parenthèse brève que devait être l'émigration se prolongea de manière inexorable. L'objet de ce mémoire étant les voies de mobilisation et de politisation de ces individus à l'aune de leur expérience migratoire, un tel écart ou confrontation entre l'attendu et l'obtenu – c'est-à-dire, la « privation relative », d'après la terminologie de Ted Gurr[155] – devient le fondement sur lequel s'appuie notre interprétation globale du problème.

Outre les causes singulières évoquées par les migrants, un deuxième élément d'analyse découle de leurs propos. Il s'agit des modalités par lesquelles s'effectuèrent ces départs. Si l'objectif de l'État franquiste consistait dans l'encadrement de l'ensemble des phases liées aux trajectoires migratoires de type linéaire – départ, séjour, retour –, les pratiques des migrants présentent toutefois une pluralité de situations dont le seul dénominateur commun était l'irrégularité administrative. En ce sens, sur les 22 témoins enquêtés par Natacha Lillo, l'on remarque uniquement deux migrants « munis de contrats de travail préalablement conclus »[156]. La plupart d'entre eux partirent donc au moyen de formes comme par exemple le visa de touriste, qui devint enfin le mécanisme le plus récurrent.

Selon l'avis de Maria José Fernández Vicente, auteure d'une thèse en histoire comparée sur les migrations espagnoles sous le franquisme vers la France et l'Argentine[157], c'était l'inefficacité liée aux mécanismes mis en place par les deux États afin de gérer ces flux qui entraîna l'émergence d'une vague de migrations « irrégulières » ou « spontanées » :

> Le manque de rigueur, le caractère arbitraire et les nombreuses anomalies qui ont caractérisé ces programmes ont fini par les éloigner de l'esprit de l'accord […]. Un tel décalage entre les normes politiques et les pratiques administratives a fini par créer de nombreux interstices par lesquels de nombreux candidats à l'émigration ont fini par se faufiler, échappant au contrôle que les États – notamment l'État espagnol – prétendaient exercer sur eux […] Les nombreuses irrégularités et l'imprévisibilité des procédures de sélection (surtout du côté de l'Espagne) ont fini par décourager nombre de candidats à

[154] José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, *La patria…*, *op. cit.*, p. 245-277.
[155] Ted Robert Gurr, *Why Men Rebel*, Princeton University Press, 1970.
[156] Natacha Lillo, *Espagnols en banlieue*…, *op. cit.*, tome II, p. 562.
[157] María José Fernández Vicente, *Émigrer sous Franco*…, *op. cit.*.

> l'émigration. Ne voulant pas assumer l'incertitude et le risque inhérents aux processus de sélection, de nombreux candidats ont choisi de partir en France de manière irrégulière[158].

En effet, les démarches à suivre pour postuler à l'émigration assistée furent traversées par « les désaccords, le manque de coordination, les défaillances d'ordre bureaucratique, les cas de corruption et de trafic d'influence et les abus de pouvoir, notamment dans les procédures de présélection menées par les autorités espagnoles »[159]. « La présélection – remarque Maria José Fernández Vicente – devenait un acte de pouvoir et les critères de sélection étaient tout sauf rigoureux »[160]. La diffusion des offres d'emploi à l'étranger était de même insuffisante, les canaux informels de communication dépassant largement les informations officielles. Les migrants rencontraient de défauts similaires lors de leur processus d'embauche assistée – les indications de l'IEE et celles de l'ONI étant parfois contradictoires – qui persistaient, ensuite, dans la délivrance des documents nécessaires, « extrêmement lente et laborieuse », et qui firent aboutir ces modalités à l'« échec »[161]. En d'autres mots, la décision de quitter leur pays se forgea, chez de centaines de milliers d'Espagnols, au même titre que le discrédit à l'égard de l'État. Une relation hostile, qui ne cessa d'évoluer tout au long de l'expérience migratoire, avait débuté au moment du départ, lorsque les voies alternatives à l'encadrement devinrent la seule option viable :

> Cette émigration spontanée comportait de nombreux avantages pour le migrant qui optait pour elle. En premier lieu, cette modalité migratoire supposait une moindre incertitude pour les émigrants, qui disposaient des informations envoyées par les parents ou amis installés en France. En outre, les formalités administratives étaient plus simples et plus rapides que celles de l'émigration officielle : une fois tous les papiers présentés pour l'obtention du passeport de touriste (acte de naissance, livret de voyage ou ancien passeport, carte d'identité, casier judiciaire et permis divers), celui-ci était délivré en 48 heures. Enfin, la politique de régularisations *a posteriori* menée par les autorités françaises – sous la pression des chefs d'entreprise qui préféraient la flexibilité et la rapidité de cette formule – assurait la légalisation de la situation du « faux touriste » une fois qu'il trouvait du travail[162].

---

[158] María José Fernández Vicente, « Cruzar las fronteras, evitar los Estados: los caminos de la emigración española a Francia, 1956-1965 » dans Natacha Lillo *et alii*., *Un siglo*…, *op. cit.*, p. 54 et p. 57.
[159] *Ibid*., p. 56.
[160] *Ibid*..
[161] *Ibid*., p. 58.
[162] *Ibid*., p. 60.

Les régularisations *a posteriori*, que nous abordons plus loin, et l'activation des réseaux migratoires informels – à savoir, l'organisation de l'accueil en France par les contacts familiaux, d'amitié ou villageois précédemment arrivés – expliquent donc l'importance des départs irréguliers. Or, il ne faut pas négliger l'existence d'un troisième mécanisme employé afin d'entrer en France : à savoir, les mafias qui, contre une somme précieuse d'argent, géraient les traversées de frontières de ceux qui, pour de très diverses raisons, avaient choisi de contourner les protocoles de l'État mais ne disposaient d'aucun réseau. Il va sans dire que, dans certains cas, les organisations supposément consacrées au trafic de migrants n'avaient pour but que l'arnaque et la criminalité au sens large, sous forme de « fraudes dans la délivrance et la vente de billets, recrutement illégal de travailleurs, traite des Blanches, tromperie sur les conditions de travail offertes à l'avance […] »[163]. Émigrer en dehors du contrôle des États entraînait des avantages, mais aussi des risques.

Dans une perspective de genre, l'émigration irrégulière constitua un phénomène plus fréquent chez les femmes que chez les hommes. On peut évoquer en guise d'explication certains des critères supplémentaires que les candidates à l'émigration assistée étaient censées attester. Par exemple, les jeunes femmes entre 18 et 25 ans avaient besoin d'une autorisation paternelle afin de quitter le territoire espagnol. Les femmes mariées, outre leur âge, devaient se munir d'une autorisation signée par leurs maris. Celles ayant moins de 21 ans, enfin, n'étaient en mesure de se déplacer qu'accompagnées par un parent[164]. Ces contraintes, auxquelles s'ajoutait l'informalité des emplois que leur étaient réservés – le service domestique et les tâches ménagères, de façon très majoritaire –, situèrent la majorité des femmes migrantes à l'écart des mécanismes de l'émigration assistée. En d'autres mots, les femmes furent davantage exposées à la précarité et à la vulnérabilité.

Ana Fernández Asperilla considère la France comme « le cas le plus paradigmatique », parmi les différents pays d'accueil européens à propos des migrations extra-légales[165]. Or le fait que la majorité d'entrées de migrants espagnols en France se produisissent aux marges des protocoles et des organismes réglés par les États n'échappait pas aux yeux des autorités espagnoles. Si l'on prend l'annexe informatif rédigé par l'office de travail de l'ambassade espagnole pour l'année 1962, son gérant, José Sanz Catalán, attribua la dimension clandestine des migrations espagnoles, tout d'abord, à « l'esprit aventurier et

[163] José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, « En manos de los tratantes de seres humanos (notas sobre la emigración irregular durante el franquismo) », *Historia contemporánea*, nº 26, 2003, p. 46.
[164] José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, *La patria…*, *op. cit.*, p. 57.
[165] Ana Isabel Fernández Asperilla, « La emigración como exportación… », *art. cit.*, p. 65.

irrationnel de nombre de nos compatriotes »[166], mais il signala également des défauts propres à l'administration, ce qui dévoile en effet l'existence d'un appareil institutionnel peu ou nullement préparé pour aborder un phénomène d'une telle ampleur. La santé du migrant fut l'aspect le plus gravement touché parmi les nombreuses carences des États :

> Une grande partie des migrations clandestines qui existent encore résultent de la lenteur administrative en ce qui concerne la documentation (passeport, visa et examen médical en particulier) régulière à fournir à chaque travailleur […]. Il faut évoquer la difficulté en ce qui concerne les examens médicaux, retardés du fait qu'ils doivent être effectués par les Services provinciaux [espagnols] de santé, mal équipés pour ces activités, qui retardent de façon désespérante cette condition indispensable […]. En accord avec l'Office national d'immigration [français], l'examen médical et le certificat médical se limiteront au minimum indispensable[167].

Les migrations clandestines, espagnoles ou non, persistèrent tout au long de la période. « Au cours de la grande vague vers les pays riches de l'Europe dans les années 1960, les migrations spontanées ont été la règle, les migrations organisées l'exception »[168], écrit Dominique Schnapper dans ses réflexions sur l'ensemble du phénomène migratoire. Ce qui évolua, ce furent les explications des autorités espagnoles à de tels comportements. L'organisme dirigé par José Sanz Catalán imputa, trois ans après 1962, le décalage entre les migrations réglées et celles extralégales à la tendance libérale qui ressortait alors des démarches mises en place par le gouvernement français. D'après le rapport de 1965 :

> Près de 3/5 travailleurs permanents sont entrés sans contrat, à cause de la nommée *procédure de régularisation* renforcée par la France depuis 1964 […]. 1/5 des nouveaux travailleurs viennent à l'aventure, soit sans aucune sécurité, subissant les effets de ne pas disposer de logement, du fait de devoir prolonger les périodes d'essai, des salaires inférieurs à leur catégorie et encore d'autres conséquences déplorables […]. En ce qui concerne les regroupements familiaux, uniquement 16% des regroupements ont été faits moyennant les avantages de la procédure officielle »[169].

Pourtant il s'avère une tâche difficile de quantifier le volume de l'émigration irrégulière. En Espagne, le recensement d'entrées et de sorties de la population ne fut mis en place

---

[166] AGA, SS, (14)03, 17228, Annexe informatif – Office de travail de l'ambassade d'Espagne à Paris – Enjeux, questions et projets abordés lors de la visite de travail à Paris du directeur général de l'Institut espagnol d'émigration (Clemente Cerdá), signé par José Sanz Catalán le 3 mai 1962.
[167] *Ibid.*.
[168] Dominique Schnapper, *L'Europe*…, *op. cit.*, p. 14.
[169] AGA, SS, (14)03, 17202, Rapport extraordinaire de 1965, signé par José Sanz Catalán.

qu'au milieu de la décennie de 1960. Les chiffres précédents n'ont donc qu'un caractère estimatif. Par ailleurs, ceux-ci diffèrent largement des statistiques fournies par les pays d'accueil car l'intention de l'Espagne était de minimiser ce phénomène au maximum. Pour ne citer qu'un exemple, afin de quantifier l'émigration espagnole permanente en Europe partie au cours de l'année 1967, les sources espagnoles présentent le chiffre de 25.911 personnes, alors que, si l'on observe les sources des pays d'accueil, ce chiffre atteint 58.397 ressortissants, soit un décalage de 32.486 individus. Le taux d'émigration irrégulière serait donc 55,6%. Le taux moyen pour l'ensemble de la période se situe aux environs de 51,5%. Néanmoins, tenant compte de l'existence d'une partie considérable de migrants – et notamment de migrantes – invisibles dans les sources, complètement et durablement plongés dans l'informalité, il faut estimer que cette proportion fut en réalité plus remarquable. Dans le cas français, ce chiffre s'élèverait probablement à 80%[170].

La « procédure de régularisation », évoquée ci-dessus par le responsable de l'office du travail attaché à l'ambassade espagnole, illustre le nouveau paradigme qui, de la part du pouvoir exécutif français, inspirait les politiques migratoires dès 1960. Cette procédure marquait de même la fin du modèle populationniste, impulsé au sortir de la Seconde guerre mondiale par de personnalités comme Alfred Sauvy ou Robert Debré, que l'ONI avait suivi jusque-là dans une démarche assez assimilatrice, visant à l'intégration de la population migrante[171]. Un courant opposé émergea en 1960. Le rapport Armand-Rueff (1959-1960) est considéré par Gérard Noiriel comme l'avènement d'une vague libérale et technocratique qui fit siens les propos de la droite visant à « adapter étroitement les flux de main-d'œuvre étrangère aux besoins de l'économie française » au détriment des principes sociaux du populationnisme[172]. Cela comporta, dans les années suivantes, une sorte d'« encouragement plus ou moins explicite par les pouvoirs publics de stratégies patronales visant à contourner la tutelle de l'ONI » afin d'alimenter le marché du travail en main-d'œuvre déqualifiée et flexible[173] : « l'arme essentielle est – d'après les termes de Gérard Noiriel – l'encouragement de l'immigration clandestine, favorisée par la procédure de régularisation *a posteriori*. Grâce à elle, la plus grande partie des immigrés recrutés après la Deuxième guerre mondiale échapperont au contrôle de l'ONI »[174].

---

[170] Cité dans José Babiano et Ana Fernández Asperilla, « En manos de los tratantes…», *art. cit.*, p. 51.
[171] Gérard Noiriel, *Le creuset…*, *op. cit.*, p. 116-119.
[172] *Ibid*., p. 119.
[173] Gérard Noiriel, *Le creuset…*, *op. cit.*, p. 123.
[174] *Ibid*..

Le contrôle du phénomène migratoire par le gouvernement franquiste eut, compte tenu de ce qui précède, une étendue assez limitée. L'État espagnol ne fut jamais en capacité d'organiser dans son ensemble le flux massif de personnes qui, fuyant les circonstances d'existence misérables dans lesquelles la politique économique du franquisme les avait laissées, se lancèrent en quête d'une subsistance plus digne ailleurs. L'essentiel de leurs projets et de leurs stratégies migratoires se retrouve dans cet « ailleurs » inconnu, mais imaginé de façon radicalement différente de l'expérience vécue dans le pays d'origine. De nombreuses ruptures entre les individus et l'État furent en effet liées à l'émigration :

> Dans cette confrontation entre logiques étatiques et stratégies individuelles, les émigrants disposaient de plus de ressources pour faire face aux obstacles mis en place par les États pour neutraliser les stratégies des émigrants. Si les États étaient incapables de placer un agent derrière chaque migrant, les émigrants pouvaient élaborer et développer de multiples stratégies pour échapper au contrôle de l'État et mener à bien leur projet migratoire[175].

Il n'empêche que l'État franquiste fut toujours obsédé par le contrôle du flux migratoire, mais notamment par la surveillance des migrants. Plutôt que les modalités du départ, ce qui s'avéra indispensable fut d'étendre à l'extérieur la dissuasion politique et sociale de l'intérieur. Si l'émigration était, aux yeux de l'État, une affaire très intéressante du point de vue socioéconomique, elle l'était de même du point de vue politique, puisque réduire le chômage et la précarité équivalait à neutraliser, *a priori*, la conflictualité sociale. Cependant, le régime franquiste eut de nombreuses et profondes craintes par rapport à l'émigration : il fallait avoir les moyens de tenir les centaines de milliers d'Espagnols émigrés en Europe en dehors des influences de la vie démocratique propre aux sociétés européennes, mais surtout de l'influence de deux éléments : d'un côté, les syndicats des pays d'accueil ; de l'autre, les organisations espagnoles antifranquistes en exil. Il faut maintenant s'interroger sur les tentatives de la dictature pour assurer cet éloignement.

[175] María José Fernández Vicente, « Cruzar las fronteras, evitar los Estados: los caminos de la emigración española a Francia, 1956-1965 » dans Natacha Lillo *et alii*., *Un siglo*…, *op. cit.*, p. 63.

Conclusion

Les dynamiques retracées dans ce chapitre confirment l'opportunité qu'offre, du point de vue intellectuel, l'étude des migrations et surtout des acteurs qui les incarnent. À la croisée de multiples contextes – l'Espagne et la France dans le cas qui nous concerne –, l'immigration devient un objet qui permet de s'interroger sur plusieurs problématiques. Elle invite de même à questionner et à regarder d'autres domaines de recherche à travers un prisme différent, comme par exemple l'histoire transnationale ou l'histoire du travail.

Si l'analyse séparée des contextes qui interviennent dans notre objet est importante pour mieux définir et comprendre le problème qui est le nôtre, c'est sur l'aspect des relations qu'il faut se concentrer davantage. Ces liens qui se tissent au moyen de l'immigration constituent, en effet, la matière de l'objet de ce premier chapitre : les constructions des projets migratoires – au pluriel en raison de la diversité d'acteurs et intérêts impliqués – qui sont mobilisés pendant la grande vague de migrations espagnoles vers la France (et vers d'autres pays européens) qui débute à la fin des années 1950, s'intensifie au cours de la décennie de 1960 et décroît exponentiellement au tournant de 1973. Enfin, la base de notre problématique a été d'appréhender quelles interactions – ou confrontations – entre les logiques étatiques et les stratégies individuelles s'opèrent dans ce processus.

Nous avons restitué, pour l'État espagnol, le caractère instrumental que les technocrates accordent – implicitement ou non – à l'émigration dans le Plan de stabilisation de 1959 pour le développement économique de l'Espagne, adopté au sortir de l'étape autarcique. En effet, l'émigration apparaît comme le revers de la médaille de ce plan. Elle s'avère une condition *sine qua non* pour le mener à bien puisqu'elle entraîne deux phénomènes incontournables : la restructuration populationnelle (c'est-à-dire, l'exode rural qui, dans un premier temps, débarque sur les grandes villes et/ou sur les régions industrielles de l'Espagne, puis se tourne vers l'Europe) qui contribue à équilibrer le marché du travail par l'expulsion de nombreux chômeurs et travailleurs précaires, d'un côté, et les apports de devises qu'envoient les migrants installés dans les différents pays d'accueil, dont la France. D'où une rapide modification des paramètres discursifs de la dictature à l'égard du phénomène migratoire, qui observe une soudaine mise en valeur. Il n'empêche que cet encouragement alimente le mythe du retour pour maintenir les liens des migrants au pays d'un point de vue économique mais aussi idéologique. Dans cette lignée, le projet du régime franquiste consiste bien dans l'encadrement et le contrôle du flux migratoire.

Les relations diplomatiques entre l'Espagne et les pays où se dirige le flux migratoire s'avèrent donc nécessaires pour assurer ce contrôle. Les accords bilatéraux représentent le mécanisme privilégié dans ce sens. Ceux-ci établissent les critères suivant lesquels les candidats à l'émigration accèdent à l'information, la présélection, l'examen médical, la sélection et, enfin, le recrutement. Un tel processus entraîne bien entendu des relations entre les administrations des deux côtés de la frontière. Les employeurs français, à leur tour, interviennent aussi dans ces liens qui se tissent par le haut dès lors que leur intérêt est d'adapter les flux migratoires aux besoins et aux perspectives de l'économie. Outre les formalités des États, leur priorité est de pourvoir les rangs plus inférieurs de l'échelle professionnelle de main-d'œuvre flexible, manquée de qualification et moins concernée – supposément – par la tradition syndicaliste des pays démocratiques ou, au sens large, par toute démarche revendicative sur le plan socioprofessionnel. Voici le rôle accordé à la main-d'œuvre espagnole, censée remplacer dans cette optique les travailleurs italiens.

Or les logiques étatiques entrent parfois en conflit avec les stratégies individuelles mises en place par les migrants afin de mener à bien leurs projets migratoires. La question des mécanismes de contrôle et d'encadrement de l'émigration fait l'objet de la plus grande dissymétrie entre, d'un côté, les voies officielles des États et, de l'autre, les pratiques informelles des migrants. Dans de nombreux cas, c'est l'inefficacité et la corruption qui traversent l'appareil bureaucratique migratoire qui amènent les migrants à contourner la démarche légale et à échapper par conséquent au contrôle des États. Il s'agit d'une étape cruciale pour comprendre la genèse d'un dispositif d'hostilités à l'égard de la dictature de la part des migrants. En effet, l'immense majorité des départs s'effectuent de façon irrégulière. Cette proportion augmente davantage chez les migrantes. L'État franquiste échoue de façon assez évidente dans sa tentative d'encadrer l'ensemble des sorties de travailleurs. Pourtant, la volonté de surveiller les migrants demeure bien son obsession.

Chapitre 2 : L'ombre longue de la dictature

S'interroger sur les phénomènes du contrôle, de la surveillance et de la répression sous le franquisme, c'est se questionner sur un problème de nature politique, culturelle et sociale essentiellement multidimensionnel. Celui-ci relie une multiplicité considérable d'acteurs, à la fois collectifs (des institutions politiques et/ou religieuses, associations et organisations, etc.) ou individuels. Les échelles d'analyse sont en ce sens nombreuses et, surtout, mobiles. Il s'agit de phénomènes qui sont éventuellement pensés et élaborés dans les plus hautes sphères du pouvoir, mais qui sont sans doute interprétés et exécutés au ras du sol et au quotidien, toujours de façon particulière, par les individus dans leurs interactions. Aborder cette problématique à travers le prisme de l'émigration permet de saisir les rapports évoqués ci-dessus dans un contexte étranger – et donc de se détourner du cadre national comme seule focale d'observation historique –, et dans de logiques qui, même si elles s'inscrivent dans une perspective globale, sont forcément singulières.

Si la volonté et les stratégies de contrôle des flux migratoires, retracées dans un chapitre précédent, apparaissent comme l'équivalent des dynamiques d'encadrement social que le régime franquiste mit en place en Espagne, la transposition d'un tel encadrement au contexte international posa des nouveaux défis à la dictature. Alors que la contestation au système espagnol se menait à l'intérieur dans de circonstances extrêmement difficiles et bien sûr dans la clandestinité, les migrants espagnols allaient rencontrer dans leurs destinations un paysage absolument différent. On peut citer à cet égard des phénomènes comme l'intervention et la participation libres des syndicats à la vie démocratique normale des pays d'accueil ainsi que, dans certains cas, la présence tolérée des organisations espagnoles en exil et la permissivité envers leurs activités. La France s'avère être l'exemple le plus représentatif dans ce sens. C'est l'examen de ces craintes qui nous amènera à nous intéresser, dans les parties et chapitres ultérieurs, à l'éventuelle influence du syndicalisme français et de l'exil antifranquiste sur la prise de conscience politique et sociale des migrants espagnols et, par conséquent, sur leurs mobilisations.

Or notre intention dans ce chapitre est de considérer les inquiétudes de l'administration franquiste face à une telle conjoncture et d'observer les mesures mises en place pour contrecarrer les acteurs hostiles, plutôt que pour accompagner le migrant. Pour ce faire, nous nous concentrerons dans un premier temps sur les principaux agents de la dictature à l'étranger, à savoir les directeurs des offices du travail rattachés à l'Ambassade et aux

différents consulats, et leurs tâches d'assistance sociale et de dissuasion politique. Outre ceux-ci, la focale est ensuite portée sur le rôle joué dans ce processus par le clergé de la Mission espagnole en France. Enfin, nous confronterons leurs tentatives de surveillance à des exemples concrets se déployant dans trois directions : la permanence à l'image des centres associatifs, la délégation au sein de l'entreprise et le contrôle sur l'information.

2.1. Quand assister, c'est surveiller. Les offices du travail comme agents de l'Institut espagnol d'émigration

Les acteurs les plus représentatifs de l'appareil institutionnel espagnol mis en place pour contrôler les migrants furent les responsables des offices du travail liés aux ambassades et aux consulats. Ces organismes, gérés dès la fin des années 1940 par le ministère du travail et le mouvement syndical phalangiste, constituent les grains de l'administration migratoire franquiste dès lors qu'ils précédèrent la création de l'IEE. Leur évolution est révélatrice des dynamiques sociales auxquelles ils étaient consacrés : si seulement trois offices furent constitués en 1953 (Paris, Bonn et Londres), en 1974 l'on en recensait 68 sur l'ensemble de l'Europe – dont 15 en France –, disposant de 70 assistants sociaux[176]. Le travail que, sur le plan théorique, ces acteurs avaient à effectuer était bien précis :

> Les offices du travail représentaient l'IEE auprès des autorités d'immigration des pays d'accueil. Ils devaient en outre étudier la situation du marché du travail, la législation sociale et les possibilités d'émigration de la région où ils se trouvaient. Ils étaient également chargés du suivi des accords bilatéraux d'émigration et de sécurité sociale. En même temps, ils devaient assister les migrants au moment de leur arrivée et de leur insertion dans le pays d'accueil. Ils devaient les assister, les conseiller et, le cas échéant, leur fournir une assistance juridique pour les questions relatives aux salaires et à la sécurité sociale ou en cas de conflit dans l'entreprise. En outre, ils devaient les aider tant au moment du regroupement familial qu'au moment du retour. Ils devaient également coopérer avec les associations constituées par les émigrants eux-mêmes […][177].

En effet, l'intervention en cas de conflit dans l'entreprise faisait partie des fonctions des offices du travail attachés aux ambassades et aux consulats. Il convient de ne pas oublier la volonté de la dictature espagnole d'empêcher au plus haut point l'éventuelle influence du syndicalisme démocratique des pays d'accueil auprès de ses ressortissants. Au cours de l'année 1962, pour ne citer qu'un seul exemple, le directeur de l'office parisien, José

[176] José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, *La patria…*, *op. cit.*, p. 32.
[177] *Ibid.*, p. 32-33.

Sanz Catalán, recensa 1966 conflits concernant des ouvriers espagnols à titre individuel et 125 entreprises collectives, pendant lesquels il dut agir en tant que médiateur[178]. Pour la plupart des cas, il s'agissait, d'après les termes du directeur, « de problèmes de durée, reconduction, rupture, licenciement, chômage, changement de profession…, à résoudre par une parfaite coordination avec les inspections du travail, souvent par gestion directe avec les employeurs »[179]. On prétendait ainsi de neutraliser les revendications au travail et de médiatiser tous les aspects de la vie du migrant. D'après un diplomate espagnol :

> L'attaché de travail devra être le maire, le tuteur, l'accompagnateur, l'agent, l'informateur et le destinataire des plaintes des individus, qui vont donner du travail au pauvre attaché auprès des directeurs d'usines où l'on travaille, les commissaires de police, les directions des chemins de fer, les différents organismes d'assurances sociales, les logeurs, les enseignants, les cliniques, etc., qui doivent servir ces ouvriers[180].

Néanmoins, ces organismes assurèrent d'autres tâches outre ces services instrumentaux. Il faut évoquer à cet égard les démarches de renseignement et de surveillance sur les migrants faisant partie, à l'image d'une police politique, des compétences déléguées aux offices du travail. Dans ce sens, deux des grands pôles d'attention furent, d'un côté, le développement d'activités liées au syndicalisme démocratique des pays d'accueil et, de l'autre, la genèse d'un militantisme antifranquiste au sein des organisations de l'exil[181]. On peut ajouter à ces propos les tentatives de contrôle sur le mouvement associatif. En s'attaquant au cas de La Plaine Saint-Denis, Natacha Lillo rend compte de ces craintes du régime, qui d'ailleurs s'avèrent parfaitement transposables à l'échelle nationale :

> Le régime avait certes autorisé l'émigration massive de ses ressortissants, mais il restait très soucieux d'en conserver le contrôle. Il redoutait qu'au contact de la société française, ceux-ci acquièrent des réflexes démocratiques et aient des velléités d'opposition. Crainte d'autant plus grande en ce qui concerne les immigrés installés dans les zones aussi marquées par la présence du Parti communiste que la « banlieue rouge »[182].

---

[178] María José Fernández Vicente, Carlos Sanz Díaz et Gloria Sanz Lafuente, « La asistencia social del IEE. Una perspectiva general » dans Luís M. Calvo Salgado, María José Fernández Vicente, Axel Kreienbrink, Carlos Sanz Díaz et Gloria Sanz Lafuente (dir.), *Historia del Instituto...*, *op. cit.*, p. 110-111.
[179] *Ibid*..
[180] Cité dans Ramón Baeza Sanjuán, *Agregados laborales…*, *op. cit.*, p. 202.
[181] José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, *La patria…*, *op. cit.*, p. 33.
[182] Natacha Lillo, *Espagnols en banlieue…*, *op. cit.*, tome II, p. 579.

D'un point de vue juridique, cette dimension compétentielle était incluse dans le 20ème article du 3ème chapitre de la loi de 1956 sur les sections et services de l'IEE : d'après ce texte, l'un des champs d'action propres à la Section d'information et gestion de l'IEE consistait à « proposer des mesures visant à empêcher [la distribution de] la propagande perturbatrice auprès de l'émigration »[183]. L'on retrouve le même principe dans un essai sur la politique migratoire rédigé par des fonctionnaires de l'IEE probablement au début de 1970 : selon le point de vue de ceux-ci, l'administration devait fournir des ressources précises en matière d'information pour « éviter que, dans le nouvel environnement dans lequel le migrant va dérouler sa vie, il ne soit utilisé d'un point de vue politique pour le présenter à l'opinion publique comme victime des conséquences socio-économiques du système de gouvernement espagnol, ni ne soit considéré comme un terrain fertile pour la propagande antiespagnole »[184]. Un dernier exemple à ces propos se dégage du document présenté par le Comité du travail de l'IEE à plusieurs ministres franquistes en 1966[185] :

> Le Comité de travail estime pertinent de terminer son rapport en soulignant que ce que cette action coordonnée poursuit est un objectif politique : il s'agit d'influencer systématiquement ce que nous pourrions appeler un grand microcosme de population espagnole, composé de près de six cent soixante-dix mille travailleurs en pleine jeunesse ou en pleine maturité, afin de les persuader de la validité fondamentale des structures politiques, sociales et économiques en Espagne […]. Du succès ou de l'échec de cette action d'information dépendra probablement l'attitude prédominante de cette foule de compatriotes quand ils rentreront en Espagne, après avoir été soumis à une pression de propagande qu'ils n'ont pas souffert auparavant et qui cherche des objectifs tout aussi politiques, mais diamétralement opposés[186].

Bien entendu, ces dynamiques ne concernèrent pas uniquement les migrants espagnols. Leur expérience est retracée ici en tant qu'objet d'études particulier s'inscrivant dans un phénomène global : celui des migrations. Ainsi, on peut citer à titre illustratif – bien que ce travail n'entende pas porter explicitement une approche comparée sur les différents

[183] Cité dans José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, *La patria…*, *op. cit.*, p. 35.
[184] María José Fernández Vicente, Carlos Sanz Díaz et Gloria Sanz Lafuente, « La asistencia social del IEE. Una perspectiva general » dans Luís M. Calvo Salgado, María José Fernández Vicente, Axel Kreienbrink, Carlos Sanz Díaz et Gloria Sanz Lafuente (dir.), *Historia del Instituto...*, *op. cit.*, p. 119.
[185] En l'occurrence, les ministres des affaires étrangères, de l'intérieur, du travail, d'information et tourisme et, enfin, le secrétaire général du *Movimiento* (à savoir, l'ensemble des organisations liées au parti unique, la Phalange ou *FET y de las JONS*).
[186] Cité dans María José Fernández Vicente, Carlos Sanz Díaz et Gloria Sanz Lafuente, « La asistencia social del IEE. Una perspectiva general » dans Luís M. Calvo Salgado, María José Fernández Vicente, Axel Kreienbrink, Carlos Sanz Díaz et Gloria Sanz Lafuente (dir.), *Historia del Instituto...*, *op. cit.*, p. 119.

groupes nationaux en migration – le cas des Portugais ou celui des Algériens en France. En ce qui concerne le premier exemple, la comparaison s'avère pertinente dès lors qu'il s'agit, à l'instar du cas espagnol, d'une migration ibérique quittant un État dictatorial, à savoir l'*Estado Novo* portugais dirigé par António de Oliveira Salazar. Dans ce sens, on dispose des travaux de Victor Pereira, qui prouvent l'existence d'un système de contrôle et surveillance mis en place par le régime portugais sur ses ressortissants en France[187]. Quant aux migrations algériennes, « exemplaires » selon l'avis du chercheur qui connaît le mieux ce sujet, Abdelmalek Sayad, les semblances au cas espagnol sont évidentes :

> Destinée à sauvegarder l'ordre paysan, l'émigration […] était aussi une émigration *ordonnée*. Aussi de multiples mécanismes de contrôle étaient-ils mis en œuvre, à tous les moments du processus (avant les départs, durant les séjours en France, lors des retours au pays), pour en neutraliser les effets virtuellement néfastes et pour qu'il n'en résulte en définitive aucune altération profonde ni pour les émigrés ni, à travers eux, pour leur société. Parmi toutes les médiations par lesquelles s'effectuaient ces différents contrôles, la plus assurée consistait encore en la fidélité au groupe d'origine et, ceci étant la condition de cela, l'une des fonctions essentielles des communautés d'émigrés était d'assurer précisément l' « ordre » dans l'émigration et, en perpétuant le souvenir du pays dans le contact avec les « pays », de perpétuer et de soutenir l'ordre paysan[188].

Compte tenu des spécificités et des similarités qui leur furent propres, ce fut une double démarche qui structura l'application et la signification des politiques migratoires espagnoles. José Babiano et Ana Fernández Asperilla posent, en guise de résumé, que :

> La politique franquiste d'émigration […] doit être appréhendée comme un ensemble intégrant, d'une part, l'ambition de contrôle et, d'autre part, l'assistance ou la protection sociale, constituant les deux faces d'une même pièce […]. La combinaison de contrôle et d'assistance constituait en outre une politique prolongeant vers l'extérieur la politique du régime à l'égard de la main-d'œuvre à l'intérieur du pays. Puisqu'il était évident que la répression avait des limites du point de vue du contrôle de la force de travail, surtout si celle-ci était émigrée, on s'efforçait de compléter et d'assurer ce contrôle à travers

[187] Victor Pereira, *L'État portugais et les Portugais en France de 1957 à 1974*, thèse de doctorat d'histoire, Paris, Institut d'études politiques, 2007 ; *La dictature de Salazar face à l'émigration : l'État portugais et ses migrants en France (1957-1974)*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012.

[188] Abdelmalek Sayad, *La double absence*…, *op. cit.*, p. 65-66. Le terme « paysan » a ici une connotation culturelle ou anthropologique plutôt que sociologique. L'auteur fait référence à la forme originale *bou-niya*, c'est-à-dire, le « bon » paysan ou le paysan « authentique », dans laquelle les aspects matériels se mêlent intimement à la question morale.

l'assistance, les actions culturelles et éducatives ou l'influence sur le mouvement associatif[189].

2.2. Le rôle de la Mission catholique espagnole en France : entre l'assistance aux « besoins spirituels » des migrants et l'incapacité financière de l'État franquiste

L'une des compétences de l'IEE consistait à assurer aussi une « assistance religieuse » aux migrants, et ce au moyen de la mission catholique espagnole installée en France. En 1965, 47 curés espagnols furent recensés en France, dont 10 en région parisienne[190]. Or les religieux eurent bien d'autres compétences en matière d'assistance par-delà l'aspect doctrinal. « L'Institut – comme le confirment plusieurs historiens – a *de facto* délégué une partie importante de son travail d'assistance à l'Église catholique », mais aussi « de contrôle idéologique »[191]. La collaboration de l'Église avec l'État s'avéra donc cruciale pour assurer une telle surveillance sur le terrain. Cette liaison apparaît nettement dans le rapport que Carmelo Lacaci González, délégué de l'OSE, rédigea à propos de sa visite officielle en France en juin 1961. D'après ce qu'il avait observé durant son voyage, il fallait « répondre aux besoins tant matériels que spirituels des ouvriers espagnols »[192].

Cependant, ce « partenariat » reposait de même sur le fait que, comme le constatent José Babiano et Ana Fernández Asperilla, « au-delà des possibilités en termes de contrôle que cela offrait, cela allégeait la charge que représentait pour l'administration espagnole le soutien de telles activités. En effet, un problème auquel l'administration franquiste a dû faire face pour développer la protection sociale […] des migrants, a été une grave pénurie de ressources »[193]. Un sous-financement endémique de la part de l'État traversa effectivement le processus migratoire espagnol. Ainsi, l'intervention de l'Église, au-delà de la bonne entente entre cette institution et le régime franquiste, doit être appréhendée dans cette approche matérielle. Natacha Lillo est du même avis sur cet aspect :

> Pour relever ce défi [le prosélytisme du PCE en exil auprès des migrants espagnols] et concurrencer l'omniprésente CGT, les consuls ont d'abord pensé pouvoir s'appuyer sur

[189] José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, *La patria…*, *op. cit.*, p. 36.
[190] AGA, SS, (14)03, 17202, Missions d'émigrants à l'étranger, 27 août 1965.
[191] María José Fernández Vicente, Carlos Sanz Díaz et Gloria Sanz Lafuente, « La asistencia social del IEE. Una perspectiva general » dans Luís M. Calvo Salgado, María José Fernández Vicente, Axel Kreienbrink, Carlos Sanz Díaz et Gloria Sanz Lafuente (dir.), *Historia del Instituto...*, *op. cit.*, p. 123 et p. 128.
[192] AGA, SS, (14)03, 17202, Rapport officiel du voyage en France effectué par une délégation du service (11-20 juin 1961) – Délégation nationale des syndicats - Service national d'encadrement et collocation, signé par Carmelo Lacaci González.
[193] José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, *La patria…*, *op. cit.*, p. 39.

> le gouvernement espagnol à travers l'Institut espagnol d'émigration (IEE). Toutefois, ils se sont progressivement rendu compte que, malgré leurs multiples rapports alarmants à l'ambassade de Paris, ils ne recevaient pas les ressources nécessaires pour résoudre tous les problèmes logistiques qui surgissaient au quotidien. Ils décidèrent alors de s'adresser de nouveau aux missions religieuses déjà existantes ou à celles qui avaient accompagné cette vague migratoire[194].

Dans le même ordre d'idée, les renseignements policiers sur la colonie d'immigration espagnole en France, retracés par Natacha Lillo dans le cadre d'une enquête sur l'action des militants communistes auprès de cette population, s'avèrent représentatifs. Il s'agit d'une source qui prouve les objectifs et les relations entretenues par les divers acteurs :

> Le clergé espagnol, aidé par les autorités consulaires, tente aujourd'hui de limiter la pénétration tenace cégétiste-communiste au sein de la jeune émigration espagnole en France […]. Les aumôniers de la Mission espagnole en France développent une activité sociale et caritative croissante dont l'aspect politique est clairement orienté contre l'influence communiste[195].

2.3. Le réseau de surveillance espagnol en France à l'épreuve de l'expérience

2.3.1. Assister au migrant : entre la permanence sociale, le centre associatif et les services de renseignement

Sur le terrain, le responsable de l'office du travail de l'ambassade espagnole, José Sanz Catalán, insista à plusieurs reprises devant ses supérieurs hiérarchiques sur la nécessité, du point de vue politique, de déployer un réseau de centres d'assistance sociale destiné aux migrants espagnols. « La stratégie à suivre dans l'assistance au travail, en tant que moyen pour contrecarrer les activités pernicieuses sur notre population émigrée, est très importante, voire décisive »[196], d'après les termes de cet acteur. La finalité était claire :

a) Renforcer la politique d'information sur l'Espagne en France.
b) Renforcer l'action de protection du migrant espagnol avec toute la projection politico-sociale que cela impliquerait.
c) Renforcement de la personnalité et du prestige de l'Espagne et de son régime.

---

[194] Natacha Lillo, « El asociacionismo español y los exiliados republicanos en Francia: entre el activismo y la respuesta del Estado franquista (1945-1975) », *Historia Social*, nº 70, 2011, p. 187.
[195] Cité dans *Ibid.*.
[196] Cité dans María José Fernández Vicente, « Las relaciones del IEE con Francia » dans Luís M. Calvo Salgado, María José Fernández Vicente, Axel Kreienbrink, Carlos Sanz Díaz et Gloria Sanz Lafuente (dir.), *Historia del Instituto...*, *op. cit.*, p. 158-159.

d) Éviter et contrecarrer toute action de prosélytisme politique menée actuellement par les secteurs ennemis du régime[197].

Ainsi, « le camouflage de nos centres et services, aux fins qu'il est prévu d'atteindre, doit être tel qu'ils ne doivent pas être découverts de ceux qui, même si nous agissons en toute discrétion […], se battraient par tous les moyens pour éviter leur projection et leur efficacité »[198]. José Sanz Catalán avouait, implicitement, que l'administration espagnole était entrée en concurrence avec les confédérations syndicales françaises et les exilés en ce qui concerne l'intervention auprès des migrants lors de leur installation en France. En 1963, il fit référence à une telle circonstance d'une manière beaucoup plus explicite :

> Si les actions des nombreux noyaux d'exilés sont importantes en matière de propagande et d'attraction, en particulier ceux du Parti communiste, qui sont ceux qui […] ont les meilleures organisations et moyens, la projection qu'ils exercent sur nos émigrants et travailleurs éventuellement déplacés est davantage importante par le simple phénomène naturel que les exilés leur sont des compatriotes, parlent espagnol et se trouvent dans le même lieu de résidence, travail et coexistence. À travers les exilés, même sans le savoir, s'effectuent, en grande partie de manière osmotique, l'intégration et l'adaptation de la nouvelle émigration au milieu. Et c'est ce qui est vraiment dangereux, difficile et urgent à contrecarrer par tous les moyens[199].

Si l'on prend par exemple le rapport qu'il rédigea pour l'année 1962, la priorité était alors de se concentrer sur l'implantation de trois centres ou permanences d'assistance sociale à destination surtout des travailleurs espagnols vivant dans le Midi français :

> En ce qui concerne la défense, la protection et l'assistance à l'émigrant espagnol en France […], on estime indispensable de mettre en œuvre la mise en place des trois « Centres-services d'aide sociale au migrant espagnol » dans le Sud de la France, déjà projetés par l'Organisation syndicale espagnole […]. On insiste sur l'urgence d'une décision à ce sujet, qui nous bloque cette action aux conséquences politico-sociales si fructueuses […]. En dehors des Centres-services projetés pour le Sud de la France, en attendant seulement la démarche d'accréditation de leurs directeurs pour les mettre en place, le directeur général de l'Institut espagnol d'émigration nous a promis des crédits

[197] Cité dans Ramón Baeza Sanjuán, *Agregados laborales…*, *op. cit.*, p. 216.
[198] Cité dans María José Fernández Vicente, « Las relaciones del IEE con Francia » dans Luís M. Calvo Salgado, María José Fernández Vicente, Axel Kreienbrink, Carlos Sanz Díaz et Gloria Sanz Lafuente (dir.), *Historia del Instituto...*, *op. cit.*, p. 158-159.
[199] Cité dans *Ibid.*, p. 161.

> pour l'extension de ce genre de centres dans les régions de l'Est et de l'Ouest, une fois l'expérience des premiers prouve leur efficacité[200].

La lenteur de ce processus fut considérable. Au printemps suivant, en mai 1963 – au moment des vagues de solidarité contre le procès et l'exécution du militant communiste Julián Grimau –, le dirigeant de l'office attaché au consulat de Toulouse observait : « la nécessité urgente d'agir positivement dans le domaine de l'assistance est évidente et se manifeste à l'heure actuelle, lorsque la réaction hostile à notre régime s'intensifie »[201]. En 1964, cet acteur insistait encore sur l'obtention de ressources pour empêcher que l'émigration pénétrât « dans de milieux culturels et récréatifs de signe politique hostile au régime espagnol »[202]. Cela montre à quel point le sous-financement revêtit de façon globale la politique de protection sociale du franquisme, dont la politique migratoire[203]. Il s'agit du même consulat dont le consul s'était adressé ainsi à son ministre en 1959 :

> Il est regrettable, Monsieur le Ministre, que là où apparaissent deux hebdomadaires d'exilés et une feuille bimensuelle, où se trouve l'état-major de l'anarchisme, pur et dissident, où il y a aussi un groupe de dirigeants très importants du Parti socialiste, où se tiennent des congrès de toutes ces associations politiques et syndicales, il n'y ait pas plus d'œuvres espagnoles que la Paroisse et le Consulat, alors qu'il y en a dans d'autres villes françaises […] moins importantes que Toulouse la Rouge avec son école de terrorisme. En quittant ce Ministère pour prendre possession de ce poste, et en étudiant les antécédents de ce poste, j'ai pensé à la nécessité qu'il y ait dans cette ville une Maison d'Espagne, un centre culturel et bénéfique, capable d'attirer tous les Espagnols qui pensent comme tels[204].

Toutefois, José Sanz Catalán ouvrait la porte à explorer d'autres territoires – devenus les nouvelles géographies de l'immigration espagnole en France –, par exemple la région parisienne, et d'autres acteurs et milieux professionnels, comme le service domestique. Dans ce sens, il évoquait dans son rapport, parmi les perspectives d'avenir de l'office :

---

[200] AGA, SS, (14)03, 17202, Rapport extraordinaire de 1962, signé par José Sanz Catalán.
[201] Cité dans José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, *La patria…*, *op. cit.*, p. 36.
[202] Cité dans *Ibid*..
[203] María José Fernández Vicente, Carlos Sanz Díaz et Gloria Sanz Lafuente, « La asistencia social del IEE. Una perspectiva general » dans Luís M. Calvo Salgado, María José Fernández Vicente, Axel Kreienbrink, Carlos Sanz Díaz et Gloria Sanz Lafuente (dir.), *Historia del Instituto...*, *op. cit.*, p. 89-98.
[204] Cité dans María José Fernández Vicente, « Las relaciones del IEE con Francia » dans Luís M. Calvo Salgado, María José Fernández Vicente, Axel Kreienbrink, Carlos Sanz Díaz et Gloria Sanz Lafuente (dir.), *Historia del Instituto...*, *op. cit.*, p. 164.

> La planification de centres d'assistance à Paris […]. Un service d'accueil et d'orientation à la Gare d'Austerlitz, assuré par des assistants sociaux issus du personnel de notre office […]. L'installation d'un centre d'aide aux domestiques, composé d'un cabinet juridico-social, de réception des offres et des demandes de travail et d'hébergement temporaire pour les filles en attente d'emploi sans moyens financiers[205].

Les craintes du représentant franquiste à l'égard des migrations féminines apparaissent nettement dans l'annexe du rapport cité ci-dessus. La création d'un tel « centre-foyer féminin » pour les Espagnoles travaillant dans le service domestique à Paris supposait, aux yeux de José Sanz Catalán, « une action vraiment urgente »[206]. Celle-ci fit l'objet des pressions de l'office de travail de l'ambassade à la direction de l'IEE : « cela a constitué le sujet de ma demande et la promesse absolue d'aide de sa part [du directeur général de l'IEE]. Il faut installer dans ce centre-foyer une auberge de transit, un cabinet juridico-social, un service de réception des offres et des demandes [d'emploi] et une salle de culture récréative. Les 800 filles de service qui arrivent en moyenne par mois à Paris, outre les quelque 25.000 déjà placées, constituent une population soumise à toutes les exploitations, tous les abandons et aux malheurs qui en découlent »[207]. D'où l'effroi profond des autorités franquistes à l'égard d'une population féminine et pauvre. « C'est une affaire délicate et difficile, compte tenu de leur sexe et de leur condition, mais nous n'avons d'autre choix que de la prendre avec tous les risques qu'elle comporte »[208].

Ces centres furent créés à l'image des espaces de sociabilité constitués par les migrants espagnols eux-mêmes, ce qu'on appelle l'associationnisme ethnique. Influencer ce type de milieux fit également partie des tâches à développer par l'administration espagnole :

> La politique de subventions aux centres, foyers et associations d'émigrants espagnols à l'étranger complétait le travail de l'Institut et représentait une part substantielle des ressources allouées par l'IEE aux plans d'assistance. Par cette politique, l'IEE a encouragé un associationnisme ethnique qui maintient les liens du migrant avec l'Espagne, alimente l'attente du retour au pays et permet d'exercer une tutelle et une surveillance politique sur les activités de la colonie émigrée. L'IEE distribuait ces aides par des versements trimestriels aux ambassades et consulats qui, à leur tour, canalisaient

[205] AGA, SS, (14)03, 17202, Rapport extraordinaire de 1962, signé par José Sanz Catalán.
[206] AGA, SS, (14)03, 17228, Annexe informatif – Office de travail de l'ambassade d'Espagne à Paris – Enjeux, questions et projets abordés lors de la visite de travail à Paris du directeur général de l'Institut espagnol d'émigration (Clemente Cerdá), signé par José Sanz Catalán le 3 mai 1962.
[207] *Ibid.*.
[208] *Ibid.*.

> le financement vers les centres espagnols, en récompensant plus généreusement ceux caractérisés par une tendance apolitique ou docile par rapport au gouvernement, et punissant par la rareté de la subvention ou par l'exclusion ceux identifiés par une ligne critique ou antifranquiste[209].

2.3.2. Un policier dans chaque usine

Les tentatives de contrôle, de la part du régime franquiste, sur les migrants espagnols en France pénétrèrent également dans les espaces où se développait la vie professionnelle de ces acteurs. Plutôt que les petits et moyens chantiers ou ateliers, les autorités visèrent tout d'abord les grandes entreprises. Il s'agissait de délégations – bien sûr autorisées par les employeurs – qui, d'après María José Fernández Vicente, avaient pour fonction « d'exercer un travail de surveillance et de contrôle sur les travailleurs expatriés »[210] :

> Ces délégations disposaient de tout un réseau d'agents répartis dans les entreprises employant de nombreux travailleurs espagnols. Sous prétexte d' « informer les travailleurs et de les aider en cas de problème », ces correspondants ont tenté par tous les moyens d'éviter le rapprochement entre ces nouveaux émigrants considérés comme « apolitiques » et les syndicats français, et entre les émigrants et les syndicats et partis politiques espagnols de gauche exilés en France.[211]

L'exemple – retracé dans un chapitre précédent – de la délégation mise en place au sein de l'usine de SIMCA à Poissy par l'ambassade espagnole en décembre 1964, suite à la visite du ministre franquiste du travail, permet d'illustrer ces propos. Un mois plus tard, en janvier 1965, la CGT publia un article très critique par rapport à cette action dans le bulletin en langue espagnole de ce syndicat, *Defensa obrera*. Bien que son contenu soit bien entendu subjectif et biaisé, il offre un prisme à travers lequel nous pouvons lire les relations entretenues par les différents pouvoirs ainsi que la finalité de celles-ci :

> Après la visite du ministre du travail franquiste, l'ambassade, avec la « bonne entente » et l'accord le plus absolu de la direction Simca, a organisé une délégation à l'intérieur de l'usine qu'ils appellent « permanence sociale ». Mais selon les travailleurs espagnols de Simca, elle n'est « sociale » que dans son appellation. Cela n'est pas étonnant car ni

---

[209] María José Fernández Vicente, Carlos Sanz Díaz et Gloria Sanz Lafuente, « La asistencia social del IEE. Una perspectiva general » dans Luís M. Calvo Salgado, María José Fernández Vicente, Axel Kreienbrink, Carlos Sanz Díaz et Gloria Sanz Lafuente (dir.), *Historia del Instituto...*, *op. cit.*, p. 129.
[210] María José Fernández Vicente, « Las relaciones del IEE con Francia » dans Luís M. Calvo Salgado, María José Fernández Vicente, Axel Kreienbrink, Carlos Sanz Díaz et Gloria Sanz Lafuente (dir.), *Historia del Instituto...*, *op. cit.*, p. 159.
[211] *Ibid*..

> l'ambassade, ni ses délégations, ni ses agents ne se sont jamais préoccupés de la défense et de l'aide aux travailleurs. Il ne serait pas compréhensible que les représentants de ce gouvernement fasciste – qui condamne à des peines monstrueuses les travailleurs en Espagne précisément parce qu'ils veulent faire respecter leur dignité et leurs droits – viennent en France, à Simca précisément, où les syndicats ouvriers vivent dans la clandestinité et leurs militants sont persécutés, à se soucier des travailleurs espagnols[212].

D'où la forte dénonciation et la remise en question par la CGT de l'existence d'une telle délégation au sein de l'usine. Aux yeux du syndicat français, cette permanence n'avait aucun sens dès lors qu'elle ne disposait des compétences pour gérer un éventuel conflit ni dans l'entreprise ni en dehors de celle-ci. C'est pourquoi la seule fonction accordée à la permanence de l'ambassade chez Simca était la dissuasion des migrants espagnols :

> Cette permanence n'a aucune attribution pour résoudre les problèmes des travailleurs espagnols ici – carte de travail, d'identité, assurances sociales, allocations familiales, de logement, etc. Cette permanence n'a d'autre signification que la présence dans l'usine de ce régime exécrable, responsable du fait que 1.200.000 travailleurs aient dû rompre avec leur foyer, leur famille, leurs amis et leurs villages pour chercher à l'étranger le pain qui leur est refusé en Espagne. Par sa présence, l'ambassade tente d'agir comme moyen de pression pour empêcher, ou au moins freiner, les travailleurs de Simca de s'unir et de s'organiser dans leur véritable syndicat ouvrier, celui de la CGT[213].

2.3.3. La lutte pour l'hégémonie culturelle ou l'exportation du silence

L'objectif de l'État espagnol était donc d'encadrer le processus migratoire d'un point de vue non seulement matériel, mais aussi culturel. Il ne suffisait pas de gérer la sélection et l'embauche des migrants – une option devenue minoritaire, par ailleurs, comme nous l'avons considéré dans un chapitre précédent. Il fallait également pénétrer dans les mentalités de ceux-ci et surtout les tenir à l'écart de certains éléments hostiles. Afin de reproduire à l'étranger le contrôle sur l'information et l'opinion publique qu'il menait en Espagne, le régime franquiste – bien entendu à travers l'IEE – finança les envois de presse affine vers les destinations d'émigration principales pour qu'elle fût distribuée auprès des migrants. À cet égard, on peut évoquer la subvention de plus de 5.000.000 de

[212] IHS-CGT, « La Embajada franquista en la SIMCA », *Defensa obrera : informations de la CGT en langue espagnole*, p. 5.
[213] *Ibid*..

pesetas par an pour l'envoi du journal *Ya*, la souscription à la revue de la Phalange *7 Fechas* ou encore la création par l'IEE d'un bulletin mensuel titré *Carta de España*[214].

Ce faisant, les autorités espagnoles visaient à « offrir au migrant une vision de la réalité espagnole différente de celle offerte par la presse libre du pays d'accueil et, surtout, par la presse syndicale, ouvrière et politique de gauche »[215]. Dans le même ordre d'idée, la dictature profita de son acceptation au niveau diplomatique pour exercer des pressions sur les gouvernements de différents pays dans le but qu'ils contribuassent à projeter sur l'opinion de leurs sociétés une certaine image de l'Espagne conforme aux paramètres du franquisme. En France, comme nous allons l'étudier plus précisément dans les parties qui suivent dans ce travail, les pressions espagnoles obtinrent, de la part du ministère de l'intérieur français, l'interdiction de la majorité des publications éditées par les acteurs de l'exil républicain et antifranquiste au sens large. Cette mesure fut adoptée en 1961 – lors de la signature du plus important accord bilatéral d'émigration entre les deux pays – et s'ajouta, par ailleurs, à l'interdiction en 1950 du PCE en situation d'exil en France. Le journal *Ya* – fidèle aux principes du national-catholicisme – écrivait, lors de la visite du ministre de l'intérieur Roger Frey à Camilo Alonso Vega, son homologue espagnol, en janvier 1963, que « la situation des exilés politiques se règle avec les principes de bon voisinage »[216]. Or, le syndicalisme français subit également cette vague répressive. Les bulletins de la CGT en langue espagnole furent interdits à plusieurs reprises durant les années 1960. Entre 1969 et 1970, enfin, des poursuites judiciaires furent engagées par le gouvernement français à l'encontre du directeur du mensuel cégétiste *Unidad*[217].

En somme, les responsables d'appliquer les politiques d'encadrement franquistes sur les migrants espagnols en France ne considérèrent jamais ces individus comme des sujets rationnels disposant d'une capacité autonome de développer une conscience politique et d'engager des initiatives de mobilisation. Cette population ne constituait, à leurs yeux, que des objets ou d'éventuelles proies qu'il fallait préserver de la « contamination » des acteurs hostiles à l'égard de la dictature espagnole, tels que les syndicats démocratiques et les exilés politiques. À leur tour, comme nous l'aborderons dans la partie qui suit, les

[214] María José Fernández Vicente, Carlos Sanz Díaz et Gloria Sanz Lafuente, « La asistencia social del IEE. Una perspectiva general » dans Luís M. Calvo Salgado, María José Fernández Vicente, Axel Kreienbrink, Carlos Sanz Díaz et Gloria Sanz Lafuente (dir.), *Historia del Instituto..., op. cit.*, p. 119-120.
[215] *Ibid..*, p. 119.
[216] Cité dans IHS-CGT, 105/CFD/19, Rapport – Journée nationale d'étude sur les problèmes de l'immigration espagnole, 28 novembre 1970, p. 14.
[217] Pour retracer le déroulement d'un tel procès, voir le numéro : IHS-CGT, *Unidad : mensuel de la CGT pour les travailleurs espagnols*, nº 26, 1970.

syndicalistes français perçurent souvent cette population comme des instruments dans la stratégie gaulliste visant à briser l'unité supposée de la classe ouvrière et la puissance du monde syndical à travers l'introduction de main-d'œuvre docile et facile à surexploiter. Pour nombre de militants de l'exil antifranquiste, l'arrivée massive d'une population qui d'un point de vue social et culturel différait remarquablement d'eux supposa un enjeu incompréhensible. Certains jugèrent parfois même que les migrants étaient des espions de la dictature agissant à leur encontre. En ce qui concerne ces antifranquistes qui, en revanche, décidèrent d'œuvrer auprès de ces individus, leur action était conçue du haut vers le bas, dans une démarche éducative prosélytiste, sinon paternaliste. La question à se poser maintenant est pourtant claire : qu'y avait-il de vrai dans leurs considérations ?

Conclusion

La stratégie de contrôle déployée par la dictature franquiste dans le cadre du processus migratoire étudié dépasse la seule gestion des départs et du recrutement des travailleurs. L'objectif de l'État espagnol n'est donc pas uniquement d'encadrer les flux, mais aussi de mettre sous tutelle les migrants tout au long de leur expérience à l'étranger. Comme nous l'avons remarqué dans le chapitre précédent, une telle démarche repose d'emblée sur de logiques économiques : le maintien des liens avec le pays d'origine doit entraîner la continuité de l'afflux de devises. Cependant, cette « ombre longue de la dictature » a de même d'autres préoccupations qui concernent essentiellement le problème politique. En ce sens, le contrôle franquiste des migrants prend la forme d'une vraie surveillance qui, par ailleurs, s'opère dans un pays autre que l'Espagne, la France en l'occurrence. Il n'est donc pas suffisant d'aborder le phénomène de la répression franquiste uniquement à travers la focale restreinte des frontières espagnoles. Le prisme des migrations apporte inéluctablement une perspective transnationale à l'étude d'une telle problématique.

La surveillance des migrants espagnols en France et dans d'autres pays européens, à son tour, dévoile de nombreuses craintes politiques propres aux acteurs du régime à l'égard d'une expérience sociale aussi effrayante que le processus d'émigration massive connu à l'époque. Ce propos s'avère d'autant plus vraisemblable que, vers le milieu des années 1960, la dictature subit une crise généralisée due à l'émergence de mouvements sociaux et politiques de contestation de plus en plus puissants. La priorité devient la contention de cette dynamique à l'intérieur du pays et donc la dissuasion de la population migrante, afin de ne pas avoir à affronter la genèse de plusieurs noyaux d'opposition à l'étranger. De plus, les pays d'accueil de cette population, suivant majoritairement le modèle des démocraties libérales de l'Europe occidentale à l'époque de la guerre froide, posent des défis supplémentaires au régime franquiste, qui le placent en situation de vulnérabilité : il s'agit de pays où l'action des syndicats et des exilés politiques se déroule librement, malgré une certaine dérive répressive menée en France à l'encontre de ces deux agents.

Les politiques sociales mises en place par la dictature représentent, dans un tel contexte, un moyen de légitimation du régime auprès de ses citoyens face aux acteurs adversaires. Selon cette interprétation, les démarches d'assistance aux migrants constituent une sorte de prolongation à l'étranger des tactiques suivies en Espagne. Pourtant, elles sont dans ce cas en concurrence avec l'activité menée par d'autres secteurs, dont les syndicats et

les organisations de l'exil, comme nous l'abordons plus loin. C'est pourquoi nous avons assimilé d'une manière aussi explicite ces tâches d'assistance à celles de surveillance.

Ce sont d'ailleurs les contemporains – en l'occurrence, les directeurs des offices du travail attachés aux ambassades et aux consulats – qui explicitent le chevauchement des catégories évoquées ci-dessus. Les modalités d'intervention que nous avons exposées dans ce chapitre rendent compte de la pluralité de formes d'une telle stratégie et des objectifs poursuivis. En ce sens, les centres – permanences sociales envisagés par les autorités franquistes constituent un mécanisme pour se rapprocher de l'associationnisme ethnique et surveiller ensuite l'action de militants antifranquistes dans ce milieu. Dans les entreprises, la création de délégations d'assistance au sein des usines implique, dans une certaine mesure, de neutraliser l'activité et les campagnes des syndicats français sur la main-d'œuvre immigrée, dont les Espagnols. Finalement, que ce soit dans les centres associatifs, les permanences sociales, les délégations dans l'entreprise ou les paroisses, le contrôle de l'opinion des migrants – et donc la censure de l'information contraire aux intérêts de la dictature – est également l'un des chevaux de bataille de l'État franquiste.

Cependant, le régime espagnol fait preuve pendant ce processus de sa faiblesse à la fois politique et économique. Cette faiblesse se traduit par l'incapacité logistique d'assurer le fonctionnement du réseau de surveillance, d'un côté, et par la pénurie de ressources à ces fins, d'un autre côté. C'est en effet le sous-financement qui traverse la mise en place d'un tel système d'assistance et contrôle, à l'instar de la politique sociale en Espagne au sens large. Outre l'aspect doctrinal qui caractérise l'idéologie de la dictature franquiste, la participation de la Mission catholique espagnole en France à cette entreprise – qui, en effet, dépasse les seules questions religieuses – réside dans cette insuffisance matérielle.

Partie II : Le syndicalisme français face à l'immigration espagnole. Discours et pratiques militantes

Au-delà d'une éventuelle influence de l'exil antifranquiste, la présence d'organisations syndicales libres et démocratiques dans les différents pays d'accueil des travailleuses et des ouvriers émigrés constitua une préoccupation majeure pour les autorités espagnoles. Le rôle des syndicats français à l'égard des populations allogènes fut cependant limité. Dans son histoire de l'immigration, Ralph Schor estime que moins de 10% de la main-d'œuvre immigrée était syndicalisée au long de la période comprise entre 1945 et 1974[218]. Cette faible proportion nous paraît valable en ce qui concerne la nationalité dont nous nous occupons[219], en dépit de quelques indices qui semblent prouver un fort engagement des Espagnols dans certains conflits voire même dans certains niveaux des structures syndicales. Or, nous pouvons corroborer les propos de Bruno Vargas et David Kahn qui observaient, dans leur travail paru en 2012 : « il n'a pas encore été possible de quantifier avec précision la présence militante espagnole et sa morphologie sociale »[220].

Les raisons se croisant dans la définition de ce problème sont multiples et concernent une pluralité assez vaste d'acteurs et de circonstances diverses. Nous sommes donc loin de pouvoir exposer ici une tentative de compréhension holistique du sujet. On peut affirmer en revanche que l'étude des rapports entre syndicalisme et groupes étrangers représente une question en suspens pour l'historiographie du travail aussi bien que pour celle de l'immigration, selon l'avis de David Hamelin : « dans ce cadre les synthèses se contentent d'évocations à défaut d'analyses »[221], exceptés bien sûr quelques titres[222]. Cette lacune peut être expliquée par trois hypothèses qui se chevauchent. On évoque ici, en premier terme, « les ambiguïtés du mouvement syndical »[223] ; à savoir, les positionnements fluctuants des principales centrales à l'égard des travailleurs immigrés, y compris les traitements différenciés en fonction d'une origine donnée, ce qui rend

[218] Ralph Schor, *Histoire de l'immigration…*, *op. cit.*, p. 218.
[219] José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, *La patria…*, *op. cit.*, p. 109.
[220] Bruno Vargas et David Kahn, « Aproximación a la militancia sindical de los españoles en Francia. Caso de la CGT y de la CFDT (1956-1973) » dans Manuela Aroca (dir.), *Presencia y…*, *op. cit.*, p. 54.
[221] David Hamelin : « Introduction : les migrations internationales au prisme du travail », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, nº 132, 2016. [En ligne : http://journals.openedition.org/chrhc/5319].
[222] Nous pouvons nous adresser au livre pionnier de René Gallissot, Nadir Boumaza et Ghislaine Clément, *Ces migrants qui font le prolétariat*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1994. Les thèses et travaux d'Anne S. Bruno et Laure Pitti sur les Tunisiens et les Algériens font partie de ces exceptions. De mémoires de master ou de thèses sur ce sujet ont vu le jour récemment, mais il est encore tôt pour en faire un bilan.
[223] David Hamelin : « Introduction… », *art. cit.*

compliqué voire impossible d'élaborer une réflexion cohérente et globale sur cette problématique. Un deuxième enjeu porte sur la catégorisation des acteurs, le « déterminisme de l'identité » et la « réification des groupes sociaux ». Laure Pitti a réfléchi de manière très éclairante sur ce « choix des catégories », où le signifiant immigré « va désormais de pair avec l'absentement de la référence ouvrière » et dans lequel « user de telle ou telle catégorie, ou de tel ou tel angle d'analyse, renvoie à un postulat de départ »[224]. Identifier les acteurs par le lexique interne à l'évènement ou par les catégories construites ultérieurement est donc au cœur de cette difficulté à la fois épistémologique et méthodologique. Enfin, il faut ajouter à ces éléments la nécessaire variation focale dans l'analyse de la population immigrée au travail. C'est bien au prisme d'une échelle micro-historique que l'on peut questionner les idées reçues et rendre intelligibles certains comportements longtemps observés par le biais des stéréotypes de l'époque, ce qui ne signifie pas les justifier. Cependant, ce travail minutieux est avant tout difficile en ce qui concerne la nature et la distribution des sources. Pour Bruno Vargas et David Kahn, cela s'avère évident, par exemple, dans le cas des militants cédétistes espagnols : « certes, c'est uniquement le travail exhaustif sur les archives des unions départementales de la CFDT ce qui pourrait nous donner une idée précise sur la participation des Espagnols dans ce syndicat »[225].

Dans cette partie, nous nous proposons de contribuer modestement à l'éclairage de ces enjeux historiographiques à travers l'étude de cas autour de l'immigration espagnole et ses rapports avec les milieux syndicaux français durant la décennie de 1960. De plus, nous considérons le syndicalisme démocratique (par opposition au « syndicat » officiel de la dictature franquiste) comme l'une des voies de politisation possible qui a suivi la colonie espagnole en France, une part du moins, pendant l'expérience migratoire, ce qui constitue la problématique fondamentale de ce mémoire. Pour objectiver cette question, nous nous concentrons sur les deux confédérations syndicales les plus importantes en France dans la période qui nous occupe : la Confédération générale du travail (CGT) et la Confédération française démocratique du travail (CFDT). Divisée en deux chapitres, dans cette partie nous traitons d'abord de l'évolution des modalités dont la main-d'œuvre espagnole, que ce soit masculine ou féminine, a été appréhendée et représentée

[224] Laure Pitti, « Grèves ouvrières versus luttes de l'immigration : une controverse entre historiens », *Ethnologie française*, vol. 31, nº 3, 2001, p. 465-467.
[225] Bruno Vargas et David Kahn, « Aproximación a… » dans Manuela Aroca (dir.), *Presencia y…*, *op. cit.*, p. 66.

par ces organisations à la fois dans leur documentation interne, dans des conférences et dans les dispositifs d'adhésion mis en œuvre (tracts, journaux, etc.). En d'autres mots, nous analysons dans un premier temps l'ensemble d'éléments qui interviennent dans la construction de ce qui fut en effet pensé comme un « problème » par ces deux syndicats. Finalement, nous portons la focale sur la dimension pratique des rapports entre syndicalisme français et migration espagnole. On croise donc les stratégies persuasives des confédérations vis-à-vis de ces migrants avec ce qui était considéré comme une action syndicale peu probable. Nous insistons aussi sur les logiques polymorphes et transnationales dans lesquelles ces luttes furent projetées et exécutées par leurs acteurs.

Chapitre 3 : La construction d'un « problème » : l'immigration espagnole dans les discours syndicaux entre le préjugé et le stigmate

3.1. La division de l'unité ouvrière et d'autres fantômes de la concurrence

Il est possible d'identifier de l'hétérogénéité au sein d'un groupe humain quelconque, même si ses composants partagent un nombre important de caractéristiques communes et/ou d'expériences vécues. La dichotomie entre pratiques et représentations est née de cette approche culturelle ou anthropologique sur l'action collective que nous restituons ici dans une perspective historique. Dans le cas qui nous occupe, le fait de problématiser les catégories parmi lesquelles l'immigration espagnole en France a été classée amène aussi à s'interroger sur les éléments ayant permis la construction de cette catégorisation, qu'il s'agisse de facteurs internes au moment historique faisant l'objet de notre étude ou de processus intellectuels opérés rétrospectivement. Bien sûr ceux-ci s'entremêlent. La notion de l'homogénéité permet de démontrer cela. C'est à partir de cette conception du « réel » que l'idéal-type que nous analysons dans ce chapitre a fréquemment été défini et diffusé dans l'imaginaire et dans les discours du syndicalisme des années 1960. Mais c'est aussi de manière homogène que les acteurs concernés ont éventuellement été considérés même par l'historiographie la plus sérieuse sur ce sujet :

> Les travailleurs qui émigrèrent vers l'Europe dans la deuxième moitié du XXe siècle ont intégré un collectif homogène du point de vue social et culturel. La majorité d'entre eux étaient des jeunes d'origine rurale, qui avaient un niveau d'éducation formelle assez bas et peu de qualification professionnelle. Ils ont commencé leur parcours professionnel en tant qu'enfants au sein de l'agriculture, le service domestique ou la confection textile

> dans le cas des femmes. Les circonstances de l'après-guerre [civile espagnole] ont marqué leur représentation particulière de la réalité […].[226]

Les dimensions des vagues migratoires massives vers la France pendant les années 1960 poussèrent les syndicats à porter leur attention sur ce phénomène, étant donné que ces populations en mouvement cherchaient majoritairement à intégrer le marché du travail et donc la classe ouvrière du pays d'accueil. Des structures spécifiques pour gérer cette question furent mises au jour au sein de la CGT[227]. En ce qui concerne la CFDT, celles-ci furent créées lors de la constitution du nouveau syndicat en 1964, aux lendemains de la scission de la Confédération française des travailleurs chrétiens (CFTC)[228]. Pourtant, la place des Espagnols dans l'articulation de ces espaces de participation syndicale fera l'objet d'un chapitre suivant. Ce qui nous intéresse ici c'est en revanche la manière dont la masse de travailleurs non-autochtones citée ci-dessus fut perçue. En effet, au début, le regard sur cet ensemble d'individus fut porté sous l'angle de l'homogénéité. Autrement dit, les syndicats ne montrèrent pas dans un premier temps de l'intérêt pour élucider la pluralité interne qui caractérisait ces acteurs ni les nombreuses nuances dissimulées sous la tout simple catégorie « étranger » ou « immigré ». Par ailleurs, cette classification n'était pour la CGT qu'une « particularité » aux côtés de « jeunes » et « femmes », sans pourtant les analyser à partir de leur intersectionnalité, mais séparément[229].

Cette attitude rentre en relation avec les principes du « syndicalisme de classe » que défendaient les cégétistes, peu attentifs pour autant à tout ce qui pourrait « diviser l'unité » supposée d'une certaine conception de la classe ouvrière. Plus encore, la CGT dénonça, lors du 34ème Congrès en 1963, que la main-d'œuvre immigrée constituait un instrument des « monopoles et le gouvernement gaulliste » au travers lequel ceux-ci comptaient « affaiblir le mouvement ouvrier français », « aggraver l'exploitation de la classe ouvrière », « augmenter les fabuleux bénéfices », « poursuivre leur politique antisociale de réaction » : en définitive, « utiliser les travailleurs immigrés

---

[226] Ana Isabel Fernández Asperilla : « Introducción… » dans Id. (dir), *Gente que…*, *op. cit.*, p. 6.
[227] José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, *La patria...*, *op. cit.*, p. 104-105.
[228] Frank Georgi, *L'invention de la C.F.D.T., 1957-1970. Syndicalisme, catholicisme et politique dans la France de l'expansion*, Paris, Éditions de l'Atelier-CNRS, 1995 ; Claude Roccati, *La politique internationale de la CFDT (1964-1988)*, thèse de doctorat d'histoire, Le Havre, Université du Havre, 2014 ; Cole Strangler, *La CFDT et les travailleurs immigrés dans « les années 68 » : la solidarité et ses limites*, mémoire de master d'histoire 2, Paris, Université Paris I, 2018.
[229] Nous pouvons identifier visiblement le traitement différencié de ces trois « particularités » dans la division thématique de la collection de numéros de l'organe officiel de la CGT, *Le Peuple*, publiés à l'époque, conservés à l'Institut d'histoire sociale de la Confédération générale du travail.

comme main-d'œuvre à bon marché à opposer à la main-d'œuvre nationale »[230]. C'était donc cette éventuelle menace des droits et des conditions des autochtones, implicite à la concurrence des ouvriers immigrés, ce qui préoccupait prioritairement les organisations syndicales et donc ce qui avait fondé leur action face à cette population au début de la décennie. Ainsi, la lutte pour l'égalité et les droits des migrants apparaît comme une mesure nécessaire pour garantir le *statu quo* des Français[231]. Cela représente l'une des voies dans lesquelles les migrants furent conceptualisés en tant que « problème » et, à sa façon, rejoint les perceptions sociologiques qu'y porta à l'époque Maryse Tripier :

> L'aspiration des syndicats à intégrer les revendications et à unifier les luttes ne peut donc être qu'utopique ou démagogique et se résoudre finalement dans la défense prioritaire des nationaux dont la pression sur les directions syndicales est la plus décisive[232].

Si bien assez tôt les militants de la CGT prirent conscience de la nécessité de prendre en considération la défense de la main-d'œuvre immigrée[233], la CFTC n'était cependant pas indifférente à ce sujet, malgré la faible action menée dans ce sens. Par exemple, parmi les résolutions adoptées par le Congrès de l'Union des syndicats CFTC de la région parisienne, tenu en mars 1964 à Argenteuil, on retrouve un document consacré à l'immigration qui témoigne à la fois des inquiétudes et du manque d'initiatives mises en place en regard de cette main-d'œuvre par le syndicat chrétien. En outre, la sémantique du « problème » revient également dans celui-ci de manière assez précise :

> Le taux de syndicalisation des travailleurs étrangers est très faible en France. […] En considérant la gamme des problèmes auxquels la C.F.T.C. doit faire face à l'heure actuelle, il est bien évident que celui des étrangers, aussi crucial soit-il, n'est pourtant pas le plus important. Mais il se pose d'une manière immédiate. […] La C.F.T.C. a conscience qu'elle est en face d'un problème grave et devant lequel elle entend prendre ses responsabilités […]. Des moyens d'action et de travail adaptés à ces exigences doivent être recherchés. Ce sont ces moyens qui font encore trop défaut. […] Un

[230] « Main-d'œuvre immigrée », *Le Peuple*, nº 679-680, juin 1963, p. 45.
[231] *Ibid.*
[232] Maryse Tripier, "Concurrence et différence : les problèmes posés au syndicalisme ouvrier par les travailleurs immigrés", Sociologie du travail, n°3, 1972, p. 332.
[233] Nous pouvons soutenir cela dès lors que, par exemple, la CGT encouragea la parution, entre 1961 et 1963, des premiers journaux en langue maternelle pour les travailleurs espagnols, italiens et portugais : *Bulletin d'information des travailleurs espagnols*, *Trabajo*, *Defensa obrera*, *Lavoro* et *O trabalhador*.

> programme d'ensemble englobant tous les problèmes des travailleurs étrangers en France n'a pas encore été publié sur le plan national.[234]

Dans ce contexte, la « prise en charge » des problèmes des travailleurs immigrés devait se faire, selon ces syndicats, par l'encadrement de ceux-ci dans les organisations, c'est-à-dire, par leur syndicalisation[235]. Sur le plan théorique, leur activité devait être menée de manière conjointe, sans évidemment aucune distinction, avec les camarades français, qui étaient censés apprendre aux étrangers, sans aucune précision non plus, les avantages de l'engagement syndical. Ces positionnements tendaient à homogénéiser au maximum ces acteurs « particuliers » pour unifier efficacement la classe ouvrière « toute entière »[236]. La réussite de cette démarche fut cependant relative, encore que celle-ci ne cessa jamais d'apparaître dans les discours comme un horizon définitif à atteindre. Pour de multiples raisons, l'adhésion de la main-d'œuvre immigrée aux syndicats français s'avérait être une tâche aussi délicate et infructueuse que nécessaire pour ces derniers[237]. Ainsi, devant ces problématiques, une nouvelle stratégie s'imposait afin de ne plus aborder le phénomène dans une démarche épidermique, mais dans une approche considérant enfin toute sa complexité interne. Si l'on reprend l'exemple de la CFTC, nous pourrons constater assez clairement la portée de ce virage approximatif :

> La C.F.T.C. est désireuse de leur faire partager [aux travailleurs émigrants] son action et de les intégrer dans l'action d'ensemble par la prise des responsabilités, par leur information, et leur formation syndicale. Ceci nécessite forcément des moyens d'action particuliers, une adaptation à leur langue et à leur mentalité, une spécialisation de personnes parlant leur langue, etc… […] [Il y a] peu d'enquêtes approfondies faites jusqu'à présent sur le sort des travailleurs immigrants. Mais il semble que devant l'ampleur du problème plusieurs de nos fédérations et unions départementales vont prendre les moyens pour être mieux informées de ce problème.[238]

---

[234] Archives confédérales CFDT (désormais AC-CFDT), CH/7/727, Résolution « Les travailleurs étrangers et les organisations syndicales », Congrès de l'Union des syndicats CFTC de la région parisienne, Argenteuil, 23 et 24 mars 1964.
[235] IHS-CGT, 105/CFD/11, Résolution générale de la Conférence nationale de la C.G.T. sur la main-d'œuvre immigrée, Paris, 2 et 3 mars 1963 ; AC-CFDT, CH/7/727, Réflexions sur la situation des travailleurs étrangers en France, signé par Ali Bouchama, août 1965.
[236] « Main-d'œuvre immigrée », *Le Peuple*, nº 679-680, juin 1963, p. 45.
[237] Bruno Vargas et David Kahn, « Aproximación a… » dans Manuela Aroca (dir.), *Presencia y…*, *op. cit.*, p. 65.
[238] AC-CFDT, CH/7/727, Résolution « Les travailleurs étrangers et les organisations syndicales », Congrès de l'Union des syndicats CFTC de la région parisienne, Argenteuil, 23 et 24 mars 1964.

3.2. La redécouverte de la main-d'œuvre immigrée

3.2.1. Des méconnaissances croisées : langue, droits, culture

Les syndicats se lancèrent alors à la redécouverte de ce phénomène migratoire qui, bien qu'il ne fût pas inédit, leur posait de nouveaux « problèmes » pour ses caractéristiques. La volonté de s'intéresser aux aspects différentiels et aux enjeux spécifiques pour mieux agir sur cette population est donc ce qui inspirait la création, au sein des organisations, d'espaces à destination des immigrés. En ce sens, c'est à l'aune de ce processus qu'on assiste au déploiement d'un ensemble de mécanismes de connaissance, contrôle et suivi-évaluation de ces populations. Nous nous référons ici à la mise en place de journaux en langue maternelle, d'affiches et de tracts édités à propos des travailleurs immigrés, etc., mais aussi à la constitution de commissions ou secrétariats qui sont en communication constante avec le reste du syndicat et donc qui produisent de la correspondance au sujet migratoire à l'intérieur ou en dehors de l'organisation, des enquêtes sociologiques (un phénomène, celui de l'enquête ouvrière, né de la nécessité des élites pour mieux saisir les problèmes qui leur échappaient, à savoir ceux des ouvriers, qui semble avoir séduit à nouveau les historiens du social[239]), etc. Les sources qui nous permettent d'historiciser au prisme du syndicalisme les représentations sur les travailleurs immigrés, et parmi eux les Espagnols, ont donc été produites au carrefour des évolutions exposées jusqu'ici.

La conférence de la CGT sur les « problèmes » de l'immigration tenue à Paris en mars 1963, par exemple, répond à ce double intérêt : générer un milieu favorable à la prise de parole des travailleurs immigrés et donc à leur participation dans le syndicat, d'un côté, et créer également un espace de formation pour les militants français, de l'autre. Si l'on se concentre sur le cas qui nous intéresse, les stratégies censées encourager l'activité syndicale de la main-d'œuvre espagnole furent en grande partie pensées à l'aune des représentations particulières sur celle-ci découlant des interventions de ce colloque. On peut distinguer parmi ces images celles communes à l'ensemble de l'immigration, mais aussi celles qui abordent certaines spécificités de la colonie espagnole. Par ailleurs, ces discours permettent un double niveau d'interrogation : d'abord, sur les stéréotypes sur cette population de la part des ouvriers français ; ensuite, sur les modalités des relations

[239] Cet ouvrage collectif récent dresse un magnifique portrait de la question, malgré le fait que les enquêtes spécifiquement concentrées sur la main-d'œuvre immigrée ne fassent l'objet d'aucune contribution : Éric Geerkens, Nicolas Hatzfeld, Isabelle Lespinet-Moret et Xavier Vigna (dir.), *Les enquêtes ouvrières dans l'Europe contemporaine*, Paris, La Découverte, 2019.

entre certains cégétistes espagnols - fortement politisés - et leurs compatriotes dans un cadre particulier, celui du syndicalisme, qui différait du champ propre à l'exil politique.

Pendant les mois précédant la conférence, un ensemble de documentation préparatoire fut demandé de part de la Fédération des syndicats CGT de la métallurgie de la Seine à toutes ses unions afin de mesurer le « problème » de l'immigration. Il s'agissait de formulaires à remplir en rendant compte des effectifs de travailleurs étrangers employés dans une localité donnée et du nombre de syndiqués parmi eux, classés selon leurs origines nationales et selon les usines en activité dans un endroit donné. Quelques questions par rapport aux spécialités d'embauche, aux salaires, aux logements ou encore aux contrats de travail furent également posées[240]. On observe, dans ce sens, un certain décalage entre les paramètres théoriques tendant à homogénéiser la classe ouvrière, d'un côté, et les démarches pratiques du syndicat face à l'hétérogénéité réelle de celle-ci, de l'autre. Le document réunissant les conclusions de cette enquête, qui comptabilisait près de 50.000 métallurgistes espagnols dans ce département, permet de montrer certains des aspects de la main-d'œuvre immigrée qui préoccupaient en grande mesure les unions, à savoir, la méconnaissance de ses droits par rapport aux conditions de travail et, par conséquent, les multiples abus commis par le patronat : « les travailleurs étrangers ont une situation très précaire. Ils sont à la merci totale de l'employeur pour l'obtention et renouvellement de la carte de travail ; d'où absence complète de liberté »[241].

Cette ignorance des droits sociaux au sens large, sur laquelle nous réfléchirons plus loin, s'expliquait par de multiples raisons en ce qui concerne les Espagnols. En premier lieu, les difficultés rapportées à la langue apparaissent comme un enjeu majeur et l'une des causes principales de la vulnérabilité de ces migrants, analphabètes en français dans de nombreux cas et parfois même dans leur propre langue. On peut interpréter, à partir de cela, l'une des revendications fondamentales des métallurgistes étrangers recueillie dans le document cité ci-dessus : « mise à la disposition des travailleurs immigrés, dans leur langue maternelle, d'un résumé des droits sociaux, des conventions collectives et des salaires réellement pratiqués dans le pays de résidence », aux côtés de la publication de journaux comme *Trabajo* ou *Defensa obrera*[242]. Mais, au-delà de la faible maîtrise de la

[240] IHS-CGT, 105/CFD/11, Fiche pour les syndicats locaux à renvoyer à la Fédération avant le 15 janvier 1963 – Conférence nationale de la main-d'œuvre immigrée – XXIIIème Congrès fédéral.
[241] IHS-CGT, 105/CFD/11, Base d'étude « Pour défendre plus efficacement les travailleurs immigrés de la métallurgie de la Seine », Unions syndicales des travailleurs de la métallurgie de la Seine, janvier 1963.
[242] *Ibid.*

langue française, l'action des ouvriers espagnols s'avérait particulièrement compliquée que ce soit en raison de la méconnaissance absolue de la culture syndicale ou des effets de la tergiversation que les autorités franquistes avaient opérée à propos de cet aspect : « les travailleurs espagnols, en fait de syndicat, n'ont connu que le syndicat vertical formé par Franco autoritairement et obligatoire, et n'ont aucune idée de ce qu'est un syndicalisme de classe ». Leur apprendre cette notion devenait un « premier devoir »[243].

3.2.2. « C'est un prolétariat primitif, mais c'est un prolétariat honnête ». Des modalités particulières pour l'intégration syndicale

Un rapport commandé à Jean Lannes par les cadres de la CFTC, dont René Salanne, à propos de l'immigration espagnole en France, résume les grandes lignes de ces images :

> Ils sont venus pour gagner de l'argent, peu leur importe de vivre dans une maison plus digne d'un animal que d'une personne. Il lui importe peu de travailler dans de très mauvaises conditions, ni que sa journée de travail atteigne 12 à 14h, il néglige la possibilité qu'ils ont d'acquérir une plus grande culture, connaissant la langue française. Ils veulent de l'argent, et le plus rapidement possible. Ceci est le cas de presque tous […]. La croyance que la police va contrôler leurs faits et gestes s'ils portent une action est aussi très marquée, et les fait se rétracter par peur des représailles possibles au retour en Espagne, ceci joint au désir de gagner de l'argent le plus vite possible, fait qu'ils ne sont pas enclins à participer à une action syndicale.[244]

Cet ensemble de considérations en regard de l'immigration espagnole fut en effet repris à la fois par des syndicalistes français et espagnols lors de la Conférence de mars 1963. En ce sens, tel que l'ont souligné Bruno Vargas et David Kahn, qui font partie des rares historiens à aborder les rapports entre syndicalisme français et immigration par le cas de la colonie espagnole, « les syndicalistes espagnols ont dû jouer un rôle important dans la prise de conscience de leurs compatriotes »[245]. « D'autre part, la CGT pouvait compter sur la présence des Espagnols en exil dont leurs affinités idéologiques les identifiaient à cette organisation syndicale »[246]. Certes, ce « rôle médiateur » apparaît de façon assez récurrente dans certains discours qui contribuèrent, au fond, à la définition en quelque sorte manichéenne des catégories au travers lesquelles l'on conceptualisait les uns et

---

[243] *Ibid.*
[244] AC-CFDT, CP/7/12, Rapport de Jean Lannes sur l'immigration espagnole en France et la CFTC, s.d.
[245] Bruno Vargas et David Kahn, « Aproximación a… » dans Manuela Aroca (dir.), *Presencia y…*, *op. cit.*, p. 46.
[246] *Ibid.*

« les autres ». Cependant, nous allons problématiser plus loin les enjeux de l'altérité à partir de l'étude des expériences. Selon ces historiens, « la distance idéologique entre les immigrés [espagnols] d'avant les années cinquante et les nouveaux arrivants en France s'amenuisait en raison des conditions de travail déplorables des ouvriers »[247].

Du point de vue des militants, l'expérience des ouvriers immigrés représentait pourtant moins un chemin de politisation autonome qu'un élément de division du prolétariat sur lequel les syndicats étaient censés agir. Par exemple, à l'occasion de la Conférence, un militant espagnol de la CGT du Doubs, appelé Esteban, partagea avec le public une image assez symbolique de tout ce que les acteurs de la vague migratoire espagnole des années 1960 pouvaient représenter aux yeux des syndicalistes et d'une part des exilés :

> L'émigration espagnole, camarades, vient des régions les plus déshéritées sur le plan industriel […]. C'est un prolétariat primitif, mais c'est un prolétariat honnête. C'est un prolétariat primitif parce que dans les conditions de misère qu'il a vécu, obligé de gagner son pain depuis l'âge de 10 ans, sans avoir été à l'école avec le bon vouloir des patrons et gros propriétaires fonciers, ce prolétariat-là, camarades, est une proie facile pour satisfaire les capitalistes sur le plan social –ce qu'il faut étudier au fond [c'est] la question pour réveiller la conscience de ces travailleurs. […] Est-ce que les travailleurs espagnols travaillent mieux que les nationaux ? Non, c'est parce que ces travailleurs-là, par leur manque de conscience syndicale, sont plus malléables. […] Nous croyons de notre devoir de vieux syndicalistes de faire tout notre possible pour réveiller en eux un esprit de classe en [leur] expliquant [qu'] ils ont le devoir d'être syndiqués d'abord par conscience de classe. Ensuite, étant syndiqués, ils pourront le cas échéant vous aider à résoudre leur problème[248].

Ainsi, si l'attitude « malléable » de ces travailleurs supposément manquant d'initiative contestataire constituait un « problème » majeur, les éventuelles solutions à cet égard furent envisagées de manière nettement paternaliste : « cette immigration est primitive mais nous estimons cependant que si nous savons les conduire comme [l'] on conduit son enfant ces travailleurs après que leur contrat de travail est terminé, éduqués par nous sur le plan syndical et politique, ils seront dans un avenir proche et dans la libération de l'Espagne des hommes qui marqueront le véritable visage de la démocratie »[249]. Dans

[247] *Ibid.*, p. 50.
[248] IHS-CGT, 105/CFD/11, Compte rendu des interventions prononcées lors de la Conférence de la CGT sur les problèmes de l'immigration, Paris, mars 1963. La grammaire, la syntaxe et l'orthographe du document ont été respectés.
[249] *Ibid.*

un rapport confidentiel à l'usage interne de la CFTC, où René Salanne expose de manière succincte la situation des Espagnols en France, nous retrouvons le même sens téléologique donné à la prise en charge de ces travailleurs par les syndicats: « influencer considérablement l'avenir syndical de l'Espagne libre »[250], ce qui constitue une stratégie comparable à celle menée en regard des ressortissants des pays communistes de l'Est[251].

En dépit du programme spécifique sur la main-d'œuvre espagnole tracé par la CFTC, les cédétistes chargés d'analyser l'action du syndicat devant ces ouvriers ont reconnu, en juillet 1966, être « partis de zéro » en ce qui concerne le travail sur cette nationalité[252]. Construites dans le contexte de préparation de la première conférence nationale des travailleurs immigrés, tenue en mars 1966[253], les représentations sur cette partie de l'immigration servent à expliquer, du point de vue des militants, les difficultés rencontrées parmi eux lors des campagnes d'adhésion. Ainsi, en juin 1965, alors que sur les plans théorique et discursif la CFDT appréhendait l'immigration comme un sujet à aborder de façon globale, les responsables du Secteur international précisèrent que « le problème des Espagnols représente […] une réalité particulière qui exige une réponse adaptée et urgente »[254]. En admettant les différences des nouveaux immigrés par rapport aux réfugiés politiques, on affirme que « leur but, d'une manière générale, est de venir quelques années en France pour gagner de l'argent », ce qui relève directement de leurs projets imaginés au départ, et qu' « ils sont peu préparés à une adhésion et à une action syndicales », car « soucieux de rentrer dans leur pays, ils se méfient de tout ce qui peut avoir un caractère *politique* (subversif comme ne manquent pas de leur faire dire les autorités espagnoles) »[255]. Il faut souligner ici la portée de ce que nous appelons l'ombre longue de la dictature. Un an plus tard, en juillet 1966, les difficultés n'avaient pas encore disparu. Les continuités dans les images construites sur les ouvriers espagnols ainsi que dans le biais paternaliste sous lequel celles-ci ont été produites sont évidentes :

> Nous nous sommes heurtés à des difficultés sérieuses. D'une part : une absence de formation syndicale de nos militants. Nous sommes en présence d'hommes possédant

[250] AC-CFDT, CH/7/706, Rapport confidentiel - Les travailleurs espagnols en France, signé par René Salanne, c. 1961.
[251] Claude Roccati, « Les coopérations syndicales internationales en matière d'immigration : étude de cas autour de la CFDT (1966-1982) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, nº 132, 2016, p. 68-74.
[252] AC-CFDT, CH/7/708, Rapport d'activité des immigrés espagnols, octobre 1965 - juillet 1966.
[253] AC-CFDT, CH/7/730, Conférence des immigrés – Préparation – Groupes de travail chargés de l'étude des divers problèmes, signé par le Département international à Paris, 14 janvier 1966.
[254] AC-CFDT, CH/7/707, Rapport d'usage strictement interne – La C.F.D.T. et les travailleurs espagnols immigrés en France, signé par le Secteur international de la CFDT, juin 1965.
[255] *Ibid.*

> des valeurs certaines et animés de bonne volonté, mais nullement préparés […]. La méconnaissance de la langue et surtout de l'organisation et de la pratique syndicale nous a démontré dans les faits que ces conditions particulières demandaient plus d'expérience de conviction et de formation syndicale[256].

Tel que la CGT l'avait fait en 1963, la CFDT convoqua plus tardivement, en 1966, une conférence nationale des travailleurs immigrés, comme nous l'évoquions ci-dessus. Au sens large, les motivations de cette première rencontre pleinement consacrée au thème des migrants au sein du syndicat portèrent sur les mêmes questions qui avaient marqué la réunion cégétiste trois ans auparavant : c'est-à-dire, la délimitation d'objectifs clairs en regard de la population travailleuse migrante à l'échelle confédérale, la mise en place de *scenarios* afin d'encourager cette main-d'œuvre à s'exprimer et, dernier point mais pas le moindre, la production d'informations sur celle-ci à destination des militants afin de mieux définir leurs stratégies de syndicalisation et de mieux s'organiser en interne[257]. Les résolutions prises à l'occasion de cette conférence furent donc ce qui guida l'action du syndicat à ce sujet au fil des années suivantes, même si, selon plusieurs documents, une part des cédétistes immigrés craignirent du peu d'effet qu'avaient réellement eu ces accords non seulement dans les entreprises, mais aussi au sein de la vie syndicale[258].

Il faut situer dans ce contexte la préparation d'une étude à caractère sociologique remarquablement complète à propos de la main-d'œuvre espagnole et portugaise dans le secteur du bâtiment, au sein duquel ces origines étaient majoritaires parmi le reste de nationalités embauchées[259]. En fait, selon ce document, les conditions de travail dans ce secteur « ont eu tendance à se détériorer, au moins relativement aux autres métiers » car la main-d'œuvre immigrée « était peu exigeante »[260]. Il s'agit d'un rapport informatif de la CFDT qui nous permet d'éclairer la base principale de connaissances sur laquelle le syndicat a bâti son regard sur l'immigration espagnole. Par ailleurs, ce travail voulait valider scientifiquement les représentations stéréotypées que l'on a signalées jusqu'ici. Carlos Fernandez, ancien réfugié espagnol et sociologue de formation, fut le membre de

---

[256] AC-CFDT, CH/7/708, Rapport d'activité des immigrés espagnols, octobre 1965 - juillet 1966.
[257] AC-CFDT, CH/7/730, Conférence nationale des immigrés – Paris : 26-27 mars 1966 – Rapport général, signé par le Département international, 1966.
[258] Cette problématique paraît constituer une dynamique constante dans l'action de la CFDT vis-à-vis de l'immigration, tel que l'on peut constater dans l'article d'Anne-Sophie Bruno, « Solidarité avec les travailleurs immigrés ? », *Plein droit*, vol. 3, nº 90, 2011, p. 36-40.
[259] AC-CFDT, CF/8/10, Enquête sur les attitudes et comportements de la main-d'œuvre immigrée dans l'industrie du bâtiment et des travaux publics, signé par Carlos Fernandez, Bureau de recherches et d'action économique, 1967.
[260] *Ibid.*, p. 21.

la Commission nationale des travailleurs immigrés de la CFDT chargé de la rédaction de ce projet, qui comptait sur le soutien du Bureau de recherches et d'action syndicale. Sur le plan méthodologique, Carlos Fernandez s'appuya sur un échantillon composé de soixante-dix manœuvres -35 Espagnols, 35 Portugais- vivant notamment dans la région parisienne notamment, interrogés par ce syndicaliste en février et mars 1966 dans le but de « mettre à disposition des militants et responsables syndicaux leur monde subjectif, leur psychologie et mentalité, le pourquoi de leurs réactions, les conditionnements possibles de leurs attitudes concrètes »[261]. Dans cette lignée, le texte définitif, qui faisait presque soixante pages, traita sur le double prisme, matériel et psychologique, de la situation de ces hommes au travail comme dans leur monde hors chantier : le logement, la vie sociale, la famille ; en définitive, ce sur quoi se construit l'expérience migratoire.

Plus de 60% des interrogés par Fernandez provenaient des milieux agricoles, faiblement développés encore, dans leurs pays d'origine. On distinguait deux classes « assez bien définies » parmi eux, leur dénominateur commun étant un niveau culturel « nul » : d'un côté, le « sous-prolétariat », ces hommes qui « vivent dans une situation marginale et en désarroi, qui ne travaillent que lors des époques de récolte » et, « affamés et déracinés, sont toujours disponibles pour travailler au prix d'une subsistance misérable » ; d'autre côté, le « prolétariat rural » comprenait ceux qui « sont enracinés dans la terre d'une façon permanente », qui vivent dans un « foyer, mais leurs conditions d'existence sont aussi inhumaines ». Ces assujettissements de départ furent précisés pour mieux penser les résultats de l'enquête en ce qui concerne, par exemple, l'avis de ces migrants sur des questions comme les conditions d'hygiène ou la pénibilité de leur travail. En ce sens, le responsable du rapport s'est étonné en particulier que, malgré la claire précarité de leur contexte précédent, près de 70% de ces ouvriers appréciaient en effet de manière très défavorable leur nouvelle situation dans le secteur du bâtiment et des travaux publics[262].

Le travail dans cette branche professionnelle était donc jugé « dur et exécuté dans de mauvaises conditions d'hygiène et des horaires excessifs », soit 51,4 heures travaillées par semaine dans le cas des Espagnols. Cependant, l'aspect le plus étonnant de cette enquête, aux yeux de Fernandez et probablement des destinataires ayant lu ce rapport, fut la réponse que ces acteurs donnèrent à la question « es-tu content de ton travail ? » :

[261] *Ibid.*, p. 3.
[262] *Ibid*., p. 17-19.

l'option affirmative obtint 60% des voix[263]. Cela s'expliquait, selon l'auteur, par le fait que, même s'ils détestaient leur activité productive, ces migrants avaient pourtant trouvé en France ce qui leur manquait avant de partir : un poste relativement stable, c'est-à-dire un revenu fixe et, en plus, supérieur dans de nombreux cas. Du point de vue théorique, nous pouvons croiser cela aux thèses de Serge Paugam à propos du contraste existant entre le rapport au travail et le rapport à l'emploi, et plus spécifiquement les différents types d'intégration socioprofessionnelle proposés par l'auteur. En ce sens, les immigrés espagnols auraient subi, au cours de la première moitié des années soixante, l'évolution de leur « intégration disqualifiante » en Espagne, dans laquelle la stabilité et même l'épanouissement restaient nuls, vers un nouveau contexte marqué par l' « intégration laborieuse » qui leur assurait, du moins, une continuité professionnelle[264]. Ce sont donc, en fin de compte, les problèmes liés à la dialectique entre conception idéale et exécution pénible des projets migratoires qui se relient au cœur de cette problématique.

Le fameux stigmate du « prolétariat primitif », évoqué par un militant cégétiste trois ans auparavant, paraît donc revenir ici, sans utiliser pourtant ce terme et essayant de prendre en compte tout ce qui pouvait intervenir dans cette attitude. Au clair de cette enquête les militants cédétistes ont « découvert » une population qui apparaissait consciente de sa situation, et conformiste malgré tout ; à la fois isolée, « ne parlant que sa langue », discriminée et subissant la stagnation au niveau du travail. L'adaptation professionnelle de ces individus, à l'instar de leur intégration à la vie sociale, constituait un défi pour la Confédération puisque ces conditionnements se réunissaient, bien entendu, dans leurs degrés de conscience et de formation syndicale. En effet, presque la totalité des ouvriers enquêtés ignoraient la convention collective de leur propre secteur, ce qui s'accorde aux différentes images faites sur ce groupe social à propos de la méconnaissance des droits ainsi qu'aux difficultés insurmontables concernant la langue française. Par ailleurs, alors qu'une faible proportion sur cet échantillon assurait de s'informer de ses droits par le syndicat, ceux qui ne le faisaient « d'aucune manière » représentaient presque 60%, et un homme sur cinq affirmait se faire renseigner sur ces questions au travers des autres camarades, au-delà des organisations ouvrières. Un dernier chiffre s'avère pertinent afin d'appréhender la conception que les syndicalistes ont pu se former autour de cette main-d'œuvre « ignorante », ayant « peu de possibilité de s'informer et un bas degré de

[263] *Ibid.*, p. 19-20.
[264] Serge Paugam, « Introduction » dans Id. (dir.), *Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, Paris, Presses universitaires de France, 2007, p. 23-26.

formation et conscience ouvrière » : même à la question « y-a-t-il un syndicat dans ton entreprise ? », le 65% répondirent « non » alors que le 23% « ne le savent pas »[265].

Certes, les distincts moyens dont l'historien dispose pour tirer des informations rendant compte des représentations sur l'immigration espagnole au sein du monde syndical français des années soixante offrent plusieurs pistes communes. Le dessin qui en est issu montre un groupe social marqué par des connotations essentiellement négatives : celui-ci apparaît « analphabète » non seulement dans le sens de la compréhension et de l'expression de la langue, mais aussi du point de vue culturel, politique et, bien évidemment, syndical. Or, ce résultat, partagé comme l'on a pu voir par des organisations nettement différenciées, découle d'un corpus d'explications partielles sur tout ce qui façonnait les pratiques sociales, dont celle professionnelle, des migrants espagnols. En d'autres mots, la majorité des thèses exprimées par les syndicats à propos de cette main-d'œuvre furent construites sur de fondements profondément biaisés par le fait que, si l'on décida de s'intéresser par ces acteurs à un moment donné, c'était à cause des « problèmes » que l'immigration semblait poser dans la chaîne productive, la concurrence aux autochtones en premier lieu. Paradoxalement, les mêmes organisations qui nourrissaient internement cette « légende noire » ont aussi diffusé des représentations « héroïques » sur l'ouvrier espagnol. On parle ici de la presse en langue maternelle, presque hagiographique, sur laquelle nous reviendrons ultérieurement.

Malgré la partialité évoquée ci-dessus, certaines tentatives de connaître ces acteurs de façon plus globale furent également mises en place. Il s'agissait d'explorer des facteurs oubliés intervenant dans la formation d'une attitude particulière, au-delà de ceux portant strictement sur le cadre professionnel. L'enquête de la CFDT, par exemple, peut bien s'inscrire dans cette lignée dès que l'on prend en compte la dimension hors travail des immigrés et leur mentalité, ce qui s'avère essentiel et qui représente, en fin de compte, tout ce qu'on appelle l'expérience migratoire. Ainsi, dans ses conclusions, Fernandez encouragea ses lecteurs à réfléchir aussi sur les conditions de départ de tous les migrants. Il citait à cet égard, par exemple, la conception biaisée des travailleurs espagnols par rapport au syndicat, car ce terme, au sein du franquisme, ne correspondait pas à la même notion qu'en France[266]. Dans ce sens, Bruno Vargas et David Kahn mettent la faible adhésion d'ouvriers espagnols aux syndicats français en relation avec

[265] *Ibid*., p. 26-29.
[266] *Ibid*., p. 49.

le fait que « pour les émigrés, le départ en France était considéré comme une période provisoire et non-définitive »[267]. Pour ces auteurs, il faut ajouter à cela la « nulle socialisation (syndicale) dans le pays d'origine » et la « méfiance » vis-à-vis des syndicats de la part d'« hommes et femmes dont l'objectif le plus précieux était de gagner le maximum d'argent […] pour rentrer chez eux le plus rapidement possible », « peu ou pas préparés à l'action syndicale […] démocratique »[268].

3.3. L'invisibilité de la femme migrante. Éléments de réflexion autour du cas des travailleuses espagnoles

3.3.1. Travail domestique et priorités syndicales

Bien qu'une partie considérable de ces remarques soient valables - du moins aux yeux des contemporains - pour l'ensemble du groupe étudié, ce système de représentations apparaît essentiellement basé sur des paramètres masculins. Penser l'imaginaire imputé à cette population à travers le prisme du genre afin de retracer les discours à propos des femmes s'avère donc être une tâche compliquée. La nature même des sources est une contrainte majeure puisque les femmes y sont, dans la plupart des cas, invisibles, sauf évidemment quelques exceptions précieuses que nous présenterons plus loin.

L'invisibilité des femmes découle, à son tour, des limitations propres au rôle et aux priorités que les syndicats étudiés se donnèrent à eux-mêmes, outre l'action en regard de la main-d'œuvre immigrée. Certes à des degrés divers, les plus grandes confédérations syndicales de l'époque ont privilégié leur activité dans des milieux professionnels comptant un nombre massif de travailleurs. Autrement dit, la CFDT et notamment la CGT ont porté leur attention sur les problématiques du travail industriel, et de l'industrie lourde au premier chef, comme par exemple la métallurgie. Malgré les logiques stratégiques que ces positionnements semblaient avoir, l'analyse genrée de cette attitude nous montre la discrimination qu'ont par conséquent subi la majorité des femmes, abstraction faite de celles embauchées en usine. Si le monde industriel constituait un espace socio-professionnel fort masculinisé, le travail féminin apparaît au contraire plus dispersé, individualisé, isolé et encore inscrit dans des assujettissements hiérarchiques supplémentaires et spécifiques qui, de ce fait, fréquemment, échappaient

[267] Bruno Vargas et David Kahn, « Aproximación a… » dans Manuela Aroca (dir.), *Presencia y…*, *op. cit.*, p. 46.
[268] *Ibid*., p. 65.

aux préoccupations syndicales. Le croisement de ces dynamiques fut donc un facteur de reproduction sociale résultant dans la discrimination multiple subie par les Espagnoles.

Une deuxième limite que nous avons rencontrée en interrogeant nos sources à travers le prisme du genre porte sur un problème que nous avons déjà souligné par rapport aux hommes. Il s'agit des prémisses surtout idéologiques selon lesquelles la classe ouvrière incarnait un sujet bien défini, homogène et unifié, sans prendre en compte les nuances et les « particularités » –les « problèmes »- issues des expériences d'acteurs divers et exclus de cette conception restreinte du prolétaire en tant qu'homme blanc, français, ouvrier à la chaîne. Ainsi, la pluralité des catégories parmi lesquelles nous pouvons analyser la construction de cette classe ouvrière n'apparaît pas de manière nette dans la documentation laissée par les organisations étudiées. Nous ne pouvons pas soutenir que le regard sur les nombreux acteurs « problématiques » fût élaboré par une méthode qu'on appellerait aujourd'hui, selon quelques sociologues américaines, attentive à l'intersectionnalité[269]. Un exemple relevant de nos recherches permet de montrer cela. Dans les années 1960, la CGT publiait dans son organe officiel, *Le Peuple*, des informations réservées aux catégories « femmes » et « main-d'œuvre immigrée ». Ayant effectué l'examen des numéros issus entre 1963 et 1970, conservés dans l'Institut d'histoire sociale de ce syndicat, nous pouvons constater l'inexistence de références aux immigrées dans les pages portant sur la main-d'œuvre féminine, ainsi que celles faites aux femmes dans l'espace consacré aux problèmes de l'immigration.

Bien entendu, l'invisibilité des femmes et, à une échelle plus concrète, des femmes immigrées dans les sources ne concerne pas que la documentation des syndicats, cette discrimination touchant un ensemble de sources plus vaste. Cela a imposé aux travaux sur les migrantes espagnoles en France l'emploi du témoignage comme seule source principale, par exemple l'étude pionnière d'Isabelle Taboada-Leonetti et Michelle Guillon, parue en 1987, et celles qui lui ont succédée, dont certains travaux d'histoire[270].

Ces considérations ont été récemment reprises par d'autres auteurs qui ont cherché à élucider les grandes lignes d'une histoire du travail des domestiques en France, comme par exemple Jules Falquet et Nasima Moujoud :

---

[269] Kimberlé Crenshaw, « Demarginalizing… », *art. cit.*.
[270] Isabelle Taboada-Leonetti et Michèle Guilon, *Les immigrés...*, *op. cit.*.

> Comme les hommes étrangers, ces femmes sont exclues de la plupart des droits (responsabilités associatives et syndicales, indemnisation des accidents de travail et assistance médicale) […]. Les travaux scientifiques, qu'ils portent sur les femmes ou sur la population étrangère, occultent, pour leur part, presque complètement le travail des étrangères […]. Le marché du travail en métropole est marqué par l'occultation du travail des femmes racialisées, que renforce l'informalité du secteur des services. Par exemple, les Espagnols arrivent à Paris dans les années 1960-1970 et travaillent comme employées domestique ou concierges, mais il faudra attendre une trentaine d'années pour qu'elles soient mentionnées dans les recherches scientifiques. De même, si l'on sait que beaucoup de migrantes (Italiennes, Espagnoles, Portugaises et Yougoslaves) se sont insérées au cours des années 1950 à 1970 dans des emplois industriels et dans les services aux particulier-e-s, il demeure difficile d'évaluer toutes les migrations officielles et officieuses de travail des femmes […] La France connaît à l'époque de fortes luttes pour l'égalité des sexes, notamment autour de la critique du service domestique, de revendications de partage et de prise en charge de celui-ci. Toutefois, la situation des migrantes n'attirera guère l'attention des militantes ni surtout des chercheuses féministes françaises.[271]

Cependant, si l'on revient sur l'objet de notre dissertation, ce manque de matériaux apparaît disproportionné par rapport à l'importance quantitative de ces femmes, non seulement au niveau de la société française, mais également dans le monde du travail en dehors de l'usine. Les données de l'INSEE consultées par Janine Ponty nous permettent de baliser ce propos. Selon Ponty, les Espagnols constituaient en 1968 la colonie étrangère la plus féminisée de France, aussi bien en termes absolus, avec 284.163 femmes, que relatifs, dans la mesure où celles-ci incarnaient 46,8% de leur propre communauté. Nous pouvons donc parler d'une situation de quasi parité. En arrière-plan, les Italiennes représentaient 44% de leur groupe et, après elles, les Portugaises n'étaient qu'un tiers de l'immigration portugaise. Ces taux de féminisation relativement hauts constituaient un trait différentiel par rapport aux vagues hors-européennes contemporaines, africaines notamment, assez masculinisées[272]. Nous devons prendre en compte un dernier paramètre d'autant plus important : tandis que la place séculaire de la femme dans les processus migratoires avait toujours demeuré au foyer, dans l'espace

[271] Nasima Moujoud et Jules Falquet, « Cent ans de sollicitude en France. Domesticité, reproduction sociale, migration et histoire coloniale » dans Christine Verschuur et Christine Catarino, *Genre, migrations et globalisation de la reproduction sociale*, Genève, Graduate Institute Publications, 2013, p. 229-245.
[272] Janine Ponty, *L'immigration dans les textes. France, 1789-2002*, Paris, Belin, 2006, p. 311.

privé[273], « les Espagnoles prennent souvent un emploi salarié »[274]. En ce sens, en 1968 83,5% de ces femmes travaillaient pour le compte d'autrui[275].

Ce basculement du modèle s'est majoritairement produit au sein du service domestique et/ou des tâches ménagères, dans lequel s'était embauché presque la moitié des femmes espagnoles en France[276]. En d'autres mots, ce processus s'était opéré dans des secteurs où la présence syndicale demeurait très faible. Pour tenter d'expliquer cette sorte d'éloignement des syndicats vis-à-vis de ces milieux professionnels, de surcroît souvent inscrits dans l'économie informelle, nous avons insisté sur le fait que les confédérations auraient priorisé l'action dans les usines, pensées comme le cadre « par excellence » des luttes prolétariennes en raison de la forte concentration d'hommes dans ces espaces. De plus, si l'on reprend la thèse selon laquelle les militants syndicalistes se sont préoccupés des immigrés à cause surtout de leur potentielle concurrence aux ouvriers autochtones, cette apparente menace n'existait pas en revanche dans le monde du service domestique.

Il s'agissait, effectivement, d'un secteur d'activité presque monopolisé par des femmes migrantes dès son invention dans la ville bourgeoise du XIXe siècle, quand il occupait des paysannes bretonnes arrivées à la capitale, jusqu'aux temps des Polonaises, des Italiennes, des Espagnoles et des Portugaises, qui se sont remplacées les unes aux autres tout au cours du siècle dernier sans apparemment poser des « problèmes ». Comme le confirma Nancy L. Green, « domestiques ou concierges d'aujourd'hui, les immigrées répètent les gestes de leurs consœurs provinciales du XIXe siècle montées à Paris »[277].

Malgré ce maigre paysage, nous avons réussi à localiser, lors de nos recherches dans les archives confédérales des organisations qui nous occupent, quelques pistes produites du côté syndical sur ce sujet afin de mieux le connaître. On fait référence notamment à la tâche menée par une tendance proche à la CFTC d'abord, puis de la CFDT : la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine (JOCF). Un deuxième niveau de sources à propos des employées de maison dans cet ensemble documentaire est celui des articles publiés dans certains bulletins et journaux de l'organisation en langue maternelle aussi bien que dans la presse généraliste. Outre les différences rencontrées dans le traitement de cet objet, la

[273] Ana Isabel Fernández Asperilla, « Trayectorias laborales de las mujeres españolas emigradas en Francia », dans Natacha Lillo *et alii*., *Un siglo*…, *op. cit.*, p. 66.
[274] Janine Ponty, *L'immigration*…, *op. cit.*, p. 312.
[275] Ana Isabel Fernández Asperilla, « Trayectorias laborales… », *op. cit.*, p. 70.
[276] *Ibid*.
[277] Nancy L. Green, *Repenser les migrations*…, *op. cit.*, p. 119.

vulnérabilité multiple de ces femmes dans le cadre socioprofessionnel apparaît comme le grand dénominateur commun à tous ces documents.

3.3.2. Enjeux de la vulnérabilité : un regard paternaliste sur l'immigration féminine espagnole

Améliorer la situation des travailleuses du service domestique n'était pas, pour la JOCF, une nouvelle revendication. En 1951, cette organisation avait déjà contribué de manière décisive à l'approbation d'une convention collective pour les employées de maison[278]. Ce fut dans le cadre d'un bilan national portant sur différents aspects du travail durant la période 1963-64 qu'une commission jociste se concentra sur les évolutions qui étaient en train de se dérouler au sein du secteur qui nous intéresse ici depuis le début de 1960. À partir du témoignage d'un échantillon formé par des Espagnoles, la JOCF élabora un rapport informatif que les cadres cédétistes chargés de l'immigration ont probablement lu[279]. En appréhendant ces individus, leurs souffrances et leurs aspirations, les jeunes chrétiennes présentèrent un groupe victime à la fois de sa propre ignorance et d'une méconnaissance multiple dont les effets avaient, pour les femmes concernées, « des répercussions dans toute leur vie, au plan humain et chrétien »[280]. Tandis que l'on a déjà remarqué chez les hommes la relation que les syndicats ont établi à l'époque entre le degré de connaissances et l'accès aux droits sociaux, ce fut notamment par ce dernier adjectif (« chrétien »), de nature plutôt morale, que les représentations sur ces ouvrières se particularisa et différa en quelque sorte de celles construites sur leurs compagnons.

Bien entendu, on retrouve certaines contraintes qui sont communes aux deux niveaux genrés de représentation. Pour en donner un exemple, les difficultés dans la maîtresse de la langue française, assez fréquentes chez le sexe féminin aussi, étaient, encore une fois, perçues comme élément causatif de la surexploitation. Cette dernière pouvait cependant s'expliquer par bien d'autres raisons ainsi que l'on a constaté dans le cas des hommes. Aux yeux des jocistes, ces enjeux linguistiques découlaient d'un problème plus large : « les émigrées partent –selon eux- sans avoir reçu aucune préparation, formation et

[278] Jean Divo, *L'Aubier, la JOC et la JOCF dans le diocèse de Besançon (1927-1978*), Paris, CERF, 2016, p. 327-331.
[279] AC-CFDT, CH/7/706, Bilan national de l'enquête « Travail » - Commission nº 8 – Les émigrés en 1963-1964, signé par la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine (JOCF).
[280] *Ibid.*, p. 6.

information sur le pays dans lequel elles vont travailler »[281]. Fernández Asperilla a signalé quelques-unes des limites des cours à destination des femmes de l'émigration :

> Les cours préparatoires donnaient des notions insuffisantes à propos de la France ou des autres pays d'accueil, et ne constituaient pas une véritable formation professionnelle. En outre, dans ces modules de formation on mettait plutôt l'accent sur des questions morales, peu utiles pour l'acquisition de compétences professionnelles et sociales à l'étranger[282].

À cette image de la femme travailleuse domestique, analphabète, nullement qualifiée et « complètement » ignorante de ses droits, on croise un aspect d'autant plus important : celui profondément lié à la construction des projets migratoires qui fut l'envie d'économiser dans le but d'un retour rapide au pays. Ainsi, on identifie dans le rapport rédigé par la JOCF la représentation d'un acteur résigné aux conditions de vie et de travail auxquelles il apparaît confronté. Cela avait bien sûr des conséquences. Les horaires allaient d'onze à dix-sept heures par jour, voire plus dès lors qu'une majorité de ces femmes ont vécu chez leurs patrons. Par exemple, à Marseille, une enquête menée par les chrétiens révéla que 85% des émigrées travaillaient « beaucoup plus » que ce qui régulait la convention collective[283]. Il faut, de surcroît, ajouter à cela la « maladresse » de ces individus face à la sécurité sociale et la bureaucratie qui va de pair, les contrats d'embauche ou le système de fiches de paie. Et, en fin de compte, lié à tout ce qu'on vient d'exposer, on voit se figurer encore une fois le thème de la concurrence, même si très peu de françaises travaillaient dans ces métiers :

> Un militant syndicaliste nous disait : « c'est impossible de faire appliquer la Convention Collective aux Émigrées espagnoles, elles veulent seulement gagner de l'argent ». […] Tout cela amène des conséquences et des répercussions chez les jeunes travailleuses du pays qui travaillent comme employées de maison. Elles font un effort pour organiser la profession, avoir un horaire normal mais comme les émigrées demandent un salaire très élevé, il faut accepter des horaires de 15 à 16 H par jour. Toute la lutte des jeunes travailleuses du pays se voit d'un côté annulée, bloquée par l'attitude des émigrées[284].

---

[281] *Ibid.*, p. 4.
[282] Ana Isabel Fernández Asperilla, « Trayectorias laborales… », *op. cit.*, p. 68.
[283] AC-CFDT, CH/7/706, Bilan national de l'enquête « Travail » - Commission nº 8 – Les émigrés en 1963-1964, signé par la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine (JOCF), p. 4.
[284] *Ibid.*, p. 8.

Cet ensemble d'assujettissements des femmes, partagé par les membres de l'émigration masculine, s'entremêle cependant à un certain nombre de perspectives genrées touchant les groupes féminins plus concrètement. Dans ce cas, les militants s'intéressaient moins aux conditions de travail qu'aux effets que celles-ci comportaient sur la vie des femmes qui les ont subies. Tandis que nous avons déjà identifié un certain biais paternaliste dans la manière dont les syndicats français se sont approchées à l'immigration espagnole des années soixante, cette attitude revient de façon encore plus claire lors de l'analyse des représentations féminines. On se concentre ici, partant, sur ce qu'une tendance syndicale au moins observa, à propos des émigrées espagnoles, « au plan humain et chrétien »[285], à savoir notamment tout ce qui concernait leur santé, au niveau physique comme mental, et quelques-unes de leurs pratiques sociales également, telles que les loisirs.

En premier lieu, ces femmes apparaissent, selon le rapport, marquées par « l'épuisement physique et le déséquilibre nerveux »[286]. Les conséquences des longs horaires de travail, aux côtés de celles relevant des conditions de vie comme par exemple le logement, ont certes touché les corps de ces femmes, qui se sont détériorés, exposés à une plus grande accidentalité et vulnérabilité, voire incapacité. Selon Fernández Asperilla, « au long des années 1960 et 1970, 55% des domestiques se sentaient fréquemment fatiguées et 58% nerveuses. Des maladies comme les crises cardiaques et les ulcères de l'estomac, dues à la tension nerveuse et au stress, ont proliféré parmi elles»[287]. Un extrait de l'un des récits de vie recueillis par Taboada-Leonetti et Guillon dans leur ouvrage pionnier permet de saisir la réalité inhérente à cette figuration de l'employée de maison « déséquilibrée » :

> À l'époque (les années soixante) nous travaillions jusqu'à quatre-vingt-dix heures par semaine ; j'étais dans une chambre qui n'était qu'un placard. Quelquefois je montais à minuit tellement fatiguée que je m'étendais sur mon lit et je me réveillais le lendemain à sept heures avec le réveil ; mais sans dormir vraiment, en me disant toutes les heures : il faut que tu te lèves pour te déshabiller et ne pas pouvoir parce que j'étais trop fatiguée. On finit par ne pas être une personne, on vit comme une machine[288].

Dans le même ordre d'idée, on trouve des déclarations similaires dans l'enquête jociste, comme celles d'une Conchita, « souvent la nuit j'ai envie de pleurer à cause de mon

[285] *Ibid*., p. 6.
[286] *Ibid.*
[287] Ana Isabel Fernández Asperilla, « Trayectorias laborales… », *op. cit.*, p. 73.
[288] Isabelle Taboada-Leonetti et Michèle Guilon, *Les immigrés...*, *op. cit.*, p. 70-73.

épuisement physique », ou une Soledad, « un jour j'ai envoyé un bol de café à la figure de ma patronne, elle me rendait la vie impossible »[289]. Ce qu'il fallait faire face à cela, du point de vue de l'un des prêtres interrogés par l'organisation en tant qu'expert, c'était de « demander à l'Espagne des assistantes sociales et des psychologues pour aider les filles à sortir de leur déséquilibre »[290]. Dans ce cas en particulier, le témoin semblait ignorer non seulement les conditions de travail propres à ces « déséquilibrées » et la nature des relations avec leurs employeurs, mais également des questions d'autant plus importantes que leurs projets migratoires personnels ou les caractéristiques et priorités des politiques d'émigration de la dictature franquiste. Or, si l'on fait une lecture plus globalisante sur cette attitude en concret, inclue dans un rapport d'information validé, il nous paraît que beaucoup des initiatives mises en place par le monde syndical français afin d'agir sur la population migrante étaient fondées sur une méconnaissance multiple. Et quant à l'action menée au vu du sexe féminin, cette situation s'avère plus aggravée.

Par ailleurs, comme nous l'évoquions dans des paragraphes précédents, une apparente préoccupation pour l'organisation chrétienne était le comportement de ces migrantes sur le plan social et moral, ce qui n'intéressait pas, dans la même mesure du moins, en ce qui concerne les hommes. Des journées de travail trop longues, d'un côté, combinées à des difficultés pour comprendre et s'exprimer, d'un autre côté, aboutirent à ce que, pour la jeunesse chrétienne, constituait le « problème dominant » : « la solitude qui marque profondément les filles » et, partant, le fait que « personne ne leur parle en dehors du travail à commander»[291]. On peut relier cette affirmation aux perceptions exprimées par les travailleuses elles-mêmes concernant le service domestique : « à la longue, elles deviennent une machine de plus dans la maison […] l'employée n'a plus qu'à exécuter, elle est un instrument »[292]. Cette carence au niveau des relations humaines entraînait des conséquences sur, par exemple, le terrain des loisirs. Les jocistes signalèrent dans ce sens l' « immoralité » supposée des films français et des bals vespéraux aux yeux de ces filles ayant reçu « une éducation différente, plus sévère ». Apparemment privées donc d'alternatives « pour se cultiver et se former », perdu le « goût de toute initiative », on

[289] AC-CFDT, CH/7/706, Bilan national de l'enquête « Travail » - Commission nº 8 – Les émigrés en 1963-1964, signé par la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine (JOCF), p. 7.
[290] *Ibid.*
[291] *Ibid.*, p. 2-5.
[292] *Ibid.*, p. 4.

voit réapparaître le thème de la femme « matérialiste et indifférente »[293] pour qui le seul but raisonnable et réalisable est celui de gagner de l'argent le plus rapidement possible.

Ce schéma de représentations sur les Espagnoles immigrées en France dans les années soixante apparaît de nouveau sur d'autres documents, au-delà de ce dossier de la JOCF. Quelques coupures de presse portant sur les femmes de la colonie sont présentes au sein des archives du secrétariat d'immigrés cédétiste. Il s'agit de textes qui ont dû contribuer, moyennant leur contenu, à bâtir l'image et discours sur cet acteur de part des syndicats. On peut citer à cet égard les fascicules publiés dans *Le Monde* par Michel Legris sur les « Espagnols en deçà des Pyrénées », dans lesquels le journaliste reproduisait le thème, entre autres, des « émigrés (hommes et femmes) avant tout économes […] disposés […] à travailler quatorze heures par jour »[294]. Il nous paraît également remarquable l'enquête dirigée par Andrée Audoin consacrée plus spécifiquement aux « bonnes à tout faire dans les grandes familles ». Parue dans *L'Humanité* à la fin de 1964, cette approche présente l'émigrée espagnole en tant que sujet hautement vulnérable face à la cruenté patronale et influençable par la mission catholique mise en place et encouragée en France par les autorités franquistes. On continue à y trouver la bonne incapable de se faire comprendre en français, ignorante de même sur leurs droits sociaux et professionnels que sur le rôle des syndicats. On n'abandonne pas non plus l'image de la travailleuse sans arrêt qui ne souhaite que rentrer chez elle, peu ouverte à une quelconque acculturation[295].

3.4. « Plus conscients de leurs droits ». Vers un nouvel âge des représentations ?

Cependant, de façon parallèle (et un peu contradictoire) à l'exposé de ces « problèmes » liés au monde féminin de l'émigration espagnole, Legris comme l'équipe d'Audoin ont également évoqué dans leurs textes une tendance qui se déroulait bien à l'inverse de tout ce que l'on a observé jusqu'ici sur les émigrées qui nous intéressent. Aux côtés des discours récurrents sur les enjeux que cette main-d'œuvre posait du point de vue des syndicats, on identifie aussi le début d'une dynamique de transformation laquelle, selon les dates de la documentation consultée, commença à se rendre visible vers le milieu de la décennie de 1960. Il s'agit bien entendu d'un premier changement de ton par rapport à la docilité extrême que l'on a souvent attribué aux acteurs qui font l'objet de notre

[293] *Ibid*., p. 7.
[294] AC-CFDT, CH/7/706, « Les Espagnols en deçà des Pyrénées », *Le Monde*, 8-12 janvier 1964, signé par Michel Legris.
[295] AC-CFDT, CP/7/13, « Bonnes à tout faire dans les grandes familles », *L'Humanité*, 3 décembre 1964, signé par Andrée Audoin.

étude, et donc d'une sorte d'attention sur les tentatives et modalités de revendication que ce groupe était en train d'apprendre à exécuter. On peut citer l'exemple à cet égard d'une patronne qui, interrogée par Audoin, « a perdu son bel enthousiasme de naguère. Désormais quand elle cherche une bonne, elle ajoute, en bas de l'annonce : *Esp. s'abst*. […] Confie-t-elle, *c'est incroyable, elles ont l'audace de se syndiquer, ces filles qu'on prend chez soi par charité…* »[296]. Effectivement, ce basculement du discours répondait à la réalité en mouvement d'un nombre de plus en plus grand de domestiques espagnoles qui entamaient à « n'accepter pas davantage un rôle de servantes au rabais »[297]. Dans le même ordre d'idées, Michel Legris percevait une part au moins des immigrés espagnols dits économiques en tant que « plus conscients de leurs droits », dont quelques femmes :

> Autre transformation, d'ordre psychologique cette fois. Peu à peu, les Espagnols ont acquis une meilleure notion de leurs droits comme travailleurs. Les « petites bonnes », par exemple, ont fort bien appris (de bouche à oreille, lors des promenades dominicales autour de l'Étoile) quels salaires leur étaient dus et quels jours de congé. Moins faciles à « exploiter » les voici désormais moins appréciées des « beaux quartiers »[298].

Nous pouvons pour autant constater le caractère transitoire et fluctuant qui découle de cet ensemble de considérations *a priori* contradictoires. Certes, alors que l'on voit bien s'y répéter la représentation sur le groupe social -hommes et femmes- qui nous occupe comme sujet passif, radicalement éloigné de tout engagement syndicaliste, on y compte aussi sur des remarques qui nous permettent d'appréhender et de saisir le seuil d'un lent changement des circonstances au niveau pratique. Il s'agit donc, arrivés à ce point, de s'interroger sur les dynamiques multiples qui se sont croisées dans ce mouvement et qui ont rendu possible de l'aboutir à une vraie évolution. Partant, outre l'analyse des images et des discours relatifs aux travailleuses et aux ouvriers concernés, il faut maintenant porter la focale sur le champ de leur expérience concrète au sein du monde syndical français, de la revendication socioprofessionnelle, de ce long chemin de politisation.

---

[296] *Ibid*.
[297] *Ibid*.
[298] AC-CFDT, CH/7/706, « Les Espagnols en deçà des Pyrénées », *Le Monde*, 8-12 janvier 1964, signé par Michel Legris.

Conclusion

Si l'on revient sur les problématiques structurant ce chapitre, plusieurs pistes de réponse ont été dévoilées. Tout d'abord, nous avons constaté que les initiatives mises en place par les syndicats vis-à-vis de la main-d'œuvre immigrée s'expliquent moins par la volonté de la protéger, soit une démarche inspirée en quelque sorte par la solidarité, que par l'intérêt stratégique de sauvegarder la situation des travailleurs « nationaux », jugée menacée par la concurrence qui découle de la surexploitation des étrangers. Ces actions furent pensées et définies au gré des connaissances recueillies par certains mécanismes permettant de s'approcher à la réalité des acteurs concernés. Ceux-ci se sont avérés être insuffisants, au commencement du moins, manquant de toute position empathique. Leur effort principal était de présenter les problèmes de la population migrante plutôt que les expliquer et encore moins de comprendre les logiques qui les avaient engendrés.

En ce qui concerne les Espagnols, cette colonie a attiré l'attention des syndicats au même moment où elle est devenue massive, soit la première moitié des années soixante. Nous pouvons affirmer, en d'autres mots, que l'intérêt d'agir sur celle-ci s'explique par son nombre et donc sa potentialité en termes de concurrence. Ce potentiel relevait à son tour de l'image nettement péjorative qui était en train de se construire sur ce groupe : manquant de toute formation et culture syndicale, de toute connaissance de ses droits, exploité volontiers, analphabète, « primitif ». Les femmes ont toutefois attiré l'attention dans une beaucoup moindre mesure, bien que la colonie espagnole dans l'Hexagone fût paritaire. Leur invisibilisation ne s'explique donc pas par de raisons quantitatives. En guise d'hypothèse, ce peu d'intérêt peut reposer sur le fait que les syndicats n'ont jamais visé le service domestique ni les tâches ménagères en tant que terrain prioritaire, en part parce qu'il s'agissait d'un secteur traditionnellement occupé par des femmes migrantes. De toute façon, lorsqu'elles ont été observées, les mêmes stéréotypes reviennent, élargis quelquefois par de remarques d'ordre moral portant sur la vulnérabilité de ces femmes.

Nous nous sommes arrêtés au moment où la transformation des comportements étudiés devient évidente dans les sources analysées. En ce sens, l'évolution des représentations accompagnant cette dynamique constitue donc un objet hors des propos de ce chapitre, qui cherche à trouver les préjugés sur cette population avant toute mobilisation. De plus, ce changement s'est produit à la lumière d'une prise de conscience et d'un engagement progressifs chez le collectif qui nous concerne. Comme nous l'avons déjà évoqué, ce

processus devient plus visible à partir notamment de la seconde moitié de la décennie. D'où l'intérêt de basculer maintenant vers la dimension pratique du problème.

Chapitre 4 : L'improbable action syndicale. Les luttes de l'immigration espagnole et leur place dans les mouvements ouvriers

Le mouvement syndical français bâtit le « problème de l'immigration », au sens large, et celui de l'immigration espagnole en particulier sur un imaginaire traversé à la fois par le stigmate et l'apriorisme, qui reflètent de la méconnaissance aux déclinaisons diverses. Il s'agit pourtant d'un ensemble de représentations partielles, voire partiales, répondant au seul point de vue de certains militants et éventuellement une partie de la classe ouvrière. Puisque la réalité sociale est plus complexe que ne le sont les discours par lesquels on vise à la saisir, les mécanismes alimentant l'idée d'anomie sociale imputée aux ouvriers issus de l'immigration espagnole ont parfois négligé d'autres phénomènes se déroulant simultanément dans les mêmes scénarios, au même moment et par les mêmes acteurs. On fait référence ici aux quelques initiatives de lutte dont une plus grande attention de la part des cadres syndicaux aurait permis de confronter ou *a minima* nuancer beaucoup de leurs propos à l'égard des migrants étudiés. Celles-ci ont été possibles dans la mesure où les projets migratoires se métamorphosèrent dans le sens du prolongement. Comme le posent José Babiano et Ana Fernández Asperilla, « seule la modification du projet migratoire initial permet davantage d'approcher les Espagnols vers le syndicalisme »[299].

C'est donc sur une base empirique que nous appuierons la réflexion théorique dans ce chapitre. Ainsi, l'analyse s'effectuera en deux temps : seront abordées en premier lieu les raisons et modalités qui ont inspiré les démarches de mobilisation au travail chez les acteurs qui nous concernent, qu'elles fussent dirigées par une organisation syndicale ou non ; ensuite, nous observerons l'étendue et les limites des stratégies mises en œuvre par les centrales afin d'intégrer cette catégorie de main-d'œuvre dans la vie du syndicat.

4.1. Revendiquer autrement. Sur la spécificité des luttes des travailleurs espagnols

4.1.1. Les lieux communs du mécontentement et leurs circulations

Depuis quelques mois, ce sont des Espagnols les travailleurs qui arrivent en France pour travailler. Jusque-là, l'Italie fournissait le contingent le plus important, pourtant la nouvelle orientation a été justifiée de la manière suivante : les ouvriers italiens sont très exigeants, il faut trouver une main-d'œuvre plus docile ! Alors, camarades espagnols,

[299] José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, *La patria*…, *op. cit.*, p. 109.

> travaillant par dizaines de milliers dans les chantiers et dans les usines, soyez attentifs ! Même avant de votre arrivée en France, les patrons ont décidé de vous exploiter encore plus que les autres prolétaires […]. Beaucoup d'entre vous ont dû recourir à la grève pour faire respecter leurs droits les plus élémentaires. Ce qui prouve d'ailleurs que les ouvriers espagnols ne sont pas aussi dociles que les patrons français l'espéraient.[300]

Ainsi s'adressa Marcel Dufriche, membre de la Commission administrative de la CGT, aux migrants espagnols à la fin de l'année 1961. Plusieurs éléments se dégagent de ce fragment. Il confirme d'abord la théorie du remplacement de la main-d'œuvre immigré dans les postes les plus pénibles à l'aune d'une passivité relativement plus grande vis-à-vis de la surexploitation. Il prouve également la signification qu'ont eue les vagues de population migrante espagnole, *in crescendo* à l'époque, aux yeux de nombreux cadres : un instrument du patronat comme de l'État pour briser l'unité supposée des ouvriers, les opposer entre eux et, par conséquent, affaiblir inéluctablement le mouvement syndical. Or ce qui s'avère intéressant dans cet extrait sont les deux dernières remarques faites par Michel Dufriche. Elles ont en fait un double intérêt. Ce militant paraît renforcer, d'un côté, notre point de vue épistémologique dès lors qu'il met sur la table des éléments qui contrastent et fracturent, dans un sens, la notion du « bon esclave ». Autrement dit, le phénomène de la mobilisation – et donc la transformation des attentes du départ - a fait partie intégrante, lui aussi, de l'aventure migratoire espagnole depuis les débuts de celle-ci. D'un autre côté, c'est une valeur heuristique qui découle de cette déclaration : tiré de l'un des premiers bulletins publiés en castillan par la CGT, *Trabajo*, l'article de Marcel Dufriche aspire non seulement à rendre compte d'une circonstance donnée, mais aussi à conditionner les comportements de ses lecteurs. C'est donc à cause des multiples questionnements posés par la presse syndicale en langue maternelle qu'elle est devenue une source incontournable pour l'étude des problématiques ici abordées[301].

La diffusion du type de journaux évoqué ci-dessus fut certainement l'un des fronts sur lesquels les cégétistes – et, pour des raisons linguistiques, les syndicalistes espagnols en particulier - investirent leurs plus grands efforts. Il faut noter, comme l'extrait précédent

---

[300] IHS-CGT, « La fuerza de los trabajadores reside en la organización », signé par Marcel Dufriche, *Trabajo: informations de la CGT en langue espagnole*, nº décembre 1961, p. 1.

[301] Il s'agit d'un type de source déjà exploité dans d'autres enquêtes qui constituent les premières explorations historiques sur le sujet. En inscrivant ce chapitre dans cette lignée historiographique, notre objectif est d'approfondir l'analyse inaugurée par les études pionnières de Bruno Vargas et David Kahn, « Aproximación a… » dans Manuela Aroca (dir.), *Presencia y…*, *op. cit.* ; José Babiano, « El vínculo del trabajo… », *art. cit.*.

le dévoile, que le stigmate attribué dans d'autres sources produites - à caractère interne notamment - aux migrants concernés contraste remarquablement avec les images qu'on leur impute en revanche dans ces publications. Certes, la récupération par la CGT de la main-d'œuvre immigrée fut la principale motivation de ce dispositif de syndicalisation. C'est pourquoi ces contenus présentent un biais « hagiographique », selon le qualificatif employé par Bruno Vargas et David Kahn[302]. Les articles montraient en effet des actes de contestation et parcours militants « exemplaires » surtout dans le cadre migratoire, mais aussi dans la société d'origine[303]. Dans ces bulletins, les travailleurs espagnols ont pu lire la parole engagée de certains de leurs compatriotes en France, qu'ils fussent réels ou inventés. Aux vicissitudes communes, le lecteur a reconnu dans ces personnages sa propre tragédie avant tout et, du fait de cette interpellation directe, a pu dans certains cas se déterminer à rejoindre ses frères courageux dans leur lutte, c'est-à-dire, à adhérer au syndicat. Cependant, l'intérêt ne consiste plus ici à questionner une telle mise en récit, mais plutôt à aborder les luttes évoquées et les plaintes dénoncées – et du coup subies par de dizaines de milliers de personnes – par le biais de leur vraisemblance pratique. Il ne s'agit pas, d'ailleurs, d'une source inexplorée jusqu'ici par l'historiographie. Dans un ouvrage collectif sur la présence espagnole dans les syndicats espagnols dans la seconde moitié du XXe siècle, Manuela Aroca Mohedano affirma à propos de ces périodiques :

> Le rôle joué par la presse syndicale européenne a été fondamental puisqu'il a permis de combiner une information générale, nécessaire et valable pour le développement des Espagnols dans le monde du travail, mais aussi parce qu'elle a fourni des renseignements sur la situation politique et syndicale, en détruisant nombre des préconceptions que les migrants apportaient en Europe sur la société et le régime politique dans lesquels ils vivaient[304].

En ce sens, ces publications permettent de retracer, quoique de manière parcellaire et en prenant en considération la nature relative à la source, le rôle des travailleurs espagnols dans certains processus de conflictualité à la fois sociale et professionnelle. Les raisons

---

[302] Bruno Vargas et David Kahn, « Aproximación a… » dans Manuela Aroca (dir.), *Presencia y…*, *op. cit.*, p. 47.

[303] Ainsi, une rubrique était entièrement consacrée aux informations sur l'Espagne, particulièrement « aux luttes intenses […] de la classe ouvrière et de la paysannerie, leurs revendications économiques contre la terreur et la répression franquiste ». IHS-CGT, « Notícias de España », *Bulletin d'information des travailleurs espagnols*, nº 3, 1961, p. 4-5.

[304] Manuela Aroca Mohedano, « Introducción: españoles en los sindicatos europeos (1960-1994) » dans Manuela Aroca (dir.), *Presencia y…*, *op. cit.*, p. 25.

se croisant dans le déclenchement des mobilisations sont multiples. Il arrive quelquefois qu'elles portent sur des problématiques touchant l'ensemble des travailleurs, par-delà de toute origine. Il n'est pas rare, dans ce sens, de détecter de la présence de main-d'œuvre immigrée dans certains moments de revendication ouvrière, que ce soit un cortège de la manifestation du Premier mai, une grève générale, etc. Or, ce qui nous intéresse d'abord est d'analyser les situations particulières dans lesquelles celle-ci a eu un rôle particulier. Souvent, ces situations relèvent de circonstances spécifiques aux migrants en matière de conditions de travail et/ou de logement. Il s'agit, en résumé, de ce que nous avons évoqué à plusieurs reprises : ce sont les conséquences de la frustration, ou la privation relative vis-à-vis des projets migratoires imaginés – et formalisés, dans certains cas, par des organismes publics –, qui ont rendu raisonnable l'action collective chez les migrants espagnols. Prenons par exemple les témoignages précieux de ces ouvriers recrutés par la Société industrielle de mécanique et carrosserie automobile (Simca) de Poissy en 1961, lorsque cette firme embauchait près de 1.200 ouvriers spécialisés (OS) espagnols :

> Nous sommes déçus des promesses faites en Espagne et de la triste réalité que nous avons rencontrée. On nous a assuré, et c'est ainsi qu'il est stipulé dans le contrat de travail, que nous aurions les mêmes salaires que les travailleurs français et pourtant nous recevons près de 40 % de moins que l'ouvrier français. Sans compter les mauvaises conditions dans lesquelles nous vivons, car le contrat de travail précise aussi que nous serions payés pour le déplacement et que nous aurions une maison, mais en fait nous avons été entassés dans de misérables baraquements en bois, pour lesquels on nous soustrait 6000 frs par mois sans même avoir droit à des draps. Pour faire à manger, nous devons payer le gaz et acheter les ustensiles de cuisine. Il n'y a pas de douches avec de l'eau chaude plus que le dimanche et 4 heures le samedi, et à la cantine de l'usine, nous n'avons que 30 minutes pour manger […]. Nous travaillons 48 heures par semaine avec un salaire de base de 259 frs à l'heure. N'arrivant pas à suivre les cadences, on nous change constamment de section, ce qui ne nous permet pas de nous habituer à un travail concret. Et ils nous mettent sur les machines les plus dangereuses et nous font faire les pires boulots. On doit arrêter le travail 20 minutes plus tard que les ouvriers français. En un mot, ils nous pressent comme un citron, car la devise de l'usine est de travailler vite, sans tenir compte de l'état physique des hommes […].[305]

[305] IHS-CGT, « Con los obreros de la fábrica SIMCA », *Trabajo: informations de la CGT en langue espagnole*, nº décembre 1961, p. 3.

Ce particulier « cahier de doléances » esquisse en réalité un panorama des enjeux autour desquels se sont mobilisés les acteurs issus de l'immigration espagnole pendant toute la période étudiée. Cela concerne deux des aspects les plus centraux de la vie dans le cadre des sociétés industrielles ou, d'après le concept de Robert Castel, salariales[306] : le travail et le logement, par lesquels se détermine et se mesure la précarité. À propos du travail, il faut souligner d'abord le non-respect des conditions accordées lors des processus de recrutement cogérés par l'IEE et l'ONI. En outre, ce décalage demeurait contraire aux accords franco-espagnols d'immigration, et surtout à celui de 1961, qui posait l'égalité entre les salariés d'une même catégorie par-delà de leurs nationalités[307]. Les pratiques sociales firent pourtant preuve d'une énorme disparité, tel que le montre l'exemple de la Simca. Les questions de pénibilité, de cadences et de santé au travail ont constitué à leur tour des sources de revendication propres, au même titre pourtant que l'insalubrité des installations des foyers dans lesquels beaucoup de ces ouvriers étaient logés. Tout en accentuant l'un des aspects ou l'autre, c'est tout un système de discriminations croisées qui inspira en fait les premières tentatives de mobilisation de l'immigration espagnole.

4.1.2. Échapper au stigmate de l'anomie sociale. Le chemin de l'autonomie

Le cas de la grève des Espagnols dans les usines de Panhard à Paris en novembre 1961 s'avère aussi pionnier que significatif. Les chroniques du journal *Trabajo* ébauchent une situation de mécontentement de la part de ces travailleurs dû au constat que la vie et le travail en France ne correspondaient pas du tout à ce qu'ils avaient envisagé avant le départ. À l'instar des métallurgistes de la Simca, ils se plaignirent des cadences exigées par le superviseur « l'horloge à la main » dans les « postes les plus durs », au point que « deux travailleurs se sont fait hospitaliser et beaucoup d'autres ont continué à travailler les doigts et les poignets bandés »[308]. En dehors du cadre de l'usine, les tarifs du foyer (6000 francs environ) et de la cantine (près de 300 francs), auxquels s'ajoutait d'ailleurs le dégoût envers la nourriture offerte dans celle-ci, représentaient, de leur point de vue, des charges supplémentaires entravant les transferts d'argent à leurs familles restées au

[306] Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995.
[307] José Babiano, « El vínculo del trabajo… », *art. cit.*, p. 26.
[308] IHS-CGT, « Con los obreros de Panhard », *Trabajo: informations de la CGT en langue espagnole*, nº décembre 1961, p. 3-6.

pays. Ce dernier objectif étant alors toute leur priorité, « ils mènent une vie d'exigüité et d'économie qui leur a fait perdre du poids et, dans certains cas, causé des maladies »[309].

La protestation se déclencha dans un tel contexte le 7 novembre 1961. Les travailleurs constatèrent que le montant indiqué sur la fiche de paie ne correspondait pas au salaire dû, mais était beaucoup plus bas. Ce soir-là, les travailleurs concernés, « réunis dans le local qui leur sert de logement, se sont mis d'accord pour ne pas rentrer au travail le lendemain ; ce faisant, plus d'une centaine [sur à peu près 200 travailleurs espagnols embauchés alors chez Panhard] se sont rassemblés le matin à la porte de Choisy, près de l'usine, en situation de grève »[310]. La suite de cette action consista à organiser une manifestation en direction du Ministère de travail et le consulat espagnol, où « ils furent malhonnêtement reçus »[311]. Cela constitua, en somme, un geste d'une ampleur inattendue du point de vue de la direction de Panhard, qui concéda enfin la rectification des versements et même une amélioration sensible de ceux-ci afin d'apaiser la situation.

Assez schématique, ce conflit s'est donc déroulé en trois étapes : d'abord, la discussion collective ; ensuite, l'action ; et, en dernier lieu, la résolution timide des griefs formulés à l'origine. Dans une perspective restreinte, il semblerait que ceux-ci eurent une nature uniquement professionnelle, liée à une simple problématique salariale. La réalité montre toutefois à quel point ces problèmes reposaient sur de multiples circonstances englobant l'ensemble des éléments relatifs à l'expérience migratoire, nécessairement spécifiques. Par ailleurs, l'exemple que l'on vient d'exposer paraît paradigmatique des moyens d'agir en commun à partir d'intérêts partagés – ou du répertoire d'action collective, si l'on préfère le lexique de Charles Tilly[312] – propres au mouvement ouvrier et, de fait, aux syndicats, la grève et la manifestation représentant les formes plus emblématiques.

Or, bien que l'action analysée se soit effectivement emparée d'un tel répertoire, il faut signaler pour autant qu'elle fut conduite indépendamment des organisations syndicales. Autant dire que les acteurs concernés ont su revendiquer et se mobiliser en conséquence de manière autonome et spontanée (tenant compte des réseaux sociaux que ce dernier aspect recouvre), et non sous les auspices d'un syndicat en particulier, considéré comme

[309] *Ibid.*
[310] *Ibid*.
[311] *Ibid.*
[312] Le concept de répertoire étant une question travaillée dans quasiment tous les travaux de ce sociologue, voir son ouvrage le plus abouti sur ce sujet : Charles Tilly, *La France conteste, de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986.

seul porteur légitime de la « tradition » militante. Ce phénomène, qui nous paraît d'une importance cruciale, émerge à plusieurs reprises dans l'analyse de certains exemples de luttes, sur lesquels nous reviendrons, déployées surtout pendant les premières années de la décennie. Les propos de Charles Tilly, comme ceux des syndicalistes à l'époque, ont cependant privilégié la thèse « organisationnelle » pour s'expliquer les mécanismes qui interviennent dans le déclenchement d'une grève, ce qui empêche de saisir des logiques alternatives comme celles qui nous occupent. Heureusement, ces cheminements ont, eux aussi, attiré l'intérêt d'autres chercheurs. Ce fut déjà en 1973 que l'historienne Michelle Perrot questionna la hiérarchisation imputée au fonctionnement des conflits : « la grève a précédé le syndicat. Elle a été, par elle-même, le premier stade, souvent élémentaire, d'organisation du prolétariat. […] lorsque les travailleurs éprouvent le besoin de prendre la parole, c'est encore à la grève qu'ils ont recours »[313]. Certes l'auteure s'est concentrée sur des périodes précédentes, mais ce phénomène présente une régularité diachronique.

Des processus similaires ont eu lieu, par exemple, au printemps 1962 sur les chantiers de la Société de construction moderne (SCM) de la Gare de Saint-Jean, à Bordeaux, et encore en automne 1963 à la Blanchisserie de Grenelle. À l'échelle évènementielle, les licenciements abusifs ont motivé les initiatives grévistes dans ces deux cas. À propos du premier exemple, les constructeurs espagnols de Bordeaux arrêtèrent le travail suite aux menaces posées sur un travailleur « qui avait réclamé, en application de la convention collective, l'indemnisation du panier et la demi-heure de pause réglementaire et payée, lorsque le travail dépasse 7 heures consécutives »[314]. Le rôle du syndicat CGT quant à ce cas consista uniquement à « s'en déclarer solidaire »[315]. Dans le même ordre d'idée, les blanchisseurs de Grenelle ne percevaient que 2,50 francs horaires, soit un salaire de 400 francs par mois, « un peu plus de la moitié du salaire des ouvriers français »[316]. En plus de ces revenus précaires, les dépenses d'habitation étaient importantes. D'après le journal *Defensa obrera*, ces ouvriers étaient logés « dans une chambre réduite [pour six personnes], manquée des conditions hygiéniques les plus élémentaires », pour laquelle

[313] Michelle Perrot, « Débat autour de l'article de Ch. Tilly et E. Shorter », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, nº 4, 1973, p. 888-894. La thèse de cette auteure reste incontournable pour comprendre le phénomène de la grève : Michelle Perrot, *Les Ouvriers en grève. France, 1871-1890*, Paris-La Haye, Mouton, 1973.
[314] IHS-CGT, « Manifiesto del Sindicato de la Construcción a los trabajadores españoles », *Trabajo: informations de la CGT en langue espagnole*, nº avril-mai 1962, p. 6.
[315] *Ibid.*
[316] IHS-CGT, « Una huelga en la Blanchisserie de Grenelle », *Defensa obrera : informations de la CGT en langue espagnole*, nº novembre-décembre 1963, p. 3.

on payait 90 francs par mois[317]. Un travailleur appelé Juan Martínez avait osé contester son patron au sujet des cadences qu'on lui exigeait. Face à la réaction de la direction, « les 49 Espagnols qui faisaient le quart de nuit ont immédiatement déclaré la grève en solidarité », grâce à laquelle ces grévistes obtinrent de la part de l'entreprise la réadmission de leur camarade ainsi que quelques promesses d'augmentation salariale[318]. À Longwy, 25 ouvriers espagnols et 5 Portugais du bâtiment embauchés chez Bacci contestèrent en été 1963 face à la surexploitation et a l'inobservance délibérée de leurs droits. Ils arrêtèrent le travail d'abord et communiquèrent cette décision à l'union locale de la CGT le lendemain, qui leur apporta soutien jusqu'à la résolution des griefs[319].

Si nous avons porté attention à ces expériences, c'est pour leur caractère illustratif. Il y a encore bien d'autres exemples remarquables qui nous permettraient de questionner à la fois les représentations construites sur l'acteur étudié, les logiques directionnelles par lesquelles l'action syndicale envers l'immigration fut pensée et, enfin, les systèmes théoriques qui ont interprété le conflit social à partir d'un pareil raisonnement. Or, un constat s'esquisse déjà en guise de conclusion. Contrairement aux stigmates associés, les migrants espagnols ont su réagir, dans différents contextes géographiques, temporels et professionnels, face à la surexploitation, l'inobservance patronale de leurs droits et la pénibilité du travail. Une dynamique commune aux évènements abordés est le fait qu'ils furent déclenchés d'abord par l'initiative autonome des ouvriers intéressés. Ainsi, ce fut la confédération syndicale qui les rejoignit *a posteriori*, et non pas l'inverse. Cela ne constitue pas la seule démarche possible, mais elle a existé au même titre que les autres. Le soutien éventuel des syndicats eut une importance certaine. Mais ce qu'il faut mettre en avant ici, c'est le potentiel mobilisateur propre à l'expérience commune d'un acteur collectif ou, selon les termes proposés par Mancur Olson, d'un « groupe latent »[320].

4.1.3. Contester la pénibilité, les cadences et les accidents de travail

[317] *Ibid.*
[318] *Ibid.*
[319] IHS-CGT, « Lucha y triunfo de los obreros españoles en Longwy », *Defensa obrera: informations de la CGT en langue espagnole*, nº juillet-août 1963, p. 7.
[320] Mancur Olson, *The Logic of Collective Action : Public Goods and the Theory of Groups*, Cambridge, Harvard University Press, 1965. Axé sur la voie utilitariste, cet ouvrage parût à l'époque de sa publication une sorte d'alternative entre certaines interprétations du structuralisme marxiste et la théorie libérale. Or, depuis, il a fait l'objet de plusieurs critiques et révisions, et ses propos ont été richement élargis dans, par exemple, Claus Offe et Helmuth Wiesenthal, « Deux logiques d'action collective », *Participations*, nº 8, vol. 1, 2014, p. 147-172 ; Érik Neveu, « IV. La mobilisation des ressources » dans Id., *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2011, p. 49-60.

D'autres problématiques particulières rejoignirent les discriminations salariales et les licenciements abusifs. Comme nous l'avons noté précédemment, la pénibilité au travail se caractérisa par des exigences de cadences des plus intenses et par un taux d'accidentalité des plus élevés[321]. Dans de nombreux cas, bien entendu, un phénomène chevaucha l'autre. Le cas des fonderies de la société Foug à Toul (Meurthe-et-Moselle) permet d'illustrer ce processus. Si le personnel y était de mille travailleurs environ, les postes « les plus durs et dangereux » étaient réservés à la cinquantaine d'Espagnols se trouvant parmi eux : « la plupart d'entre eux travaillent dans le dégrossissage de grosses pièces qui dégagent […] une poudre intense, des grains de meule et de l'acier »[322]. Dans ce cadre, les lunettes de protection n'étant pas suffisantes pour empêcher les petits grains de s'écouler, « un travailleur espagnol a perdu un œil et il est rentré en Espagne sans que cela ait été reconnu comme accident de travail et, par conséquent, sans aucune rente »[323]. Selon José Babiano et Ana Fernández Asperilla, 20% des OS de Renault-Billancourt avaient subi des amputations en 1973 et, en ce qui concerne la Sollac, « les accidents de travail n'étaient pas déclarés comme tels mais comme des maladies afin d'éviter le versement des indemnités »[324]. Cette pratique patronale ne constitua donc pas des cas isolés. Nous la retrouvons dans un article publié en mars 1967 dans le journal *Unidad*, dénonçant les multiples conditions de surexploitation dans la construction :

> Dans l'industrie du bâtiment, les accidents de travail tuent trois travailleurs par jour. Toutes les vingt-cinq secondes un accident qui nécessite vingt-cinq jours de perte de travail a lieu, et toutes les cinq minutes, un accident entraîne une incapacité de travail qui dure deux ans et demi […]. Les travailleurs espagnols […], employés dans les postes les plus durs, les plus indécents et donc les plus dangereux, ce sont donc les victimes les plus fréquentes et les plus nombreuses des accidents de travail et des maladies professionnelles, qui donnent lieu à un véritable cortège de drames. En effet, peu ou rien n'est prévu pour leur rééducation professionnelle, quand ils ne parlent ni écrivent le français. En outre, une autre discrimination pèse sur eux : lorsqu'un travailleur espagnol est mort dans un accident de travail, sa femme et ses enfants vivant en Espagne voient leur droit à la sécurité sociale et aux allocations familiales négligé.[325]

---

[321] José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, *La patria*…, *op. cit.*, p. 99.
[322] IHS-CGT, « En la empresa Foug (Meurthe-et-Moselle) », *Defensa obrera : informations de la CGT en langue espagnole* », nº novembre 1964, p. 8.
[323] *Ibid*.
[324] José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, *La patria*…, *op. cit.*, p. 88 et p. 99.
[325] IHS-CGT, « En la construcción. Atacar el mal en la raíz para preservar la vida y la salud de los trabajadores », *Unidad : bulletin d'information de la CGT en langue espagnole*, nº mars 1967, p. 3.

Naturellement, ces textes avaient une intentionnalité et des destinataires clairs. Quoique majoritaires, non seulement les Espagnols subirent ces dommages mais la main-d'œuvre immigrée employée dans les postes décrits ci-dessus dans son ensemble. Ce fut pourtant lorsque les conséquences de ces enjeux touchèrent particulièrement les migrants de la nationalité étudiée que ceux-ci se mobilisèrent davantage. La question de la langue, que cet extrait remet sur la table, s'avéra être importante en termes de surexploitation. Elle a parfois servi de prétexte aux licenciements abusifs de plusieurs migrants, entrainant une vulnérabilité accrue et constante, non uniquement au début des années 1960, mais aussi en 1971, lorsque les cégétistes d'Usinor, à Brévilly, durent réagir au cas d'un certain Fernandez. Dans ce cas, la justification exprimée par la direction fut la suivante : « défaut de savoir parler convenablement le français et qu'il ne comprend rien à ce qu'on lui dit [ni] à ce qu'on lui montre »[326]. La faible maîtrise de la langue française ne constitua pas uniquement une barrière à la législation socioprofessionnelle mais la sécurité des travailleurs fut aussi mise en cause. Ce défaut constitua parfois un danger vécu au quotidien sur les chantiers, dans les usines ou encore sur les voies ferrées.

Ceci fut l'expérience, par exemple, d'un certain Ipiña, cheminot d'origine castillane, dont le sort fut la mort, pris entre deux wagons en banlieue rémoise, la nuit du 22 août 1962[327]. Moins d'un an plus tard, on apprenait l'accident mortel, dans de circonstances identiques, de José Berenguer Cazorla à la gare de triage de Badan, au sud de Lyon[328]. Encore un troisième décès subi par un ferroviaire espagnol, appelé Fraga González, fut rapporté par la presse en novembre 1963[329]. Dans tous ces trois cas, l'individu accidenté travaillait, de nuit, dans les postes les plus dangereux et aux cadences les plus intenses. Leur tâche, sur des voies insuffisamment éclairées, était de mettre des blocs pour arrêter les wagons lancés de la rampe de triage « dans l'intervalle de quelques secondes »[330]. José Berenguer, par exemple, gérait quatre voies tout seul, censé « faire attention à tout moment et courir d'un bout à l'autre de son secteur ». La SNCF embauchait dans ces postes des hommes qui, sans bien connaître la langue, étaient arrivés en France quelques

[326] IHS-CGT, 105/CFD/474, Correspondance entre le secrétaire du syndicat CGT et M. Couronne, directeur de l'établissement Usinor de Brévilly, 2 décembre 1971.
[327] IHS-CGT, « Los trabajadores en la SNCF. Un emigrado toledano aplastado entre dos vagones », *Trabajo : informations de la CGT en langue espagnole*, nº septembre-octobre 1962, p. 3.
[328] IHS-CGT, « Graves accidentes de trabajo en los ferrocarriles. Una nueva víctima entre los obreros españoles », *Defensa obrera : informations de la CGT en langue espagnole*, nº juillet-août 1963, p. 6.
[329] IHS-CGT, « Otro ferroviario español muerto en accidente », *Defensa obrera : informations de la CGT en langue espagnole*, nº novembre-décembre 1963, p. 3.
[330] IHS-CGT, « Graves accidentes de trabajo en los ferrocarriles. Una nueva víctima entre los obreros españoles », *Defensa obrera : informations de la CGT en langue espagnole*, nº juillet-août 1963, p. 6.

mois voire quelques semaines auparavant, par exemple Fraga González, et pourtant les instructions à travers les haut-parleurs ne leur étaient données qu'en français, ce qui rendait leur travail encore plus dangereux. La presse rend compte d'autres accidents qui firent des blessés, ainsi que grèves et manifestations en réaction à ces évènements. À Badan, par exemple, suite à une réunion tenue dans un des wagons inutilisés qui servait de logement aux Espagnols, ceux-ci déclarèrent la grève au cri de « nous ne sommes pas venus en France pour nous faire assassiner » et furent rejoints par les Français.[331] Donc, l'expérience de la pénibilité entraîna des mobilisations et des aspirations spécifiques.

4.1.4. Dormir et manger « comme des êtres humains ». Conditions de vie et de logement des travailleurs espagnols à la lumière de la mobilisation

D'autre part, les exemples exposés témoignent de la pluralité de facteurs s'entremêlant dans la genèse de conflits outre leur motivation spécifique. Quelques-uns réapparaissent souvent dans différentes situations examinées. L'un des plus représentatifs dans ce sens est celui du logement. Érigé en modèle du mal-logement, le bidonville occupe une place privilégiée aussi bien dans l'imaginaire collectif que dans la littérature scientifique au croisement des domaines d'histoire de l'immigration et de l'urbain[332]. Ce phénomène ne devrait cependant pas dissimuler les autres espaces de l'insalubrité et la discrimination concernant les formes d'habitat. Deux exemples emblématiques de cette problématique, en rapport avec notre objet d'études, furent les chambres collectives dans les foyers des entreprises et les chambres de bonnes, situées aux derniers étages voire aux combles des immeubles des patrons. D'autres solutions, comme la chambre d'hôtel pour travailleurs et surtout la conciergerie, se sont ajoutées à ces cas à l'aune du prolongement du projet migratoire et l'évolution des stratégies à la fois familiales et professionnelles[333]. Autant dire que, très fréquemment, la dimension du travail et celle du logement, nettement liées l'une à l'autre, ont articulé une réalité hybride façonnant l'existence en France de cette

[331] *Ibid*.
[332] De ce point de vue, Marie-Claude Blanc-Chaléard affirma que le bidonville était le « symbole de la ségrégation dans la ville des trente glorieuses ». Voir Marie-Claude Blanc Chaléard, « Les immigrés et le logement en France depuis le XIXe siècle. Une histoire paradoxale », *Hommes & Migrations*, nº 1264, 2006, p. 20-34 et encore Id., *En finir avec les bidonvilles. Immigration et politique du logement dans la France des Trente Glorieuses*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016.
[333] Ana Isabel Fernández Asperilla, « Trayectorias laborales de las mujeres españolas emigradas en Francia » dans Natacha Lillo *et alii*., *Un siglo de inmigración*…, *op. cit.*, p. 65-78 ; Laura Oso, « "Chambras", porterías, "pubelas" y "burones": estrategias de movilidad social de las españolas en París » dans Natacha Lillo *et alii*., *Un siglo de inmigración…*, *op. cit.*, p. 79-99.

population migrante. Ce fut donc sur cette dualité, spécifique à l'expérience des acteurs étudiés, qu'un agenda revendicatif particulier s'est fondé de la part de cette population.

Si l'on revient encore sur l'exemple de Panhard, suite au mouvement de grève sauvage en novembre 1961, le dispositif de revendication chez ces travailleurs bascula nettement vers la baisse des prix du logement (des chambres insalubres pour huit personnes) et, en janvier 1962, une réduction de 3.000 francs, soit la moitié du tarif initial, fut concédée par la direction de la firme[334]. Neuf mois après, dans la même entreprise, 400 ouvriers immigrés à forte majorité d'Espagnols engagèrent une grève de deux jours dénonçant l'insalubrité. La CGT œuvra à cette occasion pour encadrer définitivement le conflit en organisant une réunion avec le reste du personnel, dans laquelle « les revendications des travailleurs immigrés ont été étudiées » et « nombreuses adhésions à la CGT furent réalisées »[335]. On peut citer dans la même lignée l'exemple de la grève de Roth Frères à Strasbourg, menée par des ouvriers français et immigrés – dont plus de 500 Espagnols - en septembre 1963. Parmi les revendications élaborées, concernant surtout le salaire et les semaines de congés, la main-d'œuvre immigrée inclut une exigence particulière, à savoir, une « inspection sanitaire des baraquements où ils habitent ».[336] Également, une démarche similaire apparut en octobre 1964 dans une réunion organisée par la CGT de Roanne (Loire), où une quarantaine d'Espagnols rendirent compte de leurs impressions sur les conditions de vie et d'existence dans la résidence de Baron d'Echier : « les WC se trouvent à 200 mètres des baraquements, les draps ne sont changés qu'une fois par mois. En été la chaleur est irrésistible et en hiver le froid est insupportable […] »[337].

L'insalubrité concernait non uniquement les baraquements et les chambres des foyers de travailleurs, mais aussi leurs cantines. Ainsi, tel qu'on l'a remarqué à plusieurs reprises, cette question façonna également la conflictualité et mobilisation socioprofessionnelles des migrants espagnols. Un bel exemple pour illustrer ce phénomène est cette pétition envoyée au directeur d'un foyer en Moselle, nommée « Au bois », en automne 1964 :

---

[334] IHS-CGT, « La lucha de los obreros de Panhard ha dado sus resultados », *Trabajo : informations de la CGT en langue espagnole*, nº février 1962, p. 3.
[335] IHS-CGT, « En la fábrica Panhard », *Trabajo : informations de la CGT en langue espagnole*, nº septembre-octobre 1962, p. 3.
[336] IHS-CGT, « La huelga de la Roth Frères de Strasbourg », *Defensa obrera : informations de la CGT en langue espagnole*, nº septembre-octobre 1963, p. 6.
[337] IHS-CGT, « Importante asamblea en Saint-Étienne… y en Roanne », *Defensa obrera : informations de la CGT en langue espagnole*, nº novembre 1964, p. 6.

> Monsieur, un groupe de travailleurs espagnols nous adressons à vous pour vous faire part de la réclamation suivante : […] Nous voulons une cuisine avec des réchauds suffisants pour que ceux qui le désirent puissent cuisiner. Pour cela, nous exigeons des casiers, des tables et des banques pour pouvoir manger comme des êtres humains et ne pas avoir à le faire comme des cochons. Comme vous le savez, nous payons nos chambres. Nous sommes venus travailler, nous avons signé un contrat avec l'entreprise et, tout comme nous respectons ce contrat, nous voulons que l'entreprise nous respecte, sinon nous ne tolérerons pas tant d'injustices […]. Nous vous demandons de faire tout votre possible pour qu'il y ait une cuisine et une salle à manger en bon état […] et que les repas soient bons et mangeables. Tant qu'il n'y aura pas ces conditions que nous vous demandons, ne nous embêtez pas et ne nous infligez pas de sanctions, car nous ne sommes pas prêts à les payer ni à supporter les visites constantes de la police dans nos chambres. Attention : nous nous adressons à vous par écrit et attendons votre réponse si vous voulez éviter une manifestation devant la porte de votre bureau. Comme nous sommes tous d'accord sur ce point, nous avons nommé une commission ouvrière pour remettre ce document au nom de tous les Espagnols résidents de la cantine […].[338]

D'autres initiatives comme celle-ci furent recueillies par la presse dans d'autres régions. À l'origine de certaines démarches de revendication engagées par la main-d'œuvre issue de l'immigration espagnole, qu'elles fussent dirigées par un syndicat ou non, se trouvait l'expérience spécifique de ces acteurs. Ainsi l'affirment José Babiano et Ana Fernández Asperilla dans leur investigation sur l'aventure migratoire de cette colonie : « dans la définition de la condition ouvrière des migrants espagnols, les conditions de logement s'avéraient aussi importantes que l'emploi […]. Les témoignages ne cessent d'insister sur le fait que la question du logement des migrants constitua un véritable problème, à cause parfois de sa rareté, parfois comme conséquence des prix élevés et toujours en raison de la surpopulation des logements, le manque d'hygiène et de confort minimum et les très mauvaises conditions d'habitabilité […] Une forte tension nerveuse et un risque accru d'accident étaient quelques-uns des résultats de cette condition »[339].

4.1.5. Ruptures et continuités des luttes de l'immigration. Le « tournant 68 » mis en débat à l'aune de l'expérience espagnole

[338] IHS-CGT, « Un buen ejemplo de lucha en la Moselle », *Defensa obrera : informations de la CGT en langue espagnole*, nº novembre 1964, p. 6.
[339] José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, *La patria*…, *op. cit.*, p. 93 et p. 97-98.

Compte tenu de ce qui précède, nos acteurs apprirent, dans un contexte migratoire, à se mobiliser pour leurs droits socioprofessionnels à partir d'un dispositif de revendications construit au regard de leurs expériences particulières, aussi bien sur le terrain du travail que sur celui des conditions de vie en général. Après tout, les frontières entre ces deux domaines d'action n'apparaissent pas toujours évidentes. Parfois leurs luttes obtinrent le soutien et l'encadrement des centrales syndicales, parfois ces dernières encouragèrent la main-d'œuvre intéressée à revendiquer aux côtés de ses camarades français, mais dans certains cas les migrants examinés ont agi de leur propre initiative aussi, s'anticipant à toute intervention syndicale officielle. En outre, nous avons des indices qui prouvent un cheminement pareil chez les colonies précédentes, l'italienne en l'occurrence. Les luttes de l'immigration constituent-elles alors un phénomène inédit pour la période abordée ? Dans quelle mesure est-il adéquat d'en associer la genèse aux grèves de mai-juin 1968 ?

Tandis que l'historiographie a su intégrer les expériences de contestation et mobilisation sociale de la seconde moitié du XXe siècle dans de bornes chronologiques assez larges, 1968 demeure toutefois pour sa puissance symbolique une année emblématique et, dans une certaine mesure, représentative de sa période. La fameuse expression « années 68 », formulée au pluriel, témoigne des équilibres fragiles entre l'évènement et le processus historique, la courte et la moyenne durée, mais également entre le savoir scientifique et la mémoire collective, parmi d'autres contrastes relevant de ce « pluriel paradoxal »[340]. Sans doute en raison d'une extrême sollicitation sociétale, mai 68, dans le sens d'une construction culturelle, a eu de nombreuses « vies ultérieures » dès le lendemain de sa chronologie stricte, en paraphrasant Kristin Ross [341]. Ceci a abouti à la considération des évènements du printemps 1968 comme un tournant ou point d'inflexion de dynamiques historiques très différentes, tantôt concomitantes, tantôt déconnectées. On situe parfois même dans cette année le début de certaines expériences, l'apparition sur scène d'un tel ou tel acteur, le fleurissement de « nouvelles » luttes ou de « nouveaux » mouvements. Or, le risque de tomber dans le manque de rigueur historien est, dans ces cas, trop haut.

L'immigration et ses luttes en France font partie des sujets qui intègrent et élargissent depuis un certain temps déjà nos connaissances sur ce qu'on appelle les « années 68 »,

[340] À l'origine d'un tel renouveau historiographique il faut évoquer le colloque interuniversitaire : *Les années 68. Évènements, cultures politiques et modes de vie*, Institut d'histoire du temps présent – Bibliothèque de documentation internationale contemporaine – Université Paris 1 – Université Paris 8, Cachan, 1998.
[341] Kristin Ross, *May '68 and Its Afterlives*, University of Chicago Press, 2002.

que ce soit comme l'objet principal ou secondaire des enquêtes[342]. Il n'empêche que, si nous prenons par exemple les études sur le cas des Espagnols, un bon nombre d'auteurs persistent plus ou moins explicitement à attribuer un caractère de rupture à 1968. De ce point de vue, David Kahn et Bruno Vargas n'hésitent à affirmer que « mai 68 a marqué un tournant pour la participation des immigrés aux luttes sociales en France », et que ce supposé « changement d'attitude de milliers de travailleurs étrangers a également influé sur l'action syndicale des syndicats français vis-à-vis de la main-d'œuvre étrangère »[343]. José Babiano, dans un article de 1998 sur l'émigration espagnole et le monde du travail, sur lequel se sont appuyés depuis presque toutes les recherches historiques sur ce sujet, remarqua un basculement vers une « participation plus massive » des ouvriers espagnols aux luttes socioprofessionnelles dans l'année 1968[344]. Plus de dix ans de recherches plus tard, le regard de cet historien et d'Ana Fernández Asperilla paraît pour autant beaucoup plus attentif aux continuités, or il reste ancré dans une démarche cherchant à saisir des points d'inflexion : « après la grève générale de 1968 en France et à partir du début des années soixante-dix dans les différents pays d'accueil, les épisodes de grève et d'autres conflits professionnels se répètent plus fréquemment dans le nouveau contexte inauguré […] à l'occasion des contestations sociales et politiques propres à 1968 »[345].

On tend à voir, dans ces cas comme dans encore d'autres, une éclosion là où il n'y a en réalité qu'une redécouverte, accompagnée certes de tout un dispositif de représentations renouvelées. Le paradoxe intrinsèque aux exemples évoqués ci-dessus repose sur le fait que, tandis que l'objectif de ces auteurs est de montrer à quel point le phénomène de la mobilisation chez nos acteurs est propre « surtout » au moment 68 et ses lendemains, ils nous apprennent au contraire, par ce fait même, que les comportements revendicatifs ne représentaient alors rien de nouveau, mais qu'ils existaient déjà. Minoritaires ou non, car il n'est pas possible d'en mener une quantification complète et ce suscite d'ailleurs

[342] En voici quelques exemples : Daniel A. Gordon, *Immigrants and Intellectuals : May 68 and the rise of anti-racism in France*, Pontypool, Melin Press, 2012 ; Nancy L. Green et Marie Poinsot, *Histoire de l'immigration…*, *op. cit.* ; Xavier Vigna, « Une émancipation des invisibles ? Les ouvriers immigrés dans les grèves de mai-juin 1968 » dans Ahmed Boubeker et Abdellali Hajjat (dir.), *Histoire politique des immigrations (post)coloniales : France, 1920-2008*, Paris, Éditions Amsterdam, 2008, p. 85-94 ; Yvan Gastaut, « Le rôle des immigrés pendant les journées de mai-juin 1968 », *Migrations Société*, nº 32, 1994, p. 9-29 ; Maryse Tripier, « Syndicats et luttes d'immigrés », *Migrance*, nº 25, 2005, p. 72-78.

[343] Bruno Vargas et David Kahn, « Aproximación a… » dans Manuela Aroca (dir.), *Presencia y…*, *op. cit.*, p. 64.

[344] José Babiano, « El vínculo del trabajo… », *art. cit.*, p. 36.

[345] José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, « Algo más que trabajo, algo más que ahorro: emigración española a Europa, acción colectiva y protesta político social » dans Alícia Alted et Almudena Asenjo (dir.), *De la España…*, *op. cit.*, p. 362.

de problèmes qu'on aborde plus loin, les épisodes de contestation sociale ont structuré, eux aussi, l'histoire de l'immigration bien auparavant qu'au terme des années soixante.

Ainsi, l'étude des travailleuses et des ouvriers espagnols à partir de leurs initiatives de mobilisation permet moins le repérage d'une rupture dans les comportements de ces acteurs lors des grèves de 1968 que la restitution de cette participation dans l'historicité d'un engagement précédent, c'est-à-dire dans la continuité. Autrement dit, en observant le déroulement des grèves soixante-huitardes au prisme de la main-d'œuvre espagnole, c'est une capacité d'action certaine qui émerge, forcément acquise au fil des années de migration, plutôt qu'un défaut d'organisation. Nous procéderons dans un premier temps à poser ces questionnements aux sources produites par la CGT, puis celles issues de la CFDT. Dans le premier cas, la presse en langue maternelle reste le type de document le plus riche quant aux informations qui nous intéressent ici, alors qu'en ce qui concerne les cédétistes, c'est sur un rapport relevant de la documentation interne que nous nous focaliserons dans une démarche illustrative – les références au rôle joué par les ouvriers espagnols dans les grèves de 1968 étant pourtant plus nombreuses dans notre corpus.

Le numéro d'*Unidad* consacré au déroulement de la grève dans différentes entreprises contient plusieurs pistes d'intérêt par rapport à nos problématiques[346]. Certes, on y rend compte de quelques exemples de participation relevant d'une phase d'engagement peu « développée », si l'on approuve la notion d' « apprentissage », que nous avons évoquée à plusieurs reprises, en tant que processus. Curieusement, d'après les articles du journal, ces situations ne concernent que la jeunesse et la main-d'œuvre féminine espagnoles, ce qui explique moins l'incapacité d'action de ces deux catégories que les difficultés, de la part des syndicats, pour en appréhender les problématiques et agir en conséquence, tel que nous l'avons déjà analysé. On peut citer à cet égard ce jeune homme embauché chez Renault, qui, ayant pris part aux piquets de grève éventuellement pour la première fois, affirma : « nous apprenons beaucoup de tout ça, surtout puisque nous ne l'avions jamais connu »[347]. Ou encore l'exemple de ces ouvrières employées à l'usine de la Mécano à la Courneuve, qui « avaient peur » de constituer un syndicat ; une crainte qu'apparemment

[346] IHS-CGT, *Unidad : mensual de la CGT pour les travailleurs espagnols*, nº 14, juin 1968.
[347] IHS-CGT, « En la fábrica Renault », *Unidad : mensuel de la CGT pour les travailleurs espagnols*, nº 14, juin 1968, p. 9.

la grève leva : « les Espagnoles, enthousiasmées, infatigables, ont participé nombreuses aux piquets de grève ; le syndicat a été constitué, elles se sentent fortes »[348].

Néanmoins, si nous revenons sur les remarques exposées dans un paragraphe précédent, ce document témoigne également de plusieurs cadres dans lesquels les travailleurs – des hommes, pour la plupart des cas – espagnols firent preuve d'une expérience certaine sur le terrain de la mobilisation. L'exemple le plus évident est celui de l'usine de Vallourec à Noisy-le-Sec, où le mouvement gréviste du printemps 1968 ne fit que s'ajouter à un cycle de luttes démarré deux mois auparavant par la vingtaine de travailleurs espagnols qui y étaient embauchés[349]. Dans d'autres cas, c'est l'efficacité de l'organisation qui est mise en avant. Encore chez Renault-Billancourt, où plus de deux milliers d'Espagnols travaillaient, le déroulement de la grève est particulièrement bien rapporté, par exemple sur la chaîne de la section 74 : « les immigrés représentent 80% du personnel. C'est de cette chaîne que le plus grand nombre de grévistes est issu ». Au-delà de participer aux piquets de grève, ces travailleurs assurèrent des postes de responsabilité : « membres du comité de grève, des piquets ou des patrouilles de sécurité, ils ont assumé leur mission avec efficacité, sérieux et enthousiasme »[350]. Malgré son inévitable biais propagandiste, ce fragment tiré des conclusions du numéro reprend quelques-unes de ces attitudes :

> Dans les entreprises de différentes corporations, métallurgie, construction, produits chimiques et autres, les Martínez, Pérez, Rodríguez, González, etc. ont figuré sur les listes de volontaires qui assuraient les piquets de grève en occupant les entreprises. Délégués du personnel, syndicaux, membres des comités de grève effectuant les tâches que l'occupation imposait, gardant les syndicats, les travailleurs espagnols étaient là avec leurs frères français. Quand il s'agissait de décider de la suite de la lutte, dans certains cas, les ouvriers espagnols ont contribué avec détermination et audace au déclenchement de la grève, tant lorsqu'il s'agissait de se prononcer dans les assemblées que lorsque la grève s'étendait à toute l'usine partant d'un atelier. Tel fut le cas à Citroën Levallois et à Grenelle, et sur un grand nombre de chantiers et ateliers[351].

---

[348] IHS-CGT, « Ecos españoles en la huelga. La Courneuve », *Unidad : mensuel de la CGT pour les travailleurs espagnols*, nº 14, juin 1968, p. 5.
[349] IHS-CGT, « Ecos españoles en la huelga. Noisy-le-Sec », *Unidad : mensuel de la CGT pour les travailleurs espagnols*, nº 14, juin 1968, p. 5.
[350] IHS-CGT, « En la fábrica Renault », *Unidad : mensuel de la CGT pour les travailleurs espagnols*, nº 14, juin 1968, p. 9.
[351] IHS-CGT, « Algunas experiencias de una gran huelga », *Unidad : mensuel de la CGT pour les travailleurs espagnols*, nº 14, juin 1968, p. 11.

Il nous paraît pertinent de croiser les propos évoqués ci-dessus, extraits d'un dispositif de syndicalisation tel qu'une publication de presse, à ceux recueillis dans un cadre fort différent : la réunion interne. En effet, une rencontre des militants espagnols de la CFDT s'est tenue à Bierville en octobre 1968 avec comme objectif d'analyser leur propre rôle ainsi que celui des ouvriers immigrés de leur nationalité dans le cadre des mouvements de mai-juin. Le compte rendu de cette assemblée rapporte de nombreuses circonstances comparables à celles sur lesquelles avaient écrit les cégétistes quatre mois auparavant, et qui réaffirment le fait que les mobilisations de 1968 se sont produites dans un contexte où la revendication socioprofessionnelle était un phénomène assez bien connu au moins pour une partie de la population espagnole immigrée en France. De ce point de vue, à l'image des comportements retracés dans les bulletins de la CGT, pour l'usine Renault de Billancourt, par exemple, on souligne la « participation de militants CFDT espagnols au démarrage de la grève »[352]. Une situation similaire s'est produite à Thomson, où « les Espagnols ont participé activement » et, de surcroît, « voulaient poursuivre la grève, les Français non »[353]. Cette dernière considération, qui dépasse la simple participation, est mieux reprécisée dans le cas d'ARMCO : « ce sont les Espagnols qui ont représenté la CFDT. Les responsables français CFDT n'ont pas donné de signe de vie […]. Les Espagnols étaient favorables à la poursuite de la grève […] se sont déplacés à l'UD, à la Confédération, se sont occupés des questions financières et des piquets de grève »[354].

En dehors de Paris, le contexte ne fut pas différent. À Toulouse, « ce fut un Espagnol le responsable du comité de grève organisé par l'UD du Bâtiment » et, en ce qui concerne la métallurgie, « un Espagnol CFDT a été un des premiers à démarrer la grève dans son entreprise en animant les Français. Les Espagnols ont participé aux piquets […]. Il fut un des leaders de l'usine »[355]. Ce bilan rédigé, rappelons-le, à caractère confidentiel, paraît s'accorder aux thèses de la propagande CGT. Mais il ne visa pas que les hommes.

Les femmes ont joué à leur tour un rôle important dans la mobilisation, en dépit de leur faible présence dans les syndicats, fortement masculinisés. Les processus de prise de conscience et d'engagement chez les femmes se sont souvent produits à la lumière de leurs expériences particulières. Si l'on revient sur le cas toulousain, la main-d'œuvre espagnole de l'industrie textile, essentiellement féminine, a « commencé à agir dans

[352] AC-CFDT, CH/7/732, Compte rendu de la réunion des Espagnols à Bierville, 26 et 27 octobre 1968.
[353] *Ibid.*
[354] *Ibid*.
[355] *Ibid*.

l'usine »[356]. Dans le même sens, concernant le secteur des employées de magasins, « une jeune fille espagnole a fait démarrer la grève et a pris une part active aux piquets » se faisant renvoyer dans un deuxième temps « pour avoir fait, pendant la grève, une réunion où elle a expliqué, devant les chefs, à une trentaine d'ouvrières, l'exploitation à laquelle elles étaient soumises »[357]. En effet, des mesures coercitives comparables à ce dont témoigne l'exemple cité ci-dessus furent conduites dans une pareille démarche à l'encontre des employées de maison « qui ont participé aux piquets de grève »[358].

Autant de cadres qui nous permettent d'illustrer à quel point les évènements de 1968 constituèrent, à propos des luttes de l'immigration, moins un point de départ qu'un scénario de confluence des synergies, des expériences et des apprentissages cumulés et refaçonnés au fil des années précédentes. Il est tout de même vrai que les acteurs issus d'autres vagues migratoires, celles de la fin de la décennie de 1960, aux origines plus diversifiées, ont participé, eux aussi, d'une manière active au mouvement. On n'a pas tort non plus d'affirmer que 1968 fut l'occasion, pour certains d'entre eux, de prendre la parole et de revendiquer pour la première fois tantôt dans l'usine, tantôt dans la rue. Or, leurs comportements s'inscrivaient dans la continuité d'un phénomène déjà existant.

Une deuxième dimension du document produit par ces cédétistes porte cependant sur un problème qui nous amènera forcément à le traiter dans la partie qui suit dans ce chapitre. Il s'agit, en effet, d'une critique très sévère à l'endroit du rôle joué par les organisations dont eux même faisaient partie. Axé sur un sentiment d' « énorme déception », le bilan n'est donc pas très enthousiaste : « les résultats obtenus sont sans rapport avec la grève réalisée »[359]. Du point de vue de ces syndicalistes, « l'immigration n'a résolu aucun de ses problèmes […]. Grenelle ne leur a rien apporté »[360]. Plusieurs exemples permettent, à y regarder de plus près, de restituer cet état de mécontentement à l'égard des centrales ouvrières. Chez Citroën Javel, « les Espagnols ont critiqué […] particulièrement la CGT considérant que cette centrale avait brisé la grève » à cause, selon ces cédétistes, d'une « faute de coordination et de décision de la part des militants »[361]. La CGT ne constitua cependant pas le seul objet de réprobation. Les syndicalistes ont blâmé également les

[356] *Ibid.*
[357] *Ibid*.
[358] *Ibid.*
[359] *Ibid.*
[360] *Ibid*.
[361] *Ibid*.

positionnements de la CFDT, « tantôt indifférents, tantôt à la remarque de la CGT »[362], ou inexistants, comme chez ARMCO ou chez Farman, pour ne citer que ces exemples.

De fait, ce furent les hostilités entre les diverses centrales syndicales qui motivèrent le débat. Cela fut le cas de l'usine de Renault-Billancourt : alors que « pour les Espagnols la CGT a perdu son prestige […] », « [la CFDT] aurait pu obtenir des résultats plus positifs sans les attaques mutuelles que se sont faites les syndicats, […] qui ont déçu les travailleurs »[363]. Il faut toutefois évoquer que les enjeux retracés ci-dessus eurent lieu surtout dans Paris et sa région. Aucun problème ne fut ainsi signalé par les militants de Toulouse. Ceux du Nord, de surcroît, « ne critiquent absolument pas les syndicats et n'eurent aucune difficulté avec les militants CFDT ». À y réfléchir : ces derniers « trouvent que ceux de Paris sont trop politisés », ce qui revêt notre problématique, au-delà des explications simples, de toute sa multidimensionalité et sa complexité.

Cette approche des pratiques syndicales et des épisodes de revendication mis en œuvre par les ouvriers espagnols en France, en 1968 comme dans les ans précédents, permet d'introduire des éléments de réflexion et contraste par rapport aux représentations faites par les militants syndicaux sur les acteurs étudiés et leurs comportements. À la lumière de l'expérience, la stratégie proposée en 1963 par ce militant du Doubs – « les conduire comme on conduit son enfant »[364] - paraît donc constituer l'une des principales sources d'erreur puisqu'elle implique le déni de toute initiative mobilisatrice autonome chez ces acteurs, voire l'anomie sociale. D'une certaine façon, l'éventuelle méfiance d'un secteur de la main-d'œuvre espagnole à l'endroit des syndicalistes français s'est forgée, entre autres, à l'aune du mépris que ceux-ci ont souvent montré envers toute possibilité de revendiquer autrement, à partir de problèmes spécifiques et en dehors de toute direction. À propos d'un tel décalage entre les dimensions discursive et pratique du problème, le questionnement apparaît évident : quelles furent l'étendue et notamment les limites des stratégies déployées par les confédérations syndicales françaises sur cette population ?

4.2. Approche comparative aux stratégies syndicales sur l'immigration : la CGT, la CFDT et la main-d'œuvre espagnole

[362] *Ibid*.
[363] *Ibid.*
[364] IHS-CGT, 105/CFD/11, Interventions – Conférence nationale de l'immigration, 2 et 3 mars 1963.

Comme nous l'avons remarqué à plusieurs reprises dans cette étude, et plus largement encore dans le chapitre qui précède, consacré aux représentations, les syndicats français fondèrent leur stratégie envers la main-d'œuvre migrante, du point de vue théorique, sur le principe de l'égalité entre les travailleurs. D'une façon plus ou moins explicite, cela signifiait blinder d'emblée la défense d'une classe ouvrière répondant aux critères d'une certaine notion de l'autochtonie. Dans cette perspective, dans les plus hautes sphères de leurs discours, les syndicalistes mirent davantage l'accent sur la communauté d'intérêt existant entre tous les prolétaires plutôt que sur les différentes modalités construisant de catégories et formes d'exploitation particulières[365]. L'exécution des programmes menés en direction des acteurs qui nous concernent témoigne cependant d'un type de démarche parfois très spécifique et concentrée sur des particularités que, paradoxalement, certains discours semblaient en même temps nier. La tenue de conférences et la constitution de commissions et de dispositifs de syndicalisation nettement dédiés à ce sujet, tels que la presse adaptée ou les groupes de langue, mettent ces propos en évidence. Malgré cela, la mise en application de ces stratégies apparaît éminemment complexe avant tout, inégale dans les territoires, quelquefois chaotique et toujours traversée par une ambigüité qui a marqué les relations d'un triangle d'acteurs conformé par les cadres, les bases militantes des organisations et bien sûr la main-d'œuvre immigrée elle-même, syndiquée ou non.

4.2.1. Le temps des conférences à la CGT : épistémologie de la stratégie, participation espagnole et circulation bidirectionnelle des connaissances

Les différentes conférences que la CGT et la CFDT ultérieurement organisèrent au sujet de la main-d'œuvre immigrée pendant et après les années soixante constituent, de notre point de vue, des opportunités précieuses pour mesurer l'état de la question à un moment donné de la période. Comme l'ensemble d'initiatives préparatoires et des bilans successifs qui s'en dégagent, ces conférences nous permettent de dresser le portrait des ambigüités évoquées ci-dessus, d'un côté, et de saisir la place des travailleurs espagnols dans l'articulation de ces enjeux, de l'autre. Construire, par exemple, les modalités et même la signification des stratégies à suivre fut l'un des premiers points conflictuels, qui, outre les discours des cadres, inspira des débats tenus au ras du sol des centrales.

[365] Pour une approche à la construction des spécificités de l'immigration au travail, voir Odile Merckling, « L'immigré, comme catégorie de main-d'œuvre spécifique », *Hommes & Migrations*, nº 1204, 1996, p. 27-32.

L'une des premières commissions CGT de la main-d'œuvre immigrée fut celle créée au sein de la Fédération du bâtiment, ce qui s'avère logique compte tenu des forts taux d'embauche de travailleurs migrants dans ce secteur. Ses membres étant pour la plupart des Espagnols (dans une proportion de quatre sur six)[366], cette commission se réunit le 10 décembre 1962 en vue du Congrès fédéral. Les actes de cette rencontre permettent de montrer dans quelle mesure une grande partie des militants jugeaient nécessaire que de constituer de commissions, groupes de langue et autres dispositifs spécifiques répondant à des enjeux particuliers, dans une démarche comparable aux assemblées de travailleurs espagnols qui, par exemple, se tenaient déjà sur Toulouse. Or, celle-ci ne constituait pas une position unanime. Du point de vue d'un certain Rodriguez, qui présidait cette commission, il n'était pas convenable de faire « de la MOI un problème spécifique mais une question du mouvement syndical tout entier […] Les commissions ne doivent pas être l'essentiel »[367]. Nous retrouvons la même réflexion dans le rapport écrit, suite à leur rencontre, par les Unions syndicales de la métallurgie de la Seine en janvier 1963 « pour défendre plus efficacement les travailleurs immigrés »[368]. L'action sur la main-d'œuvre immigrée devait s'effectuer, d'après ce rapport, à l'échelle de la Confédération plutôt que par les commissions spécialisées seulement, et ce surtout « avec la participation des travailleurs immigrés et de militants français »[369]. Ce fut effectivement sous ce double regard que les cégétistes préparèrent la Conférence nationale de l'immigration de 1963.

Une question commune aux deux exemples que nous venons de citer fut la nécessité de donner des éléments d'explication aux travailleurs migrants en général et aux Espagnols en particulier autour du concept même de syndicat dans un contexte démocratique. Les intervenants de la Conférence reprirent largement ces propos, porteurs d'un ensemble de représentations que nous avons déjà analysées et fondateurs de ce qui allait constituer la base de l'action des organisations sur l'immigration : l'éducation syndicale. Le souci de faire apprendre la notion de syndicalisme aboutit à la mise en place de ressources aussi variées que les permanences d'assistance, les tracts et la presse en langue maternelle. Il s'agissait, dans certains cas, d'expériences qui se trouvaient déjà en cours. C'était le cas, par exemple, des premières permanences offertes sur la région parisienne : selon l'avis

[366] IHS-CGT, 105/CFD/11, Compte rendu de la réunion de la Commission de la MOI – Congrès du bâtiment, 10 décembre 1962.
[367] *Ibid*.
[368] IHS-CGT, 105/CFD/11, « Pour défendre plus efficacement les travailleurs immigrés de la métallurgie de la Seine », signé par les Unions syndicales des travailleurs de la métallurgie de la Seine, janvier 1963.
[369] *Ibid*.

des métallurgistes CGT, « là où il y a une permanence de travailleurs immigrés, nous progressons. Grâce à la permanence des travailleurs espagnols tenue chaque samedi 94, rue J. P. Timbaud, plus de 80 cartes syndicales ont été placées dans l'année et, grâce à la Commission, une assemblée de 100 travailleurs espagnols a eu lieu le dimanche 21 octobre. Grâce à la permanence des travailleurs espagnols de La Courneuve une réunion a eu lieu le 15 novembre, de 45 travailleurs (spécialement Meccano) : sortie d'un tract en langue espagnole […] et coordination des militants espagnols dans chaque entreprise […] »[370]. Ces deux mécanismes de propagande devinrent en effet les plus investis afin de diffuser les activités des confédérations et d' « éveiller la conscience » des intéressés.

Tenant compte de ce contexte, la participation de la main-d'œuvre espagnole aux débats de la Conférence des 2 et 3 mars 1963 fut beaucoup plus importante comparativement au reste d'origines représentées, abstraction faite cependant des militants français, qui y étaient majoritaires. C'est-à-dire, sur un ensemble de 309 participants, on comptait 154 délégués français, tandis que les migrants inscrits étaient 143. Il y avait 84 travailleurs espagnols parmi eux, bien au-delà du deuxième contingent d'immigrés : à savoir, les 24 ouvriers issus de la colonie italienne. Les neuf membres de la colonie lusitaine, à leur tour, occupaient la troisième position et, finalement, la présence de représentants des origines dites postcoloniales (vietnamienne, sénégalaise, marocaine, malienne) n'était de l'ordre que d'un ou deux délégués, ce qui relève d'un flux migratoire toujours peu important concernant les ressortissants de ces pays[371]. Ainsi, tel que nous le verrons à plusieurs reprises et à différents niveaux de la vie syndicale, comme par exemple à l'occasion de la Conférence nationale de l'immigration de 1969, ces rapports dans la répartition des nationalités de l'immigration observent une tendance qui, durant la période étudiée, paraît constante. Cette dynamique a amené les rares historiens ayant travaillé sur cet objet particulier à formuler des hypothèses autour du poids des migrants espagnols dans les luttes et milieux syndicaux, comme par exemple celle de Manuela Aroca Mohedano, basée sur les recherches de Bruno Vargas et David Kahn :

> À la fin des années soixante, la présence des Espagnols dans les syndicats était prépondérante, représentant environ un tiers des postes occupés par les étrangers à la CGT […]. Après l'étude de plus de trois mille documents des deux syndicats

[370] *Ibid*.
[371] IHS-CGT, 105/CFD/11, Conférence nationale sur l'immigration – Nombre de délégués, 2 et 3 mars 1963.

> CGT et CFDT, il semble plausible que les Espagnols aient été les plus actifs parmi les immigrés dans les luttes sociales, atteignant un bon niveau de syndicalisation et d'activisme.[372]

Or si nous examinons les allocutions prononcées par les intervenants espagnols, c'est un contexte marqué par une grande pluralité de circonstances qui s'esquisse en tout ce qui concerne les dynamiques de revendication socioprofessionnelle de ces travailleurs sur le terrain. On trouve donc un éventail de cas allant de la syndication quasi absolue de ces migrants au sein de la CGT, ceux-ci étant parfois des acteurs essentiels dans les luttes menées dans l'entreprise, d'un côté, à des situations de surexploitation et de passivité incontestables, dans lesquelles la tâche des syndicats s'avéra véritablement compliquée, d'un autre côté. Un exemple du premier phénomène est celui exposé par un tel Pérez, représentant de l'Union départementale des Hautes-Pyrénées, qui se félicita du fait que « tous les ouvriers espagnols du bâtiment sont à la CGT » dans son département[373]. Une telle situation contraste évidemment avec celle exposée par un militant du Doubs appelé Esteban, dont nous avons parlé dans le chapitre précédent, qui ne rencontra, chez les migrants espagnols, que de la « méfiance » et « de bien maigres résultats »[374]. Pour autant, ce syndicaliste ne pensait qu'à des objectifs d'adhésion car, comme le reconnaît ce dernier ensuite, « il y a eu un mouvement de grève dans la région de Montbéliard et nous avons pu constater qu'une grande partie des Espagnols avec lesquels nous sommes en contact avaient débrayé à côté des camarades français et pourtant ils n'ont pas encore leur carte syndicale »[375]. Notre problématique apparaît donc plurielle : si l'on essaie de cartographier l'engagement des Espagnols à partir des sources de cette Conférence, une mosaïque très diverse se dessine en fonction des branches professionnelles et du temps d'enracinement de la colonie dans un contexte géographique en particulier, mais aussi, comme nous l'abordons plus loin, de l'attitude du propre militant, entre autres éléments.

La Conférence de 1963 posa les bases des stratégies cégétistes envers la main-d'œuvre immigrée et, de surcroît, permit aux militants français de se renseigner sur les enjeux de ces acteurs. Intégrer cette catégorie de travailleurs à l'organisation syndicale constituait la consigne essentielle et, pour ce faire, la presse en langue maternelle s'érigeait en tant

---

[372] Manuela Aroca Mohedano, « Introducción: españoles en los sindicatos europeos (1960-1994) » dans Manuela Aroca (dir.), *Presencia y…*, *op. cit.*, p. 28.
[373] IHS-CGT, 105/CFD/11, Interventions – Conférence nationale de l'immigration, 2 et 3 mars 1963.
[374] *Ibid*.
[375] *Ibid*.

que dispositif de syndicalisation le plus convenable. Ainsi, le plan de travail élaboré en 1965 par la Commission confédérale de la MOI appela à l'amélioration de ces journaux et à l'extension de leur diffusion. En ce qui concerne *Unidad*, celle-ci était de 40.000 exemplaires, un tirage qui doublait celui du bulletin pour les Portugais, *O Trabalhador*, et se situait également bien au-delà des 16.000 bulletins de l'italophone *Lavoro*[376].

Deux ans plus tard, on constate la continuité, voire la permanence de la même position stratégique ainsi que d'autres grandes revendications. Dans le premier cas, l'action sur l'immigration apparaît liée aux thèses du 36ème Congrès de la Confédération, à la notion globalisante de la classe ouvrière et au sens de « masse » donné au syndicalisme, ce qui s'inscrit dans les objectifs de renforcement de l'organisation. Quant aux revendications relatives à l'égalité des droits entre les travailleurs immigrés et ceux français par exemple, la lutte contre les discriminations de toutes sortes et contre les campagnes de racisme se posèrent à nouveau. Pour autant, on constate aussi une première tentative de nuancer la traditionnelle homogénéité dans la notion de la classe ouvrière. Cela consista à défendre « les revendications spécifiques à la MOI et se préoccuper davantage des catégories de femmes et de jeunes immigrés »[377]. Ce fut par cette démarche que la Commission définit ses tâches, bien qu'elles ne fussent pas novatrices. En effet, encore en 1967, le premier objectif de cette structure syndicale était celui de « connaître notre terrain »[378], en faisant allusion à la population dont elle envisageait d'assurer la défense.

Si nous considérons cette dernière piste, celle du défaut d'informations sur les migrants de la part des syndicats, l'instrument de la Conférence fut mis à nouveau sur la table. La Commission confédérale de la main-d'œuvre immigrée avait élaboré son programme de travail pour l'année 1968-1969 à partir d'un tournant jugé majeur : les grèves de mai-juin 68, synonyme d'une « large participation de travailleurs immigrés, de leur adhésion parfois massive à la CGT, de l'élection de délégués du personnel, de la constitution de nouvelles bases organisées »[379]. Dans ce contexte considéré comme nouveau, la CGT visait à ne pas laisser en suspens les revendications particulières ni à les mettre à l'écart de l'élargissement des droits syndicaux acquis au niveau des entreprises après Grenelle.

---

[376] IHS-CGT, 105/CFD/474, Travail en direction de la main-d'œuvre immigrée, signé par la Commission confédérale de la main-d'œuvre immigrée le 04 janvier 1965.
[377] IHS-CGT, 105/CFD/600, Plan de travail, signé par la Commission confédérale de la main-d'œuvre immigrée le 21 septembre 1967. Pour rebondir sur cette question, voir *Unidad*, nº février 1966.
[378] *Ibid*.
[379] IHS-CGT, 105/CFD/600, Projet de plan de travail (1968-1969), signé par la Commission confédérale de la main-d'œuvre immigrée.

Par une nouvelle Conférence, l'attention portée sur la main-d'œuvre immigrée devait rythmer l'agenda des fédérations et des unions départementales, alors que les militants étaient censés poursuivre les lignes tracées en 1967, notamment en ce qui concerne les enjeux d'organisation, de presse et de propagande, d'éducation et d'alphabétisation[380].

La deuxième conférence nationale consacrée à la défense et organisation des travailleurs immigrés fut donc tenue par la CGT les 14 et 15 mars 1969 pour ouvrir l'organisation à la participation de travailleurs immigrés et pour introduire un sujet toujours méconnu aux Français. De fait, sur 326 ces derniers représentaient 188 délégués. Les 139 sièges restants concernaient la main-d'œuvre immigrée, les 48 Espagnols étant encore le contingent le plus nombreux par rapport aux autres colonies[381]. Tenant compte des aspirations spécifiques articulées par les travailleurs immigrés tout au long de la décennie, cette rencontre incorpora les questions du logement et des conditions d'entrée dans le pays d'accueil parmi les points de la carte revendicative de la Conférence[382]. Par rapport aux Espagnols, leurs interventions comportaient des thèmes assez diverses : outre leurs revendications professionnelles et des évocations à propos de leur rôle joué pendant les grèves de mai-juin 68, on constate de plus en plus de références aux conflits ayant lieu à l'époque en Espagne dans le cadre d'un nouvel état d'exception décrété par la dictature franquiste[383]. S'entremêlant parfois entre eux, ces deux chemins d'action et protestation montrent à quel point la politisation d'un sujet migrant est construite par la pluralité de contextes dans lesquels il réfléchit et exécute ses stratégies et attitudes[384].

4.2.2. Asymétries, ambigüités et faiblesses de l'engagement syndical

D'autre part, un élément réitéré tout au long des débats de 1969 fut l'appel à la prise en considération des enjeux de l'immigration de la part des syndicalistes français. Une telle insistance sur un aspect central du programme de 1963 et de ceux qui lui ont succédé suggère, par conséquent, un certain défaut en ce domaine. Si la Conférence nationale

[380] IHS-CGT, 105/CFD/600, Projet de plan de travail (1968-1969), signé par la Commission confédérale de la main-d'œuvre immigrée.
[381] On comptait aussi 37 Algériens, 25 Italiens, 15 Portugais, 4 Maliens, 2 Marocains, 2 Tunisiens, 1 Camerounais, 2 Sénégalais, 1 Belge et 1 « apatride ». IHS-CGT, 105/CFD/12, Rapport de la Commission des mandats sur la Conférence nationale de l'immigration de 1969.
[382] IHS-CGT, « Carta reivindicativa de la Conferencia nacional por la defensa y la organización de los trabajadores inmigrados. París, 15 y 16 de marzo de 1969 », *Unidad : mensuel de la CGT pour les travailleurs espagnols*, nº 22, 1969, p. 10-15.
[383] IHS-CGT, 105/CFD/12, Interventions – Conférence nationale de l'immigration, mars 1969.
[384] Les réflexions les plus éclairantes sur ce phénomène sont celles d'Abdelmalek. Sayad, *L'Immigration ou les paradoxes de l'altérité*, vol. 1, Paris, Raisons d'agir, 2006, p. 16.

devait fournir un moyen d'encourager l'activité envers la main-d'œuvre immigrée à des échelles comme les fédérations ou les départements, ces consignes eurent pourtant un impact relatif. Cette lettre envoyée par l'UD d'Haute-Savoie en est révélatrice : « pour diverses raisons nous n'avons pratiquement rien fait pour préparer dans les masses cette Conférence si ce n'est qu'une assemblée de travailleurs espagnols avec 50 participants à Annecy […] que nous avons pour habitude de faire depuis 5 ans en début d'année »[385].

Cela ne constituait toutefois pas un cas isolé. Dans le cadre du plan de 1967, une enquête fut lancée auprès des bases syndicales à partir d'un questionnaire portant à la fois sur les statistiques de la main-d'œuvre immigrée et l'organisation de celle-ci au niveau fédéral ou départemental[386]. Quand elles existent, les réponses à cette initiative sont en général imprécises et souvent incomplètes. Par exemple, à la question sur les permanences pour les migrants dans son département, le responsable du Finistère affirmait qu'il n'y avait aucune permanence spéciale, mais qu'il tenait chaque semaine « une discussion le mardi soir avec des militants espagnols »[387]. Les travailleurs de cette colonie estimés être de l'ordre de 500, la proportion de syndiqués parmi eux ne fut en revanche pas précisée. Il est pour autant improbable qu'elle fût très élevée car, si l'on se penche sur l'exemple de la Somme, la Commission administrative de cette UD ne comptait qu'un seul Espagnol sur un ensemble de 1.383 travailleurs de cette nationalité vivant dans ce département[388]. L'on retrouve une situation similaire en Gironde, où le seul migrant participant dans la commission administrative était un ouvrier espagnol, 26.296 des salariés girondins étant issus de cette colonie[389]. En Haute-Savoie, où des commissions espagnoles avaient été créées à Annecy, Saint-Pierre de Faucigny, Scionzier et Saint-Maurice l'an précédent[390], le journal *Unidad* atteignit un tirage de 280 exemplaires, bien au-delà de la distribution de *Lavoro* et *O Trabalhador*, comptant

[385] IHS-CGT, 105/CFD/11, Correspondance entre Serge Baggetto et Marius Apostolo, 6 mars 1969.
[386] IHS-CGT, 105/CFD/601, Questionnaire sur la main-d'œuvre immigrée – Service Immigration de la CGT, 1967.
[387] IHS-CGT, 105/CFD/601, Questionnaire sur la main-d'œuvre immigrée – Service Immigration de la CGT – Département Finistère, 1968.
[388] IHS-CGT, 105/CFD/601, Questionnaire sur la main-d'œuvre immigrée – Service Immigration de la CGT – Département Somme, 1968.
[389] IHS-CGT, 105/CFD/601, Questionnaire sur la main-d'œuvre immigrée – Service Immigration de la CGT – Département Gironde, 1968.
[390] IHS-CGT, « Haute-Savoie », *Unidad : bulletin d'information de la CGT en langue espagnole*, nº mai 1966, p. 2.

90 et 30 numéros respectivement. Encore à propos de ce département, des permanences furent mises à disposition des travailleurs espagnols à Bonneville et à Annecy[391].

Néanmoins, d'après plusieurs questionnaires remplis, ce fut sur la diffusion de la presse en langue maternelle que les syndicalistes semblent s'être davantage investis, bien au détriment de la constitution de commissions et permanences d'immigrés, ou la tenue de conférences et stages de formation à ce sujet. Les seules exceptions à cette tendance furent l'union de l'Haute-Savoie et celle de l'Hérault, ces dernières ayant organisé des conférences départementales notamment en direction des migrants espagnols.[392] Dans le cas de l'Hérault, l'immigration espagnole constituait « une immense majorité » parmi les 28.000 travailleurs immigrés sur ce territoire. « Ces travailleurs, pouvait-on lire dans les pages d'*Unidad*, se trouvent dans une proportion d'un sur deux dans la construction ou l'agriculture. Ils ont leur place dans l'activité syndicale et le combat revendicatif, surtout puisqu'ils sont parmi les plus exploités »[393]. Cette détermination, non seulement de la part des Espagnols mais aussi de l'ensemble du syndicat, contraste avec ce qu'en avril 1968, soit cinq mois après l'appel à l'enquête, l'on comptait encore sur plusieurs unions n'ayant émis aucune réponse, dont celles intégrant la région parisienne et encore d'autres à forte présence d'Espagnols comme le Nord, le Var, l'Haute-Garonne ou enfin les Pyrénées Orientales. Cette approche nous permet donc de constater une asymétrie évidente entre, d'un côté, les résolutions adoptées dans les congrès et les conférences nationales dédiées à l'immigration et, de l'autre côté, l'impact de ces orientations dans les pratiques quotidiennes des militants, dans le contact directe avec l'acteur intéressé.

Cette limite structurant l'action du mouvement syndical envers l'immigration – à savoir, un éventuel manque d'intérêt sur ce sujet de la part des militants nationaux – réapparaît dans les propositions sur le plan de travail sur la main-d'œuvre immigrée pour 1971-1972[394] : effectivement, celles-ci furent adoptées « en vue d'approfondir l'examen, d'en dégager les aspects nouveaux et d'aider à la réflexion pour rendre notre travail plus

[391] IHS-CGT, 105/CFD/601, Questionnaire sur la main-d'œuvre immigrée – Service Immigration de la CGT – Département Haute-Savoie, 1968.
[392] *Ibid*.
[393] IHS-CGT, « El 19 de noviembre en el Hérault, Conferencia departamental por las reivindicaciones y la organización de los trabajadores inmigrados », *Unidad : mensuel de la CGT pour les travailleurs espagnols*, nº 9, octobre 1967, p. 2.
[394] IHS-CGT, 105/CFD/600, Note aux membres de la Commission confédérale de la main-d'œuvre immigrée sur la situation à la rentrée et les problèmes particuliers à la main-d'œuvre immigrée. Propositions sur l'orientation du plan de travail 1971-1972.

efficace »[395]. Entre les « faits nouveaux », furent précisés les hausses de prix, la crise du dollar et encore les scandales financiers. Un contexte économique en transformation qui était en train de métamorphoser la société a fait son entrée dans les préoccupations des organismes syndicaux chargés de la main-d'œuvre immigrée. Par ailleurs, la répartition des origines dans l'immigration était à son tour en train de subir des reconfigurations : la colonie espagnole, en pleine décroissance, occupait alors le troisième lieu après les Algériens et les Portugais. La CGT, qui n'avait jamais appris à gérer effectivement ces phénomènes de manière complète, ne cessa de rencontrer des difficultés constantes. Ces exemples, signalés par certaines des unions départementales, sont assez parlants : « les quelques faibles résultats enregistrés ont été l'affaire des seuls travailleurs immigrés, membres de la Commission de l'UD […]. La signature par les travailleurs français n'a pas été comprise […] »[396]. Ou, d'un point de vue encore plus précis, d'autres militants situèrent la raison essentielle de tous ces problèmes dans leur « propre faiblesse dans le travail catégoriel »[397]. Une « faiblesse » qui, d'ailleurs, était le dénominateur commun à tous les cas et qui amena le syndicat à travailler, en 1971 autant qu'en 1963, 1967 ou en 1969, « en vue de rechercher les moyens d'y remédier progressivement »[398].

4.2.3. Les réussites ou les conquêtes de la responsabilité

Malgré les frontières évoquées ci-dessus, l'engagement actif de migrants espagnols dans la vie de l'organisation fut dans certains cas possible. Il faut d'ailleurs noter que, au-delà des difficultés internes, le contexte politico-légal ne favorisait pas l'action syndicale de la population migrante. La législation française autour des syndicats, inaugurée par la loi de 1884, demeurait nettement discriminatoire à l'égard des « travailleurs étrangers et engagés sous le nom d'immigrants »[399]. Ainsi catégorisés du point de vue juridique, ces acteurs n'obtinrent le droit à l'éligibilité comme délégués syndicaux qu'en 1972, sous condition d'être en capacité de lire et écrire la langue française[400]. Les pratiques sociales témoignent cependant d'un véritable décalage par rapport à ce cadre légal avant 1972.

En ce sens, les Espagnols en l'occurrence – mais cela reste valable pour l'ensemble des nationalités de l'immigration – ont à plusieurs reprises été élus au poste de délégué, que

[395] *Ibid*.
[396] *Ibid*.
[397] *Ibid*.
[398] *Ibid*.
[399] Alain Coeuret, « La participation des travailleurs étrangers aux institutions représentatives des salariés en France », *Collection IDERIC*, nº 6, 1976, p. 363-377.
[400] *Ibid*.

ce soit syndical ou du personnel, dans différentes entreprises tout au long de la décennie de 1960, à la suite bien sûr de puissantes revendications pour obtenir telle possibilité. De nombreux exemples nous permettent d'illustrer ce phénomène. Dans une lettre adressée par le secrétaire fédéral du secteur ferroviaire à Marcel Dufriche dans le cadre de la Conférence de 1963, on peut lire que « les travailleurs espagnols ont été très sensibles à l'intervention de notre Fédération pour qu'ils puissent participer en tant qu'électeurs aux élections des délégués du personnel du mois de mars prochain »[401]. Ce stade dans les demandes de ces travailleurs à propos de la représentation syndicale évolua rapidement. L'un des exemples pionniers par rapport à cela fut les élections de délégués du personnel à la CEEM de Nevers tenues en septembre 1964, où furent élus, à l'unanimité, un Espagnol et un Français comme délégués et un Espagnol et un Algérien comme suppléants[402]. Dans le même ordre d'idée, à Renault-Billancourt on constate la présence de trois Espagnols inscrits parmi les treize candidats cégétistes aux élections de délégués du personnel en octobre 1966[403].

Fréquemment ces exceptions furent permises à l'issue d'accords entre les organisations syndicales et les directions des entreprises concernées. La nécessité de régulariser cette solution sur le plan national et donc de mettre à jour une législation devenue de plus en plus obsolète – l'une des demandes des grèves du printemps 1968 - avait fait son entrée dans le programme de la CGT déjà en 1966 : « considérant la présence de 20, parfois de 50, voire même de 90 pourcent de travailleurs immigrés sur un chantier, la loi actuelle sur les délégués du personnel ne peut pas être observée et perd sa signification. Il faut donc la modifier et tenir compte de la réalité »[404]. Cette réalité en mouvement peut être appréhendée par l'exemple de l'Hérault en octobre 1967, lorsque les ouvriers migrants faisaient partie intégrante des « meilleurs militants, constituant et animant les syndicats d'entreprise, comme celui de l'Ingénierie civile de Lens à Montpellier, dirigé par de camarades espagnols regroupant 140 adhérés et assurant de permanences régulières »[405]. Donc, comme nous l'évoquions précédemment, malgré un contexte plutôt défavorable,

[401] IHS-CGT, 105/CFD/11, Lettre de J. Cetre à Marcel Dufriche, 31 janvier 1963.
[402] IHS-CGT, « Elecciones de delegados en Nevers », *Defensa obrera : informations de la CGT en langue espagnole*, nº novembre 1964, p. 6.
[403] IHS-CGT, « Trabajadores inmigrados elegidos delegados en la fábrica Renault », *Unidad : bulletin d'information de la CGT en langue espagnole*, nº décembre 1966, p. 2.
[404] IHS-CGT, « Un ejemplo que hay que imitar », *Unidad : bulletin d'information de la CGT en langue espagnole*, nº janvier 1966, p. 1.
[405] IHS-CGT, « El 19 de noviembre en el Hérault, Conferencia departamental por las reivindicaciones y la organización de los trabajadores inmigrados », *Unidad : mensuel de la CGT pour les travailleurs espagnols*, nº 9, octobre 1967, p. 2.

la participation des travailleurs migrants espagnols dans le mouvement syndical français prit la forme, dans certains cas, d'un engagement remarquablement actif.

De plus, cette activité syndicale pionnière se trouve à l'origine de plusieurs expériences ultérieures en ce qui concerne les rapports entre mouvement ouvrier et immigration. Si l'on prend l'exemple de Renault, où la commission de langue formée par des Espagnols eut depuis le début un caractère nettement expérimental, en 1972 la CGT disposait dans cette entreprise d'un secrétaire algérien, 4 immigrés au sein de la direction syndicale et 14 dans le comité exécutif de la société, ainsi que 24 délégués du personnel, 9 délégués d'hygiène et sécurité et, finalement, 2 membres du comité d'entreprise également issus de l'immigration. À cette activité au niveau des cadres s'ajoutait le travail de base des multiples commissions de travail parmi lesquelles on classait ces ouvriers : c'est-à-dire, marocaines, portugaises, espagnoles, « africaines d'Afrique noire », tunisiennes et enfin algériennes, chargées de collaborer à l'élaboration de périodiques dans leurs langues maternelles, tenir des permanences d'assistance, établir les revendications spécifiques pour toutes les catégories de travailleurs migrants et chercher « les moyens d'action les plus originaux, en offrant activement leur soutien à la direction du syndicat Renault »[406].

4.2.4. Les multiples visages de la lutte : remarques sur la Journée nationale d'études sur les problèmes de l'immigration espagnole (1970)

Compte tenu de ce qui précède, à la fin des années soixante l'immigration espagnole en France ou un secteur de celle-ci, disposait donc d'une expérience syndicale assez solide. Le choix de cette colonie pour y consacrer la première des journées nationales d'études par nationalité, en novembre 1970, prévues dans la stratégie cégétiste, s'explique, outre son importance statistique, également par son bagage organisationnel. Ce propos fut en effet précisé dans le rapport concernant cette journée d'études : un tel choix répondait à ce que « les travailleurs espagnols en particulier ont fait la preuve de leur combativité, de leur attachement à la CGT en mai-juin 1968 et par la suite » ou encore à ce que ces travailleurs « ont une conscience de classe élevée, leur générosité et leur combativité ne peuvent pas être mises en doute. Ils l'ont montré en 1968 et depuis dans les luttes, les

[406] IHS-CGT, « Renault: he aquí porque el 13 de enero los 13.000 trabajadores inmigrados votarán en masa por la CGT », *Unidad : mensuel de la CGT pour les travailleurs espagnols*, nº 40, janvier 1972, p. 3.

élections professionnelles […] »[407], ce qui montre d'ailleurs à quel point 1968 fut moins un tournant dans les pratiques des luttes de l'immigration que dans l'opinion publique. Ainsi, on conférait une nouvelle fois à l'action sur ces acteurs une nature expérimentale voire même pionnière, malgré des claires continuités par rapport aux questions traitées.

Le paradoxe entre les contenus du discours officiel et les répertoires de l'action devient ici incontestable. Si dans certaines publications du syndicat on pouvait toujours lire les vieux propos autour de l'unité prolétarienne, cette journée fut en revanche fondée sur le principe que « les immigrés, comme la classe ouvrière dans son ensemble, ne forment pas un bloc homogène : chaque immigration a ses particularités, des revendications spécifiques »[408]. Des enjeux comme l'embauche temporaire systématique, le travail sans contrat et donc sans déclarer ou encore l'exclusion en matière d'allocations familiales et de logement furent signalés en tant que problématiques spécifiques, celles-ci montrant en effet l'inobservance constante de plusieurs droits socioprofessionnels recueillis dans les accords que les deux États concernés avaient signés en matière de migrations. Au clair de ces circonstances, la thèse d'Ana Fernández Asperilla et José Babiano, selon laquelle la politisation des migrants espagnols s'est produite moins par l'exercice des droits sociaux que par la mobilisation pour les conquérir, nous paraît ici pertinente.

Dans ce cadre, les syndicalistes ont encore une fois reconnu, à propos de l'immigration en général et des Espagnols en particulier, la nécessité de doter la confédération d'une « meilleure connaissance de notre terrain de combat, […] condition indispensable dans la pratique du syndicalisme de masses »[409]. Ce combat faisait allusion au programme de renforcement de l'engagement de la main-d'œuvre espagnole et, par la suite, de la CGT. Il faut situer dans cette perspective l'appel lancé aux organisations à réaliser des efforts pour assurer la diffusion de la presse en langue maternelle (dont les exemplaires étaient passés de 60.000 en 1963 à 305.900 en 1970, à savoir une distribution augmentée cinq fois, qui effraya le gouvernement français au point d'engager des poursuites judiciaires contre *Unidad*[410]), l'éducation des militants migrants, l'alphabétisation et la création de groupes de langue et permanences. Ce fut à l'aune des droits syndicaux sur le lieu de

[407] IHS-CGT, 105/CFD/19, Rapport – Journée nationale d'étude sur les problèmes de l'immigration espagnole, 28 novembre 1970.
[408] *Ibid.*
[409] *Ibid*.
[410] *Ibid*. De toute façon, la CGT avait connu la censure de la presse syndicale en langue maternelle bien auparavant. Voici le rapport entre les différents journaux et leurs dates d'interdiction : *Bulletin d'information des travailleurs espagnols* (1er avril 1961), *Trabajo* (27 novembre 1962), *Defensa obrera* (5 avril 1965), *Unidad* (26 février 1970). José Babiano, « El vínculo del trabajo… », *art. cit.*, p. 28.

travail acquis suite aux grèves de 1968 (droit de réunion, diffusion de presse…) que les syndicalistes ont envisagé cette stratégie, la prise de responsabilités dans l'organisation de la part des militants espagnols étant également l'un des objectifs de ces campagnes.

Cette rencontre s'est tenue à une époque de recul économique où, aux yeux du patronat et du gouvernement français, le besoin de main-d'œuvre étrangère n'avait plus de sens si elle ne répondait « le mieux possible aux exigences des monopoles »[411]. Un contexte se dessinait alors « par le développement du chômage » et le risque « d'alimenter des propos racistes et xénophobes » en raison des entrées continuelles d'immigration ; un scénario pouvant mener, selon les syndicalistes, à la concurrence entre les travailleurs, « propre au régime capitaliste »[412]. Ce fut contre cela que cette campagne s'engagea, en pointant à la fois les élites politiques et économiques du pays d'accueil et celles du pays fournisseur, en l'occurrence, le gouvernement français et la dictature franquiste. Pour ce faire, les cégétistes optèrent pour créer une plateforme revendicative poursuivant le but d'assurer le plein exercice des droits que l'on négligeait à l'ensemble de la population migrante. Toutefois, la charte contemplait quelques revendications spécifiques « tenant compte du caractère dictatorial du pouvoir en Espagne ». À ce propos, parmi quelques exemples, on peut citer la demande pour que l'ONI fût le seul organisme responsable de la gestion des flux, la fin des expulsions et des assignations à résidence « entre les mains des autorités franquistes » et, enfin, la régularisation « sans tracasseries d'aucune sorte » de la situation de ceux « contraints de s'expatrier sans contrat de travail […] pour des raisons syndicales et politiques ». C'est donc le thème du double contexte qui revient.

L'invitation et intervention d'un représentant des Commissions ouvrières - mouvement social de type syndical agissant dans le cadre de l'opposition antifranquiste - dans cette journée d'études nous permettent de rebondir sur la question des identités multiples du migrant et, par conséquent, du caractère polymorphe qui adoptent chez lui les processus de politisation et mobilisation. Nous observons comment certaines dynamiques propres à la configuration de la conflictualité sociale et politique qui a connu l'Espagne durant les années soixante se sont reproduites, bien sûr dans une démarche particulière, sur le terrain de l'émigration. L'intervenant fit référence à, par exemple, la constitution de ce

[411] IHS-CGT, 105/CFD/19, Rapport – Journée nationale d'étude sur les problèmes de l'immigration espagnole, 28 novembre 1970.
[412] *Ibid*.

nouveau mouvement ouvrier sous la dictature « en partant de moins que rien »[413] : cette expression témoignait en effet d'un mouvement d'opposition incarné par une génération nouvelle et déployé à partir de logiques et contextes diamétralement opposés à ceux du temps de la République, toujours phare des anciennes – et vieillissantes – organisations espagnoles en exil. Cet éloignement relatif des acteurs exilés par rapport aux nouvelles luttes ouvrières en Espagne marqua effectivement, de façon concomitante, les relations de nombreux exilés avec les enjeux de ce qu'ils appelaient l'émigration économique.

La question des liens se tissant entre les travailleurs espagnols en France et ceux restés au pays prit ensuite une importance au niveau pratique. Si l'expérience migratoire, pour les centrales syndicales françaises, fut dans une certaine mesure perçue en tant qu'école de syndicalisme pour l'avenir des pays d'origine de l'immigration, le délégué espagnol le corrobora: « ces travailleurs qui ont participé activement à la vie syndicale ici, en Europe, lorsqu'ils se trouvent en Espagne agissent comme des dirigeants du mouvement ouvrier. C'est normal de rencontrer dans les assemblées un pourcentage considérable de camarades qui ont été formés en Europe »[414]. De ce point de vue, la création en France d'un syndicat intégrant exclusivement la main-d'œuvre d'origine espagnole fut jugée beaucoup moins prioritaire que l'adhésion massive de ces individus au sein de la CGT. Le représentant rappela cependant que cette affiliation devait bien se caractériser, outre le fait d' « avoir la carte et payer la cotisation »[415], par une véritable activité syndicale à l'intérieur du syndicat, y compris dans les postes de responsabilité. Enfin, « profiter de l'enthousiasme que produisent les luttes en Espagne pour le combiner à la participation aux luttes de classes d'ici, là où ils sont exploités »[416], ce furent les consignes proposées afin de déployer efficacement les stratégies de syndicalisation. Cette dernière remarque constituait une invitation à décloisonner les différents champs de revendication et donc à tisser des liaisons effectives entre ceux-ci dans une démarche multidirectionnelle.

4.2.5. Périphéries de la militance : cultiver la mobilisation

Si la syndication de la main-d'œuvre immigrée fut certes l'objectif essentiel donné aux actions des centrales sur cette catégorie de travailleurs, il convient néanmoins de porter un regard plus large sur la question. En ce sens, bien que les taux d'adhésion syndicale

[413] IHS-CGT, « La intervención del representante de las Comisiones Obreras de España », *Unidad : mensuel de la CGT pour les travailleurs espagnols*, nº 35, mars 1971, p. 4.
[414] *Ibid*.
[415] *Ibid*.
[416] *Ibid*.

parmi les membres de la colonie espagnole en France ne fussent probablement pas très élevés d'un point de vue statistique (de la même manière que pour les salariés français, par ailleurs), l'influence de ces organisations ouvrières s'étendit au-delà de la militance. Comme plusieurs auteurs l'ont souligné, les migrants espagnols se sont approchés dans de nombreux cas aux syndicats dans une démarche instrumentale[417]. D'où l'importance accordée notamment à la mise en place et maintenance de permanences d'assistance, mais aussi à d'autres espaces de l'action collective comme l'assemblée ou même la fête.

En effet, l'assistance sociale constituait un domaine dans lequel s'étaient engagés de façon concurrente plusieurs acteurs : à savoir les États, les syndicats, le réseau associatif tissé par les migrants eux-mêmes et encore les différentes institutions de la charité. Bien évidemment, la conflictualité marqua quelquefois les relations entre eux, comme par exemple lors de la censure des journaux syndicaux en langue maternelle. En effet, les confédérations n'explorèrent pas le terrain de l'assistance au moyen des permanences uniquement, mais également à travers leurs publications. Ainsi, celles-ci fournissaient des outils pratiques au quotidien, et ce depuis janvier 1961 du moins, lorsque le *Bulletin d'information des travailleurs espagnols* comptait une rubrique opérant comme bureau juridique. Ces pages informaient au lecteur « sur tous les problèmes que puissent lui arriver durant son séjour en France (carte de séjour, carte de travail, assurances sociales, allocations familiales, transfert d'argent) »[418], en plus des moyens pour y remédier.

Les syndicats devinrent donc des agents alternatifs aux États en matière d'assistance à une époque où, d'après Gérard Noiriel, l'exécutif français se prêtait à l'avènement d'une vague libérale et technocratique visant à « adapter étroitement les flux de main-d'œuvre étrangère aux besoins de l'économie française »[419], au détriment des principes sociaux du courant populationniste précédent. Dans ce contexte et dans les années suivantes, on voit l'institutionnalisation de la gestion sociale de la population étrangère se freiner et être parfois concédée à l'initiative privée, ainsi que le financement de plusieurs organes publics mis en place dans ce but. Pour Gérard Noiriel, ce furent les militants d'extrême gauche qui occupèrent cet espace après 1968 : « une multitude d'associations de soutien

[417] José Babiano, « El vínculo del trabajo… », *art. cit.*, p. 33 ; José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, « Algo más que trabajo, algo más que ahorro: emigración española a Europa, acción colectiva y protesta político social » dans Alícia Alted et Almudena Asenjo (dir.), *De la España…*, *op. cit.*, p. 357 ; Bruno Vargas et David Kahn, « Aproximación a… » dans Manuela Aroca (dir.), *Presencia y…*, *op. cit.*, p. 70.
[418] IHS-CGT, « Consultorio jurídico », *Bulletin d'information des travailleurs espagnols*, nº 3, janvier 1961, p. 2.
[419] Gérard Noiriel, *Le creuset…*, *op. cit.*, p. 119.

aux travailleurs immigrés concernant l'accueil, le logement, l'alphabétisation, l'aide juridique, etc. font leur apparition »[420]. Ces propos ne sont bien entendu pas faux. Or ils semblent oublier que ces tensions se déclenchèrent, comme nous l'avons évoqué, avant 1968 et qu'elles furent incarnées notamment par les principaux syndicats ouvriers.

Cette problématique ne concernait pas uniquement le gouvernement français, mais aussi la dictature franquiste, son appareil diplomatique et les missions catholiques en France. Un exemple retracé par Natacha Lillo s'avère illustratif de cette démarche. Il s'agit des controverses entre, d'un côté, la mission catholique espagnole d'Avignon et, d'un autre côté, les sections de la CGT dans la région – et, bien entendu, les militants communistes espagnols syndiqués au sein de la centrale. Un prêtre franciscain avait inauguré en 1961 un Centre culturel espagnol disposant de services d'assistance aussi, qui échoua, selon le reconnut le consul de Nîmes, en raison de l' « infiltration » des syndicalistes[421]. Trois ans plus tard, ayant déménagé ses services dans les locaux du couvent des franciscains, ce religieux se plaignit devant l'ambassade du défi que posait l'activité de la CGT :

> Les locaux sont en réalité assez modestes, mais ils s'accordent à la fonction de servir et de rassembler les Espagnols de la région, qui n'ont pas d'autre local que celui de la CGT et similaires […]. Cela comporte une dimension politique, car, dès lors qu'ils se sentent démunis de notre protection, il est beaucoup plus pratique pour nos ressortissants de s'adresser à la CGT, qui a déjà organisé certains services et qui les fournit gratuitement après affiliation ; en conséquence, la CGT semble absorber de nombreux Espagnols pour des raisons politiques, ce qui discrédite notre Patrie[422].

Le sujet de l'assistance permet de montrer dans quelle mesure les militants syndicalistes ont su dans plusieurs cas consacrer les efforts nécessaires au déploiement des stratégies auprès des travailleurs migrants au niveau de l'entreprise ainsi qu'aux échelles locale et départementale, malgré les difficultés autant internes qu'externes pour ce faire. Dans de nombreux cas, ces initiatives ont d'abord constitué des tribunes d'expression populaire, à l'instar des dispositifs mis en place dans la même intention sur le plan confédéral, par exemple les conférences nationales. Ces espaces, reportés à une échelle plus réduite, ont été remarquables dans la mesure où ils permirent la prise de parole aux acteurs qui nous intéressent et aboutirent, en conséquence, à la réflexion autour des problématiques qui

---

[420] *Ibid*., p. 123.
[421] Natacha Lillo, « El asociacionismo…», *art. cit.*, p. 187.
[422] AGA, MAE, boîte 51/11472, Consulados Nîmes-Marsella 1961-1963; cité dans Natacha Lillo, « El asociacionismo… », *art. cit.*, p. 187.

étaient propres à ceux-ci. Les assemblées aux quelques dizaines de participants issus de la même origine[423], l'Espagne en l'occurrence, au sein desquelles ils échangeaient des impressions sur divers aspects de l'expérience migratoire, ont été importantes du fait même de leur existence. En d'autres termes, malgré l'échec relatif des objectifs marqués par les syndicats (soit l'adhésion massive et la participation dans les structures internes des unions), la discussion collective autour des conditions de vie et travail partagées a joué un rôle essentiel dans l'apprentissage progressif de ce qu'était la mobilisation.

À propos de la CFDT, nous verrons plus loin qu'en termes généraux son action fut beaucoup plus limitée par rapport à celle menée par la CGT[424]. Ceci étant, on constate également le phénomène qu'on vient d'évoquer pour les cégétistes, ce qui prouve de fait l'importance de ces espaces où les travailleurs migrants, les Espagnols dans ce cas, ont pu se rencontrer et mettre en commun leur expérience. Ainsi, dans un rapport d'activité sur les Espagnols de la CFDT rédigé en 1966, on lit : « des réunions complémentaires aident à accélérer leur formation. Chacun peut s'exprimer et expliquer le sens et la signification des actions, la vie de l'organisation et la vision globale ; choses qu'ils n'arrivent pas à saisir, dans la plupart des cas, lorsqu'ils participent aux réunions de la S.E. [section d'entreprise] ou des branches avec les camarades français »[425].

Dans le même ordre d'idée, les commissions syndicales chargées de la main-d'œuvre immigrée ont mis d'autres typologies de lieux de rencontre à disposition des travailleurs espagnols et leurs familles. On fait référence ici à une dimension plutôt culturelle, dans laquelle la musique en direct, la pratique d'activités sportives ou les repas en commun recoupent parfois l'espace restreint de la revendication professionnelle *stricto sensu*[426]. On peut citer plusieurs exemples à cet égard, comme le groupe culturel « de jeunesse et féminin » constitué par la commission des travailleurs espagnols de la CGT du Doubs en juin 1965, chargé d'organiser des activités comme de sorties et de collecter des fonds

[423] La presse en langue maternelle permet de retracer plusieurs exemples de ce type de rencontres. Voir notamment : IHS-CGT, « Importante asamblea en Saint-Étienne », *Defensa obrera : informations de la CGT en langue espagnole*, nº novembre 1964, p. 2 ; « … y en Roane », *Defensa obrera : informations de la CGT en langue espagnole*, nº novembre 1964, p. 2 ; « Importante actividad en Aubervilliers », *Defensa obrera : informations de la CGT en langue espagnole*, nº janvier 1965, p. 2 ; « Abusos y reclamaciones en Beautor », *Defensa obrera : informations de la CGT en langue espagnole*, nº janvier 1965, p. 6 ; « Un buen balance en Haute-Garonne », *Defensa obrera : informations de la CGT en langue espagnole*, nº janvier 1965, p. 8.

[424] Bruno Vargas et David Kahn, « Aproximación a… » dans Manuela Aroca (dir.), *Presencia y…*, *op. cit.*, p. 71-72.

[425] AC-CFDT, CH/7/708, Rapport d'activité des immigrés espagnols, octobre 1965 - juillet 1966, p. 3-4.

[426] José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, *La patria…*, *op. cit.*, p. 108.

de solidarité, que ce soit au profit des familles des prisonniers antifranquistes espagnols ou de migrants déclarés grévistes en France[427]. En septembre 1967, les cégétistes tinrent à Toulouse leur « grande fête de l'immigration », où, s'il y eut bien de moments pour son divertissement, celle-ci « fut également l'occasion […] d'affirmer « son opposition à la politique antisociale du pouvoir et du patronat »[428]. À une échelle départementale, la CGT d'Haute-Savoie organisa une fête espagnole en septembre 1969, rassemblant près d'un millier de personnes autour d'un repas, un tournoi de football, un récital de poésie, un concert, mais aussi l'allocution revendicative d'un militant qui rappela l'importance de se syndiquer et de s'organiser dans les groupes de langue pour renforcer la CGT[429].

Cela se rapportait, en fin de compte, aux champs d'action propres à l'associationnisme ethnique, animé surtout par les populations issues des vagues migratoires des années soixante, plutôt que par les acteurs de l'exil politique, ce qui témoigne d'une prise en considération des spécificités de ce sujet. Ces éléments eurent pour effet l'élargissement de l'action menée envers les migrants en dehors des murs de l'usine et des clôtures du chantier. Tenir compte de ces facteurs anthropologiques nous paraît sans doute opportun lorsqu'on fait une analyse sur l'action collective de l'immigration espagnole en France.

Les cédétistes semblent à leur tour s'être inspirés par ces évènements à mi-chemin entre la dimension festive et revendicative. Tandis qu'à la fin des années 1960 cela constituait une pratique fréquente de la CGT, la CFDT ne mit en œuvre une démarche similaire qu'en 1967. Dans son enquête, Carlos Fernandez aborda cette question : « étant donné la pauvreté des distractions dont ils disposent, il existe une série d'activités possibles au niveau des unions locales : soirées mi-récréatives mi-formatrices, la projection d'un film approprié par exemple, suivie d'un exposé de quelques idées simples sur le syndicat, d'une explication concrète de leurs droits, de la feuille de paie, de la sécurité sociale, de la convention collective du bâtiment, etc. […] Ces réunions rempliraient donc une fonction sociale importante […]. Elles seraient une occasion de leur faire connaître le

[427] IHS-CGT, « Doubs. Actividad de la Comisión CGT de los trabajadores españoles », *Unidad : bulletin d'information de la CGT en langue espagnole*, nº juin 1965, p. 3.
[428] IHS-CGT, « Gran Fiesta de la Inmigración en Toulouse », *Unidad : mensuel de la CGT pour les travailleurs espagnols*, nº septembre 1967, p. 4.
[429] IHS-CGT, « Fiesta española en Haute-Savoie », *Unidad : mensuel de la CGT pour les travailleurs espagnols*, nº septembre 1969, p. 3. Il y en a encore d'autres exemples, comme : IHS-CGT, « Gran fiesta de la inmigración en Aubervilliers », *Unidad : mensuel de la CGT pour les travailleurs espagnols*, nº juin 1970, p. 3.

syndicat, […] de les informer et de découvrir parmi eux des militants possibles »[430]. Ainsi, en février 1968, lors du congrès fédéral des employées de maison de la CFDT à Issy-les-Moulineaux, un concert de Paco Ibañez et Michel Mallaury clôtura un meeting rassemblant un millier de travailleuses domestiques – d'après les chiffres du syndicat[431].

4.2.6. « Entre le droit et le fait, il y a un abîme ». Formes de la contradiction dans l'articulation des stratégies sur la main-d'œuvre immigrée à la CFDT

Il exista en effet un décalage important entre la CGT et la CFDT en ce qui concerne le développement d'une action syndicale sur l'immigration en général et sur les Espagnols en particulier. Autrement dit, la CFDT rencontra beaucoup plus de difficultés pour se faire entendre dans ces milieux. Si nous revenons sur l'enquête de Carlos Fernandez, sa conclusion suggère un certain manque d'intérêt et motivation de la part des militants :

> Dans chaque ville ou chaque quartier, ou zone, il y a un bar, un café ou un endroit où ils [les ouvriers espagnols et portugais] se regroupent. Nombreux sont ceux qui souffrent de l'ennui, de la solitude, du manque de contacts humains. Étant donné le peu de possibilité qu'ont les immigrés de prendre contact avec le syndicat au travail, du fait du grand nombre de chantiers où les étrangers sont en majorité, et où il n'y a pas de présence syndicale, le militant ne peut les rencontrer que là où ils habitent et se réunissent […] S'il s'intéresse vraiment à leurs problèmes, le militant français est surpris de l'accueil sincère qu'on lui fera. […] Le militant français doit faire un plus grand effort d'attention à ce qu'ils disent pour être lui-même plus clair, plus simple, plus éducatif. En tout cas, cela n'empêche par une amitié vraie, ce qui est très important. En raison de leur déracinement et de leur isolement, le militant dévoué jouira d'une grande ascendance dans les milieux immigrés. Ils lui confieront leurs problèmes. À ce moment-là, il pourra mener auprès d'eux un travail de prise de conscience de leur situation et les invitera à prendre en mains leurs problèmes, à s'organiser, à passer à l'action[432].

Dans une certaine mesure, ces remarques rendent compte d'une prise en considération tardive de la problématique, ce qui peut s'expliquer par le processus de scissions connu par cette branche du syndicalisme chrétien français en 1964. L'intérêt pour la question

[430] AC-CFDT, CF/8/10, Enquête sur les attitudes et comportements de la main-d'œuvre immigrée dans l'industrie du bâtiment et des travaux publics, signé par Carlos Fernandez, Bureau de recherches et d'action économique, 1967, p. 48-51.
[431] AC-CFDT, CH/7/712, Tract « Las empleadas de hogar », février 1968.
[432] AC-CFDT, CF/8/10, Enquête sur les attitudes et comportements de la main-d'œuvre immigrée dans l'industrie du bâtiment et des travaux publics, signé par Carlos Fernandez, Bureau de recherches et d'action économique, 1967, p. 48-51.

des travailleurs espagnols fit certes son entrée dans les préoccupations de la CFTC en même temps que le « problème des étrangers » se posait, à savoir au début des années 1960, lorsqu'un « effort à la dimension du problème » s'imposait au même titre qu'une « action d'envergure qui exige un équipement et des moyens » outre des « initiatives qui sont en cours » et des efforts « pas forcément convergents »[433]. Néanmoins, la critique faite dans un rapport confidentiel au secrétariat « des réfugiés et des étrangers », comme au Secteur international de la Confédération, en raison de leur inefficacité et inaction, nous amène à constater le fait que, dans les premières années de 1960, tout restait à faire chez la CFTC au sujet de la main-d'œuvre immigrée. Les différences avec la CGT, qui à l'époque disposait déjà d'un dispositif capable d'engager la publication de presse en langue maternelle, pour ne citer que cet exemple, s'avèrent donc remarquables.

Un point en commun qu'on trouve au même moment entre ces deux syndicats est l'idée, fondée sur des apriorismes, que « leurs problèmes [ceux des étrangers] dès qu'ils sont insérés dans une entreprise, sont ceux des travailleurs français dont ils doivent partager la lutte » ; en d'autres mots, « il serait regrettable d'organiser séparément les travailleurs étrangers »[434]. Ce fut en effet cette réticence à aborder l'étude des particularités l'un des aspects qui évolua le plus au fil des années et des expériences, à l'aune des pratiques. Après tout, l'action des syndicats en ce domaine présente dès son début une certaine ambivalence entre la persistante évocation rhétorique du prolétariat uni et la progressive appréciation matérielle des problèmes propres aux diverses catégories de main-d'œuvre, en l'occurrence les migrants. Il s'agit, en définitive, d'une dualité fragile qui crée des cadres empiriques tantôt marqués par une parfaite complémentarité, tantôt traversés par une conflictuelle contradiction. La consigne de création d'un service pour les immigrés au sein du syndicat prouve ce type de problématiques : « il devait être unique avec des branches correspondantes aux principales nationalités […] et des groupes d'étrangers ayant des problèmes communs »[435]. Cette remarque à caractère pratique semble enfin s'être imposée à ces « regrets » que suscitait en 1961 le fait d'organiser séparément les travailleurs concernés, tel que le montrent les opinions exprimées lors de la réunion de la Commission nationale des travailleurs immigrés CFDT, tenue en 1969 : « *Il n'y a pas de problèmes spécifiques aux travailleurs immigrés, ils ont les mêmes que les Français*.

[433] AC-CFDT, CH/7/706, Rapport confidentiel - Les travailleurs espagnols en France, signé par René Salanne, c. 1961.
[434] *Ibid*.
[435] *Ibid*.

Cette position, qui dispense d'une réflexion et d'une action, rejoint curieusement les positions patronales ou gouvernementales. Entre le droit et le fait, il y a un abîme »[436]. La Conférence nationale des immigrés, organisée par la CFDT à Paris les 26 et 27 mars 1966, remet en évidence ces ambigüités : si dans le rapport général on peut lire qu'il n'était pas question d'« établir des distinctions entre Algériens, Marocains, Tunisiens, Africains, Espagnols, Portugais, Brésiliens, Grecs, Turcs, Yougoslaves », nous pouvons confronter ce propos avec la stratégie consistant à créer un groupe de travail espagnol et une politique selon laquelle « le camarade de chaque nationalité doit être abordée tenant compte des problèmes qui lui sont propres, mais aussi de sa psychologie et langue »[437].

4.2.7. L'éducation prioritaire, l'organisation pionnière et leurs frontières

Au printemps 1965, dans un contexte de réorganisation, le thème de la main-d'œuvre immigrée avait été mis sur la table surtout à travers le cas des Espagnols. Compte tenu du fait que les cédétistes ont reconnu alors d'être « partis de zéro » en ce qui concerne le travail sur cette nationalité, les activités menées par la CFTC dans les premières années de la décennie ne semblent donc pas avoir eu des effets importants. C'est par un rapport interne du Secteur international sur « la CFDT et les travailleurs espagnols immigrés en France » qu'on peut dresser un bilan des évolutions sur ce sujet. Ainsi, tandis que la prémisse continuait à être de créer « une politique globale de prise en charge de tous les travailleurs étrangers en France », « le problème des […] Espagnols représente cependant une réalité particulière qui exige une réponse adaptée et urgente »[438]. Ce grand intérêt découlait non seulement de leur nombre et du fait qu'« ils font partie des catégories de travailleurs les plus exploités »[439], mais reposait surtout sur la possibilité d'étendre, parmi ces individus, l'influence de l'organisation chrétienne dans une claire logique de concurrence syndicale au niveau national comme international. En ce sens, c'était nécessaire pour « entamer valablement et efficacement cette action » de trouver au départ « quelques éléments espagnols capables de comprendre la position de la CFDT et d'accepter à 100% le jeu »[440]. Pour ce faire, la région parisienne fut choisie en

[436] AC-CFDT, CH/7/733, Secrétariat des travailleurs immigrés – Compte rendu de la Commission nationale des travailleurs immigrés, 16 et 17 décembre 1969.
[437] AC-CFDT, CH/7/730, Conférence nationale des immigrés – Paris : 26-27 mars 1966 – Rapport général, signé par le Département international, 1966.
[438] AC-CFDT, CH/7/707, Rapport d'usage strictement interne – La C.F.D.T. et les travailleurs espagnols immigrés en France, signé par le Secteur international de la CFDT, juin 1965.
[439] *Ibid*.
[440] *Ibid*.

tant que laboratoire, mais il fallait d'abord connaître « tous les problèmes essentiels qui se posent aux travailleurs espagnols » et « élaborer un sérieux plan de travail »[441].

Durant la période comprise entre octobre 1965 et juillet 1966, la grande priorité fut la recherche de militants : le nombre de ceux-ci passa, dans ce sens, d'une quinzaine à soixante environ, ce qui constitue une augmentation relative remarquable mais qui reste toutefois un chiffre très réduit en terme absolu, surtout si on le compare avec le rythme d'adhésions que présentait la CGT parmi ces travailleurs à la même époque. Plutôt qu'à la CFDT et à ses propres limitations, ces enjeux furent imputés à la « nulle préparation » des ouvriers ainsi qu'au reste d'images stéréotypées ayant alimenté les représentations qui pesaient sur eux[442]. Par conséquent, la question de la formation syndicale fut mise en avant sous la forme de cours offerts en quinzaine, à Saint-Denis comme à Paris, dont l'assiduité était de 60 à 80 personnes en moyenne. Dans cette lignée, le syndicat assura deux permanences dans les villes évoquées ci-dessus pour les ouvriers du bâtiment et les employées de maison. À l'image de la CGT, la publication d'un bulletin en langue espagnole fut envisagée par le secteur international de la CFDT, bien que celui-ci n'ait jamais atteint la diffusion ni la qualité des journaux édités par les cégétistes depuis 1961 *a minima* : alors qu'en 1966 le bulletin espagnol rédigé par le groupe de la CFDT de Paris comptait un tirage de 1.800 exemplaires, la diffusion de la publication *Unidad* dépassait les 300.000 unités[443]. Les cadres cédétistes résumant donc le « problème » de l'immigration espagnole à une simple question de défaut d'éducation syndicale, fondée sur l'idée d'anomie sociale, ce fut donc sur cet aspect que les efforts furent concentrés.

Pour combler les défauts supposés quant à la formation syndicale de nos migrants, le 9 octobre 1966 une journée d'études eut lieu à Bierville animée par le groupe de travail espagnol de la CFDT, récemment créé. Il faut interpréter cet évènement concret dans un contexte multiple. D'abord, cette rencontre ne contribua que de manière assez vague à la formation des ouvriers qu'elle ciblait en raison d'un déroulement peu adapté à leurs circonstances. Or, son intérêt réside dans la série de problématiques internes au syndicat qu'elle a découvertes dans le cadre de l'après-conférence nationale de l'immigration de 1966. Les correspondances entre le Département international et l'UD du Rhône, par exemple, permettent de montrer à quel point la mise en œuvre des stratégies adoptées

[441] *Ibid*.
[442] AC-CFDT, CH/7/708, Rapport d'activité des immigrés espagnols, octobre 1965 - juillet 1966, p. 1-4.
[443] *Ibid*., p. 9.

par la Confédération en matière d'immigration fut chaotique, arbitraire et, très souvent, improvisée. Ainsi, un militant lyonnais, Claude Huissoud, s'est plaint du fait de n'avoir reçu aucune documentation préparatoire de la réunion ainsi que d'en être prévenu avec une nulle anticipation. Mais il critiqua également l'actuation des cadres du département international, dont René Salanne : « la décision de création de ce groupe de travail [espagnol] a été prise sans confrontation des points de vue des U.D […], et ceci malgré le vague du plan de travail découlant de la conférence nationale du début de l'année. Une Commission nationale d'immigrés devait être créée suite à la Conférence ; nous n'en avons pas entendu parler depuis […]. La Commission immigrés du Rhône n'est pas d'accord sur le fond avec la création d'un tel groupe de travail. Nous pensons qu'au plan national, il ne faut pas travailler par nationalité mais plutôt essayer de rassembler les problèmes dont la plupart sont les mêmes pour toutes nationalités »[444].

Ce que ce militant ne savait pas, c'est que la création du groupe formé par des immigrés espagnols avait déjà été décidée même avant la conférence et qu'elle concernait, d'une manière expérimentale, les unions départementales du Nord, de l'Haute-Garonne et des Pyrénées Orientales, en plus de Paris et sa région, « choisies à cause de l'importance de l'immigration espagnole »[445]. Il s'agissait, en somme, d'étendre à d'autres coins du pays les mêmes efforts réalisés en région parisienne en constituant un groupe de coordination à l'échelle nationale qui devait être issu de la réunion à Bierville en octobre 1966 : « son rôle consisterait à élaborer un plan d'action, d'organisation et de développement de l'action des immigrés espagnols à la CFDT, et contrôler la réalisation de ce plan »[446]. Comme pour la CGT, l'immigration espagnole constitua un laboratoire pour la CFDT.

Dans l'année 1967, l'on assiste au déploiement des programmes de formation, action et organisation de la main-d'œuvre espagnole élaborés pendant la période 1965-1966, dont l'activité du groupe évoqué dans le paragraphe précédent. D'après le rapport d'activités du Secrétariat des travailleurs immigrés, cette stratégie avait eu un certain impact : « sur la région parisienne, les militants espagnols s'intègrent bien aux côtés des Français dans l'action, chez Renault, Citroën… »[447]. Ils participaient aux activités des unions locales et suivaient les réunions de formation. De même, leur « évolution » dans les régions à

[444] AC-CFDT, CH/7/708, Correspondance entre Claude Huissoud et René Salanne, 4 octobre 1966.
[445] AC-CFDT, CH/7/708, Rapport d'activité des immigrés espagnols, octobre 1965 - juillet 1966, p. 8.
[446] *Ibid*.
[447] AC-CFDT, CH/7/731, Note sur la Commission nationale des travailleurs immigrés et ses activités, 1967, p. 2-4.

densité espagnole était « bonne »[448]. Les membres de la Commission constatèrent, pour conclure, une « prise de conscience et meilleure connaissance des problèmes relatifs aux conditions de vie et de travail des immigrés, en évolution certaine par rapport à il y a deux ou trois ans »[449]. Malgré cela, la tendance générale n'était pas aussi optimiste car Pierre Manghetti, militant responsable du secrétariat d'immigrés, reconnut dans sa note de janvier 1969 le constat de ne pas être « parvenus à intégrer ou insérer, dans fort peu de cas, des militants immigrés dans les structures ». Le contexte qu'il ébaucha est assez révélateur des difficultés connues par le syndicat en ce domaine : « pour la plupart du temps, quand des commissions départementales de travailleurs immigrés existent, elles sont tenues à l'écart des décisions d'actions […]. Sur le plan interne, les engagements pris par la Confédération […] pour la participation des travailleurs immigrés à l'action et la vie de la CFDT, sont demeurés bien timides »[450]. Ce type de limites, bien qu'elles aient existé à la CGT aussi, eurent une ampleur plus importante de la part de la CFDT.

4.2.8. « Le syndicalisme français est en danger ». Des craintes persistantes, des incompréhensions conséquentes

Dans les mois précédents à la Conférence de 1966, les militants cédétistes ont travaillé au sujet de la main-d'œuvre immigrée. L'étude faite par les sections du Midi-Pyrénées et notamment ses conclusions nous paraissent importantes pour comprendre l'attitude de nombreux militants en regard de la problématique abordée : « certes les emplois que trouvent en général les étrangers chez nous sont parmi les moins lucratifs et il est juste de manifester à ces étrangers une sollicitude particulière, leur retard social constituant d'ailleurs un frein pour l'économie locale, mais il convient d'éviter aussi que l'usage abusif d'avantages institués pour une population plus évoluée ne représente une charge pour nos travailleurs et notre économie »[451]. Auparavant, dans un rapport de la CFTC commandé par René Salanne sur la situation de la main-d'œuvre espagnole en France, l'on retrouve une alerte similaire : « à mon avis, l'influence de l'immigration étrangère sur l'action des syndicats, et sur les problèmes ouvriers est énorme […]. Si l'émigration vers la France continue sur ce rythme je crois que le syndicalisme français est en danger

[448] *Ibid*.
[449] *Ibid*.
[450] AC-CFDT, CH/7/733, Rapport « Des travailleurs immigrés dans la CFDT en janvier 1969 et leur devenir », signé par Pierre Manghetti, 1969, p. 1-7.
[451] AC-CFDT, CH/7/730, Région Midi-Pyrénées – Contribution à l'étude CFDT sur les travailleurs migrants, 1966, p. 6.

[…] »[452]. Il s'agit bien entendu de préoccupations qui font écho à celles de la CGT. Le questionnement est évident : dans quelle mesure des considérations comme celles que nous évoquons ci-dessus ont inspiré les pratiques quotidiennes des militants syndicaux ?

L'incompréhension réciproque caractérisa dans de nombreux cas les relations entre les cadres et les militants syndicaux et les travailleurs immigrés, qu'ils fussent syndiqués ou non. Cette problématique émerge dans de considérations comme celle qui suit, recueillie dans le compte rendu de la réunion de la Commission des travailleurs immigrés CFDT du 20 septembre 1969, à l'égard des groupes par nationalité : « ils donnent davantage l'impression de constituer une amicale qu'une équipe de responsables syndicaux »[453]. Ces propos furent remis en question par les représentants du Nord, pour qui un « travail intéressant se réalise, une formation se développe, mais les immigrés mis en appétit veulent prendre des responsabilités, et là les difficultés commencent […] Un gros effort de formation est à développer sur ce point pour les Français »[454]. José Martinez, représentant espagnol de la Commission, s'est exprimé dans le même ordre d'idée : le « problème réside dans l'impossibilité pour le travailleur immigré d'accéder au mandat de délégué. Tant que l'immigré n'aura pas de responsabilités comme le travailleur français, il y aura des problèmes. […] Le travailleur, même analphabète, possède une culture »[455]. De plus, ces propos rejoignent exactement ceux que les militants espagnols de la CFDT exprimèrent lors du bilan des grèves du printemps 1968. L'intégration syndicale des ouvriers espagnols s'est donc produite au clair de ces rapports conflictuels à la croisée des contradictions entre pratiques et discours, action et représentation.

Le compte rendu des rencontres par nationalité tenues par la CFDT entre mars et mai 1971 s'avère être un document intéressant pour faire un bilan du rôle de la CFDT auprès des travailleurs immigrés durant la chronologie abordée. Les réunions espagnoles des 22 et 23 mai 1971 rassemblèrent treize cédétistes du Midi-Pyrénées, Nord, Languedoc-Roussillon, Provence-Côte d'Azur et la région parisienne, embauchés dans le bâtiment, la métallurgie, l'agriculture et les industries chimique et textile. Les militants espagnols remarquèrent plusieurs problématiques portant sur trois propos fondamentaux : « il y a un gros décalage entre la perspective et la pratique. Les engagements de 1966 sont

[452] AC-CFDT, CP/7/12, Rapport de Jean Lannes sur l'immigration espagnole en France et la CFTC, s.d.
[453] AC-CFDT, CH/7/733, Compte rendu de la réunion de la Commission nationale des travailleurs immigrés, 20 septembre 1969.
[454] *Ibid*.
[455] *Ibid*.

souvent restés sur le papier. Comment faire passer ces orientations dans les faits ? »[456]. L'incompréhension et le manque de reconnaissance de la part des camarades français furent à plusieurs reprises évoqués comme le principal souci, surtout lorsqu'il s'agissait de favoriser la prise de responsabilités des travailleurs migrants, comme par exemple le fait d'être candidats aux élections professionnelles, ou quand ces acteurs déterminèrent de mener des actions ciblant leurs aspirations spécifiques. Ce fut en raison de ces discriminations que plusieurs participants affirmèrent être « loin encore de la solidarité active de combat »[457]. Un militant de Montpellier illustre à la perfection le décalage des cédétistes par rapport à cette question : « avant de venir à la CFDT, Francisco était à la CGT, où il était responsable y compris au plan national »[458], ce qui n'était pas rare.

Ceux-ci furent donc les enjeux et les problèmes globaux structurant les relations entre le mouvement ouvrier et l'immigration. De toute façon, comme nous l'avons remarqué par rapport à la CGT, au-delà des lignes générales c'est une mosaïque de cas particuliers qui caractérise aussi le processus historique qui nous intéresse. C'est, par exemple, le cas du militant métallurgiste parisien présent à la rencontre appelé Roberto : « il est délégué du personnel et secrétaire syndical, l'action syndicale se développe normalement dans son entreprise »[459]. Il faut évoquer dans cette lignée la figure de Pilar García, exceptionnelle travailleuse du service domestique à Toulouse, fondatrice du syndicat des employées de maison aux côtés de ses camarades espagnoles et militante active au niveau confédéral.

4.2.9. Les rendez-vous manqués entre le syndicalisme et le travail féminisé de l'immigration espagnole

Outre les différentes limites que nous avons abordées au long du chapitre, la dimension genrée de l'immigration fut l'un des éléments sur lesquels le rôle des syndicats s'avéra être le plus inefficace. Les femmes travailleuses issues de l'immigration espagnole ont dû, dans l'immense majorité des cas, mener la revendication de leur statut à l'écart des interventions syndicales. Pour autant, même lorsqu'il existait un espace pour ce faire au sein des organisations, celles-ci n'étaient pas à la hauteur. Ce rapport des employées de maison de Toulouse, rédigé dans le cadre de la réunion du Comité national cédétiste en 1969, condense les principales dynamiques traversant cette histoire de discriminations :

[456] AC-CFDT, CG/9/20, Secrétariat national des travailleurs immigrés - Compte rendu des rencontres par nationalité de mars à mai 1971.
[457] *Ibid.*
[458] *Ibid*.
[459] *Ibid*.

« les employées de maison sont très mal intégrées dans la société. On nous considère toujours comme les éternelles servantes […]. Nous sommes considérées dans la société, même par beaucoup de travailleurs comme un objet. On parle constamment de la bonne […] à tout faire comme un appareil ménager tel une machine à laver, mais elle au moins ne travaille pas 14 et 15 heures de file (double journée de travail) comme nous »[460].

Comme la société, les syndicats firent l'objet de leurs critiques dans la mesure où ceux-ci ne s'étaient jamais intéressés sérieusement par leurs problématiques. D'où le fait de se revendiquer « comme des travailleurs à part entière et responsables au sein de la société » et dénoncer ce que « les évènements de Mai ont sensibilisé l'opinion publique pendant un certain temps sur les conditions de travail de professions telle que la branche des employées de maison. Mais à l'heure actuelle, celle-ci est à nouveau indifférente à tout ce qui concerne les problèmes particuliers des employées de maison »[461]. Toutefois, cette « indifférence » reposait bel et bien sur une continuité structurant toute la période.

En 1962, par exemple, dans le cadre de la préparation de la Journée nationale féminine de janvier 1963, la CFTC lança une enquête voulue représentative « de la population totale des femmes-qui-travaillent » dans laquelle les travailleuses du service domestique et des tâches ménagères ne furent pas incluses[462]. Cette exclusion se poursuivit depuis. En comparant les cadres statistiques sur lesquels les syndicalistes travaillèrent pour faire cette enquête concernant la borne 1954-1962, la perte du poids du secteur des services domestiques parmi les femmes françaises en faveur de celles issues de l'immigration, et en particulier des Espagnoles, s'avère évident[463]. Cela eut des effets, au point de ne pas inclure ce secteur d'activité dans la composition des comités féminins depuis 1963[464].

Cela s'accorde au constat que les syndicats français n'ont jamais priorisé ce que Laura Oso appelle le « prolétariat des services »[465]. Si nous portons le regard sur la CGT, une campagne pour les droits des femmes fut engagée en 1969. Les sujets traités dans celle-ci ne concernèrent cependant que les femmes embauchées dans de secteurs industriels, comme par exemple le textile, l'habillement, le cuir, etc. sans faire aucune référence au

[460] AC-CFDT, CH/8/1728, Rapport des employés de maison pour la réunion du Comité national, 1969.
[461] *Ibid.*
[462] AC-CFDT, CH/8/610, Dossier – Enquête de la CFTC sur les femmes qui travaillent, novembre-décembre 1962.
[463] AC-CFDT, CH/8/610, Rapport – Main-d'œuvre féminine : constatations en 1962.
[464] AC-CFDT, CH/8/610, Composition Commission confédérale féminine – Déléguées confirmées, 1963-1964.
[465] Laura Oso, « "Chambras", porterías, "pubelas" y "burones": estrategias de movilidad social de las españolas en París » dans Natacha Lillo *et alii*., *Un siglo de inmigración…*, *op. cit.*, p. 81.

service domestique. De plus, parmi les discriminations dénoncées, le syndicat remarqua que les femmes travaillent « moins de temps que les hommes »[466], ce qui est absolument opposé aux réalités des domestiques : d'après les données apportées par Maria Arondo, 55% des migrantes espagnoles travaillaient plus de 60 heures, alors que les Françaises ce faisant constituaient 22%[467]. L'expérience réelle des migrantes ne fut donc pas saisie dans les problématiques, voulues transversales, attribuées à la catégorie « femmes ».

Une telle mise à l'écart réapparait nettement dans le corpus de sources produites dans le cadre des grandes conférences nationales tenues par la Confédération au sujet du travail féminin depuis 1958[468]. En ce sens, la première référence aux travailleuses immigrées n'apparaît que dans le rapport du Bureau confédéral à l'occasion de la 4ème Conférence nationale des travailleuses de la CGT, en novembre 1970. Par contre, le sujet fut abordé de manière assez floue et succincte dans le document en question et, de surcroît, il ne fit pas évoqué dans aucune des interventions prononcées[469]. Nous constatons des faibles évolutions lors de la 5ème Conférence en 1973. Dans ce cas, des références aux ouvrières immigrées eurent bien lieu dans le rapport principal, y compris une première évocation aux travailleuses du secteur du service domestique. Pour autant, ces éléments ne furent pas pris en considération dans le document consacré aux conditions de travail. Donc, si les occurrences sur ce sujet sont relativement plus fréquentes, il est tout aussi vrai qu'un certain nombre de limites se sont imposées au point d'empêcher qu'une solide pratique syndicale se soit développée pleinement entre les femmes issues de l'immigration en général et des Espagnoles en particulier. L'on voit en effet tout un éventail de formes de discrimination, subtile et indirecte, se déployer. Celles-ci passent, comme nous l'avons vu davantage, par l'invisibilité dans l'étude des enjeux féminisés, mais se matérialisent aussi même au niveau iconographique : par exemple, le symbole de la 5ème Conférence nationale sur les travailleuses, reproduit sur toutes les affiches et tracts imprimés, était le seul visage d'une fille à la peau blanche, aux cheveux blonds et aux yeux bleus[470].

À un autre niveau, si nous reprenons la documentation produite lors de la Conférence sur la main-d'œuvre immigrée de 1963, nous constatons le même décalage. Du point de

[466] IHS-CGT, 43/CFD/12-1, Conférence de presse présentée par Mme Christiane Gilles – Le point de vue de la CGT sur les conditions de travail féminin, 1969.
[467] Maria Arondo, *Moi, la bonne*, Paris, Stock, 1975, p. 172.
[468] Voir, dans les archives IHS-CGT, sous la cote 43/CFD (main-d'œuvre féminine), les dossiers 25-30.
[469] IHS-CGT, 43/CFD/28, Rapport du bureau confédéral – 4ème Conférence nationale de la CGT sur la main-d'œuvre féminine, 26 et 27 novembre 1970.
[470] IHS-CGT, 43/CFD/29-30, 5ème Conférence nationale de la CGT - Les femmes salariées, 17 et 18 mai 1973.

vue de la CGT, les « discriminations criardes aussi bien sur les salaires, classifications, prestations sociales, indemnités diverses, qu'à propos des droits syndicaux et des conditions de logement » ne touchaient pas le secteur du service domestique ni celui des tâches ménagères, dans lesquels les Espagnoles étaient majoritaires et subissaient une exploitation comparable, mais au contraire « la métallurgie, le bâtiment, les mines, les produits chimiques et les chemins-de-fer », où celles-ci restaient fort minoritaires[471]. Ce manque d'intérêt persistait six ans plus tard, en 1969, lors de la 2ème Conférence. Dans ce sens, le rapport de la Commission de mandats rédigé après la rencontra observa que celle-ci avait été « marquée par une participation quasi-exclusivement masculine », ce qui était dû, selon ces militants, à ce que la main-d'œuvre immigrée féminine demeurait une « chose relativement récente »[472], ce qui témoigne encore du profond décalage entre la dimension des représentations et celle des pratiques propre à notre objet d'études. Par ailleurs, en 1972, les femmes qui assistèrent à la troisième Conférence nationale sur les problèmes de l'immigration ne furent que 17 sur un ensemble de 380 délégués[473].

Ce fut donc un caractère secondaire voire marginal que les syndicats français donnèrent à la femme migrante en raison de ses origines, son sexe et le genre de son travail. Aussi, cela constitua l'une des limites plus importantes qu'on impute au rôle du syndicalisme comme chemin de mobilisation de l'immigration espagnole en France. Abstraction faite de très rares épisodes, les femmes espagnoles s'étant engagées dans des initiatives de revendication, le firent avant tout dans une démarche plutôt individuelle qui ne devint collective qu'à travers la juxtaposition autonome de ces actions dans d'espaces que le syndicalisme ne regarda pas. C'est par le témoignage qu'on peut appréhender cette prise de conscience au clair des particularismes propres à l'expérience genrée des migrations : « quand je suis arrivée à Paris, je me suis rendue compte de la différence entre classes si grande qu'il peut y avoir. Je ne pensais même pas qu'il pouvait y avoir des gens avec ces fortunes, ne vivant que de leurs rentes. Pour eux, j'étais une esclave. C'était comme s'ils m'avaient achetée », affirma à ce propos une ancienne « bonne-à-tout-faire »[474].

---

[471] IHS-CGT, 105/CFD/11, Rapport - La main-d'oeuvre immigrée en France – Conférence, 2 et 3 mars 1963.
[472] IHS-CGT, 105/CFD/12, Rapport de la Commission des mandats sur la Conférence nationale de l'immigration de 1969.
[473] IHS-CGT, « Fisonomía de la Conferencia », *Unidad : mensuel de la CGT pour les travailleurs espagnols*, nº 47, janvier 1973, p. 3.
[474] Laura Oso, « "Chambras", porterías, "pubelas" y "burones": estrategias de movilidad social de las españolas en París » dans Natacha Lillo *et alii*., *Un siglo de inmigración…*, *op. cit.*, p. 88.

Pourtant, si les spécificités des immigrées furent bien importantes, ces questions eurent beaucoup plus de liens qu'il ne le paraît avec ceux de la condition féminine au sens large, comme l'une des premières thèses sociologiques sur le sujet, celle de Margaret Maruani-Nicolaïdes, permet de l'éclairer : « ce n'est pas la résignation qui réunit les femmes, mais la révolte et la lutte […]. La solidarité féminine ne se substitue pas aux solidarités professionnelles. Elle donne à celles-ci une dimension nouvelle […], met en évidence ce cumul […]. Or pendant longtemps, pour le syndicalisme, la contestation par les travailleuses de leur condition de femme a été analysée comme une lutte à part, comme un front secondaire qui détournait les femmes des luttes principales. Privilégier l'une, c'était appauvrir les autres »[475]. Autant dire que ce texte pionnier nous montre à quel point nos problématiques ne sont intelligibles qu'à travers les méthodes d'approche intersectionnelle. C'est ainsi que l'on pourra regarder, enfin, à travers les fissures d'un mouvement syndical fondé sur le privilège des hommes ouvriers, français et blancs.

[475] Margaret Maruani-Nicolaïdes, *L'expression des problèmes féminins dans les syndicats et à travers les conflits sociaux*, tome I, thèse de doctorat de sociologie, Institut d'études politiques de Paris, 1978, p. 214-216.

Conclusion

Dans ce chapitre nous avons procédé à retracer multiples phénomènes se déroulant sur le terrain des pratiques dont le bilan permet de remettre en question les représentations faites par les syndicats sur l'immigration espagnole en France et ses rapports au monde du travail durant la décennie de 1960 et début de 1970. Plusieurs pistes de conclusion se dégagent de cet exercice. Dans un premier temps, ce sont la genèse et le développement chez nos acteurs d'une initiative de mobilisation qui nous ont interpellés en raison de leurs temporalités et de leurs morphologies. Deuxièmement, l'enquête s'est poursuivie par l'observation des manières dont ces phénomènes sociaux réagissent aux dynamiques propres à une autre construction historique, à savoir celle du mouvement ouvrier dans sa déclinaison syndicale. Ce faisant, nous avons obtenu un objet à la croisée de ces deux processus à travers lequel nos interrogations ont été possibles : à la fois sur le rôle joué par le sujet étudié en rapport avec une stratégie plus large, son étendue et ses limites.

En ce qui concerne le premier ensemble de remarques, l'analyse a montré dans quelle mesure les différents aspects du vécu se réunissent dans la configuration d'un dispositif de revendication particulier et comment celui-ci se concrétise tout en s'appuyant sur des répertoires d'action collective bien connus, ceux du mouvement ouvrier en l'occurrence (des pétitions, rassemblements, manifestations et, bien entendu, la grève), mais se tenant souvent à l'écart de l'encadrement d'une quelconque organisation syndicale instituée. Il apparaît que le cheminement hybride de ces revendications concerne surtout les enjeux du travail (conditions professionnelles) et du logement (conditions d'existence) liés aux spécificités qui leur confère l'expérience migratoire : c'est-à-dire, les discriminations en matière de salaires, les licenciements abusifs, les cadences et les accidents de travail et, de même, l'insalubrité de l'habitat, entre autres. C'est la lutte qui précède l'engagement syndical, bien que celui-ci ait effectivement lieu de manière beaucoup plus progressive. La chronologie de ces processus est importante à une double échelle d'analyse : d'abord puisqu'elle permet de dater le début des métamorphoses des projets migratoires, qui ont rendu possibles les démarches de mobilisation ; ensuite, parce que son examen ne peut qu'encourager les débats sur nos connaissances autour des luttes de l'immigration et 68.

Cela nous amène, en deuxième lieu, à considérer la problématique des rapports entre la main-d'œuvre immigrée et le syndicalisme du point de vue diachronique et comparatif à partir de l'expérience espagnole. Il s'agit d'une question que l'on tend à penser dans une

logique hiérarchique (du haut vers le bas) mais qui se matérialise au contraire de façon multidirectionnelle à l'aune des échanges qui ont lieu entre les cadres, les militants et la main-d'œuvre immigrée. La forme de la conférence en est le meilleur exemple. De plus, elle permet de saisir les craintes, les incertitudes et les priorités accordées au sujet. C'est ainsi que l'éducation syndicale prend toute son importance, celle-ci se traduisant par les journaux et les permanences en langue maternelle. Sur ce fondement, les Espagnols font le banc d'essai de l'organisation par nationalités qui guide les stratégies syndicales outre les discours appelant à l'unité ouvrière. Ce caractère pionnier se manifeste aussi dans la prise de responsabilités au sein du syndicat et dans l'entreprise, notamment au niveau de l'espace cégétiste. Or la militance ne couvre pas l'ensemble des champs d'action : en ce sens, il faut noter l'assistance sociale ainsi que les célébrations de nature revendicative. Compte tenu de ces éléments, le syndicalisme est un éventuel chemin de politisation.

Plusieurs contraintes limitent cependant la portée de ces stratégies. Leur application est constamment marquée par un engagement ambigu de la part des militants autochtones. De ce point de vue, c'est une grande asymétrie entre cas (disparités territoriales et par branche professionnelles) qui caractérise la dimension pratique de notre problématique et qui témoigne des faiblesses et des craintes des confédérations pour œuvrer auprès des catégories comme l'immigration. Autant dire que c'est la contradiction entre le discours et le fait, l'action et la représentation, qui structure le processus abordé. Les difficultés rencontrées par les cédétistes espagnols pour accéder à des postes de responsabilité est représentatif de ces enjeux. De toute manière, la limite la plus importante reste celle qui concerne l'activité envers les travailleuses immigrées, dont les Espagnoles. Écartées des priorités syndicales en raison des caractéristiques de leurs emplois, les organisations ne sont pas en mesure d'appréhender la complexité des situations précaires des migrantes ni, par conséquent, d'y consacrer des programmes efficaces, sauf de rares exceptions.

Partie III : L'exil antifranquiste au miroir de l'immigration espagnole. Éléments pour une rencontre

Si les luttes socioprofessionnelles des Espagnols de France répondaient aux conditions particulières de leurs expériences dans le pays d'accueil, ces acteurs tournèrent aussi le regard vers le pays d'origine à cause du double contexte qui façonnait leur existence. Si leurs corps souffraient en France, c'est le retour en Espagne qui occupait leur pensée. Le syndicalisme constitua un mécanisme pour canaliser les actions et les aspirations de ces migrants dans leurs enjeux quotidiens, surtout en matière de travail et, dans une moindre mesure, de logement ; l'exil se lança à la conquête de leur cadre mental. En songeant au retour, pour l'exilé autant que pour l'émigré, « le présent n'est qu'une parenthèse »[476]. L'emploi quasi-exclusif du terme émigration, avec sa directionalité sous-entendue, dans les sources exploitées afin d'élaborer cette partie, est déjà porteur d'une optique figée.

Il s'avère incontournable d'aborder le problème terminologique que suscite l'étude de la colonie espagnole en France et des relations qui se nouent en son sein. Celle-ci se divise en les deux formes classiques de migrations, à savoir, « politiques » et « économiques ». Comment associer l'expérience d'un individu ou d'un groupe à l'une ou à l'autre ? Ce mémoire n'entend pas donner une réponse précise à une telle question puisque d'ailleurs elle n'existe pas. « La complexité des raisons de départ », écrit Émile Temime, rejoint « l'ambigüité des situations », c'est-à-dire « des motivations politiques qui ne s'avouent pas toujours et qui se mêlent de façon inextricable aux causes économiques »[477]. Dans le même ordre d'idée, Dominique Schnapper met l'accent sur l'ambivalence des termes :

> Pour la majorité d'entre eux [les immigrés], arrivés entre le début des années 1960 et le milieu des années 1970, l'émigration a été à la fois économique et culturelle. Même s'ils pensaient en termes économiques, les migrants avaient un projet de mobilité, d'aspiration à la modernité, avec toutes les valeurs qui lui sont attachées. Leur départ était le fruit d'une rupture avec les sociétés paysannes et traditionnelles. La migration venait accélérer un processus déjà entamé dans le pays d'origine. Ayant déjà pris une certaine distance à l'égard du monde traditionnel, les migrants des années 1960 ont constitué une population pauvre, mais pas misérable et rendue ambitieuse par sa

[476] Geneviève Dreyfus-Armand, *L'exil des républicains espagnols...*, *op. cit.*, p. 367.
[477] Émile Temime, « Émigration "politique" et émigration "économique" », dans *L'émigration politique en Europe aux XIXe et XXe siècles. Actes du colloque de Rome (3-5 mars 1988)*, Rome, École française de Rome, 1991, p. 57.

> position dans les pays d'origine […]. À travers des comportements économiques, c'est l'ensemble du rapport au monde qui s'est trouvé modifié[478].

Notre intention ici consiste à porter davantage d'attention vers « la nature poreuse des relations entre les deux groupes »[479], plutôt que d'en établir, bien infructueusement, une définition exacte et cloisonnée. C'est en effet dans les relations interindividuelles qu'on voit l'arbitraire d'une telle classification s'affirmer ou se nier, se nuancer ou évoluer. Et si les historiens ont pendant très longtemps choisi d'étudier cette dualité séparément, le moment est venu pour une histoire où l'une des catégories ne se lise que par l'autre.

De toute façon, comme nous l'introduisions dans ce mémoire, nous ne sommes pas en mesure de nous tenir à l'écart d'un tel clivage, qui a marqué à la fois les perceptions du vécu du contemporain et – quelque temps plus tard – le savoir historique du chercheur. C'est pourquoi nous prenons en considération comme des idéaux-types tout ce qui, du point de vue théorique, oppose le politique et l'économique de la colonie espagnole en France, que nous procédons à confronter empiriquement au clair de relations concrètes, mises en place par des acteurs identifiables dans la singularité de leur contexte. Par-delà le terrain fluctuant des pratiques, les termes « politique » et « économique » concordent certes souvent avec les paramètres par lesquels ces acteurs se représentaient eux-mêmes. Cependant, d'autres fois ce sont des lignes divisoires distinctes qui apparaissent dans les sources, ce qui nous amène à observer les intersections qui se croisent à la périphérie du grand clivage. Ainsi, l'on peut entendre, par exemple, un exilé se différencier lui-même par rapport à « l'émigration ouvrière », mais également à « la nouvelle émigration ».

Pourrait-on parler alors, au vu d'un tel propos, d'une séparation entre une « nouvelle » émigration et une « vieille » émigration ? Dans quelle mesure équivaudrait-elle à l'axe « économique » - « politique » ? De telles interrogations sont au cœur de cette partie. En effet, comme l'affirme Émile Temime, « nous voulons seulement souligner combien les mêmes évènements peuvent prendre une dimension différente selon l'angle d'attaque qu'on donne à la recherche »[480]. La frontière de la génération, aussi problématique que soit-elle en histoire[481], fait effectivement partie de nos angles d'attaque puisqu'il est vrai

---

[478] Dominique Schnapper, *L'Europe des immigrés*, Paris, François Bourin, 1992, p. 26.
[479] Ana Isabel Fernández Asperilla : « Introducción… » dans Id. (dir), *Gente que…*, *op. cit.*, p. 15.
[480] Émile Temime, « Les recherches sur les échanges migratoires entre la France et l'Espagne » dans Id. (dir.), *Exil politique…*, *op. cit.*, p. 13.
[481] Voir, par exemple, les numéros de revue : « Les générations », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, nº 22, 1989 ; « Générations », *Temporalités : revue de sciences sociales et humaines*, nº 2, 2004.

que, d'après le concept formulé par Marc Bloch[482], « la communauté d'empreinte » de l'un des groupes – la République et la guerre civile – diffère si profondément de celle de l'autre – les pénuries de l'après-guerre et l'univers social contraignant du franquisme. Il ne s'agit cependant pas d'une question autant manichéenne : elle traverse l'ensemble de nos problématiques. D'où l'intérêt d'observer les rapports entretenus entre les acteurs de différentes générations outre l'étiquette (politique, économique) qu'on leur attribue. Il va sans dire, tout de même, que l'étude du fait générationnel est à elle seule insuffisante. Elle risque de dissimuler les contrastes sociaux et de faire taire la polyphonie inhérente à ce qu'on appelle une génération, les voix des femmes réduites au silence. En effet, les actrices de cette histoire, leurs expériences particulières et l'intersection du genre font partie de nos angles d'attaque. Ces deux catégories d'analyse, si on préfère, l'âge et le genre, rejoignent en fin de compte notre thèse principale : la centralité de l'expérience.

Les considérations précédentes revêtent la problématique qui structure cette partie : quel est le rôle joué par les militants des distinctes organisations de l'exil républicain dans le processus de politisation antifranquiste des acteurs issus des vagues migratoires vers la France entre la fin de la décennie de 1950 et le début des années 1970 ? Nous analysons, à partir de cette préoccupation, comment se construit et quelle place occupe l'action sur l'émigration dans la vie des organisations, d'un côté, et dans les pratiques et attitudes des militants, de l'autre côté. Cette confrontation entraîne une réflexion empirique sur l'ampleur et limites, soit l'affectation réelle, de ces stratégies chez la population ciblée. La délimitation du champ large de l'exil républicain en France se fait ici par le choix de trois courants en particulier : à savoir, le mouvement socialiste (UGT, PSOE, FNJSE) et anarchiste (CNT), sur lesquels porte un premier chapitre, et la mouvance communiste (PCE, JCE), à laquelle se consacre le dernier des chapitre composant cette partie. Ceux-ci représentent en effet les tendances les plus importantes du point de vue quantitatif. Ils reflètent également les paysages démocratiques de l'Espagne de l'avant-guerre. Si nous avons discriminé, finalement, le champ des régionalismes basque et catalan notamment, qu'ils soient libéraux, catholiques ou marxistes, malgré leur poids remarquable au sein de l'exil, c'est parce que leurs territoires ne connurent guère la sortie de travailleurs, ces régions constituant d'ailleurs des pôles importants d'attraction de migrations intérieures.

[482] Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, 1961, p. 94.

Chapitre 5 : Ne plus reconnaître son peuple. Les exilés socialistes et anarchistes et le défi de l'émigration

Croiser l'histoire des migrations espagnoles vers la France de l'expansion économique à celle de l'exil républicain oblige à considérer la conjoncture dans laquelle se trouvait ce phénomène à la fois politique et social à la fin des années 1950 et tout au long de la décennie de 1960. Or comme nous l'observons de façon plus détaillé dans ce chapitre, il n'est pas question d'analyser séparément les catégories historiques évoquées ci-dessus puisque les effets que l'une eut sur l'autre sont indéniables et, de surcroît, c'est à travers l'observation des relations maintenues entre elles que deviennent visibles de processus internes à chacune. Ces propos de Geneviève Dreyfus-Armand résumant le paysage des exilés à l'époque qui occupe apportent une meilleure compréhension des dynamiques profondes sur lesquelles s'appuient les problématiques qui sont propres à notre objet :

> L'exil tente, tardivement, de se recomposer et d'œuvrer à des rapprochements internes, comme il multiplie les contacts avec l'opposition intérieure en cours d'émergence dans la Péninsule ; mais, confronté à ses nouvelles générations et à un antifranquisme de l'intérieur qu'il ne contrôle plus, l'exil se marginalise inéluctablement sur le plan politique […]. Les réfugiés sont déstabilisés, de prime abord, par ces migrants qui sont très différents d'eux-mêmes mais aussi de ceux qui les ont précédés en France. Génération élevée sous le franquisme, ces immigrés viennent avec l'aval nécessaire de l'État espagnol chercher en France des ressources que leur pays est alors incapable de leur offrir. […] Cette nouvelle immigration se produit également à un moment où l'exil républicain, vieilli et affaibli, a des capacités moindres de réaction […][483].

L'exil apparaît donc comme sujet à un vieillissement et un affaiblissement certains ainsi qu'à une incapacité de réagir que l'historienne se permet tout de même de nuancer :

> Cependant, des secteurs de l'exil comprennent rapidement l'intérêt que peut représenter la sensibilisation politique ou sociale d'une telle quantité de travailleurs, poussés hors de leur pays par un sous-emploi endémique. Les réfugiés confectionnent alors des instruments de propagande adaptés au niveau de conscience supposée de leurs compatriotes et à leurs préoccupations[484].

[483] Geneviève Dreyfus-Armand, *L'exil des républicains espagnols...*, *op. cit.*, p. 297-301.
[484] *Ibid*., p. 301.

Quasiment l'ensemble d'organisations antifranquistes en exil inclurent la réalité décrite ci-dessus dans leurs agendas d'action, quoique de façon très irrégulière entre elles. Nous nous intéressons ici à l'expérience de deux des trois principaux espaces idéologiques de l'exil, à savoir le socialisme et l'anarchisme. Le troisième élément, soit le communisme, fera l'objet d'un chapitre entier. Ainsi, l'étude groupée sur les deux premières tendances répond à un double raisonnement : d'abord parce que, dans le cadre de recomposition de l'exil évoqué par Geneviève Dreyfus Armand, une Alliance syndicale espagnole (ASE) fut constituée en 1961 à l'initiative de l'organisation syndicale socialiste, l'UGT, dont le rôle fut prépondérant, et celle anarchiste, la CNT, aux côtés du Syndicat de travailleurs basques (STV)[485] ; ensuite, ce regroupement méthodologique s'explique également par le bilan commun qu'on peut faire sur l'action de ces deux secteurs et leurs limites.

5.1. L'émigration : entre l'importance et le délaissement. Approche introspective à l'Alliance syndicale espagnole (ASE) et aux organisations socialistes en exil

5.1.1. Quand il suffit d'en parler. La construction d'une préoccupation dans les congrès en exil de l'UGT

Comme nous l'évoquions plus haut, le thème de l'émigration fit rapidement son entrée dans les préoccupations des organisations, au moins sur les plans officiel et discursif. Le cas de l'UGT n'en fut aucune exception. Au contraire, si nous nous concentrons sur ce premier niveau d'analyse, à savoir la construction du problème de l'émigration dans les positionnements de cet ancien syndicat, le sujet fut abordé régulièrement depuis 1956 à travers, selon une enquête de Bruno Vargas, « une quarantaine de documents officiels (circulaires, conférences) ». À partir de ce corpus, « la CE, pose l'historien, réaffirmera l'importance, pour le présent et l'avenir de l'UGT en Espagne, de se rapprocher de cette masse de jeunes travailleurs, privés de toute référence sociale et démocratique sous la dictature franquiste »[486]. La documentation produite lors des congrès de l'organisation s'avère une source adéquate pour mesurer la portée de cette importance au fil du temps.

Pascual Tomás, secrétaire général du syndicat socialiste, fit référence pour la première fois à l'entrée de migrants espagnols en France dans une circulaire envoyée en 1956[487].

---

[485] *Ibid*., p. 306.
[486] Bruno Vargas, « La UGT en el exilio. El reto de la emigración económica: el caso de Francia y Bélgica (1956-1976) » dans Alicia Alted (dir.), *UGT y el reto de la emigración económica, 1957-1976*, Madrid, Fundación Francisco Largo Caballero, 2010, p. 81.
[487] AFFLC, UGT/255-08, Circulaire nº 17, Toulouse, juin 1956.

Cela inaugurait « une question importante mais non essentielle » pour les dirigeants de l'organisation[488]. Suite au bilan négatif des expériences mise en place sur ce sujet pendant deux ans, le 7ème Congrès de l'UGT en exil, tenu à Toulouse en juin 1959, précisa deux des grandes lignes tactiques pour atteindre les objectifs stratégiques de l'organisation à propos de cette population. D'un côté, les syndicalistes socialistes stipulèrent d'entamer des actions auprès des autorités pour régulariser la situation de ces travailleurs ainsi que leur aider à trouver un logement et un travail lorsqu'il s'agissait de clandestins. De l'autre côté, soucieux d'éventuels conflits entre cette main-d'œuvre et les ouvriers français en raison de la potentielle concurrence, les ugétistes adoptèrent comme objectif la syndication des Espagnols au sein des syndicats socialistes présents dans les différents pays d'accueil[489]. Pour autant, cette stratégie n'était pas exempte de problèmes : fondés sur le stigmate, « l'égoïsme et la peur » de la population concernés constituaient, du point de vue des militants, les plus grands enjeux à surmonter[490].

Les difficultés rencontrées par l'organisation furent imputées aux problèmes évoqués ci-dessus, mais aussi aux possibilités réelles d'action d'une organisation en situation d'exil face à un phénomène tel que l'installation de migrants dans les divers pays d'accueil[491]. Dans le chapitre consacré à ce sujet du mémoire du 8ème congrès de l'organisation, ces considérations furent reprises en ces termes : « la présence physique de ces compatriotes nous attriste et nous impressionne. Ils ont beaucoup souffert la faim et de nombreuses privations. Ils ont à peine pu aller à l'école. Syndical et politiquement, ils ne connaissent rien d'autre que l'obéissance à la discipline quasi militaire dans les usines et les ateliers. Ils ont peur d'être vus aux côtés des exilés. La propagande mensongère du franquisme contre ce que représente collectivement et politiquement l'exil a empoisonné beaucoup d'entre eux »[492]. C'est pourquoi le souci de la concurrence aux travailleurs nationaux se posait de manière remarquable, ainsi que la nécessité d'intervention auprès des autorités françaises afin de faire valoir les droits de l'immigration. Rien de nouveau ne fut donc adopté lors de ce congrès, l'adhésion dans les syndicats nationaux restant prioritaire[493].

---

[488] Bruno Vargas, « La UGT en el exilio. El reto de la emigración económica: el caso de Francia y Bélgica (1956-1976) » dans Alicia Alted (dir.), *UGT y el reto…*, *op. cit.*, p. 81.
[489] AFFLC, UGT-EXILIO, Mémoire du 7ème Congrès de l'UGT en exil – « Llegada de compatriotas », Toulouse, juin 1959, p. 12-13.
[490] *Ibid*.
[491] AFFLC, UGT-EXILIO, Mémoire du 8ème Congrès de l'UGT en exil – « Exportación de mano de obra española », Paris, août 1962, p. 14-16.
[492] *Ibid*., p. 16.
[493] *Ibid*., p. 18.

Cependant, au-delà des propos recueillis dans les chapitres du mémoire présenté par la Commission exécutive, la documentation du congrès inclut également les propositions des sections locales. Cela s'avère intéressant dans la mesure où nous pouvons constater la volonté de certains groupes d'agir de façon plus directe sur les questions d'émigration et donc saisir l'une des premières dynamiques de disparité entre la direction et les bases de l'organisation par rapport à ce sujet. L'intensification de l'activité consistait surtout dans l'édition et diffusion de mécanismes de propagande (tracts, voire journaux) adaptés aux caractéristiques et problématiques de la nouvelle émigration. Ce furent les sections de Toulouse, de Pau et de Grenoble qui mirent davantage l'accent sur ce point[494]. On peut citer à cet égard les demandes formulées par les militants locaux de Toulouse :

> Il faut créer un bulletin de parution régulière - mensuelle si possible -, consacré spécifiquement aux travailleurs espagnols à l'étranger. La propagande que l'on fait, tournée vers l'intérieur, comme par exemple la presse de l'exil, n'intéresse pas toujours ces travailleurs. Celle publiée en leur direction doit prendre en considération leurs conditions et situations particulières[495].

En effet, l'ensemble de bulletins et journaux publiés par le mouvement socialiste – ainsi que ceux édités par le mouvement libertaire – constituaient un corpus documentaire peu adéquat aux intérêts potentiels de la population ciblée. En ce sens, dans ces publications l'on pouvait lire des textes portant sur le régime interne de l'organisation, des prises de position officielles sur un quelconque sujet de nature politique et idéologique, des notes internationales à propos de l'activité des syndicats membres de la CIOSL ou encore des reportages sur l'histoire de l'UGT, du PSOE, de la République ou de la guerre civile[496].

5.1.2. Lire la conflictualité interne à travers le prisme de l'émigration : générations et géographies

L'action sur les migrants espagnols arrivés de plus en plus nombreux en France devint à plusieurs reprises un objet de dispute au sein du monde socialiste espagnol en exil, mais

[494] *Ibid*., p. 120-121.
[495] *Ibid*, p. 120.
[496] Le fonds de périodiques de l'exil espagnol conservé au sein de la BDIC, devenue aujourd'hui la bibliothèque La Contemporaine, comprend plusieurs collections permettant de baliser ces propos. En ce qui concerne l'activité éditoriale du mouvement socialiste, voir notamment : *Boletín de la Unión General de Trabajadores de España*, 1962-1969 (cote 4P 4432) ; *Le Socialiste*, 1961-1973 (cote FP 2488). Ce dernier hebdomadaire fut mis à disposition par les membres de la SFIO à leurs camarades espagnols en exil après l'interdiction de leurs publications, comme *El Socialista*, par le gouvernement français en novembre 1961. Le bulletin de l'UGT, en revanche, continuait à se publier clandestinement.

également au sein de l'Alliance syndicale créée par l'UGT, la CNT et le STV, à laquelle ses membres consacraient la plupart des efforts. Cette controverse incarne à son tour des problématiques multiples affrontant ces acteurs notamment sur le plan interne. Mais elle révèle également la priorité réellement accordée aux questions d'émigration. Il nous paraît convenable, afin de mieux saisir ces comportements, de porter la focale sur le cas des conflits entre les comités ASE de la Seine et la direction, siégeant à Toulouse, mais aussi sur les affrontements, parfois générationnels, à l'intérieur de la région parisienne.

En 1962, les vagues migratoires espagnoles à destination de Paris et sa région y étaient en train de métamorphoser remarquablement l'aspect de cette colonie d'immigration. La place de l'exil républicain, d'antan prépondérante, diminuait inexorablement en faveur d'un flux de main-d'œuvre qui ne se dirigeait plus uniquement vers les zones d'accueil traditionnelles, comme certains départements agricoles du Midi, mais qui avait débarqué aussi sur la France septentrionale industrialisée[497]. Ce fut dans ce contexte que le comité parisien se convainquit de la nécessité de se rapprocher de ces masses de compatriotes, ce qui d'ailleurs faisait partie intégrante, comme nous l'avons exposé précédemment, de la stratégie adoptée dans les congrès de l'UGT. À l'instar de différentes sections locales de cette organisation dans la même année, les militants du comité de Paris de l'Alliance considérèrent la publication d'un bulletin adapté comme le moyen le plus pertinent pour agir auprès de cette population. Or, il leur fallait une autorisation et du financement[498].

La réponse donnée par la direction de Toulouse aux propos des Parisiens sert à mesurer l'état des préoccupations de ce comité de coordination, parmi lesquelles l'émigration ne prenait pas une place importante. Ainsi, on peut lire dans une lettre : « la commission de coordination a estimé que, pour de raisons politiques qui n'échappent pas à votre lucide compréhension, la publication du bulletin que vous annoncez n'est pas souhaitable. Si le moment était jugé opportun, la publication d'un tel bulletin serait assurée par la Commission de coordination de l'Alliance syndicale »[499]. Cette position fut réitérée, un mois plus tard, par rapport aux demandes formulées par la section de Cachan dans la même lignée que celles de Paris : « sans négliger votre idée d'avoir un journal consacré

[497] Geneviève Dreyfus-Armand, *L'exil des républicains espagnols...*, *op. cit.*, p. 300-301.
[498] AFFLC, A/ASE/631-21, Correspondance entre Juan Molina et Pascual Tomás, Paris, 30 décembre 1962.
[499] AFFLC, A/ASE/631-21, Correspondance entre Pascual Tomás et Juan Molina, Toulouse, 30 janvier 1963.

aux émigrés économiques, ce n'est pas le moment de l'examiner »[500]. Cela nous permet en effet de prouver l'équilibre fragile, voire les contradictions directes existant entre les déclarations officielles et les pratiques réelles de l'organisation dans la mesure où, dans le même document, Pascual Tomás, le secrétaire de cette Commission de coordination, considéra comme une « préoccupation fondamentale » le fait de « conseiller, éduquer et attirer au sein de l'organisation les compatriotes qui marchent aveuglément dans les villages où ils sont admis à travailler »[501]. Or le plus compliqué, c'était de dépasser le stade rhétorique et donc se concentrer sur le terrain toujours instable des pratiques.

Les théâtres dans lesquels se déroulèrent ces tensions nous paraissent importants afin de comprendre l'ampleur de celles-ci. De fait, comme l'écrit Bruno Vargas, « la fédération de la Seine […] se distingua toujours par sa ligne critique envers les exécutives de Toulouse »[502]. Ces oppositions reposaient en réalité sur les contextes sociologiques qui différaient d'un espace géographique à l'autre en ce qui concerne la présence espagnole, l'exil politique conservant encore une place assez éminente à Toulouse en dépit des flux migratoires croissants dans la région. D'où la décision du comité parisien de désobéir en quelque sorte les consignes de la direction et donc d'aborder directement le problème : « nous continuons de croire en l'utilité d'un bulletin de l'Alliance et, même s'il est ronéotypé, nous allons essayer de le faire sortir »[503]. Des « actes d'indiscipline » tels que celui-ci furent souvent commis par des jeunes militants[504], pour qui « le potentiel humain et le champ de travail offerts par l'émigration étaient immenses, profitables et enthousiastes »[505]. De même, ces comportements entrent en relation avec les critiques faites ultérieurement par le comité de Paris à l'Alliance syndicale espagnole à propos de son « évidente inactivité » en contraste évident avec les organisations communistes[506].

Finalement, une solution à ces enjeux fut trouvée en novembre 1965 par les militants et la direction. Celle-ci consista dans la constitution d'un Groupe d'émigrés économiques espagnols (AEEE) par de militants de la CNT et de l'UGT de la région parisienne qui

[500] AFFLC, A/ASE/631-21, Correspondance entre José Fuentes et Pascual Tomás, Toulouse, 23 février 1963.
[501] *Ibid*.
[502] Bruno Vargas, « La UGT en el exilio. El reto de la emigración económica: el caso de Francia y Bélgica (1956-1976) » dans Alicia Alted (dir.), *UGT y el reto…*, *op. cit.*, p. 85.
[503] AFFLC, A/ASE/631-21, Correspondance entre Juan Molina et Pascual Tomás, Paris, 31 mars 1963.
[504] Bruno Vargas, « La UGT en el exilio. El reto de la emigración económica: el caso de Francia y Bélgica (1956-1976) » dans Alicia Alted (dir.), *UGT y el reto…*, *op. cit.*, p. 89.
[505] Manuel Simón, « La acción de la UGT en la emigración económica española, 1957-1976 » dans Alicia Alted (dir.), *UGT y el reto…*, *op. cit.*, p. 42.
[506] AFFLC, A/ASE/631-21, Correspondance entre Juan Molina et Pascual Tomás, Paris, 9 juillet 1963.

avaient comme objectif d'approcher les migrants à l'ASE avec pourtant des mécanismes adaptés[507]. Ce fut à la propagande que ce collectif accorda davantage d'importance. D'après le rapport envoyé aux dirigeants toulousains en 1967, l'AEEE avait assuré la distribution, malgré de nombreuses difficultés, d'environ 120.000 tracts et périodiques, dont *Nueva Generación*, qui « s'inspirait des expériences vécues […] par de milliers de compatriotes »[508]. Néanmoins, les résultats de cette initiative ne furent que très limités, car les militants ne réussirent jamais à la rendre intelligible aux populations ciblées, le poids de l'idéologie demeurant toujours trop lourd dans un contexte interne fortement révolu. Cet extrait du bilan permet de mettre en évidence les propos évoqués jusqu'ici :

> Il n'était pas facile d'intégrer les nouvelles générations au sein des organisations de l'exil. C'est pourquoi nous avons été contraints de nous centrer sur un travail de culture antifasciste afin d'influencer la conscience sociale de l'émigré, en lui fournissant toutes les informations des mouvements antifranquistes pour l'inciter à rejoindre la lutte contre la dictature. Ce travail n'a pas pu se traduire par l'extension de l'organisation, car nos ressources humaines étaient confrontées à une tâche disproportionnée qui consommait l'énergie et les moyens financiers existants.[509]

Aux caractéristiques propres au migrant et aux défauts du militant s'ajoutait désormais un nouvel élément : la détérioration des relations entre l'AEEE et le comité de l'ASE, voire l'hostilité de celui-ci. Cela s'expliquait par la stratégie du Groupe consistant à se rapprocher des différentes organisations antifranquistes, y compris celles d'inspiration communiste, malgré le climat de tension qui régnait entre cette tendance et la mouvance socialiste à cause notamment des divisions liées à la Guerre froide, mais également de certains souvenirs et conflits non-résolus datant du temps de la Guerre d'Espagne. Ce rapprochement se voulait une transposition, sur le terrain de l'exil, des dynamiques qui étaient en train d'articuler, de façon concomitante, un mouvement massif d'opposition en Espagne. C'est pourquoi l'AEEE organisa la manifestation du 1er mai 1967 aux côtés d'autres acteurs politiques, son nom figurant sur une affiche comprenant le symbole de la faucille et le marteau. Pour répondre aux reproches de l'ASE face à cette situation, les militants participant dans le Groupe d'émigrés économiques espagnols argumentèrent :

---

[507] AFFLC, A/ASE/631-21, Correspondance entre la direction de l'AEEE et le secrétariat de l'ASE, Paris, 23 juin 1967.
[508] *Ibid*.
[509] *Ibid*.

> En 1967, à un moment où les masses espagnoles manifestent une ferme volonté de libération et de démocratie, où toutes les classes sociales se sentent mobilisées contre le fascisme dans les ateliers et les universités, sur les places et dans les temples, on ne peut pas ressusciter la pratique de la non-intervention parce que cela suppose une indifférence inqualifiable […]. D'où notre sympathie et notre solidarité […]. Nous ne pouvons pas assumer la tâche de sanctifier tout ce qui a été fait, mais de poser le principe de la lutte antifranquiste actuelle à laquelle nous devons nous associer. Si ceux qui se disent antifranquistes ne savent pas s'acquitter de leur devoir actuel, nous soutiendrons tous ceux qui, dans la lutte contre la dictature franquiste, occuperont les premières places par leur générosité et leur courage. Il faut en finir aujourd'hui avec l'antifranquisme platonique et le professionnalisme verbal de l'exil […] Nous entrons dans une époque décisive et nous ne pouvons pas nous divorcer du destin des travailleurs de l'Espagne.[510]

Cet extrait montre de façon assez éclairante les deux principales attitudes qui existaient au sein de l'exil à l'égard de la lutte antifranquiste, à savoir le soutien et l'élargissement des mouvements sociaux se développant à ce qu'on appelait « l'intérieur » à partir, bien entendu, de logiques très différentes à celles de l'exil républicain ou, au contraire, la sauvegarde du rôle des organisations de « l'extérieur » dont l'existence et le maintien était un objectif par soi-même[511]. Cependant, nous pouvons en dégager des divergences qui, surtout par le biais générationnel, étaient en train de remettre en cause des espaces politiques *a priori* cohérents. Bien qu'elle n'ait pas souvent été saisie dans l'analyse de ce rapport de forces, les relations entre l'exilé et le migrant dit économique s'inscrivent également dans ces problématiques. C'était du moins ainsi que les militants évoqués ci-dessus interprétaient leur conjoncture en s'adressant aux vieux intégrants de l'Alliance : « notre souhait est, en définitive, que vous soyez à la tête de ce double mouvement à la fois antifranquiste et syndical, fondu en un seul mouvement, et que, abandonnant le soin méticuleux avec lequel vous portez les restes de l'exil, vous vous lanciez à la conquête de l'émigration économique et la promotion de leaders à l'intérieur »[512]. Mais cet appel n'eut pour conséquence que le divorce définitif entre le comité de l'ASE et l'AEEE.

---

[510] AFFLC, A/ASE/631-21, Correspondance entre la direction de l'AEEE et le secrétariat de l'ASE, Paris, 27 mai 1967.
[511] Geneviève Dreyfus-Armand, *L'exil des républicains*…, *op. cit.*, p. 318-319.
[512] AFFLC, A/ASE/631-21, Correspondance entre la direction de l'AEEE et le secrétariat de l'ASE, Paris, 27 mai 1967.

5.1.3. La jeunesse et la Commission pour l'émigration : de la résolution à l'action

Les exemples évoqués ci-dessus montrent effectivement les nombreuses asymétries que présente la problématique des rapports entre exils et migrations. Dans le cas espagnol, évidemment, certains secteurs de la mouvance socialiste en exil dépassèrent dans une certaine mesure leurs dirigeants quant à l'action sur les centaines de milliers de jeunes ouvriers migrants sur le territoire français. Les requêtes des sections formulées en 1962 rejoignirent l'initiative lancée l'année suivante, en 1963, par la Fédération nationale de la jeunesse socialiste espagnole (FNJSE, ou les JJ.SS). Lors de la 5ème réunion plénière des Jeunesses socialistes, les militants de cette organisation décidèrent de surmonter les carences des stratégies de l'UGT – et du PSOE également – vis-à-vis de l'émigration, laissées en France au seul effort de FO[513]. En ce sens, les jeunes socialistes envisagèrent un vrai programme de propagande et de rapprochement de cette population, inspiré en quelque sorte par les démarches du syndicalisme français mais aussi d'autres acteurs en exil, notamment les militants communistes. Cela passait par réinventer les infructueuses tentatives d'approche mises en place jusque-là par leurs aînés et mettre l'hostilité à côté. D'ailleurs, ce processus révèle des identités en formation autour du biais générationnel, tel que le montre ce témoignage d'un militant des Jeunesses appelé Vicente García :

> Qui étaient ceux qui intervenaient le plus ? […] C'était nous, les jeunes socialistes, et je vais vous dire pourquoi. C'était parce que l'opinion des jeunes socialistes, la nouvelle génération, n'était pas la même que celle des réfugiés, car à ce moment-là les réfugiés connaissent moins l'Espagne, connaissaient moins la jeunesse. Et là, nous étions un peu en désaccord avec nos propres collègues, nous, les jeunes que nous étions à l'époque. Alors ils [les migrants] écoutaient davantage les jeunes que les adultes[514].

Le rôle de la FNJSE fut d'autant plus important qu'une Commission pour l'émigration fut créée en 1964 de son initiative par l'ensemble des acteurs du socialisme espagnol en exil, à savoir l'UGT, le PSOE et bien entendu les Jeunesses socialistes[515]. Une circulaire envoyée par cette Commission pour l'émigration aux groupes et sections de l'UGT en

[513] Bruno Vargas, « La UGT en el exilio. El reto de la emigración económica: el caso de Francia y Bélgica (1956-1976) » dans Alicia Alted (dir.), *UGT y el reto…*, *op. cit.*, p. 87.
[514] AFFLC, Archives orales du syndicalisme socialiste (désormais, AOSS), 4203-2, Entretien à Vicente García García, Talavera de la Reina (Toledo), 06/03/2009.
[515] Manuel Simón, « La acción de la UGT en la emigración económica española, 1957-1976 » dans Alicia Alted (dir.), *UGT y el reto…*, *op. cit.*, p. 42.

mai 1965 résume l'essentiel de sa stratégie, mêlant des aspects nouveaux aux anciens objectifs : « cette campagne consiste à faire en sorte que ces émigrés commencent par s'affilier à Force Ouvrière, d'où, une fois rassemblés, il nous sera plus facile, dans une deuxième partie de la campagne, de les attirer vers nos organisations, qui est l'objectif final de celle-ci »[516]. Certes, les tentatives de s'approcher aux compatriotes se firent donc à travers notamment les mécanismes mis à disposition par les syndicats nationaux de la même tendance idéologique[517]. Cela consistait à assurer des permanences, tenir des réunions ou offrir un service de bibliothèque dans les locaux des organisations françaises[518], mais parfois dans ceux de l'UGT lorsqu'un certain contact existait[519].

Or, un deuxième élément de la stratégie élaborée par la Commission pour l'émigration reposa sur les dimensions culturelle et festive liées à la mobilisation sociale et politique. Selon l'enquête de Bruno Vargas, ces militants « ont compris que, face à une population privée de ses droits en tant que citoyens, il fallait commencer par le début […]. Tout d'abord, il fallait créer une atmosphère d'amitié grâce à la programmation d'activités culturelles et de loisirs (groupes théâtraux, constitution de bibliothèques, danses, excursions), mais également sportives »[520]. Ce fut effectivement un aspect novateur pour le socialisme espagnol, quoique bien connu par de syndicats comme la CGT et dans une moindre mesure la CFDT. Mais cette nouvelle tendance toucha également les militants anarchistes et les nationalistes basques (même si les migrations ne touchèrent cette origine que très rarement), avec lesquels l'UGT avait constitué l'Alliance en 1961.

Ainsi, des évènements festifs à caractère revendicatif firent leur entrée dans les activités de l'Alliance. On peut citer à cet égard ceux organisés par la section locale de Toulouse, qui affirma en janvier 1966 : « nous pouvons apprécier, dans notre travail d'attraction vers cette émigration espagnole […], que celui-ci nous rapporte ses fruits par de nouvelles adhésions […]. Les bals et les divertissements que nous organisons sont de plus en plus fréquentés par des jeunes, dont ceux qui sont contrôlés par le Centre

[516] AFFLC, A/UGT-BP/128-6, Circulaire aux groupes et sections de l'UGT – Commission pour l'émigration, Toulouse, 10 mai 1965.
[517] En voici un exemple : AFFLC, A/UGT-BP/130-48, Tract – « Trabajadores españoles » - Syndicat du bâtiment et des travaux publics FO, s.d.
[518] AFFLC, A/ASE/631-21, Correspondance entre José Fuentes et Pascual Tomás, Cachan, 29 avril 1963 ; correspondance entre José Fuentes et Pascual Tomás, Cachan, 27 février 1966.
[519] AFFLC, A/UGT-BP/126-6, Tract – « A los trabajadores llegados de España para trabajar en Francia », UGT en el exilio – Sección local de Pau, avril 1958.
[520] Bruno Vargas, « La UGT en el exilio. El reto de la emigración económica: el caso de Francia y Bélgica (1956-1976) » dans Alicia Alted (dir.), *UGT y el reto…*, *op. cit.*, p. 87.

espagnol du Consulat franquiste »[521]. Ce type de rencontres était souvent précédé par des activités de nature politique, par exemple le meeting, dans lesquelles les hommes et les femmes de l'immigration, venus passer un temps de divertissement, écoutaient en même temps les interventions de syndicalistes français et d'exilés antifranquistes[522].

Encore à l'instar des rapports entre le syndicalisme français et l'immigration espagnole, l'un des chevaux de bataille de cette Commission, au moins sur le plan interne, fut la concrétisation de lieux de rencontre entre exilés et émigrés. Cela répondait à un double objectif, à savoir, d'un côté, la politisation antifranquiste des migrants dits économiques mais aussi, de l'autre, la prise de conscience sur les problématiques de ceux-ci de la part des militants. Pour ce faire, la Commission envoya aux différentes sections locales des questionnaires de renseignement dont les réponses permettent de mesurer l'état de cette question à une échelle assez précise ainsi que les abîmes entre discours et pratiques[523].

5.1.4. Ampleur et frontières de l'action. Étude des cas de Pau et de Bordeaux

L'exemple de Pau est intéressant pour comprendre, à une échelle localisée, les défauts structurels de la stratégie socialiste dans le domaine des migrants. Bien que la section de l'UGT diffusât de la propagande parmi ces acteurs, ce fut notamment à travers FO que les socialistes espagnols tentèrent d'établir un contact avec eux, mettant ainsi en œuvre les consignes adoptées par la Commission mais également par les différents congrès. Il s'agissait toutefois d'orientations ne reposant pas sur une analyse de la réalité, mais sur des clivages idéologiques qui opposaient les divers syndicats. Ces luttes aboutirent à un « échec » avouée. Le panorama esquissé par le secrétaire de Pau, Benito Alonso, rend compte de ces enjeux, que nous pouvons mettre en relation avec ce qu'un délégué cégétiste du département en question avait remarqué, deux ans auparavant, à propos de l'hégémonie de la CGT auprès de l'immigration espagnole dans les Basses-Pyrénées :

> À notre avis, les causes de l'échec sont variées. Peut-être la raison fondamentale réside dans le fait qu'ici, dans la construction, qui est l'industrie qu'emploie au moins 90% de

[521] AFFLC, A/ASE/632-5, Correspondance entre le secrétaire de la Section locale de l'ASE de Toulouse et la Commission exécutive de l'UGT, Toulouse, 12 janvier 1966.
[522] AFFLC, A/ASE/632-5, Tract – Día de la Afirmación Aliancista, con la celebración de un gran acto que tendrá lugar el Domingo 12 de junio 1966 a las 9h30 de la mañana en la Bolsa del Trabajo (Plaza San Sernin), Toulouse, 12 juin 1966.
[523] En voici un exemple : AFFLC, A/UGT-BP/128-6, Correspondance entre Miguel Armentia et le Comité local de la section du PSOE et de l'UGT de Pau, Toulouse, 10 mai 1965.

> ces travailleurs, il n'y a pas d'organisation syndicale FO. Ni CFDT. L'organisation qui existe est contrôlée par la CGT, qui dispose de permanences pour faire des réunions sur les lieux de travail […], et pour lancer fréquemment des campagnes de revendication auprès de ces travailleurs. Outre les permanences, les locaux de la CGT sont ouverts tous les jours de la semaine, à toutes les heures de la journée. FO, en revanche, assure rarement une permanence de 18 à 19 heures du lundi au vendredi, de façon que, si un travailleur vient chercher du conseil, il finit inévitablement dans les bureaux de la CGT[524].

Cette limite, quoiqu'importante, ne fut cependant pas la seule : la « nulle formation de type social » des travailleurs concernés ainsi que l'activité des agents franquistes furent évoquées au même titre[525]. Or, elle témoigne des défauts structurels dont nous parlions précédemment, c'est-à-dire, un manque d'intérêt et donc d'initiatives engagées par les militants pour mener directement une action envers ces populations. Ce cloisonnement existant entre les deux groupes et leurs réalités apparaît nettement, matériellement, dans le bilan du secrétaire : « il n'existe pas ici de sociétés sportives, culturelles, artistiques, récréatives, etc. Par conséquent, les seuls endroits où l'on peut être en contact avec ces travailleurs sont les bars et tavernes, les lieux de travail ou les foyers où ils résident. Car nos affiliés ne fréquentent pas souvent les bars ni les tavernes, ils ne peuvent y mener aucune activité. Sans doute, le travail le plus positif que l'on peut faire sur le terrain de l'information et de la propagande, c'est celui pouvant se faire dans les lieux de travail. Mais même cela demande beaucoup de patiente, de ténacité et de détermination »[526]. En d'autres termes, les difficultés « externes » supposées rejoignirent une situation interne dans laquelle la priorité accordée et les efforts consacrés au sujet demeuraient faibles.

Puisque fréquemment les militants ugétistes faisaient partie intégrante du PSOE aussi, les problèmes de l'émigration économique espagnole en France se posèrent d'une façon presque identique à l'organisation politique socialiste. En ce sens, les difficultés et les enjeux rencontrés par le PSOE pour aborder cette question ne différèrent pas de ce que nous avons exposé par rapport à l'UGT. Pour illustrer et analyser ce phénomène global nous avons porté la focale sur une échelle restreinte : en l'occurrence, la section locale de Bordeaux, qui à son tour était représentative de son département, la Gironde. Si les

[524] AFFLC, A/ASE/UGT-BP/128-6, Correspondance entre Benito Alonso et Miguel Armentis, Pau, 25 janvier 1965.
[525] *Ibid*.
[526] *Ibid*.

congrès du Parti avaient réitéré auprès de ses sections l'opportunité de faire adhérer les nouveaux arrivants, les militants de la région bordelaise constatèrent, dans un rapport à caractère interne, que « en dépit de toutes les circonstances dans lesquelles se trouvent ces compatriotes et de notre souci de mener à bien ce travail préconisé par le Parti, nous ne connaissons pas un seul cas d'émigrés d'aujourd'hui qui se soient rapprochés de nos organisations, et moins encore qui aient adhéré nos groupements. Dans le meilleur des cas, on a réussi - non facilement – à les faire venir à un quelconque acte de propagande, c'est tout et, malheureusement, très peu »[527]. Cette situation n'avait pas évolué un temps plus tard. Cela répondait seulement à des raisons internes, tel que la section le reconnut froidement : « en ce qui concerne notre devoir de nous rapprocher de nos compatriotes qui viennent travailler en France, de leur inculquer nos idées […] et les incorporer dans notre Parti, il vaut mieux confesser sans euphémisme […] que notre effort a été nul »[528].

Il n'empêche qu'une commission pour l'émigration y avait bien été créée sur le plan du département suite aux consignes données par les trois organisations socialistes en 1964, mais son activité ne put démarrer qu'en janvier 1967 à cause des enjeux logistiques. De surcroît, ses membres élaborèrent un plan de travail seulement en automne 1968[529]. Ce décalage, coïncidant avec les quatre ans les plus intenses des flux migratoires, montre dans une certaine mesure la faible priorité accordée vraisemblablement par la plupart de militants au thème des migrations, au-delà des éventuelles difficultés organisationnelles. Par ailleurs, le programme d'action qui fut enfin annoncé en décembre 1968 consistait à distribuer quelques tracts, « courts et précis », à travers lesquels uniquement les exilés socialistes de Gironde espéraient « obtenir les résultats que nous souhaitons tous » [530], ce qui témoigne d'un défaut de conscience sur l'envergure et la caractérisation du sujet.

5.1.5. Le syndicalisme socialiste espagnol au miroir de ses défauts. Le moment 1973

Les limites du rôle joué par les ugétistes, exposées précédemment au prisme de certains cas localisés, furent reprises par le 12ème congrès en exil de l'organisation, tenu en 1973,

[527] AFFLC, E/SM/212-5, « Emigrados de España » - Bilan Section locale PSOE Bordeaux, s.d.
[528] AFFLC, E/SM/212-6, « Emigrados de España » - Bilan Section locale PSOE Bordeaux, s.d.
[529] AFFLC, E/SM/212-12, Circulaire de la Commission d'émigration départementale de la Gironde, Bordeaux, 15 janvier 1967 ; Circulaire de la Commission départementale d'émigration et formation du militant (Gironde), Bordeaux, juillet 1968.
[530] AFFLC, E/SM/212-12, Circulaire de la Commission d'émigration et formation du militant – Comité départemental, Bordeaux, 4 décembre 1968.

ce qui nous permet de les transposer *in extenso* à l'échelle du mouvement tout entier[531]. Il s'agit d'un bilan comprenant de considérations comme l'inefficacité des stratégies du syndicat dans le domaine de l'émigration, c'est-à-dire les difficultés rencontrées par les militants pour les faire appliquer. Cela s'inscrit toutefois dans la continuité, car ce type de remarques réapparaît dans les mémoires des différents congrès organisés tout au long de la période – nous observons parfois même de paragraphes reformulés de façon exacte d'une année à l'autre. Cependant, ce bilan s'avère être novateur dans la mesure où, au-delà des stigmates imputés aux migrants, il réfléchit également sur les raisons de nature interne motivant les défaites du socialisme espagnol dans la bataille pour l'émigration. C'est donc sur la polémique question des responsabilités que nous portons ici le regard.

Ainsi, les ugétistes reconnurent l'insuffisance de leurs engagements sur le problème de l'émigration pour la première fois en 1973. Dans un premier temps, le document aborde le rôle joué par les cadres dirigeants de la hiérarchie syndicale ainsi que ceux chargés de la préparation des congrès et, par conséquent, de l'élaboration des stratégies à suivre :

> La problématique que cette émigration entraîne n'a pas été appréciée par nos organes directeurs. Les sections qui arrivent à se développer l'ont fait surtout parce que, parmi les nouveaux affiliés, certains ont réussi à interpréter la réalité et la manière d'agir. Le problème est clair : l'UGT n'avait pas de politique d'assimilation de cette nouvelle émigration et n'a pas fait grand-chose pour l'avoir. Dans nos congrès, le sujet était à peine abordé. Il n'est donc pas surprenant que d'autres organisations ou groupes espagnols aient eu plus d'impact sur les travailleurs immigrés en Europe[532].

Le manque de stratégies spécifiques dont on se plaint dans le rapport évoqué ci-dessus est d'autant plus vraisemblable que l'UGT ne constitua un secrétariat spécialisé à gérer les questions relatives à l'émigration espagnole en Europe qu'en 1973, lors du congrès cité. D'ailleurs, la constitution d'un tel organisme répondit à l'insistance des sections ugétistes constitués par les migrants dits économiques dans les différents pays d'accueil où, à la différence de la France, l'exil républicain était quasi inexistant[533]. Les tensions

---

[531] AFFLC, UGT-EXILIO, Mémoire du 12ème Congrès de l'UGT en exil – « Emigración », Toulouse, août 1973, p. 57-61.
[532] *Ibid*., p. 58.
[533] Carlos Sanz Díaz, « Un sindicato en la emigración: la Unión General de Trabajadores y los trabajadores españoles en Alemania (1961-1976) » dans Alicia Alted (dir.), *UGT y el reto…*, *op. cit.*, p. 132-221 ; Sebastián Farré, « *Desde el corazón de la juventud de España…* a la emigración: militancia y cultura obrera. La Unión General de Trabajadores en Suiza » Alicia Alted (dir.), *UGT y el reto…*, *op. cit.*, p. 104-133.

entre ces sections, d'un côté, et les réticences des dirigeants du syndicat, de l'autre, se situent à l'origine d'un tel retard. Mais, de surcroît, ce décalage chevaucha le début de la crise économique internationale, la fermeture des frontières aux migrations de travail et encore les premiers signes évidents de faillite de la dictature franquiste. Ce fut dans ce contexte que l'immigration espagnole disséminée sur le territoire européen démarra son processus du retour. La prise en charge des problématiques de celle-ci par le socialisme espagnol eut, de ce point de vue, un caractère tardif, minoritaire et fortement limité[534].

D'autre part, les actes du 12ème congrès recueillirent également des circonstances liés à la mésentente traversant les relations entre les deux « groupes » - considérés comme des idéaux-types – de la colonie espagnole en France. Le langage employé par les exilés apparaît comme l'une des barrières fondamentales dans ce sens. De toute façon, il n'est pas adéquat d'analyser ce processus sans observer les liaisons qu'il maintient avec les dynamiques multiples intervenant de façon concomitante dans cette problématique. On peut citer à cet égard les différences existant entre les systèmes idiosyncratiques dans lesquels s'inscrivaient les uns et les autres, ainsi que les expériences opposées fondant ces dispositifs à la fois sociaux et culturels. Dans la même veine, l'un des facteurs qui paraît opportun pour appréhender la portée de ces enjeux est la question générationnelle. Cet extrait tiré du bilan rédigé en 1973 témoigne des perceptions sur ces éléments :

> Alors que l'avalanche de travailleurs espagnols vers l'Europe démarre, au début des années 1960, notre organisation se retrouve aussi délaissée que presque tous les autres syndicats européens où cette émigration s'installe. Nos sections, conformées par l'émigration politique, se montrent étrangères face à ces nouveaux venus, sans aucune formation politique ni syndicale, qui refusent le dialogue politique. Les anciens et nouveaux émigrés parlent un langage différent. Mais ceux-ci sont aujourd'hui la véritable image de la classe ouvrière de l'Espagne actuelle, comme ceux d'autrefois l'étaient par rapport à l'Espagne des années 1930. Cette évidence n'a pas encore été bien comprise par de nombreux vieux émigrés. Ces nouveaux émigrés adhèrent rarement nos sections et, lorsqu'ils le font, leur passage n'est que temporaire. Ils s'intéressent à leurs problèmes, qui sont nombreux : de langue et d'installation, de conditions de travail et d'habitat, de famille et d'ambiance… Dans ces conditions accablantes, dans nos sections, on leur parle d'idées, de la Guerre civile, de la lutte

[534] AFFLC, A/UGT-EXILIO/423-25, Compte rendu de la réunion de travail de l'UGT sur les problèmes de l'émigration espagnole en Europe et de l'émigration étrangère en Espagne, Bad Münstereifel (République fédérale d'Allemagne), 1-3 mars 1974.

> contre le régime, de statuts et règlements… De notre côté, on a bien commencé à bâtir la maison par le toit. […] C'est l'explication la plus fréquente au détachement de ces émigrés par rapport à notre organisation[535].

Les limites de l'activité des exilés socialistes espagnols envers les émigrés économiques concernèrent donc les modalités dont les premiers s'adressèrent aux derniers. Selon l'un des militants les plus engagés en ce domaine, Manuel Simón, ayant témoigné sur ce sujet plusieurs décennies plus tard, la difficulté pour adapter les discours du syndicat et du parti aux nouvelles réalités de la société espagnole – celles que l'émigration pouvait comprendre - fut un problème non-négligeable. C'est pourquoi, selon l'avis de Manuel Simón, « le langue employé par les responsables de l'UGT fut condescendant, imprégné d'un paternalisme inadéquat »[536]. L'exil républicain, remarque l'historienne Geneviève Dreyfus-Armand, « est à la fois prisonnier de son imaginaire et de ses démons »[537].

Nous sommes en mesure de confirmer cette analyse à partir, par exemple, de l'une des initiatives pionnières des Jeunesses socialistes. Il s'agit d'un questionnaire envoyé aux comités et sections locales en avril 1962 afin d'avoir « de très importants indices sur ce qui pense la classe ouvrière et le peuple espagnol en général » permettant d' « orienter notre action, travailler avec plus d'efficacité » comme d'« éveiller en eux les mêmes soucis politiques et syndicaux qui nous inspirent »[538]. Si l'intention de cette enquête paraît pertinente, la formulation des questions du document ne s'accorda toutefois pas aux enjeux quotidiens des acteurs qu'il visait. L'éventuelle méfiance de ceux-ci par rapport à certains exilés peut s'expliquer par une telle inintelligibilité. Les problèmes de travail ou d'habitation n'étaient abordés que dans quatre questions, les propos de nature politique et idéologique étant prépondérants dans le questionnaire, comme par exemple :

> Qu'est-ce que vous pensez de la Guerre civile ?
> Quel est votre avis sur la CNS (syndicats verticaux) ?
> Quelles forces politiques et syndicales étaient actives dans les localités où vous viviez ?
> Dans quoi consistaient leurs activités ?

---

[535] AFFLC, UGT-EXILIO, Mémoire du 12ème Congrès de l'UGT en exil – « Emigración », Toulouse, août 1973, p. 58-59.
[536] Manuel Simón, « La acción de la UGT en la emigración económica española, 1957-1976 » dans Alicia Alted (dir.), *UGT y el reto…*, *op. cit.*, p. 31-33.
[537] Geneviève Dreyfus-Armand, *L'exil des républicains espagnols...*, *op. cit.*, p. 360.
[538] AFFLC, E/SM/219-5, Encuesta – Federación Nacional de Juventudes Socialistas de España, Toulouse, 3 avril 1962.

Quelles impressions avaient les gens par rapport aux émissions radiophoniques des pays occidentaux ainsi que celles des pays communistes ?
Quel est l'avis des gens par rapport à la Révolution cubaine ?
Est-ce que vous êtes intéressé par les expériences spatiales russes et yankees plutôt que par les problèmes quotidiens de votre existence ?
L'action violente, est-elle conseillable ?[539]

5.2. L'émigration et la militance au ras du sol. Témoigner sur un échec

Compte tenu de ce qui précède, nous pouvons constater en guise de conclusion que chez un secteur de l'exil antifranquiste en France, concrètement celui englobant les mondes socialiste et anarchiste, les relations avec les acteurs des vagues migratoires des années soixante se caractérisèrent par une incompréhension réciproque. Pour expliquer cela, les militants et les dirigeants de l'Alliance syndicale espagnole imputèrent fréquemment les raisons de l'échec à l'anomie sociale supposée du migrant, qui était perçue comme un mur infranchissable en dépit du grand nombre d'efforts apparemment consacrés par les militants. Cette tendance s'observe constante jusqu'au moins le 12ème congrès en exil de l'UGT, dans lequel, comme nous l'avons déjà examiné, l'organisation tourna le regard vers elle-même et ses propres limitations. Tout en partant de la même problématique, il nous paraît convenable ici de varier l'échelle d'analyse pour la porter sur l'individu, ses perceptions particulières et sa démarche pragmatique. Pour ce faire, nous allons croiser certaines expériences, retracées jusqu'ici sous l'angle de la documentation produite par les sections ou les comités, avec d'autres sources de nature personnelle, notamment la correspondance de l'époque, dans un premier temps, et ensuite le témoignage ultérieur.

5.2.1. « Nous avons peu à faire ». Considérations sur l'engagement individuel au-delà des proclames officielles

Ainsi, si nous reprenons l'étude du cas de la section de Pau, au-delà des rapports rédigés par Benito Alonso dans son rôle de secrétaire, sa correspondance privée avec d'autres militants nous paraît une source précieuse pour contraster le regard méprisant que ces acteurs portèrent toujours sur le migrant avec les propos recueillis dans les documents officiels de leurs organismes. En analysant les lettres envoyés par ce secrétaire de Pau à un membre de l'UGT résidant dans l'Aube, appelé José Franco, nous pouvons mettre en

[539] AFFLC, E/SM/219-5, Questionnaire, Toulouse, 3 avril 1962.

relation les représentations construites par le premier à propos des travailleurs espagnols en France avec le peu de résultats obtenus par sa section sur le terrain de l'émigration. De ce point de vue, le militant responsable d'effectuer ces rapprochements jugeait que, « parmi tous ceux qui arrivent d'Espagne aujourd'hui dans le souci de gagner leur vie, on trouve fréquemment de cas de terrible égoïsme, de peu de sentiments solidaires et de manque d'intérêt pour les aspirations et le bien communs »[540]. Son interlocuteur répondit dans la même lignée aux considérations de Benito Alonso : « en toute sincérité, on ne peut pas leur parler de politique ou de quoi que ce soit qui puisse leur offrir une base culturelle. Que de l'argent. C'est tout. C'est pourquoi nous avons peu à faire avec ces nouvelles générations nées dans un climat de désordre et de mauvaises pensées »[541].

Donc, bien que l'action auprès de cette population fût l'un des domaines dans lesquels de façon réitérée l'UGT et le reste d'organisations de l'ASE avaient adopté d'œuvrer lors des congrès, ce furent la résignation et donc le maintien des distances qui guidèrent l'activité quotidienne de plusieurs militants, surtout lorsque ces derniers faisaient partie de la génération qui avait dû traverser les Pyrénées dans les conditions de l'hiver 1939. Autant dire que leurs éventuelles tentatives d'action furent fondées sur des oppositions entre les uns et « les autres », comme par exemple : « quelle différence entre ces masses de travailleurs amorphes, sans préoccupations spirituelles ni idéologiques, et les foules des premiers temps de la République, si pleines d'inquiétudes et avides de se dépasser dans tous les domaines, à commencer par la formation ! »[542]. Le cloisonnement dont de nombreux socialistes espagnols firent preuve dans leur praxis militante s'explique donc par les représentations opposées construites sur l'émigration et sur l'exil politique.

5.2.2. Enjeux de mémoire. Autocritique ou réaffirmation ?

Une exploration des Archives orales du syndicalisme socialiste, produites et conservées par la Fondation Francisco Largo Caballero, s'avère intéressante dans la mesure où l'on peut y appréhender les disparités existant entre les exposés de différents militants quant à la question des rapprochements entre les ugétistes et les migrants espagnols en France pendant la décennie 1960 et le début des années 1970 jusqu'au phénomène du retour. Bien qu'une partie des témoins mette en avant les efforts effectivement consacrés à ce

[540] AFFLC, E/AG/139-9, Correspondance entre Benito Alonso et José Franco, Pau, 30 décembre 1964.
[541] AFFLC, E/AG/139-9, Correspondance entre José Franco et Benito Alonso, Romilly-sur-Seine, 20 mars 1965.
[542] AFFLC, E/AG/139-9, Correspondance entre Benito Alonso et José Franco, Pau, 18 mai 1965.

sujet, c'est toutefois sur les défauts des stratégies ugétistes que la plupart d'entre eux se concentre. Il n'empêche tout de même qu'ils en témoignent très différemment. Au cœur de ces confrontations se croisent notamment les raisons à caractère exogène et celles de type endogène que l'on évoque pour expliquer la défaite du socialisme dans ce combat. Il s'agit d'entretiens réalisés pour la plupart d'entre eux entre les années 2007 et 2010, lorsque le PSOE gouvernait l'Espagne et l'immigration était un enjeu social majeur.

D'après certains témoignages, les nouveaux arrivants conférèrent aux relations avec les militants socialistes un caractère nettement instrumental. Cela consistait à solliciter leur soutien devant les autorités françaises afin d'éviter des éventuelles rapatriassions, et ce surtout lorsque les autorités françaises décidèrent de fermer les frontières. Il s'agissait en fin de comptes d'appliquer les consignes données par la Commission exécutive dès la première heure de l'émigration. La perception de l'un des responsables de la section locale toulousaine, Antonio García Duarte, sur ce domaine d'action fut assez positive : « nous avons fait un excellent travail dans ce sens »[543]. C'est le seul domaine qu'il cita.

Encore sur les témoignages privilégiant l'efficacité de l'activité des organisations, les quelques permanences que les ugétistes assurèrent au sein des locaux de Force ouvrière apparaissent comme un mécanisme pertinent. L'espace de l'assistance permit ainsi aux militants investis sur ce terrain d'ouvrir la voie à la politisation et à la mobilisation des migrants en leur aidant à résoudre leurs problèmes administratifs, professionnels, etc. Il s'agissait, dans ce cas, d'inviter ces individus aux activités de l'organisation socialiste, notamment les meetings, après avoir suscité en eux une image positive et bienveillante de l'UGT et, bien entendu, du syndicalisme démocratique comme élément résolutif au quotidien. Un militant de la section de Lille, Eugenio Valera, responsable de l'une des permanences évoquées ci-dessus dans cette ville, rendit compte de ses expériences à la tête d'une permanence, mais aussi des démarches d'éducation syndicale mises en place :

> Il y a… il y a une tentative [d'intégrer les émigrés économiques dans les organisations socialistes]. Et j'ai beaucoup œuvré pour cela parce que je travaillais dans la construction et ceux qui sont venus se dirigeaient tous vers la construction ; alors, j'ai eu des contacts avec eux. À Lille, j'assurais une permanence tous les samedis à la Maison du Peuple qu'avait Force ouvrière […]. Un foyer récréatif avait été créé, où de nombreux migrants économiques venaient pour se former, se cultiver […]. Il y avait

[543] AFFLC, AOSS, 3642-2, Entretiens à Antonio García Duarte, Madrid, 24/05/2007, 15/11/2007, 05/12/2007.

déjà ce contact. Mais ce n'était pas la majorité, la majorité ne voulait rien savoir […]. Les activités étaient… d'entrer en contact avec eux, étaient de résoudre certains problèmes matériels, domestiques, papiers, etc. […] et de cette façon, en leur réglant les papiers, les problèmes de famille, etc., on faisait ce contact humain… qui était nécessaire pour leur dire : « demain nous faisons un meeting socialiste et… » et c'est alors qu'ils viennent […]. S'il [le migrant] a un niveau de culture moyen, alors il apporte quelque chose ; s'il est un simple immigrant, travailleur manuel, alors il n'apporte rien. Il apprend, il apprend… il apprend à débattre, il apprend comment les camarades demandent la parole, comment ils s'expliquent, comment les thèses se contredisent. Mais ils apprennent peu à peu. Or cela dépend du niveau culturel de chaque individu[544].

Tel que les expériences d'Eugenio Varela en l'occurrence de Lille le révèlent, les rares réussites des comités locaux dans le domaine de l'émigration reposèrent souvent sur des éléments aussi irréguliers que les convictions personnelles de certains militants et de certaines militantes vis-à-vis de la question. L'un des dirigeants des JJ.SS, José María Martínez Cobo, affirma dans ce sens : « nous avons eu du succès, mais peu important, à Toulouse, à Bordeaux et à Paris, où Carmen García Bloise, fondamentalement, œuvre de manière très intense »[545]. Ce fut donc par l'initiative d'une femme que les sections de Paris se mobilisèrent à l'égard de l'émigration économique, d'après ces déclarations.

Une approche genrée des processus ici abordés rend l'examen de ceux-ci d'autant plus complexe qu'il s'agissait d'organisations fortement masculinisés dans leur composition et essentiellement viriles dans leur idiosyncrasie, fondée sur le mythe du « guérillero ». À défaut de sources plus précises, nous pouvons appuyer ces propos sur la présence de femmes dans les fonds des Archives orales du syndicalisme socialiste : sur un ensemble de 137 entretiens, ne sont comptés que les témoignages d'une quinzaine de militantes. Il n'empêche qu'elles jouèrent un rôle aussi crucial qu'invisible, comme Carmen García à Paris. Cet exemple semble rejoindre les hypothèses lancées par Alicia Mira et Mónica Moreno, selon lesquelles « les cloisonnements entre émigrés et exilés n'étaient pas aussi évidents chez les femmes »[546]. En effet, d'après plusieurs recherches, ce fut par le genre

[544] AFFLC, AOSS, 3645-2, Entretien à Eugenio Valera López, Cugnaux (Haute-Garonne), 07/06/2007.
[545] AFFLC, AOSS, 3646-1, Entretien à José María Martínez Cobo, Toulouse, 03/06/2007.
[546] Alícia Mira et Mónica Moreno, « Españolas exiliadas… », *art. cit.*.

que des rencontres s'opérèrent vraisemblablement entre ces deux univers. En évoquant notamment les travaux d'Alicia Alted et Violeta Marcos[547], ces chercheuses exposent :

> Beaucoup de femmes reprirent leur vie précédente à 1936, centrée sur le milieu domestique, bien qu'elles intervinssent dans les fêtes et les activités culturelles des organisations d'exilés : « [Les femmes] n'avaient pas l'habitude de participer des discussions politiques des hommes. Elles écoutaient et hochaient la tête. Le mari avait ses discussions au café, elles se réunissaient dans les maisons et, dans ces espaces, elles parlaient des enfants, de la vie chère, etc. ». […] Contrairement aux hommes, plus marqués par l'exil et par la guerre civile et les querelles idéologiques héritées de celle-ci, les femmes réfugiées, qui partageaient avec d'autres femmes espagnoles les problèmes et les préoccupations quotidiennes, sont rapidement devenues « agents d'une certaine acculturation et surtout d'intégration »[548].

Ces exemples mettent donc l'accent sur les potentialités des secteurs de l'exil examinés. Cependant, comme nous l'introduisions, ce fut à l'absence de relations que davantage de remarques furent consacrées. Les hommes témoignant dans ce sens, une quarantaine d'années après la période abordée, ne firent d'ailleurs pas preuve d'autocritique. De leur point de vue, les difficultés rencontrées reposaient seulement sur l'attitude des acteurs de l'émigration dite économique. Le passage du temps ne paraît donc pas avoir modulé les représentations de l'époque. Au contraire, c'est plutôt une réaffirmation qui apparaît. Ainsi, nous constatons ce détachement de toute responsabilité dans d'entretiens comme par exemple celui réalisé à Amadeo Calzada, pour qui les relations avec les hommes et les femmes de l'immigration furent « très mauvaises, très mauvaises. Des relations… enfin, je dis très mauvaises… très, très inférieures, très inférieures à… à ce qu'il aurait dû être », et ce « parce que l'émigrant ne se prête pas, ne se prête pas au contact, ne se prête pas au dialogue… il ne se manifeste pas »[549]. Comme nous l'avons montré dans de paragraphes précédents, cette perception coïncide nettement avec les raisons données à l'époque par le syndicat comme le PSOE aux difficultés rencontrées en ce domaine.

---

[547] Alicia Alted, « El exilio republicano español de 1939 desde la perspectiva de las mujeres », *Arenal: revista de historia de mujeres*, vol. 4, nº 2, 1997, p. 223-238 ; Violeta Marcos, « Los comunistas españoles exiliados en la región de Toulouse, 1945-1975 » dans Alicia Alted et Lucienne Domergue (dir.), *El exilio republicano español en Toulouse, 1939-1999*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2003, p. 149-173.
[548] Alícia Mira et Mónica Moreno, « Españolas exiliadas… », *art. cit.*.
[549] AFFLC, AOSS, 3645-1, Entretiens à Amadeo Calzada Fernández, Pechbonnieu (Haute-Garonne), 04/05/2007, 26/06/2007.

Or pour d'autres, c'était au contraire : certains militants avouèrent qu'à l'origine de ces enjeux se trouvaient, fondamentalement, « les manières si peu accueillantes de l'exil à l'égard […] de l'émigration économique » plutôt qu'un défaut de la part de celle-ci », comme l'affirma un ugétiste appelé José Luis Roldán[550]. Cette démarche autocritique, selon laquelle l'échec des relations entre les uns et les autres s'explique tout d'abord par l'attitude de la part des militants, réapparait nettement dans d'autres témoignages qui, en allant au-delà de la critique collective, pointent directement le dirigeant responsable des questions de l'émigration en France, Arsenio Jimeno. C'est le cas de Ramón Porqueras :

> En France, [pour] les Jimeno et leur bande, un émigré économique était pratiquement un franquiste. Il ne fallait pas aller lui vendre le journal, l'intéresser, etc. […] C'est un problème de mentalité. Si on considère que les seuls militants sont ceux qui croisèrent la frontière en '39, qui ont leur carte depuis '35… alors, là, c'est foutu. [À quoi s'attendre] si on ne reconnaît pas « il y a aujourd'hui en France des milliers et milliers de gens dont une partie importante ont souffert du franquisme au sein même de leurs familles »… Mais ça demandait des efforts, exigeait une ouverture d'esprit, exigeait… je ne sais pas, appelle-le comme tu veux[551].

De ce point de vue, la conduite d'Arsenio Jimeno s'avère représentative d'une limite qui en fin de compte eut un caractère structurel. Si le rôle joué par ce militant à une échelle individuelle nous interpelle, c'est à cause de la responsabilité qu'il avait assumée en ce qui concerne l'émigration non seulement au sein de l'UGT, mais aussi – et de manière préalable – comme militant de FO en France. Bruno Vargas a suggéré, en ce sens, que l'échec de l'UGT et FO ne répondit pas uniquement à la faible présence de ce syndicat dans les secteurs d'activité majoritaires chez les migrants espagnols. Les pratiques de ce militant se trouvent également, selon l'historien, à l'origine de ce rendez-vous manqué : « Arsenio Jimeno fut chargé d'entamer les gestions pertinentes vis-à-vis de FO dans le but d'organiser un séminaire [sur les problèmes de l'immigration espagnole] en France. Or, il paraît que ce délégué de l'UGT en France ne fut particulièrement actif dans cette étape. […] Arsenio Jimeno, qui avait été désigné par la CE de l'UGT en 1951 pour occuper le poste de permanent pour les questions de la main-d'œuvre espagnole au sein du syndicat FO, n'agit pas avec la même efficacité que ses compatriotes au sein de la

[550] AFFLC, AOSS, 3903-1, Entretiens à José Luis Roldán Muñoz, Madrid, 16/05/2008, 21/05/2008.
[551] AFFLC, AOSS, 3912-3, Entretien à Ramón Porqueras Fonfría, Sarcelles (Val-d'Oise), 30/06/2008.

FGTB, la DGB ou IG-Metall »[552] ; c'est-à-dire, dans les pays où l'exil politique n'avait autant d'importance qu'en France. Arsenio Jimeno eut toujours une conception biaisée par rapport au phénomène des migrations des années soixante qui ne favorisa d'aucune manière les rapprochements envisagés par son organisation. Quoique contradictoires, ces propos à lui, formulés dans un rapport interne, semblent confirmer du point de vue archivistique les considérations du témoin et de l'historien quant au rôle de ce Jimeno :

> L'émigrant n'a généralement pas de conscience de clase. Il vient gagner de l'argent et abandonne l'effort revendicatif aux Français. Il y a parmi eux un pourcentage élevé de briseurs dans les grèves. Il se syndique rarement. Il s'en tient aux avantages et fuit les inconvénients. Son individualisme repose sur un égoïsme primaire. Toutefois, lorsqu'il est dans le pays depuis quelque temps, il change de mentalité […]. Son indifférence politique et syndicale disparaît très lentement. Nombreux sont ceux qui, sans appartenir à aucune organisation, ont pris conscience du problème espagnol dans l'émigration[553].

5.3. Des défis supplémentaires pour un anarchosyndicalisme fragile

5.3.1. Les multiples crises de la CNT. Sur une rencontre impossible

Le point de vue de ce militant socialiste ne constituait cependant pas une opinion isolée. Dans ce chapitre, nous avons appréhendé le rôle joué par le mouvement libertaire, dont la CNT demeurait la centrale la plus importante, à travers le prisme de l'Alliance que ce syndicat constitua aux côtés de l'UGT et le STV en 1961. L'approche pragmatique aux attitudes et comportements des acteurs de la mouvance anarchiste ne diffère donc pas remarquablement de celle que nous avons porté sur l'ensemble de l'ASE et sur l'UGT en particulier, l'organisation prépondérante au sein de cette Alliance syndicale. Autant dire que les représentations mobilisées et le bilan des résultats acquis s'avère identique.

De toute façon, les exilés anarchistes tentèrent, eux-aussi, quoique de manière presque anecdotique, de mettre en œuvre des stratégies spécifiques pour agir sur les centaines de milliers de ressortissants espagnols en France au-delà de l'encadrement de l'Alliance. Il faut évoquer notamment parmi ces tentatives la publication d'un bulletin adapté, ce qui avait constitué, tel que nous l'avons déjà noté, la cause de nombreuses querelles chez les

[552] Bruno Vargas, « La UGT en el exilio. El reto de la emigración económica: el caso de Francia y Bélgica (1956-1976) » dans Alicia Alted (dir.), *UGT y el reto…*, *op. cit.*, p. 91 et 95.
[553] AFFLC, A/UGT/EXILIO/423-1, Rapport – « La inmigración en Francia », signé par Arsenio Jimeno, c. 1972.

militants de l'ASE. Cela permet d'ailleurs d'éclairer d'autres facteurs qui entrent en jeu, comme par exemple les enjeux se déroulant sur le plan interne de la CNT par l'initiative des jeunes militants. C'est sur ce dossier supplémentaire du journal *Combat syndicaliste* titré *Mi Tierra*, et son traitement du thème de l'émigration, que nous nous centrons ici.

Il est pour autant convenable de ressaisir d'abord le contexte dans lequel la CNT en exil rencontra le défi de l'émigration économique. Ceci se situe au sortir de l'une des crises les plus graves subies par l'organisation anarchosyndicaliste. Deux angles d'approche sont possibles pour comprendre la portée de cette crise : d'une part, les conséquences de la répression mise en place par le gouvernement français ; d'autre part, les différents affrontements internes connus par la CNT. En ce qui concerne le premier élément, tel que l'affirme Geneviève Dreyfus-Armand, un « rebondissement » répressif s'opère alors que « les relations franco-espagnoles […] sont traitées au plus haut niveau de l'État »[554]. Pour ne citer qu'un exemple à propos de ces démarches, en novembre 1961 furent interdits les organes de diffusion de la CNT et du PSOE (*Solidaridad Obrera, C.N.T., España Libre* et *El Socialista*), à l'instar de ce qui lui était arrivé au PCE et à ses journaux en 1950[555]. En deuxième lieu, ces contraintes ont croisé un moment fortement délicat pour l'exil en général et, en particulier, la CNT. Dès la fin des années cinquante, une scission au sein de la CNT opposait, d'un côté, les « apolitiques », c'est-à-dire la tendance maintenant l'orthodoxie révolutionnaire de la confédération, dans les logiques immuables de la guerre civile, et, d'un autre côté, les « politiques », à savoir l'aile qui, considérée comme « réformiste » par les premiers, cherchait la confluence avec d'autres acteurs exilés ainsi qu'une stratégie coordonnée au niveau de l'exil comme à l'intérieur. Ce ne fut qu'en 1961, lors du congrès de Limoges, que la réunification confédérale fut atteinte, les représentants de la jeune génération jouant un rôle essentiel dans ce sens[556] :

> Des oppositions apparaissent, qui correspondent le plus souvent, étant donné la prolongation de l'exil, à l'apparition de nouvelles générations sur la scène politique. Ces oppositions marquent des désaccords avec les pratiques politiques de l'exil et tendent à avancer des stratégies d'affrontement direct avec le franquisme afin de hâter la chute de celui-ci : elles affectent plus particulièrement le courant anarchiste et le nationalisme basque, tandis qu'une extrême gauche naît, comme au niveau international, de la radicalisation de mouvements issus du socialisme et du communisme […]. De

[554] Geneviève Dreyfus-Armand, *L'exil des républicains espagnols...*, *op. cit.*, p. 307-311.
[555] *Ibid*., p. 310.
[556] *Ibid*., p. 305-306.

> nombreuses remises en cause de la stratégie suivie par les leaders de la CNT « apolitique » […] se font jour au sein de l'organisation ; il s'agit d'un conflit à la fois générationnel et politique […].Ces oppositions sont le fait de nouvelles générations mais aussi de dirigeants « historiques ». […] Il s'agit toujours de lutter contre les préjugés dogmatiques des organisations libertaires devenues, selon eux, « classiques » et « monolithiques », afin de pouvoir mieux répondre aux attentes de la jeunesse « inquiète face au triste spectacle de l'exil espagnol »[557].

L'intensification des flux migratoires en provenance d'Espagne est donc démarrée à une période particulièrement convulse. La CNT, qui était en capacité d'assurer à peine son propre processus de réorganisation et d'unification, était censée destiner de surcroît des efforts à l'implantation et la continuité de ce nouvel instrument qui était l'ASE dont les militants anarchosyndicalistes faisaient partie intégrante. Autant dire que la CNT n'était vraisemblablement pas en condition d'entamer une action assez robuste envers un enjeu d'une envergure telle que l'émigration des années soixante. Néanmoins, une initiative aussi exceptionnelle qu'éphémère fut lancée, comme nous l'évoquions précédemment, par quelques militants en 1965 afin de tisser des liens entre les exilés et les émigrés : *Mi Tierra*, dossier du *Combat syndicaliste*, mis à disposition par leurs camarades français. Ce bulletin fut exceptionnel du fait même de son existence. Pourtant, fut-il efficace ?

5.3.2. « D'un ouvrier à un autre ouvrier ». Modalités du dialogue dans *Mi Tierra*

Nous pouvons constater le caractère éphémère du bulletin *Mi Tierra* dans la mesure où celui-ci ne compte que les microformes concernant deux des numéros, publiés en juillet 1965, conservés dans les fonds de l'ancienne BDIC, devenue La Contemporaine[558]. La continuité de *Mi Tierra* ne paraît pas probable en raison des « dissensions internes de la CNT »[559]. Le caractère exceptionnel du bulletin le rend paradoxalement représentatif du rôle joué sur l'émigration par cette célèbre organisation anarchosyndicaliste espagnole : déconnecté des priorités de la confédération, anecdotique et biaisé par des stéréotypes.

L'un des premiers objectifs marqués par les responsables de *Mi Tierra* fut de mettre en avant la communauté d'intérêt existant entre le migrant économique et l'exilé politique,

[557] *Ibid*., p. 312.
[558] Bibliothèque La Contemporaine, cote Mfm P 246 – NP 74, *Mi Tierra*, nº 1 et nº 2, juillet 1965.
[559] Geneviève Dreyfus-Armand, *L'exil des républicains espagnols...*, *op. cit.*, p. 302.

ainsi que l'identique responsabilité de la dictature dans les destins des uns et des autres. En ce sens, c'était sur la critique du régime franquiste qu'on se concentrait davantage :

> L'émigration économique ou politico-sociale sont les membres naturels de la grande famille ibérique du travail et de la culture […]. La cause de l'émigration espagnole réside dans la misère et l'exploitation que doivent supporter les travailleurs ; par conséquent, l'origine primordiale réside dans le type de régime existant en Espagne […] Apparemment, mon frère émigré, tu as quitté l'Espagne temporairement pour de raisons qui sont différentes des miennes. Mais médite et tu verras à quel point les raisons de notre départ d'Espagne ne sont différentes qu'en apparence : tu fuis les conséquences de la cause qui contraignit mon départ[560].

La forme la plus fréquemment employée dans *Mi Tierra* pour mener à bien les rapports envisagés fut la lettre, qu'un militant anarchiste souvent anonyme écrivait à un migrant travailleur également inconnu, « d'un ouvrier à un autre ouvrier » [561]. C'était le moyen de subjectiver un phénomène social et massif de le rendre intelligible à travers le prisme de l'individu : une stratégie communicative s'inspirant de celle des journaux de la CGT, qui visait à interpeller le lecteur par le biais de sa propre expérience. Dans le cas de *Mi Tierra*, l'exilé appelait l'émigré à l'échange et au dialogue, au moyen desquels il fallait trouver les bonnes solutions aux problèmes communs : « il est convenable que vous, lecteurs, nos amis, espagnols émigrés, de n'importe quel sexe ou idéologie, exprimiez vos inquiétudes et préoccupations […] en écrivant quelques lignes sous un pseudonyme […]. Un *Courrier de l'émigrant* pourrait être utile pour échanger des avis […]. Si les lecteurs sont d'accord, cela pourrait être le début d'une relation internationale entre des Espagnols »[562]. Mais l'efficacité de ces appels fut quasi inexistante. De plus, les articles conservaient une forte charge idéologique, ce qui les rendait encore moins accessibles. Dans ce sens, de nombreux textes portaient sur l'histoire de la CNT, la guerre et l'exil.

Du point de vue des militants engagés, l'insistance sur ces questions se justifiait par la nécessité de combler des lacunes supposées de conscience chez leurs compatriotes. L'on retrouve donc le même dispositif de représentations mobilisé par de nombreux acteurs :

---

[560] Bibliothèque La Contemporaine, cote Mfm P 246 – NP 74, « Editorial », *Mi Tierra*, supplément du *Combat syndicaliste*, nº 1, juillet 1965.
[561] Bibliothèque La Contemporaine, cote Mfm P 246 – NP 74, « De un obrero a otro obrero », *Mi Tierra*, supplément du *Combat syndicaliste*, nº 1, juillet 1965.
[562] Bibliothèque La Contemporaine, cote Mfm P 246 – NP 74, « Dentro y fuera de España », *Mi Tierra*, supplément du *Combat syndicaliste*, nº 1, juillet 1965.

> Dans quelle mesure ces Espagnols –émigrants- s'aperçoivent de la gravité du problème de leur pays, de ce problème qui les oblige à quitter leur foyer, leur famille, l'endroit où ils sont nés […] ? Nous sommes sûrs que la majorité d'entre eux n'ont pas conscience de ce qui signifie ce grand exode ; ils le considèrent, de manière subjective, comme un destin personnel et fatal qui ne concerne que l'humilité de leur origine, la pauvreté qui existe dans leurs régions, les intempéries du temps ou la mauvaise fortune. Combien d'entre eux ont pris le temps de réfléchir sur les vraies causes qui ont créé cette situation et les ont poussés à quitter chez eux ? […] Combien d'entre eux se sont demandés pourquoi il y a eu une guerre civile qui a divisé les Espagnols ? […] Nous sommes en France. Il y a des Espagnols disséminés sur l'ensemble de la nation ; des Espagnols qui sont émigrants, des Espagnols qui sont réfugiés politiques […] Il y a une différence qui sépare, d'un côté, une génération qui a lutté et qui a été massacrée en conséquence, condamnée, obligée à s'exiler pour éviter l'annihilation totale, et, d'un autre côté, la génération qui a grandi dans le silence imposé par la terreur, et qui a peu à peu réduit sa faculté de penser, de discerner et de juger, ne pensant qu'au problème urgent de la subsistance […]. Il faut éveiller la conscience de ces hommes, leur exiger la partie de responsabilité qui correspond à leur génération […][563].

Cette rhétorique entremêlant les vocabulaires de la division et l'exigence peut expliquer partiellement la faible influence du mouvement libertaire sur les populations migrantes espagnoles des années 1960. Si le seul processus de rédaction, publication et diffusion du bulletin *Mi Tierra* prouve en effet l'engagement de certains militants cénétistes en ce qui concerne l'émigration, il est tout de même vrai que plusieurs limites fondamentales persistaient dans cette démarche. Il va sans dire qu'ils se lancèrent dans ce projet tout en partant de la méconnaissance des caractéristiques spécifiques au sujet abordé, liée à un cadre interprétatif restreint et, en dépit des campagnes pour la réactualisation du rôle de l'exil qui étaient en train d'émerger, ancré toujours dans une culture devenant obsolète. C'est pourquoi ni le mouvement socialiste ni le mouvement anarchiste atteignirent les relations que, formellement, visaient nouer avec l'émigration. Cette circonstance donna libre cours à d'autres tendances, qui devinrent quasi hégémoniques parmi les migrants.

[563] Bibliothèque La Contemporaine, cote Mfm P 246 – NP 74, « Un mismo anhelo », *Mi Tierra*, supplément du *Combat syndicaliste*, nº 1, juillet 1965.

Conclusion

Dans le premier des chapitres de cette partie, consacrée aux relations nouées en France par l'exil antifranquiste et les populations espagnoles issues des vagues migratoires des années soixante, notre intention a été de restituer la place de l'histoire de l'émigration en tant qu'élément d'analyse opportun pour faire l'histoire sociale et culturelle de l'exil républicain. En ce sens, en observant les dynamiques de tension entre l'un des espaces de la colonie espagnole et l'autre, ce sont bien entendu des disparités qui émergent, mais également des angles communs non nécessairement évidents. Un tel examen a de même permis de déconstruire l'homogénéité et le cloisonnement que l'on tend à attribuer aux catégories étudiées, en soulevant ainsi des fractures importantes sur le plan interne de la part des exilés notamment. À ce stade du travail, les acteurs analysés sont les militants des organisations socialistes (l'UGT en premier lieu, en raison de son rapport au monde du travail en tant que syndicat, quoiqu'en exil ; la FNJSE et, dans une moindre mesure, le PSOE) et anarchistes (la CNT), ainsi que leur confluence dans l'ASE après 1961.

Le mouvement socialiste intègre assez tôt les problèmes des nouveaux migrants parmi ses préoccupations. Ce mouvement considère le phénomène de l'émigration comme une fenêtre d'opportunité permettant le renforcement de ses organisations et anticipant, du fait d'un travail de formation dans le militantisme, la chute de la dictature franquiste. Il existe pour autant un décalage remarquable entre les aspects discursif et pragmatique de cette question : l'observation des pratiques de ces acteurs montre dans quelle mesure le champ de l'émigration jugée comme économique n'est jamais un chantier prioritaire. En effet, pour combler les défauts dans ce sens, les syndicalistes socialistes espagnols font des concessions à FO afin que ce syndicat agisse en direction des travailleurs espagnols. Cette décision comporte deux constats : d'abord, l'ignorance de l'organisation à propos de l'acteur social concerné et ses réalités quotidiennes. Les dissymétries existant entre, d'un côté, les structures professionnelles de l'immigration espagnole en France et, d'un autre côté, la présence et implantation de FO dans celles-ci prouvent ce propos. Ensuite, le deuxième élément du bilan concerne les faiblesses de nature organisationnelle, c'est-à-dire l'incapacité de l'UGT, et de l'ASE par extension, d'aborder ce front directement.

Néanmoins, des dissensions internes permettant de nuancer ce panorama général font leur apparition lorsqu'on fait varier la focale d'observation. Ces mésententes s'opèrent à leur tour de façon multidirectionnelle et multidimensionnelle. Elles concernent donc des

aspects comme les relations éventuellement conflictuelles entre les bases militantes et la hiérarchie des organisations, soit des tensions entre le local et l'exécutif ; l'opposition, dans le même sens, entre les organes de direction basés à Toulouse, capitale de l'exil, et les militants agissant dans de milieux géographiques et contextes sociaux très différents, comme par exemple la région parisienne, mais non uniquement ; la divergence entre la première et la deuxième générations de l'exil à propos du rôle à jouer, etc. Il faut citer effectivement l'importance accordée par la jeunesse au sujet de l'émigration, au point de promouvoir la création d'organes spécifiques et de réactualiser les stratégies à suivre.

Afin d'appréhender cette réactualisation voire élargissement des stratégies, adoptées sur le plan continental par les organisations, nous avons privilégie la dimension micro dans l'échelle d'analyse. Cela passe par délimiter les cadres de l'enquête, les sections de Pau et Bordeaux en l'occurrence, et saisir dans ceux-ci les comportements interindividuels. Un ensemble de limites liées aux actes concrets des acteurs étudiés apparaît, à travers une telle méthode, et permet ainsi de resignifier la problématique des rapports entre eux, très marqués par l'incompréhension. Dans cette perspective, les éléments discursifs des militants attribuant les raisons de leur échec à l'anomie sociale du migrant sont remis en cause par les désintéressements qui découlent de leurs pratiques. Il s'agit d'une limite de nature interne signalée pour la première fois en 1973, lors du 12ème congrès de l'UGT, dans lequel les militants s'interrogent sur les raisons aboutissant à l'échec. La question des responsabilités s'avère toutefois problématique chez les militants, comme le montre la pluralité de regards qu'elle suscite parmi eux en témoignant quarante ans plus tard.

La branche anarchiste suit dans de nombreux cas les pistes retracées en l'occurrence du mouvement socialiste, dès lors qu'elle fait également partie intégrante de l'ASE. En ce sens, certains phénomènes examinés, comme par exemple les ruptures générationnelles et stratégiques ont de même lieu chez les militants anarchosyndicalistes. Autant dire que les initiatives lancées en direction de l'émigration dite économique s'inscrivent dans ce processus de convulsions internes. Cependant, malgré les tentatives des militants de se rapprocher des migrants, l'on constate la persistance de systèmes de représentations et de dispositifs culturels trop figés qui limitent les possibilités d'un éventuel échange.

Chapitre 6 : L'émigration comme une opportunité. Le grand soir du Parti communiste d'Espagne en exil

Tout au long du dernier chapitre, les sources ont, à plusieurs reprises, évoqué l'existence d'un certain décalage en ce qui concerne le rôle joué sur l'émigration économique par les courants socialiste et anarchiste par rapport à celui joué par « d'autres organisations espagnoles ». C'est le cas, par exemple, de l'UGT et son bilan critique du 12ème congrès (1973) : « il n'est donc pas surprenant que d'autres organisations ou groupes espagnols aient eu plus d'impact sur les travailleurs immigrés en Europe »[564]. Cette affirmation faisait référence, implicitement, à l'action des acteurs communistes. Plusieurs décennies plus tard, Manuel Simón, dirigeant ugétiste, le reconnut de manière explicite : « l'UGT s'efforçait de rattraper le terrain perdu au cours des années précédentes face à d'autres groupes espagnols qui avaient eu un impact plus important sur les travailleurs migrants en Europe. Le Parti communiste d'Espagne et ses organisations affiliées ont été les plus actifs en ce domaine »[565]. Natacha Lillo confirme en ce sens le rôle pionnier du PCE auprès de l'émigration, ainsi que les problèmes rencontrés par d'autres organisations :

> [Il existait] un déséquilibre évident entre les activités associatives liées d'une forme ou d'une autre au Parti communiste d'Espagne (PCE) et celles liées aux autres forces républicaines, comme par exemple le Parti socialiste ouvrier espagnol (PSOE). Cela est dû au fait que, dès le début, les communistes ont adopté une attitude prosélytiste et, surtout, ont toujours pu s'appuyer sur le puissant Parti communiste français (PCF). La Confédération nationale du travail [espagnole] (CNT), qui était paradoxalement l'organisation qui comptait le plus d'adhérents en France entre 1939 et le début des années 1960, s'est concentrée de manière préférentielle sur son organisation interne et sur la gestion de ses dissensions, et elle n'a pas établi un véritable mouvement associatif ouvert aux immigrés en général[566].

Cette différence reposait, entre autres facteurs, sur les circonstances particulières que le PCE affrontait en France, c'est-à-dire une situation d'interdiction légale adoptée par l'exécutif français en septembre 1950 dans le cadre de la Guerre froide[567]. De ce point de vue, le PCE dut apprendre nécessairement à se perméabiliser, à mener son activité de

---

[564] AFFLC, UGT-EXILIO, Mémoire du 12ème Congrès de l'UGT en exil – « Emigración », Toulouse, août 1973, p. 58.
[565] Manuel Simón, « La acción de la UGT en la emigración económica española, 1957-1976 » dans Alicia Alted (dir.), *UGT y el reto…*, *op. cit.*, p. 52.
[566] Natacha Lillo, « El asociacionismo… », *art. cit.*, p. 176.
[567] *Ibid*., p. 180.

façon non évidente ni publique, mais s'appuyant sur une pluralité d'acteurs « pour que personne ne soupçonne notre statut de militant »[568]. Cela passait par profiter de la protection que le PCF offrit toujours à leurs camarades espagnols, comme le soutient Natacha Lillo, mais aussi par s'infiltrer dans une multiplicité d'espaces de sociabilité propres aux Espagnols de France. Il s'agit d'une démarche singulièrement et forcément hétérodoxe, ainsi que comparable aux stratégies appliquées à l'intérieur[569]. En ce sens, les expériences militantes auprès de la colonie espagnole en France, avant même qu'elle devînt un phénomène massif, constituaient un domaine assez bien connu par les exilés communistes plusieurs années avant déjà que les autres courants de l'exil politique n'y portassent leur attention[570]. Autant dire que, lors de l'installation en France – et dans d'autres pays européens - de centaines de milliers d'Espagnols après 1961, le PCE était en position avantageuse pour semer parmi cet acteur social les grains de la politisation ; un processus que Natacha Lillo a nommé la « seconde jeunesse » du PCE en France[571].

Ce chapitre entend examiner cette grande heure du mouvement communiste espagnol à travers l'analyse juxtaposée des deux domaines d'action principaux : d'abord, le travail prosélytiste mené dans le monde associatif espagnol à caractère ethnique qui, même s'il existait déjà auparavant, fleurit de façon extraordinaire dans les années soixante grâce à l'expansion inattendue de la colonie espagnole en France ; après, l'investissement dans la production, diffusion et distribution de propagande à destination de l'émigration. Ce faisant, notre attention est portée sur les modalités par lesquelles se nouent les relations avec les différents acteurs dans leurs contextes particuliers. La première des sous-parties constitue un essai de compréhension du virage stratégique des Communistes dans lequel s'inscrit le défi de l'émigration. Les thèmes de l'associationnisme et de la propagande sont abordés ensuite. Finalement, une quatrième sous-partie tente de faire le bilan de ces questions en les observant à la lumière d'un moment particulier pour le PCE : à savoir, le déploiement des campagnes de préparation du rassemblement de Montreuil en 1971.

---

[568] Archivo Histórico del Partido Comunista de España (désormais, AHPCE), fonds « Documentos PCE », dossier 47, « Por un Partido Comunista de masas para acelerar la transición hacia la democracia », résolution du Comité exécutif (CE) du PCE, avril 1967, p. 7.
[569] Une enquête récente sur le rôle joué par le PCE dans les évolutions politiques et sociales espagnoles pendant les deux dernières décennies du franquisme et la transition démocratique dans : Carme Molinero et Pere Ysàs, *De la hegemonía a la autodestrucción. El Partido Comunista de España (1956-1982)*, Barcelone, Crítica, 2017.
[570] Natacha Lillo, « El asociacionismo…», *art. cit.*, p. 187.
[571] Natacha Lillo, *La Petite Espagne*…, *op. cit.*, p. 137.

6.1. Construction transnationale des politiques de masse du PCE. Sur la résolution de la Commission pour l'émigration ouvrière dans les pays d'Europe occidentale

Dans les années soixante, les tentatives, de la part des Communistes, visant à politiser et mobiliser l'émigration à l'encontre de la dictature eurent une importance extraordinaire, au point d'entraîner, d'après les termes employés par Natacha Lillo, « une véritable lutte pour le contrôle idéologique des nouveaux arrivants entre les consulats espagnols et les exilés politiques, surtout les communistes », et ce « de manière beaucoup plus dure que dans la période précédente »[572]. Les autorités françaises s'aperçurent également de cette dynamique. Un rapport des Renseignements généraux, par exemple, remarquait en 1963 les « tentatives souvent couronnées de succès de recrutement du PCE clandestin au sein de la nouvelle immigration espagnole » : « le Parti cherche à adapter ses méthodes au caractère économique du mouvement des nouveaux arrivants »[573]. José Babiano et Ana Fernández Asperilla ajoutent à ces propos la dimension transnationale de la question :

> Un phénomène similaire à celui qui s'est produit à l'intérieur du pays a eu lieu parmi l'émigration. En d'autres termes, face à l'épuisement des organisations ancrées dans la culture de l'exil de 1939, de nouvelles forces d'opposition ont émergé avec une capacité de mobilisation de masses. Tel était le cas du PCE. Les communistes ont initialement déployé leur action sur l'émigration avec un regard tourné vers l'Espagne. Cela signifie qu'au cours des premières années du flux migratoire, leurs efforts ont été concentrés sur la recherche de soutien et de ressources pour la lutte antifranquiste. Toutefois, vers la fin des années 1960 [précédemment, selon la documentation consultée par Natacha Lillo], ils ont compris que, puisque le séjour des Espagnols à l'étranger se prolongeait, ils devaient élaborer un programme visant à résoudre les problèmes économiques, sociaux et culturels qui préoccupaient de manière immédiate les Espagnols[574].

D'un point de vue interne, cela signifiait en effet intégrer les enjeux de l'émigration à la stratégie du PCE depuis 1956, axée sur la Grève nationale pacifique (HNP) massive qui devait préluder une Politique de réconciliation nationale (PRN)[575]. L'originalité de cette stratégie résidait dans le fait qu'elle n'insistait guère plus sur les divisions de la société

[572] Natacha Lillo, « El asociacionismo…», *art. cit.*, p. 186.
[573] Archives nationales (AN), F7 16077, Réfugiés espagnols 1955-1966 ; cité dans Natacha Lillo, *Espagnols en banlieue…*, *op. cit.*, tome II, p. 674.
[574] José Babiano et Ana Fernández Asperilla, « Algo más que trabajo, algo más que ahorro: emigración española a Europa, acción colectiva y protesta político-social » dans Alícia Alted et Almudena Asenjo (dir.), *De la España…*, *op. cit.*, p. 359.
[575] Michele D'Angelo, « El Partido Comunista Español en Francia, ¿partido de la protesta u organización para emigrados? 1950-1975 », *Aportes*, nº 92, vol. 3, 2016, p. 183.

espagnole liées à la guerre civile et aux idéologies opposées, mais mettait l'accent plutôt sur la communauté et la transversalité des conséquences négatives, pour l'ensemble de la population travailleuse, des politiques adoptées par la dictature. En d'autres termes, la priorité du mouvement communiste consistait à créer un consensus antifranquiste à base de classe, suffisamment large donc pour rassembler différentes sensibilités en son sein, sur lesquelles il fallait travailler afin de garantir l'influence définitive du PCE. Cela fut reconfirmé en 1967 par l'engagement du Comité exécutif sur la politique de masse[576]. Les lectures ultérieures entraînées par cette stratégie et sa définition sont nombreuses[577].

Outre les groupes politiques, l'extension du prosélytisme communiste visait des groupes sociaux aussi, notamment les ouvriers, que ce soit sur les lieux de travail, par la création des Commissions ouvrières, ou sur le terrain du logement et du droit à la ville, d'après la terminologie lefebvrienne[578], à travers l'animation d'un associationnisme de quartier, entre autres[579]. Le sujet de l'émigration fut projeté, par les militants du PCE, en tant que pôle extérieur des démarches engagées en Espagne. Attaché à l'émigration, ce « lien direct avec la classe ouvrière de l'intérieur, dont elle est partie intégrante », fut donc ce qui fonda les stratégies du PCE vis-à-vis des travailleurs espagnols à l'étranger, tel que se dégage de la résolution adoptée par la Commission pour l'émigration ouvrière dans les pays d'Europe occidentale, lors de la réunion tenue le 19 janvier 1963 :

> Nous considérons que notre tâche primordiale est celle d'aider les travailleurs émigrés à préparer et à se préparer pour la Grève générale politique, moyennant un travail actif d'agitation, explication et organisation. Les travailleurs émigrés, eux, contribueront à la préparation de la grève en effectuant une tâche concrète, au moyen des ressources à leur disposition, auprès de leurs anciens collègues d'entreprise, d'atelier ou de village d'origine. […] Les masses de l'émigration ouvrière doivent se préparer, à travers leurs commissions et centres ouvriers, à soutenir la Grève générale en Espagne, le moment venu, par la célébration d'actes, manifestations, grèves et collectes de fonds partout, à

[576] AHPCE, fonds « Documentos PCE », dossier 47, « Por un Partido Comunista de masas para acelerar la transición hacia la democracia », résolution du Comité exécutif (CE) du PCE, avril 1967.
[577] Carme Molinero, « La política de reconciliación nacional. Su contenido durante el franquismo, su lectura en la Transición », *Ayer*, nº 66, 2007, p. 201-225.
[578] Henri Lefebvre, *Le droit à la ville*, Paris, Éditions Anthropos, 1968.
[579] AHPCE, fonds « Documentos PCE », dossier 47, « Por un Partido Comunista de masas para acelerar la transición hacia la democracia », résolution du Comité exécutif (CE) du PCE, avril 1967, p. 10.

> l'instar de ce qui est arrivé au printemps dernier [campagne de solidarité avec les grèves des mineurs des Asturies en avril-mai 1962][580].

En effet, le travail sur l'émigration s'avéra être une question prioritaire pour le PCE, au même titre que l'action sur la classe ouvrière à l'intérieur. La source évoquée ci-dessus rend compte des différentes méthodes à suivre afin de mettre en œuvre ce programme, compte tenu de la situation particulière qu'affrontait le PCE au niveau légal. Il s'agissait notamment d'appuyer la démarche sur trois éléments fondamentaux, à savoir, le milieu syndical consacré à la main-d'œuvre immigrée, ce qui en France se traduisait par les groupes de langue de la CGT qui ont fait l'objet d'une partie précédente ; le mouvement associatif espagnol de type ethnique et, enfin, l'édition et la distribution de propagande. C'est sur ces deux derniers phénomènes que nous portons désormais notre attention.

6.2. Prosélytisme et politisation : le PCE et l'associationnisme espagnol en France

6.2.1. Une triple catégorisation

Bien que cette résolution de 1963 évoque l'opportunité de l'associationnisme comme un espace de politisation, les communistes espagnols en France menaient déjà une double stratégie vis-à-vis du mouvement associatif ethnique depuis les années 1950 *a minima*. Celle-ci consistait, d'un côté, à inaugurer et animer des centres associatifs alternatifs à ceux qui fonctionnaient sous contrôle de l'administration franquiste et/ou de la mission catholique espagnole, comme par exemple le centre ouvrier *Iberia Cultura* de Paris[581].

Toutefois, les communistes décidèrent, d'un autre côté, de s'infiltrer également dans les associations gérées par des religieux, voire même par des fonctionnaires de la dictature. Cette démarche apparemment étonnante s'accordait en fait aux thèses selon lesquelles il fallait mener les luttes contre la dictature à tous les niveaux : en exil comme à l'intérieur du pays, que ce fût de façon clandestine ou au sein même du régime, afin de le fragiliser progressivement par de « formes ouvertes d'action, légales comme extralégales »[582]. Tel que nous l'avons déjà remarqué à plusieurs reprises, les acteurs de cette histoire furent

[580] AHPCE, fonds « Emigración política - exilio », jacq. 960, « Resolución adoptada por la Comisión para la emigración obrera en los países de Europa Occidental », 19 janvier 1963.
[581] Ana Isabel Fernández Asperilla, « Emigración, cultura política y género: un análisis a partir de la presencia femenina en el asociacionismo de los españoles en París durante la segunda mitad del siglo XX » dans *Id*. (dir.), *Gente que…*, *op. cit.*, p. 325.
[582] AHPCE, fonds « Documentos PCE », dossier 47, « Por un Partido Comunista de masas para acelerar la transición hacia la democracia », résolution du Comité exécutif (CE) du PCE, avril 1967, p. 7.

notamment les membres d'une génération qui « connaissait les nouvelles expériences militantes aussi bien que les transformations qui s'étaient produites parmi la classe ouvrière à l'intérieur, y compris celle des émigrés économiques des années 1960. C'est pourquoi ils ont compris la nécessité d'un dispositif de contenus plus large que celui de l'antifranquisme, *stricto sensu*, afin de se rapprocher de cette population »[583]. Donc, l'associationnisme fit partie de cette dynamique et constitua un chantier d'engagement.

La caractérisation des espaces alternatifs était soigneusement élaborée pour favoriser la rencontre et donc le dialogue entre les migrants et les supposés agents de politisation. D'après les termes de José Babiano et Ana Fernández Asperilla, ces centres signifièrent, à l'égard des migrants, « la socialisation dans leur langue maternelle et la récréation de la culture d'origine à travers différentes activités récréatives et de culture populaire », ainsi qu'une « forme de véhiculer un ensemble de revendications »[584]. Il s'agissait, de ce point de vue, de locaux disposant d'un « bar où leurs membres se réunissaient les week-ends et organisaient des activités culturelles et éducatives (des conférences, sorties, cours de langue espagnole, française ou catalane) »[585]. Les frontières entre les syndicats français, l'exil politique et l'associationnisme ethnique semblent donc se confondre ici.

Natacha Lillo, qui s'est intéressée au rapport entre le PCE et le PCF, ajoute à ces propos que, « lorsqu'elles fonctionnaient dans une municipalité communiste, ces associations bénéficiaient d'un appui logistique remarquable : la cession de locaux et l'accès à des machines de duplication et d'autres ressources »[586]. À Toulouse en l'occurrence - même si c'était une mairie socialiste – l'on semble rencontrer la forme la plus achevée de ces démarches, l'exil contrôlant la quasi-totalité de centres espagnols dédiés à l'assistance, comme par exemple l'hôpital *Varsovia*, géré par des militants communistes au profit exclusif des affiliés au Parti[587]. Néanmoins, comme nous l'aborderons plus loin, un tel panorama ne se traduisit pas toujours par des ententes impeccables au sein de la colonie.

Au-delà de l'assistance juridique et sociale, la dimension festive fit également partie de l'action du PCE sur l'émigration dans les années 1960, à l'image de certaines stratégies

[583] José Babiano et Ana Fernández Asperilla, « Emigración española, asociacionismo y cultura política en Francia » dans Ana Isabel Fernández Asperilla (dir.), *Gente que…*, *op. cit.*, p. 53-54 et p. 59-62.
[584] José Babiano et Ana Fernández Asperilla, « Algo más que trabajo, algo más que ahorro: emigración española a Europa, acción colectiva y protesta político-social » dans Alícia Alted et Almudena Asenjo (dir.), *De la España…*, *op. cit.*, p. 354-355.
[585] Natacha Lillo, « El asociacionismo… », *art. cit.*, p. 181 ; *La Petite Espagne...*, *op. cit.*, p. 136.
[586] Natacha Lillo, « El asociacionismo… », *art. cit.*, p. 181 ; *La Petite Espagne...*, *op. cit.*, p. 136.
[587] Natacha Lillo, « El asociacionismo… », *art. cit.*, p. 188.

du syndicalisme ou encore celles d'autres acteurs de l'exil politique. Nous pouvons citer à cet égard la célébration de bals à la Maison des Métallos de Paris, après l'allocution de discours de dénonciation contre le régime franquiste, rassemblant notamment des jeunes qui s'y rendaient « surtout pour danser au son de musiques connues et pour établir des relations avec d'autres compatriotes, ou peut-être pour trouver un partenaire »[588].

Un exemple de la deuxième dynamique évoquée précédemment, c'est-à-dire les centres associatifs gérés par des agents franquistes ou par des membres de la mission catholique espagnole, fut le cas, retracé par Natacha Lillo, du Centre culturel espagnol d'Avignon. Inauguré en 1961 par un Franciscain, ce centre « à caractère social et culturel […] fournissait des services d'assistance religieuse, d'aide sociale, d'information juridique et traduction. Cependant, comme preuve de la rivalité qui existait entre les éléments fidèles au régime et les exilés, selon le consul de Nîmes, le centre fut peu à peu *infiltré par des éléments extrémistes qui prétendirent récupérer le local, le mobilier et le nom* »[589]. Il faut néanmoins porter un regard plus large sur les associations liées à l'Église, car, outre les lectures manichéennes sur les groupes sociaux sous Franco, ces centres connurent des démarches revendicatives qui leur furent propres « comme résultat de l'intervention des aumôniers ou des curés de l'émigration. En effet, une partie d'entre eux furent stimulés par le concile Vatican II, ainsi qu'une partie du clergé à l'intérieur du pays. De plus, nombreux sont ceux qui ont compris la nécessité, au-delà de leur travail pastoral, d'un engagement en faveur de meilleures conditions de vie et de travail pour les émigrés espagnols »[590]. Le PCE n'hésita pas à collaborer avec eux.

José Babiano et Ana Fernández Asperilla signalent toutefois une troisième typologie de centres associatifs espagnols en France, au-delà de ceux créés par la mission catholique ou des associations constituées par l'initiative de militants de gauche. La caractéristique commune à ce troisième regroupement était la « carence de signification politique »[591], ce qui le rendit très intéressant aux yeux de la dictature. Les groupes appartenant à cette troisième catégorie engagèrent un processus de confluence en 1968, dont le résultat fut

[588] Natacha Lillo, « El PCE en París y la región parisina: las relaciones con el PCF y los inmigrantes "económicos" (1945-2005) » dans Encarnación Lemus, Jordi Canal et Fernando Martínez López (dir.), *París, ciudad de acogida…*, *op. cit.*, p. 360.
[589] Natacha Lillo, « El asociacionismo… », *art. cit.*, p. 187.
[590] José Babiano et Ana Fernández Asperilla, « Algo más que trabajo, algo más que ahorro: emigración española a Europa, acción colectiva y protesta político-social » dans Alícia Alted et Almudena Asenjo (dir.), *De la España…*, *op. cit.*, p. 356.
[591] *Ibid*.

la constitution de la Fédération d'associations d'émigrés espagnols en France (FAEEF). Si, certes, cette fédération maintenait de bonnes relations avec les autorités espagnoles, au point qu'elle fut financée officiellement par l'État franquiste[592], il est cependant vrai que la démarche pratique de la FAEEF apparaît assez éclectique. L'entente évoquée ci-dessus avec les représentants de l'État franquiste n'empêcha en ce sens pas les relations avec des centrales syndicales comme la CGT et la CFDT, avec lesquelles la fédération collabora en effet à plusieurs reprises, surtout en matière d'assistance aux Espagnols[593].

6.2.2. La Fédération d'associations d'émigrés espagnols en France : quelles évolutions ?

La résolution adoptée par la Commission du PCE pour l'émigration en janvier 1963 fit déjà référence à ce type de centres et surtout à la pertinence d'y engager une action :

> Aux côtés des commissions [syndicales] ouvrières, et en complément de l'activité de masse de celles-ci, de nombreux centres culturels ouvriers à caractère pluriel, ouverts à tous les travailleurs à l'esprit démocratique et antifranquiste, indépendants de toute organisation politique, religieuse ou consulaire, sont apparus face aux centres espagnols au service du régime. Nous considérons comme primordiales, dans notre activité de masse, l'extension de ces centres culturels ouvriers espagnols aux localités où ils n'existent pas encore et l'intensification de notre activité dans ceux qui existent déjà, soutenus officieusement par les syndicats ou organisations culturelles ouvrières du pays [d'accueil]. Ces centres bénéficient de permission légale pour développer leur activité et sont des centres de collaboration entre les Espagnols de diverses tendances sur le terrain social et culturel[594].

À propos de nos problématiques, l'étude du cas de la FAEEF s'avère intéressant dans la mesure où il permet de saisir l'ampleur de la stratégie de prosélytisme mise en place par le PCE au sein des espaces de sociabilité de l'immigration espagnole. En ce sens, au fil des ans, les membres de la FAEEF bâtirent un ensemble de revendications liées, dans la plupart des cas, aux défauts du soutien, en matière de ressources matérielles, de la part

[592] José Babiano et Ana Fernández Asperilla, « Emigración española, asociacionismo y cultura política en Francia » dans Ana Isabel Fernández Asperilla (dir.), *Gente que…*, *op. cit.*, p. 69.
[593] José Babiano et Ana Fernández Asperilla, « Algo más que trabajo, algo más que ahorro: emigración española a Europa, acción colectiva y protesta político-social » dans Alícia Alted et Almudena Asenjo (dir.), *De la España…*, *op. cit.*, p. 356.
[594] AHPCE, fonds « Emigración política - exilio », jacq. 960, « Resolución adoptada por la Comisión para la emigración obrera en los países de Europa Occidental », 19 janvier 1963.

de l'Institut espagnol d'émigration (IEE) aux centres fédérés[595]. Plusieurs historiens ont évoqué le rôle joué par certains militants antifranquistes dans ce processus :

> La dérive revendicative d'associations et de centres apparus à vocation apolitique, pour ainsi dire, et qui avaient donc été bien vus des autorités franquistes, eut parfois un lien avec l'intervention dans ces associations de militants espagnols de gauche. En général, ce sont des militants de générations postérieures à l'exil de 1939 qui n'ont eu aucun mal à agir sur les questions concrètes qui préoccupaient directement les émigrés économiques. Il s'agissait principalement de militants communistes et catholiques qui, à l'intérieur du pays, développaient une expérience concomitante de mobilisation dans le domaine du travail à partir également de questions concrètes[596].

Ces propos s'avèrent d'autant plus vraisemblables que, au début de la décennie de 1970, la direction de la FAEEF avait été pénétrée par certains militants du PCE, en déplaçant par la suite « l'ancienne direction, qui avait noué de relations stables avec les autorités franquistes »[597]. Néanmoins, l'existence de relations ne comporta jamais de l'ingérence. Pour illustrer une telle insubordination formelle, cet exemple, retracé par José Babiano et Ana Fernández Asperilla, s'avère significatif : en 1970, l'Assemblée générale des centres de la FAEEF refusa quasi unanimement une proposition plaidant en faveur de ce que « les membres de la direction de la FAEEF, pour être éligibles, devraient attester préalablement un ou plusieurs certificats de bonne conduite expédiés par les autorités françaises et espagnoles »[598]. Des cas similaires à celui-ci eurent lieu dans les mois qui suivirent, alors que les tensions entre l'IEE et les centres fédérés s'incrémentèrent aussi.

La fenêtre d'opportunité ouverte à l'action des Communistes était donc évidente dans de telles circonstances. Le parcours d'Eduardo Aparicio devient un exemple illustratif à ces propos. Militant communiste espagnol, il fut élu vice-président de la direction du Centre espagnol de Poissy (Yvelines) au début de la décennie de 1970. Après ce passage par les cadres locaux du milieu associatif, il assuma la présidence nationale de la FAEEF[599].

---

[595] José Babiano et Ana Fernández Asperilla, « Algo más que trabajo, algo más que ahorro: emigración española a Europa, acción colectiva y protesta político-social » dans Alícia Alted et Almudena Asenjo (dir.), *De la España…*, *op. cit.*, p. 356.
[596] *Ibid.*, p. 356-357.
[597] José Babiano et Ana Fernández Asperilla, « Emigración española, asociacionismo y cultura política en Francia » dans Ana Isabel Fernández Asperilla (dir.), *Gente que…*, *op. cit.*, p. 62.
[598] *Ibid.*, p. 71.
[599] Natacha Lillo, « El asociacionismo… », *art. cit.*, p. 191.

6.2.3. Approche genrée à l'action collective : associationnisme et migrations féminines espagnoles

Or, la promotion de certains militants communistes au rang de dirigeants du mouvement associatif espagnol en France n'épuise cependant pas le problème de l'associationnisme comme mécanisme de politisation. En effet, l'expérience et la participation des femmes, qu'il s'agît d'exilées politiques ou bien d'émigrées économiques, au sein du phénomène associatif se déroulèrent aux marges des espaces de la direction, monopolisés par leurs compagnons. Pourtant, le rôle féminin fut indispensable pour le fonctionnement de ces centres et, bien qu'elles ne franchissent que très rarement les frontières de la dimension genrée qui leur était réservée, l'engagement dans les milieux associatifs espagnols de nature ethnique marqua le parcours de vie de nombreuses actrices de l'émigration :

> En étant hors d'Espagne, de nombreuses femmes ont acquis une conscience politique qu'elles n'avaient pas, au contact des sociétés démocratiques d'accueil, qui reconnaissaient le droit d'association même pour les étrangers. Les émigrées économiques ne disposaient pas de la même expérience organisationnelle des politiques, mais les réseaux sociaux familiaux et villageois, ainsi que le mouvement associatif lui-même, leur ont fourni des ressources pour l'action collective[600].

Ces ressources se concrétisaient par l' « enrichissement intellectuel », le « contact avec des compatriotes, les liens de solidarité, l'expérience organisationnelle et l'accès à un capital social » hors de l'espace domestique, à l'inverse donc de l' « apolitisme radical » que les autorités espagnoles réservaient à ces associations. Or curieusement, du point de vue féminin, les milieux associatifs s'avérèrent être des lieux beaucoup plus accessibles aux femmes que ne le furent les organisations traditionnelles de l'exil, très ancrées dans des rôles de genre conférant aux hommes le monopole du politique. Même chose pour le PCE, où la proportion de militantes n'était que 25%[601], en raison d'une inadaptation avouée « aux possibilités et à la mentalité de beaucoup de femmes qui luttent avec nous, […] mais qui ne pensent pas être en condition d'entrer dans nos cellules puisque cela, en plus du risque, comporte l'assiduité dans beaucoup de réunions et l'obligation de

[600] Ana Isabel Fernández Asperilla, « Emigración, cultura política y género: un análisis a partir de la presencia femenina en el asociacionismo de los españoles en París durante la segunda mitad del siglo XX » dans *Id*. (dir.), *Gente que…*, *op. cit.*, p. 323.
[601] José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, *La patria en la maleta*…, *op. cit.*, p. 216.

réaliser d'autres activités, ce qui les contraint et les fait rétracter »[602]. De plus, comme le remarque Ana Fernández Asperilla, l'associationnisme constituait un « instrument plus efficace », un « mécanisme plus adéquat pour canaliser leurs quêtes et pour obtenir des réponses aux questions concrètes, considérées comme de responsabilités féminines »[603].

En ce sens, à l'instar des dynamiques évoquées dans le chapitre précédent, le genre (et donc les discriminations qui lui sont associées) s'avère donc une catégorie privilégiée pour saisir la convergence et les rapprochements opérés entre les exilées, dont certaines communistes, et les autres migrantes espagnoles. Le centre associatif fut le scénario le plus fréquent des contacts entre elles et, par conséquent, l'opportunité des connaissances mutuelles, au même titre que la permanence mise en place par le mouvement syndical à destination des travailleuses du service domestique[604]. Ana Fernández Asperilla affirme, en raison des objectifs plus « modestes, faisables et pratiques » relatifs aux associations, que celles-ci « furent plus décisives que les luttes strictement politiques pour améliorer les conditions de vie des Espagnols sur le territoire français »[605]. Cela ne nie pas l'action politique des femmes espagnoles engagées dans le mouvement associatif. En ce sens, on constate à plusieurs reprises l'implication des femmes espagnoles dans l'organisation et la tenue d'actes de solidarité contre la répression franquiste tout au long de la période.

6.3. De la propagande à l'échange relationnel : les formes du contact à l'occasion de la crise du franquisme

6.3.1. Tracts et journaux : le premier stade de l'engagement

Un cycle de mobilisations contre la dictature franquiste vit le jour dans la décennie de 1960 chez les migrants espagnols en Europe. Celui-ci démarra au printemps 1962, lors des grèves des mineurs des bassins asturiens. Dans la mesure où ce conflit en particulier et surtout la vague de répression conséquente dépassèrent les frontières de l'Espagne[606],

[602] AHPCE, fonds « Documentos PCE », dossier 47, « Por un Partido Comunista de masas para acelerar la transición hacia la democracia », résolution du Comité exécutif (CE) du PCE, avril 1967, p. 16.
[603] Ana Isabel Fernández Asperilla, « Emigración, cultura política y género: un análisis a partir de la presencia femenina en el asociacionismo de los españoles en París durante la segunda mitad del siglo XX » dans *Id*. (dir.), *Gente que…*, *op. cit.*, p. 327.
[604] *Ibid.*, p. 331.
[605] Ana Isabel Fernández Asperilla, « Emigración, cultura política y género: un análisis a partir de la presencia femenina en el asociacionismo de los españoles en París durante la segunda mitad del siglo XX » dans *Id*. (dir.), *Gente que…*, *op. cit.*, p. 332.
[606] Michel Ralle, « ¿Una nueva imagen de España? Las huelgas del 62 ante las miradas de la opinión francesa y del exilio » dans Rubén Vega García (dir.), *Las huelgas de 1962 en España y su repercusión internacional*, Gijón, Trea, 2002, p. 379-393.

il sensibilisa également des secteurs politiques et des acteurs sociaux autres que l'exil de 1939 et l'ensemble d'organisations politiques et syndicales qui, traditionnellement, s'en déclaraient sympathisantes. L'exil républicain ne joua en fait pas un rôle prépondérant dès lors que, comme nous l'avons déjà noté, il traversait des crises internes et présentait de sérieux problèmes d'adaptation aux nouveaux enjeux de la classe ouvrière espagnole, dont l'émigration économique s'avérait représentative, abstraction faite du PCE[607].

Une véritable campagne de solidarité aux mineurs grévistes des Asturies s'engagea sur l'ensemble du continent européen. Le répertoire de celle-ci reposa fréquemment sur des formes comme par exemple la manifestation, le meeting-rassemblement et des activités variées visant à la collecte de fonds. C'est dans la participation à ce genre d'évènements que José Babiano et Ana Fernández Asperilla situent l' « éveil », chez les migrants dits économiques, d'une « action politique antifranquiste »[608]. Ces espaces constituèrent de même certains des lieux de rencontre entre les militants communistes et les travailleurs espagnols et permirent ainsi le dialogue, l'échange et surtout la diffusion de propagande, que la Commission pour l'émigration avait considérée comme stratégique en 1963[609].

Pour certains auteurs, les démarches des militants communistes pendant la campagne de soutien aux grèves des Asturies de 1962 fournirent le paradigme à suivre, pendant les années qui succédèrent à ces évènements, afin de recruter progressivement les migrants. Ce modèle fut basé sur la diffusion de propagande et la collecte de fonds de solidarité :

> La campagne de 1962 fut structurée autour de l'aspect professionnel […], ce qui permit de surmonter les premières barrières mentales [des migrants], héritées de l'éducation franquiste, vers toute formation politique et surtout par rapport au communisme. La participation à des collectes de fonds organisées par les syndicats français pour soutenir les familles des travailleurs en grève ne suscitait pas de grandes craintes, et l'apport d'argent était un évènement ponctuel qui n'impliquait pas un engagement à long terme. Lors de ces rencontres avec les travailleurs, les militants du PCE avaient l'habitude d'engager des discussions pour connaître les opinions des migrants sur ce qui se passait en Espagne, leurs préoccupations, leurs mécontentements, etc. À partir de ces colloques, on choisissait les individus dont la sensibilité politique était jugée plus importante pour leur proposer ainsi de devenir des distributeurs de *Mundo Obrero*, en entrant dans la

[607] José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, *La patria en la maleta*…, *op. cit.*, p. 184-185.
[608] *Ibid*., p. 185.
[609] AHPCE, fonds « Emigración política - exilio », jacq. 960, « Resolución adoptada por la Comisión para la emigración obrera en los países de Europa Occidental », 19 janvier 1963.

> phase de « sympathisants ». Le passage au « militant » dépendait à la fois de la volonté de l'individu et de la proposition éventuelle du Parti[610].

Sur l'ensemble du continent, entre le printemps 1962 et janvier 1963, la distribution de *Mundo Obrero*, dont le tirage était de 2.000 exemplaires, passa à 5.000 exemplaires. De plus, environ un millier de sympathisants obtinrent le rang de militants[611]. Dans un tel contexte, les communistes projetèrent une campagne de renforcement de leur influence. La résolution adoptée par la Commission pour l'émigration en 1963 précisa en ce sens :

> Nous avons l'intention de mener, à travers l'édition d'un journal légal, à caractère pratique et fournisseur d'informations sociales et culturelles au sens large, un vaste travail de propagande, en nous confrontant avec la presse du régime [franquiste] et celle des missions religieuses, en faisant de ce journal le porte-parole des sentiments et des aspirations les plus sincères des travailleurs émigrés, avec une large base de diffusion et collaboration, comme journal social et culturel antifranquiste de masse[612].

La publication et la diffusion de propagande eurent pour le PCE une grande importance. Pendant la période abordée, plusieurs bulletins furent mis à disposition des hommes et femmes de l'émigration espagnole en Europe. Les communistes espagnols de Bruxelles furent chargés d'éditer et d'élaborer ces mensuels à partir des notes envoyées par leurs camarades à propos de la répression du régime et de la participation des Espagnols dans des actes de contestation à l'intérieur comme dans les divers pays d'accueil : *Libertad : portavoz democrático de la emigración española en Europa Occidental* (1963-1965), *Libertad para España* (1965-1968) et, enfin, *Información española* (1968-1974)[613]. Ces journaux s'ajoutaient à l'organe officiel de diffusion du PCE, *Mundo Obrero*, à *Radio España Independiente*, clandestine, et aux bulletins en langue espagnole de la CGT. Or, outre la question des luttes, cette presse se voulait un outil pour « expliquer et informer sur les multiples aspects de la vie des Espagnols de l'émigration » également, parmi lesquels les éditeurs remarquèrent notamment les conditions de logement et de travail,

---

[610] Michele D'Angelo, « El Partido Comunista Español en Francia, ¿partido de la protesta u organización para emigrados? 1950-1975 », *Aportes*, nº 92, vol. 3, 2016, p. 188.
[611] AHPCE, fonds « Emigración política – exilio », jacq. 960, Resolución adoptada por la Comisión para la emigración obrera en los países de Europa Occidental, en la reunión celebrada el 19 de enero de 1963.
[612] *Ibid*.
[613] Les collections des numéros concernant ces publications sont conservées numériquement dans les fonds de la *Biblioteca Virtual de Prensa Histórica* (désormais, BVPH) [En ligne : http://prensahistorica.mcu.es/ ; consulté le 10/04/2020].

mais aussi « l'actualité culturelle, artistique et sportive »[614]. Il s'agissait, en définitive, de rendre ces bulletins le plus intéressants et accessibles possible au lecteur ciblé, et ce dans une période particulièrement accélérée en ce qui concerne l'évolution historique.

6.3.2. De l'affaire Grimau au Procès de Burgos. Répression, mouvements sociaux et contestation transnationale

La campagne de propagande contre la poursuite et la conséquente exécution du militant communiste Julián Grimau, entre novembre 1962 et avril 1963, constitua l'occasion de poursuivre les démarches de diffusion et de mobilisation parmi les migrants espagnols dans les différents pays européens. En France, l'impact de ces évènements sur l'opinion publique, et sur l'activité du PCF et du PCE en particulier[615], ne laissa bien entendu pas indifférents les intégrants de la colonie espagnole vivant dans l'hexagone. Comme en l'occurrence des grèves des mineurs asturiens, les activités ayant pour but la collecte de fonds de solidarité et les meetings de dénonciation – dont certains comptaient avec la participation de l'épouse du militant assassiné, Ángela Grimau, dont l'oratoire était célèbre pour avoir une grande capacité d'interpellation[616], furent les concrétisations les plus récurrentes dans cette étape de la mobilisation antifranquiste comme du PCE[617]. Or celles-ci ne furent pas les seules. À ce propos, il faut évoquer les manifestations des 18 et 23 avril 1963 à Paris, convoquées par le PCF (sous la couverture duquel agissait le PCE) et la CGT en face de l'ambassade d'Espagne et de la Bourse du travail de Château d'Eau. Plus de 20.000 personnes se rassemblèrent dans cette dernière, le jour où Julián Grimau fut assassiné suite à son procès tenu devant un tribunal militaire d'exception[618].

Au-delà de ce nombre de manifestants et de l'impossibilité d'en déchiffrer la proportion de réfugiés politiques de la première génération de l'exil, de sympathisants français ou

---

[614] BVPH, « Nuestro propósito », *Libertad : portavoz democrático de la emigración española en Europa Occidental*, nº 1, avril 1963, p. 1.
[615] Natacha Lillo, « El PCE en París y la región parisina: las relaciones con el PCF y los inmigrantes "económicos" (1945-2005) » dans Encarnación Lemus, Jordi Canal et Fernando Martínez López (dir.), *París, ciudad de acogida*…, *op. cit.*, p. 357-358.
[616] BVPH, « La emigración española condena el crimen - Francia », *Libertad : portavoz democrático de la emigración española en Europa Occidental*, nº 2, juin 1963, p. 4 ; « El mundo honra la memoria de Julián Grimau », *Libertad : portavoz democrático de la emigración española en Europa Occidental*, nº 11, juin 1964, p. 2.
[617] Natacha Lillo, « El PCE en París y la región parisina: las relaciones con el PCF y los inmigrantes "económicos" (1945-2005) » dans Encarnación Lemus, Jordi Canal et Fernando Martínez López (dir.), *París, ciudad de acogida*…, *op. cit.*, p. 357-358.
[618] Archives de la Préfecture de police de Paris (désormais APPP), FD-21, Rapports et correspondances sur les manifestations contre le procès et exécution du militant communiste espagnol Julián Grimau, Ambassade d'Espagne, 18 avril 1963 et 23 avril 1963.

de nouveaux migrants, l'affaire Grimau constitua vraisemblablement, pour ces derniers, un certain point d'inflexion dans le processus de sensibilisation envers le problème de la dictature. Ainsi, l'historien Michele D'Angelo, en s'appuyant sur le courrier d'auditeur envoyé à *Radio España Independiente* par des individus considérés comme des émigrés économiques, constate un « un éventail de sentiments allant de la pitié chrétienne envers l'opprimé à la colère qui pousse à l'action, en passant par la réactivation de mécanismes d'association mnémonique qui renvoient au souvenir de la guerre »[619]. La dénonciation de la répression du régime franquiste en Espagne constitua, en définitive, une base de consensus tout comme un début de mobilisation pour de nombreux émigrés. De ce point de vue, l'expérience migratoire apparaît intimement liée à une prise de conscience : « la vie à l'étranger [leur] permit la découverte d'une réalité ignorée jusque-là et [leur] offrit de nouveaux prismes de lecture », à travers lesquels on interprétait cette réalité-ci[620].

D'une façon relativement concomitante avec les dynamiques propres à l'émigration, la situation sociale et politique en Espagne évolua, tout au long de la décennie de 1960, au rythme d'une opposition sociopolitique au franquisme progressivement importante qui pénétrait dans multiples couches de la société[621] : de l'université à l'usine en passant par l'église ou l'association de quartier[622]. L'on assista dans ce contexte à une augmentation et intensification des mouvements sociaux, qui sont à l'origine de la déclaration de l'état d'exception par le gouvernement franquiste en janvier 1969 et d'une nouvelle hausse de la répression sous forme d'interpellations, tortures, procès et emprisonnements[623]. Une telle décision motiva, à son tour, le mécontentement d'une partie non-négligeable de l'émigration, qui était en train d'expérimenter – dans les logiques particulières liées à son double contexte – son processus progressif de mobilisation et de politisation[624]. Il faut citer ici le travail mené par les comités créés à cette occasion par le PCE, aux côtés

[619] Michele D'Angelo, « El Partido Comunista Español en Francia, ¿partido de la protesta u organización para emigrados? 1950-1975 », *Aportes*, nº 92, vol. 3, 2016, p. 192.
[620] *Ibid*.
[621] AHPCE, fonds « Documentos PCE », dossier 47, « Por un Partido Comunista de masas para acelerar la transición hacia la democracia », résolution du Comité exécutif (CE) du PCE, avril 1967.
[622] Pere Ysàs, « ¿Una sociedad pasiva? Actitudes, activismo y conflictividad social en el franquismo tardío », *Ayer*, nº 68, vol. 4, 2007, p. 31-57 ; Carme Molinero, « Una gran apuesta. La oposición política a través de la movilización social » dans Manuel Bueno et Sergio Gálvez (dir.), *Nosotros los comunistas: memoria, identidad e historia social*, Madrid, Fundación de Investigaciones Marxistas, 2009, pp. 255 – 283.
[623] Jaime Pastor, « El movimiento estudiantil bajo la dictadura franquista y el 68 español » dans Manuel Garí, Jaime Pastor et Miguel Romero (dir.), *1968. El mundo pudo cambiar de base*, Madrid, Catarata, 2008, pp. 283 - 299.
[624] BVPH, « Francia. Los trabajadores y el pueblo solidarios de España democrática », *Información española*, nº 17, 16 février 1969, p. 17-18.

de la JOC, le PCF ou la CGT : 250 meetings de solidarité furent organisés en France ; un chiffre similaire fut rapporté à propos des assemblées tenues dans les lieux de travail. De même, une manifestation de la CGT sur Paris rassembla environ 5.000 personnes[625].

Un nouveau scandale bouleversa l'image de la dictature dans l'année suivante, en 1970 : ce fut le moment du procès de Burgos, lors duquel les autorités pétitionnèrent la peine capitale à l'encontre de plusieurs militants de l'ETA. Trois manifestations différentes furent convoquées sur Paris en décembre 1970, réunissant jusqu'à 50.000 manifestants, tout comme à Toulouse (8.000 participants), Lyon (10.000 participants) ou Grenoble (6.000 participants) ; Marseille, Bordeaux, Perpignan, Béziers et Montpellier[626]. Autant dire que les actes de mobilisation contre le régime se multiplièrent de façon généralisée. « À l'image des luttes ayant lieu en Espagne – constatait une chronique dans *Unidad* en mars 1967 –, la combativité des travailleurs espagnols [en France] augmente »[627].

6.3.3. Engagements antifranquistes : au carrefour de la propagande et de l'initiative autonome du migrant

Les vagues de répression successives exécutées par la dictature franquiste afin de briser les multiples mouvements d'opposition qui étaient en train de se développer au sein de la société espagnole n'aboutirent donc pas à la consolidation du régime existant, mais plongèrent celui-ci, par contre, dans ce qu'allait devenir sa crise terminale[628]. Dans le contexte migratoire, ces processus refaçonnèrent progressivement, chez de nombreux intégrants de la masse de travailleurs espagnols en Europe, les perceptions vis-à-vis de leur État d'origine[629]. La stratégie prosélytiste portée par le PCE sur ces populations eut, bien évidemment, une importance certaine. Cependant, en étudiant celle-ci, il n'est plus question de lui attribuer un caractère de centralité, mais il faut davantage en revendiquer la complémentarité : de ce point de vue, l'action des militants communistes auprès des migrants dits économiques suscita moins qu'elle n'accompagna une voie de politisation basée sur les expériences migratoires de chaque individu canalisées de façon collective.

[625] Michele D'Angelo, « El Partido Comunista Español en Francia, ¿partido de la protesta u organización para emigrados? 1950-1975 », *Aportes*, nº 92, vol. 3, 2016, p. 199-200.
[626] José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, *La patria en la maleta…*, *op. cit.*, p. 189.
[627] IHS-CGT, « Nuevas razones de confianza », *Unidad : bulletin d'information de la CGT en langue espagnole*, nº mars 1967, p. 1.
[628] Pere Ysàs et Carme Molinero, « Movimientos sociales y actitudes políticas en la crisis del franquismo », *Historia contemporánea*, nº 8, 1992, p. 269-280.
[629] BVPH, « Contra la represión franquista por una verdadera amnistía en España. Los trabajadores emigrados participan en diversos actos – Francia », *Libertad : portavoz democrático de la emigración española en Europa Occidental*, nº 16, décembre 1964, p. 2.

En d'autres termes, dans nos analyses, la catégorie du prosélytisme du PCE fonctionne au même titre que celles de l'initiative autonome et de la capacité d'action du migrant. Assez fréquemment, la première ne progresse que lorsqu'elle croise les deux dernières.

Ne pas prendre ces précautions comporte, du point de vue intellectuel, de reproduire le même dispositif de représentations mobilisé par les contemporains sans y porter aucun questionnement. En effet, l'expérience migratoire n'a guère été saisie comme un chemin à part entière de mobilisation ni par les autorités, françaises comme espagnoles, ni par les militants politiques ou syndicaux. Une telle considération n'a été restituée que très ultérieurement par l'historiographie[630]. À l'époque, les femmes et les hommes issus des vagues migratoires des années 1960 furent moins perçus comme acteurs que comme objets à la croisée des disputes : entre les États, la mission catholique et l'exil politique, mais aussi entre les diverses organisations de l'exil républicain. D'après José Babiano et Ana Fernández Asperilla, un prêtre espagnol de Villejuif définit ainsi une situation où, que ce fût par la politisation autonome des migrants et/ou par la propagande du PCE, l'encadrement de ceux-ci par l'Église ou la dictature devenait de plus en plus difficile :

> Il faut travailler de façon urgente surtout sur les nouveaux arrivants, puisqu'une fois qu'ils sont pris par la propagande et l'action marxistes, le travail de contact avec eux devient plus difficile et parfois impossible. Les cellules communistes de Villejuif, qui sont au nombre de 53, travaillent activement parmi eux, que ce soit au foyer ou à la sortie du travail, où ils reçoivent gratuitement des journaux écrits en espagnol par le P. Communiste comme par exemple *Mundo Obrero*, *Vanguardia*, etc.[631].

Ainsi, si nous revenons sur notre objet d'études, la distribution de tracts et de journaux confectionnés par le PCE s'est certes accrue au cours de cette période turbulente, malgré l'interdiction légale de ce parti. Il s'agissait, dans un sens, d'une pratique quotidienne. Celle-ci avait lieu sur la voie publique notamment, dans les endroits à forte présence de migrants espagnols[632] : par exemple, devant les églises où des messes étaient tenues en leur langue, devant les consulats, dans les quartiers où ils se logeaient et enfin, dans une moindre mesure - car souvent les entreprises opposaient une résistance -, dans les foyers

[630] Les exemples les plus représentatifs sont la thèse de Natacha Lillo, *Espagnols en banlieue*…, *op. cit.* et la synthèse de José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, *La patria en la maleta*, *op. cit.*.
[631] José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, *La patria en la maleta*…, *op. cit.*, p. 187.
[632] Natacha Lillo, « El PCE en París y la región parisina: las relaciones con el PCF y los inmigrantes "económicos" (1945-2005) » dans Encarnación Lemus, Jordi Canal et Fernando Martínez López (dir.), *París, ciudad de acogida*…, *op. cit.*, p. 361.

de travailleurs, fréquemment aux côtés des militants de la CGT dans ce cas. Un élément de comparaison apparaît donc entre les militants communistes et les tendances socialiste et anarchiste en ce qui concerne la directionalité donnée à leurs démarches, les premiers allant constamment vers les nouveaux arrivants et non à l'inverse, comme le voulurent les derniers, espérant que les migrants se dirigeraient vers leurs organisations de par leur « légitimité ». Le numéro de *Libertad para España* de février 1965 inclut une chronique logiquement optimiste à propos de l'accueil reçu par le journal de la part des migrants :

> Je me rends régulièrement dans des foyers où il y a des travailleurs espagnols […]. Par exemple, j'ai été une première fois dans un de ces foyers et j'y ai vendu 10 exemplaires du journal. Aujourd'hui, au bout de quelques mois, parmi 40 Espagnols qui sont là, je vends 39 exemplaires […]. Ils sont tous passionnés lorsque des mouvements sociaux se déroulent en Espagne : « voyons si ça change », disent-ils […]. Je vais régulièrement dans quatre hôtels aussi et presque tous les Espagnols achêtent le journal. En général, ce sont des familles et il faut dire que les femmes sont très intéressées par le journal […]. Nous sommes allés vendre même à l'église de la Pompe […], au bois de Boulogne, à Wagram, partout […]. Nous sommes allés dans les bars que fréquentent les Espagnols aussi. Au début, ils nous regardaient un peu méfiants et nous disaient non, mais il suffisait que quelqu'un de courageux fît le pas d'acheter le bulletin, pour que tous les autres vinssent l'acheter […]. Diffuser notre journal est une tâche non seulement utile et très fructueuse, mais aussi très agréable[633].

Les bulletins destinés aux membres de l'émigration eurent donc un certain succès, selon les différents reportages rédigés par les correspondants en Europe de *Libertad*[634]. Dans la résolution interne du Comité exécutif du PCE adoptée en 1967, dans laquelle l'action de masse fut reprécisée comme stratégie principale pour renverser le régime franquiste, les militants s'expliquaient le renforcement connu par le Parti au cours de la décennie par les effets de la propagande, que ce fût à l'intérieur ou sur le terrain de l'émigration :

> L'importance numérique et politique des forces du Parti non encadrées en comités ou en cellules saute aux yeux en examinant quelques expériences récentes […] parce que des milliers de communistes, vétérans ou jeunes, et de sympathisants, qui ont reçu nos conseils par le biais de REI, de nos publications et par d'autres voies, ont procédé au

[633] BVPH, « Con los emigrados de París », *Libertad para España*, nº 1, février 1965, p. 5.
[634] En voici encore un exemple : BVPH, « Vendiendo *Libertad* por París », *Libertad : portavoz democrático de la emigración española en Europa Occidental*, nº 17, janvier 1965, p. 7.

> titre de cellules et de comités dans la diffusion et la mise en œuvre de la politique du Parti[635].

Pour contraster ces sources, rédigées à vocation propagandiste ou à caractère interne par de sympathisants ou militants du PCE, le témoignage de cette jeune femme espagnole, appelée Ursula Valero, installée à Saint-Denis en 1963, permet de saisir différemment les effets et l'ampleur de la distribution de ces publications de propagande, tout comme l'existence de parcours de politisation liés à l'expérience migratoire :

> En 1965, à Saint-Denis, nous sommes allés à une fête espagnole au théâtre Gérard-Philipe. À la sortie, j'ai demandé à un Espagnol de me tenir au courant de quand il y en aurait d'autres car je ne connaissais pas d'Espagnols et je vivais à l'écart de la Plaine. L'homme m'a demandé si j'aimais lire et je lui ai répondu que oui. Il m'a alors proposé de m'apporter des journaux et j'ai accepté. Il m'a apporté trois exemplaires de *Mundo Obrero* clandestin, je les ai lus et ça m'a intéressée. Trois ou quatre jours après, il est revenu me voir pour savoir ce que j'en avais pensé et je lui ai dit que cela m'avait plu. J'en ai discuté avec mon mari et il a été d'accord pour que je continue à lire *Mundo Obrero*. Je suis devenue une lectrice régulière puis j'ai commencé à participer aux fêtes organisées par le PCE. Je suis entrée au PCE en 1966 […]. J'ai toujours milité pour la classe ouvrière à côté de mon travail salarié. Dès que j'ai pu, je me suis syndiquée à la CGT […]. Quand je suis arrivée ici, je ne connaissais rien au syndicalisme ou à la politique. J'étais ignorante, comme tous les gens de ma génération. En Espagne, les parents ne parlaient de rien à leurs enfants […]. La peur régnait partout[636].

6.3.4. Écouter et s'exprimer : le rôle de *Radio España Independiente*

Mais la stratégie de diffusion du discours du PCE ne consista pas uniquement dans les journaux. Le fonds d'archives produit par l'activité de *Radio España Independiente* (1941 – 1977), connue comme *La Pirenaica*, à savoir la station de radio créée à des fins propagandistes par les communistes espagnols qui émettait depuis Bucarest, comprend plusieurs cartons qui conservent le courrier des auditeurs de celle-ci. Cela équivaut à des milliers de lettres envoyées par des femmes et des hommes espagnols de toutes sortes : des individus engagés à l'intérieur, des vieux exilés et des jeunes militants, mais aussi des acteurs de cette « génération ignorante », selon la formulation d'Ursula Valero, qui quittèrent l'Espagne pour travailler en Europe et qui syntonisèrent *La Pirenaica* pour la

[635] AHPCE, fonds « Documentos PCE », dossier 47, « Por un Partido Comunista de masas para acelerar la transición hacia la democracia », résolution du Comité exécutif (CE) du PCE, avril 1967.
[636] Cité dans Natacha Lillo, *Espagnols en banlieue*…, *op. cit.*, tome II, p. 676-677.

première fois en étant à l'étranger, ce qui impliquait déjà de la désobéissance au régime. Ce geste, qui mettait leur sécurité en danger, et plus particulièrement celle des migrants encadrés par l'IEE et l'ONI, contribua donc à la construction d'un engagement politique pour une partie de l'immigration espagnole en France et dans d'autres pays européens.

Si seule l'écoute de *REI* constituait un acte significatif aux yeux de ces acteurs, certains d'entre eux allèrent encore plus loin. Ils réaffirmèrent l'engagement évoqué ci-dessus en exprimant leur parole sur un papier, et ce parfois sans savoir à peine écrire[637]. Cette correspondance fournit des témoignages et donc des éléments d'appui aux propos selon lesquels l'expérience migratoire constitue également un facteur légitime de politisation. Parmi des centaines de courriers dépouillés, on peut citer à titre illustratif l'exemple de ce groupe de vingt-cinq ouvriers espagnols vivant dans un foyer près du chantier où ils travaillaient à Crépieux-la-Pape (Ain), en banlieue lyonnaise, qui, obligés de quitter leur pays pour trouver un emploi, s'interrogèrent sur les causes de la misère en Espagne et demandèrent, par la suite, des textes à lire à propos de la République et du marxisme[638].

Dans le même ordre d'idée s'exprimèrent ce jeune ouvrier agricole d'origine tolédane…

> J'ai 24 ans […], j'ai dû quitter l'Espagne pour pouvoir manger. C'est pourquoi je hais le régime franquiste de toutes mes forces à chaque fois que j'écoute *La Pirenaica* et que j'entends de votre bouche toutes les catastrophes qu'il y a en Espagne, et tout ça à cause d'un salaud qui ne prend pas les mesures pour l'éviter[639].

… ainsi que cette jeune fille, travailleuse dans le service domestique à Paris :

> Je suis une servante qui en avait marre de travailler jusqu'à 15 heures par jour en Espagne et de gagner une misère. J'ai été obligée d'émigrer pour gagner un peu mieux ma vie, tout en étant exploitée comme des milliers d'Espagnoles à l'étranger […]. Quelle honte pour les Espagnoles de devoir quitter notre pays à cause de la misère que Franco nous offre […] ! Je voudrais de tout mon cœur que cela touche le cœur des filles

[637] En voici un exemple (l'orthographe du document original a été corrigée en le traduisant au français) : « Je vous prie de m'excuser pour la mauvaise calligraphie, que je ne sais pas si vous comprendrez facilement, mais c'est tout ce que j'ai appris, puisque j'ai 29 ans et que j'ai grandi sous le joug franquiste. Je viens d'un village des Asturies où personne ne nous enseignait et, jusqu'à 18 ans, je ne savais même pas écrire mon nom. Puis je suis parti en France. J'ai commencé à avoir des cours le soir, après les journées dans la mine ». AHPCE, fonds « Radio España Independiente », 173/9, Lettre anonyme à *Radio España Independiente*, Nogent-sur-Vernisson (Loiret), 29 juillet 1962.
[638] AHPCE, fonds « Radio España Independiente », 173/9, Lettre de 25 travailleurs espagnols à *Radio Pirenaica*, Crépieux-la-Pape (Ain), 18 avril 1962.
[639] AHPCE, fonds « Radio España Independiente », 181/2, Lettre anonyme à *La Pirenaica*, sans adresse, 23 février 1963.

> du service domestique et qu'elles se rendent compte de ce que comporte le fait d'avoir en Espagne un gouvernement exploiteur et criminel comme celui de Franco, et que nous fassions tout ce qui est en notre pouvoir pour nous unir et le faire tomber ensemble, ce qui arrivera bientôt j'espère, pour pouvoir retourner auprès de nos familles[640].

En guise de résumé, un rapport entre le mouvement communiste espagnol en France et les migrants considérés comme économiques fut bien construit durant les années 1960. Celui-ci se fit par de cheminements multiples, d'initiatives concrètes et d'échanges en apparence déconnectées, unifiés seulement par un principe stratégique et par une notion de la lutte antifranquiste et de masse attentifs aux métamorphoses de la société et, plus spécifiquement, de la classe ouvrière. Si on prend le témoignage de Francisco Martínez, recueilli par Natacha Lillo, « au début de la décennie de 1970, le PCE comptait dans ses rangs environ 80% militants recrutés au sein de l'immigration économique des Trente glorieuses, contre seulement 20% militants issus de l'exil de 1939 »[641].

L'opportunité d'un tel rapprochement avait été projetée par cette tendance politique dès le début des vagues migratoires des années soixante, or elle ne fut constatée qu'à travers l'exécution réelle, par d'individus identifiables au fil du temps, des différentes stratégies adoptées par des organismes tels la Commission pour l'émigration ouvrière en Europe Occidentale ou le Comité exécutif. Mais les cadres dirigeants ne jouèrent cependant pas le rôle d'acteurs principaux dans cette histoire. Ceux-ci furent, à leur tour, ceux qu'on a tendance à appeler les militants de base de l'organisation. C'est sur leur réalité mobile qu'il faut maintenant porter le regard, car l'on ne peut comprendre le processus qui nous occupe qu'en observant à la fois la vigueur et les limites de ceux qui ont affronté la mise en œuvre du programme communiste. Il nous paraît à cette fin pertinent de nous centrer sur un évènement en particulier qui semble synthétiser les diverses dynamiques menées par les agents communistes dans le cadre du rapprochement évoqué ci-dessus ; à savoir, la tenue du grand meeting du PCE, couvert par le PCF, à Montreuil le 20 juin 1971, qui

[640] AHPCE, fonds « Radio España Independiente », 181/2, Lettre anonyme à *La Pirenaica*, Paris, 06 janvier 1964.
[641] Natacha Lillo, « El PCE en París y la región parisina: las relaciones con el PCF y los inmigrantes "económicos" (1945-2005) » dans Encarnación Lemus, Jordi Canal et Fernando Martínez López (dir.), *París, ciudad de acogida…*, *op. cit.*, p. 362.

compta avec les allocutions de Santiago Carrillo, le secrétaire général, Dolores Ibarruri, la *Pasionaria*, ancienne dirigeante et figure mythique de la guerre, et Jacques Duclos[642].

6.4. Montreuil, 20 juin 1971. Des mobilisations, des stupeurs et une grande épreuve

6.4.1. « Il y a en dehors du Parti une multitude de travailleurs qui agissent plus efficacement que ne le font d'autres qui sont organisés »

Ce rassemblement s'inscrit dans un virage stratégique du Comité central qui, outre la tendance à l'augmentation de l'influence communiste dans les milieux de l'émigration, cherchait à nouer « un lien plus durable et stable » avec les travailleurs espagnols en France, à l'image des expériences des cellules opérant en Suisse ou en Allemagne[643]. Ce qui nous intéresse ici est cependant moins le seul déroulement de ce meeting que les campagnes de préparation comme les bilans ultérieurs faits sur l'ensemble du territoire. Une telle démarche nous permet de radiographier la situation dans laquelle se trouvaient les différentes cellules du PCE à propos de nos problématiques à un moment donné, huit ans après la résolution programmatique de la Commission pour l'émigration (1963). En effet, la production de documentation par les militants du Parti, dispersés à travers la géographie française, s'intensifia à l'occasion de ce « moment » 1971. Les rapports portant sur la propagande du meeting auprès des migrants espagnols de chaque territoire comme sur l'observation des impressions laissées par l'évènement sur ceux-ci sont donc révélateurs et cristallisent, en ce sens, le problème historique qui est le nôtre.

En ce qui concerne la préparation du meeting dans les régions, l'un des éléments le plus importants, lié à une campagne de propagande efficace, fut la prévision et l'organisation de moyens de transport pour se rendre à Montreuil le jour indiqué. Cela s'avéra d'autant plus indispensable que, selon l'avant-dernière note informative interne du PCE envoyée avant la célébration du meeting, « les renseignements que nous recevons confirment que nous serons plusieurs dizaines de milliers d'Espagnols présents au rassemblement »[644]. Il s'agissait d'une situation due, d'après le même document, au fait que « l'annonce du meeting a suscité l'enthousiasme des camarades et un grand intérêt parmi les Espagnols.

[642] AHPCE, fonds « Emigración política – exilio », 97/1.4, Affiche « Contra la dictadura franquista – Gran concentración en el Parque Montreau, a Montreuil (Paris) », 15h00, dimanche 20 juin 1971.
[643] Michele D'Angelo, « El Partido Comunista Español en Francia, ¿partido de la protesta u organización para emigrados? 1950-1975 », *Aportes*, nº 92, vol. 3, 2016, p. 200.
[644] AHPCE, fonds « Emigración política – exilio », 97/1.4, « La concentración del 20 de junio » - Note informative nº 3, mai-juin 1971.

[…] On souligne une caractéristique générale : l'initiative et la capacité de mobilisation, même en réduisant nos heures de repos, pour diffuser la propagande (et l'éditer quand on ne la reçoit pas ou bien quand elle est insuffisante), organiser les voyages et résoudre tous les problèmes qui se posent »[645]. Parfois, comme ce fut par exemple le cas de Bron, en banlieue lyonnaise, « des hommes qui n'appartiennent pas au Parti ont bien participé à la vente de places, à la mobilisation »[646]. C'est une certaine sensation de débordement qui découle de ces propos. Autant dire que, de la part des migrants, la réponse fut à cette occasion bien au-dessus des attentes des militants communistes. Le rôle joué par ceux-ci fut certes important dans un tel processus d'engagement, mais il ne doit pas dissimuler la capacité du migrant de se politiser par lui-même, par ses efforts et par sa conscience.

Ce constat n'échappait néanmoins pas aux yeux de certains militants s'étant rapprochés de la population ciblée de manière efficace. L'un des militants de la région parisienne, un certain Dositeo, avoua son étonnement face à l' « étendue de la mobilisation »[647]. On peut également évoquer, dans cet ordre d'idée, le bilan rédigé après la célébration du rassemblement par l'un de ces militants. Il s'agit d'un appel dont ressort l'importance de prendre en considération les potentialités propres à l'émigration. La politisation de celle-ci fut dans ce sens appréhendée comme un phénomène qui, dans une certaine mesure, dépassait toute démarche spécifique d'encadrement. Cela nous invite d'ailleurs à élargir le champ des notions liées à un concept aussi complexe que la politisation :

> Ce serait une grave erreur si quelqu'un croit que l'influence du Parti ne peut se mesurer qu'à l'aune de ceux qui ont assisté au meeting. Il y a eu beaucoup de difficultés matérielles […]. La force du Parti est beaucoup plus grande que ce que nous pouvons compter dans l'organisation […]. Pour certaines tâches (et la préparation du meeting en est un exemple évident), il y a en dehors de l'organisation du Parti une multitude de travailleurs qui agissent plus efficacement que ne le font d'autres qui sont organisés […]. Cette réalité s'accorde aux orientations de la direction du Parti […] sur la nécessité d'étudier les moyens de regrouper ou d'organiser des milliers d'Espagnols de manière plus flexible, mais parfois plus efficace que l'organisation que nous appelons régulière.

[645] AHPCE, fonds « Emigración política – exilio », 97/1.4, « La concentración del 20 de junio » - Note informative nº 3, mai-juin 1971.
[646] AHPCE, fonds « Emigración política – exilio », 97/1.4, Lettre de Moreno, Lyon, 25 juillet 1971. Le cas de Bron ne constituant qu'un exemple de la démarche, la remarque sur la participation de personnes extérieures au Parti se répète dans beaucoup de rapports portant sur de régions très différentes entre elles.
[647] AHPCE, fonds « Emigración política – exilio », 97/1.4, Rapport – « Opiniones de Dositeo – F. Este – Sobre el acto del día 20 de junio », c. juillet 1971, p. 1.

> L'expérience du meeting nous a confirmé la possibilité de construire, réellement et bientôt, un Parti de masse dans l'émigration[648].

La note informative évoquée précédemment rend compte, ensuite, de l'état de prévision des transports en provenance de plusieurs villes et départements. La tendance générale qu'on observe est, dans tous les cas, une réadaptation de la démarche aux besoins liés au grand nombre de personnes intéressées par le meeting, quelquefois inattendu par les organisateurs. Dans le même document l'on peut lire à propos de Rodez : « au début, nous avons commencé timidement, mais les faits donnent confiance »[649]. En effet, cela s'accorde aux autocritiques faites dans ce sens par les militants du groupe de Lyon, qui se plaignirent du fait qu'« au départ, la mobilisation a pâti d'une certaine lenteur ».[650] L'exemple de Bordeaux devient également représentatif de ce genre de dynamiques :

> « Beaucoup d'enthousiasme ». Six permanences ouvertes aux inscriptions. 20.000 formulaires en français et en espagnol. Des groupes partent vers les cafés et les quartiers fréquentés par des Espagnols. 6 cars ont été loués pendant la première semaine. Il en faudra 12 au minimum. Premières estimations : 500 espagnols […] Il est possible de faire des estimations […], mais ce qui est déterminant, c'est la capacité d'information et organisation. Il suffit de voir ces jours-ci la confiance de tous [les migrants espagnols], d'écouter leurs impressions après avoir parlé avec eux dans des usines, des foyers, des quartiers et des villages avec une multitude de compatriotes ; il suffit de voir le nombre d'heures de travail bénévole de tant d'hommes et femmes, adultes et jeunes, camarades et amis, pour s'assurer que les calculs ont bien une base réelle[651].

L'organisation et tenue du meeting de Montreuil en juin 1971 comportèrent, en somme, selon l'expression de Natacha Lillo, un impressionnant « déploiement d'énergie » de la part du PCE[652]. En ce sens, trois trains et plus de 300 cars furent mis à disposition de plus de 50.000 émigrés travaillant dans de pays comme l'Allemagne occidentale (1.628 participants), la Suisse (2.500), la Belgique (1.500) ou encore la Grande Bretagne, le

---

[648] AHPCE, fonds « Emigración política – exilio », 97/1.4, Bilan – « Algunas ideas sobre el mítin y las perspectivas que ha abierto », c. juin 1971.
[649] AHPCE, fonds « Emigración política – exilio », 97/1.4, « La concentración del 20 de junio » - Note informative nº 3, mai-juin 1971.
[650] AHPCE, fonds « Emigración política – exilio », 97/1.4, Lettre de Moreno, Lyon, 25 juillet 1971.
[651] AHPCE, fonds « Emigración política – exilio », 97/1.4, « La concentración del 20 de junio » - Note informative nº 3, mai-juin 1971.
[652] Natacha Lillo, « El PCE en París y la región parisina: las relaciones con el PCF y los inmigrantes "económicos" (1945-2005) » dans Encarnación Lemus, Jordi Canal et Fernando Martínez López (dir.), *París, ciudad de acogida…*, *op. cit.*, p. 365.

Danemark et, bien évidemment, la France, pour participer à cet évènement marquant[653]. Sur ces 300 cars, les cellules de France remplirent une soixante environ de véhicules[654].

Or, au-delà de ce panorama général, si l'on porte la focale sur une échelle plus précise, notre objet se redimensionne au point de révéler plusieurs asymétries intéressantes à nos propos. Par exemple, les disparités générationnelles constituent une problématique assez fréquemment évoquée dans plusieurs documents. L'exemple de Lyon en est éclairant :

> En général, sans sous-estimer ni oublier le grand travail accompli par certains vétérans, ce sont les militants les plus « récents » qui ont le plus œuvré afin d'amener des compatriotes à Paris, les militants de la nouvelle émigration. Ceci est évident dans le Rhône : L'Arbresle, les cellules de « nouveaux » militants de communes de la banlieue de Lyon, Bron, Vaux-en-Velin, Vezines, etc. Cependant, les cellules du centre de Lyon, composées de camarades vétérans, n'ont pas donné le résultat attendu d'elles. Et parmi les camarades vétérans, ceux qui ont le plus contribué sont ceux qui, d'une manière ou d'une autre, sont liés davantage à la réalité du pays [d'origine][655].

6.4.2. L'organisation du rassemblement. Approche comparative de la région parisienne et le Midi

Une approche comparative aux expériences ayant lieu dans les départements du Midi et celles se tenant dans la région parisienne apparaît pertinente afin d'appréhender ce genre d'enjeux. Dans ce mémoire, nous avons à plusieurs reprises évoqué l'opportunité d'une telle comparaison en raison des nombreux éléments de contraste qu'elle présente en ce qui concerne la caractérisation des colonies d'immigration espagnole dans ces espaces, et cela reste autant valable pour la catégorie de l'exil que pour celle de l'émigration. Si nous considérons absolument nécessaire de tenir compte de ces particularités, c'est tout d'abord parce que les contemporains le firent aussi et agirent en conséquence. Ainsi le précisèrent les militants communistes de Toulouse, Montauban, Albi, Carcassonne, Pau, Auch, et ceux de l'Ariège et de l'Aveyron, dans leur bilan des expériences du meeting :

---

[653] Natacha Lillo, « El PCE en París y la región parisina: las relaciones con el PCF y los inmigrantes "económicos" (1945-2005) » dans Encarnación Lemus, Jordi Canal et Fernando Martínez López (dir.), *París, ciudad de acogida…*, *op. cit.*, p. 365. Les chiffres de participation concernant le reste de pays européens correspondent aux recherches de Michele D'Angelo, « El Partido Comunista Español en Francia, ¿partido de la protesta u organización para emigrados? 1950-1975 », *Aportes*, nº 92, vol. 3, 2016, p. 207.

[654] AHPCE, fonds « Emigración política – exilio », 97/1.4, « La concentración del 20 de junio » - Note informative nº 3, mai-juin 1971.

[655] AHPCE, fonds « Emigración política – exilio », 97/1.4, Rapport – « Experiencias de la preparación del mitin de París del 20 de junio. Región de los departamentos del Rhône, Loire, Saône et Loire y Ain », c. juillet 1971, p. 4.

> La population espagnole dans toute cette zone se caractérise par le fait qu'elle est une population stable, c'est-à-dire sédentaire. Elle est très dispersée, confondue avec la population française. Il n'existe pas non plus de grands centres industriels permettant la concentration de travailleurs espagnols. Il y a dans quelques départements beaucoup de réfugiés espagnols de la guerre. C'est pourquoi cette population comme la majorité des camarades de l'organisation du Parti ont peut-être une moyenne d'âge assez élevée. Ces traits marquent l'ensemble de l'activité du Parti[656].

En région parisienne, ce fut en revanche la Jeunesse communiste qui consacra la plupart des efforts à la diffusion du meeting. La question générationnelle paraît avoir déterminé de façon importante l'étendue de l'action menée par les communistes espagnols, et plus particulièrement des jeunes militants, stimulés davantage par le travail sur l'émigration : « les possibilités qui nous attendent sont énormes »[657]. Un tel constat fut posé à l'issue d'une campagne de préparation du rassemblement assez énergique qui, malgré certaines contraintes, s'avéra si efficace : « au cours des semaines de préparation du meeting, ont été constitués 25 à 30 groupes de jeunes (sympathisants de la JC) non organisés dans la JC formellement, et dont le seul objectif était à ce moment-là la préparation du meeting, la mobilisation des Espagnols. Il convient de noter que ces groupes ont été formés dans un laps de temps court. Les résultats ont été, bien sûr, différents selon les situations »[658].

Plusieurs problèmes furent, effectivement, rencontrés dans certains cas. Or la nature de ces enjeux différa d'un contexte à l'autre. Dans les zones méridionales, « les échecs, les difficultés et les inconvénients » dans « l'organisation et la concrétion » apparurent dès le début même de la campagne de préparation[659]. Ces circonstances résidaient dans une inégale présence communiste espagnole sur les divers territoires, concentrée plutôt dans les villes. Mais cela ne peut pas tout expliquer. Les militants avouèrent, en ce sens, une raison supplémentaire, qui nous permet de mieux comprendre la portée du problème : à savoir, « peu de liens avec les masses espagnoles »[660]. Voici donc l'une des principales limites qui traversait, quoiqu'à des degrés divers, l'ensemble de l'exil républicain, dont

[656] AHPCE, fonds « Emigración política – exilio », 97/1.4, Rapport – « Algunas experiencias en la movilización para el mitin de los ochos departamentos siguientes: Toulouse, Tarbes, Pau, Ariège, Albi, Auch, Carcassonne, Aveyron, Montauban », c. juillet 1971, p. 1.
[657] AHPCE, fonds « Emigración política – exilio », 97/1.4, Rapport – « Mitin de París. Algunas experiencias de la Juventud Comunista en la región parisina. La formación de grupos de jóvenes (no formalmente organizados en J.C.). Apuntes de una conversación con cda. Elías », c. juillet 1971, p. 2.
[658] *Ibid*., p. 1.
[659] AHPCE, fonds « Emigración política – exilio », 97/1.4, Rapport – « Algunas experiencias en la movilización para el mitin de los ochos departamentos siguientes: Toulouse, Tarbes, Pau, Ariège, Albi, Auch, Carcassonne, Aveyron, Montauban », c. juillet 1971, p. 1
[660] *Ibid*.

certains secteurs du PCE, même s'il demeurait l'organisation la moins touchée par cette problématique. Dans le même ordre d'idée, le document signala l'épuisement des cadres dirigeants des comités – « ils se limitent à assurer le quotidien : cotisations, assistance, presse... Leur rôle est, plus qu'autre chose, d'exécutants, et non de dirigeants […] »[661] -, ce qui contrastait avec l'attitude enthousiaste de certains camarades « qui débordent les comités »[662]. L'exemple de Toulouse permet d'illustrer ce genre de décalage interne :

> Il existe à Toulouse un Comité départemental et plusieurs cellules. Le Comité n'agit pas en tant que tel. On distingue plusieurs militants qui déploient une grande activité. Ce sont eux qui prennent en main tout le travail. Ils collent la propagande (ils ont été harcelés deux fois par la police). Ils se distinguent, avec un groupe de jeunes, dans la préparation de la propagande et sa distribution dans les boîtes aux lettres des Espagnols[663].

De telles circonstances eurent lieu, dans une différente mesure, sur la région parisienne. Les jeunes militants des comités et des secrétariats du PCE, notamment ceux organisés dans la JC, agirent au même titre que le reste de sympathisants, à cause éventuellement de leur communauté d'âge. Le rapport fourni par la Jeunesse communiste espagnole de Paris rend compte de façon enthousiaste, comme nous l'avons noté précédemment, d'un certain succès dans la campagne de préparation du meeting. C'est pour autant un regard opposé sur la même question qui émerge du rapport d'un militant du Parti, Martínez :

> Ici, à Paris, une adhésion a été faite, et deux en plus le seront sûrement. Pour autant, nous pensons qu'ici et en banlieue il faut faire progresser l'activité de nos organisations afin de pénétrer davantage dans la masse de l'émigration. Pour entrer dans un travail de masse profond, il faut mettre nos organisations en mesure de le faire, car ce n'est pas un secret, et nous l'avons en partie constaté ainsi, que ce travail n'est pas fait[664].

La confrontation de ces deux points de vue amène à formuler des hypothèses à propos des disparités qu'ils présentent. Cet exercice permet, tout d'abord, de mettre en question le thème de l'efficacité organisationnelle et logistique que, souvent, l'on tend à imputer au PCE. En ce sens, ce que l'analyse du document de la JC, en relation avec celui du

---

[661] AHPCE, fonds « Emigración política – exilio », 97/1.4, Rapport – « Algunas experiencias en la movilización para el mitin de los ochos departamentos siguientes: Toulouse, Tarbes, Pau, Ariège, Albi, Auch, Carcassonne, Aveyron, Montauban », c. juillet 1971, p. 2.
[662] *Ibid*.
[663] *Ibid*.
[664] AHPCE, fonds « Emigración política – exilio », 97/1.4, Rapport – « Informe de Martínez », c. juillet 1971, p. 4.

camarade Martínez, met en évidence, c'est notamment un défaut de coordination et de communication des informations, deux des éléments les plus indispensables pour mettre en œuvre la stratégie unifiée que le PCE avait projetée. Cela ne peut que renforcer l'idée selon laquelle les pratiques des militants dans leurs luttes de tous les jours constituent le niveau d'analyse le plus opportun afin d'aborder les problématiques qui sont les nôtres. « Dans l'exile politique – affirma Émile Temime –, chaque individu représente un cas d'espèce, suit une trajectoire particulière qu'il convient de suivre ou d'expliquer »[665]. D'autre part, les problèmes exposés ci-dessus pourraient rejoindre - toujours sur le plan hypothétique - certains comportements que nous avons abordés en étudiant les courants socialiste et anarchiste : à savoir, le monopôle de la jeunesse en ce qui concerne l'action sur l'émigration, menée parfois de manière autonome, aux marges des directions, ou voire même dans une démarche ouvertement opposée aux consignes de celles-ci. Or ce n'est qu'au cas par cas qu'on pourra constater, ou non, l'efficacité de telles hypothèses.

Les propos du camarade Martínez ne concernaient, probablement, que Paris intramuros, puisqu'ils ne s'accordent pas non plus aux renseignements fournis dans le compte rendu de, par exemple, les cellules de l'est de la région parisienne. En effet, celles-ci mirent l'accent plutôt sur le travail effectivement mis en place dans le cadre de la campagne de préparation du meeting, à laquelle collaborèrent plusieurs migrants extérieurs aux rangs du PCE aussi[666]. Les différences générationnelles apparaissaient confondues dans ce cas en particulier, mais aussi dans d'autres exemples, ce qui implique à relativiser l'aspect déterminant de celles-ci. De ce point de vue, plusieurs points en commun se dégagent également, outre les dissemblances et les difficultés intrinsèques de l'organisation dans certains milieux géographiques, des démarches engagées par les différentes sections.

Les incursions de militants communistes espagnols dans les quartiers et dans les rues où habitaient majoritairement leurs compatriotes furent l'un de ces éléments partagés. Dans le Sud, malgré les difficultés endémiques du parti, « deux camarades […] rendent visite à la plupart des familles espagnoles [de Pamiers] en leur proposant le voyage à Paris

[665] Émile Temime, « Émigration "politique" et émigration "économique" », dans *L'émigration politique en Europe aux XIXe et XXe siècles. Actes du colloque de Rome (3-5 mars 1988)*, Rome, École française de Rome, 1991, p. 58.
[666] AHPCE, fonds « Emigración política – exilio », 97/1.4, Rapport – « Preparación mitin del 20 de junio en París. Algunas experiencias de la Federación Este. Apuntes de una conversación con Salvador, Responsable del comité de federación », c. juillet 1971.

pour le meeting »[667]. Dans le même sens, « le responsable du Parti et son épouse – racontent les militants de Quillan (Aude) – se mobilisent, avec d'autres camarades, et rendent visite à toutes les familles espagnoles »[668]. De telles démarches se répétèrent en région parisienne, que ce fût dans les quartiers ou dans les bars de réunion des migrants espagnols[669], ou lors de la constitution des groupes évoqués par les militants de la JC : « c'était important parce que cela créait de l'enthousiasme chez les jeunes […], les jeunes étaient impressionnés par l'ampleur que partout prenait la mobilisation »[670]. Pour ces acteurs, l'exemple de la campagne de préparation du meeting de Montreuil, dont les contacts personnels directs, constituait un modèle à suivre en matière de recrutement :

> Après le meeting, nous nous sommes réunis en tant que Secrétariat, et nous avons estimé qu'il fallait continuer à former ce genre de groupes, en leur donnant un objectif clair […] à court, moyen et long terme […]. Il faut suivre les groupes qui ont été créés lors de la préparation du rassemblement […] essayer de les aider à rejoindre les activités culturelles, sportives, récréatives dans leurs localités […]. Nous pouvons organiser, par ces formes irrégulières, beaucoup de jeunes […]. Cela doit se transformer en activité permanente. Il faudra surmonter de nombreux obstacles […], mais il en vaut la peine[671].

Un tel point de vue fut partagé par les cellules conformant une fédération du PCE dans l'est de la région parisienne. « Nous sommes entourés – observa le camarade Dositeo – par des masses disposant de capacité d'initiative mais nous ignorons où se trouvent »[672]. D'après les conclusions rédigées par ces militants, l'organisation du rassemblement du 20 juin 1971 supposa la mise à l'épreuve des principes stratégiques formulés par le PCE depuis 1963 à propos du travail auprès de l'émigration dite économique, ainsi que le constat de certaines faiblesses organisationnelles. L'apprentissage en devenait évident :

---

[667] AHPCE, fonds « Emigración política – exilio », 97/1.4, Rapport – « Algunas experiencias en la movilización para el mitin de los ochos departamentos siguientes: Toulouse, Tarbes, Pau, Ariège, Albi, Auch, Carcassonne, Aveyron, Montauban », c. juillet 1971, p. 2.
[668] *Ibid*.
[669] AHPCE, fonds « Emigración política – exilio », 97/1.4, Rapport – « Preparación mitin del 20 de junio en París. Algunas experiencias de la Federación Este. Apuntes de una conversación con Salvador, Responsable del comité de federación », c. juillet 1971, p. 1-2.
[670] AHPCE, fonds « Emigración política – exilio », 97/1.4, Rapport – « Mitin de París. Algunas experiencias de la Juventud Comunista en la región parisina. La formación de grupos de jóvenes (no formalmente organizados en J.C.). Apuntes de una conversación con cda. Elías », c. juillet 1971, p. 1.
[671] *Ibid*.,, p. 3.
[672] AHPCE, fonds « Emigración política – exilio », 97/1.4, Rapport – « Opiniones de Dositeo – F. Este – Sobre el acto del día 20 de junio », c. juillet 1971, p. 4.

> Quand on veut travailler, on obtient de bons résultats. Quand il y a des camarades qui ne font que des réunions autour de la même chose, sans donner la parole aux gens, ceux-ci finissent par ne plus écouter et se fatiguent. Il faut dialoguer davantage avec les masses. Mais, malgré ce qui a été accompli, il y a une tendance à revenir aux vieilles méthodes ; il faut lutter contre celles-ci […]. Il faudra systématiser l'assemblée-débat, sans craindre la polémique ni les opinions contraires […]. Il faut un comité du Parti capable de ne pas imposer. La Commission du rassemblement a donné un bon résultat […]. L'influence du Parti dépasse de beaucoup l'étendue de l'organisation. Parmi l'émigration, il faut réussir à avoir quelque chose de spécifique, voire même quelque chose de légalisé […]. Il faut S'OUVRIR, S'OUVRIR, S'OUVRIR[673].

L'aspect le plus remarquable dans ces documents est, à notre sens, le fait de reconnaître, que ce soit explicitement ou non, aux hommes et femmes de l'émigration espagnole leur propre responsabilité dans leur processus de politisation. Ce phénomène constitue donc une modalité qui se développe de façon concomitante - et entremêlée parfois - avec les stratégies prosélytistes déployées par les différentes organisations. « Les émigrants – écrit Ana Fernández Asperilla – ne furent pas les disciples politiques des exilés »[674]. Ces remarques, recueillies dans le rapport rédigé par les communistes espagnols d'Annecy, synthétisent et permettent d'appréhender l'étendue, externe et interne, de ces constats : « cet acte démontre tout particulièrement à de nombreux camarades qu'il y a beaucoup à faire dans les masses, qu'elles sont beaucoup plus politisées que ce que nous croyons, et il ouvre de vastes perspectives pour l'avenir du travail de notre organisation »[675].

Par ailleurs, dans la mesure où plusieurs militants évoquèrent l'importance de mener une stratégie prosélytiste auprès de l'émigration en 1971 - alors que le PCE insistait sur cette question dès 1963 -, ces considérations entraînent donc une certaine mise en cause de l'efficacité des démarches engagées tout au long de la période. En d'autres termes, il est certes vraisemblable d'affirmer l'hégémonie du PCE au sein de la colonie espagnole en France, surtout lorsqu'on compare son activité à celle du reste de l'exil républicain, mais son action en ce domaine ne fut pas exempte de limitations. La difficulté fit donc partie aussi des pratiques des communistes espagnols dans leurs relations avec les migrants qu'ils considéraient comme économiques ; et, à l'instar de ce qu'on a exposé

[673] AHPCE, fonds « Emigración política – exilio », 97/1.4, Rapport – « Preparación mitin del 20 de junio en París. Algunas experiencias de la Federación Este. Apuntes de una conversación con Salvador, Responsable del comité de federación », c. juillet 1971, p. 4.
[674] Ana Isabel Fernández Asperilla : « Introducción… » dans Id. (dir), *Gente que…*, *op. cit.*, p. 16.
[675] AHPCE, fonds « Emigración política – exilio », 97/1.4, Rapport – Annecy, 14 juillet 1971, p. 3.

pour le syndicalisme français comme pour l'exil socialiste et anarchiste espagnol, c'est sur le terrain de l'action auprès des femmes qu'on rencontre davantage de limites.

6.4.3. Repenser l'histoire du PCE par le biais des engagements féminins

La participation féminine au meeting devient un élément commun non uniquement aux expériences du Midi et de la région parisienne, mais aussi à d'autres scénarios. En effet, le succès du rassemblement dépendit largement du rôle joué par les femmes. Leur action se déroula parfois de façon concomitante avec celle des hommes. À titre illustratif, l'on retrouve des exemples comme celui de Quillan, évoqué dans un paragraphe précédent, ou celui de cette jeune fille espagnole qui, ayant participé de l'affichage de propagande pour le rassemblement avec d'autres jeunes espagnols de la région parisienne, affirmait être catholique auparavant et se sentir, désormais, « complètement transformée »[676]. Le camarade Martínez remarqua à son tour dans son rapport, lors d'une sortie sur la région d'Orléans, « l'enthousiasme avec lequel nous étions accueillis par les femmes »[677].

D'autres fois, l'engagement des femmes dépassa amplement celui de leurs compagnons, qu'il s'agît de la préparation du meeting ou de la participation de celui-ci. Une telle asymétrie apparaît dans de nombreux rapports. À Muret, par exemple, dans l'Haute-Garonne, « les épouses de nos camarades ont déployé une activité beaucoup plus active pour le rassemblement que ne l'ont fait leurs maris. Lorsqu'il n'était possible qu'à un seul membre du couple de se rendre au meeting, ce sont elles qui sont venues à cinq ou six reprises »[678]. Ce comportement trouva un écho dans « beaucoup de femmes » vivant en banlieue parisienne, désireuses « de se rendre à Paris même si le mari ne le souhaitait pas »[679]. Ces considérations poussèrent les communistes espagnols de l'est de la région parisienne à regarder l'action politique du PCE au miroir des enjeux liés au genre et, plus particulièrement, aux défauts du travail de l'organisation vis-à-vis des femmes :

---

[676] AHPCE, fonds « Emigración política – exilio », 97/1.4, Rapport – « Mitin de París. Algunas experiencias de la Juventud Comunista en la región parisina. La formación de grupos de jóvenes (no formalmente organizados en J.C.). Apuntes de una conversación con cda. Elías », c. juillet 1971, p. 3.
[677] AHPCE, fonds « Emigración política – exilio », 97/1.4, Rapport – « Informe de Martínez », c. juillet 1971, p. 2.
[678] AHPCE, fonds « Emigración política – exilio », 97/1.4, Rapport – « Algunas experiencias en la movilización para el mitin de los ochos departamentos siguientes: Toulouse, Tarbes, Pau, Ariège, Albi, Auch, Carcassonne, Aveyron, Montauban », c. juillet 1971, p. 2.
[679] AHPCE, fonds « Emigración política – exilio », 97/1.4, Rapport – « Preparación mitin del 20 de junio en París. Algunas experiencias de la Federación Este. Apuntes de una conversación con Salvador, Responsable del comité de federación », c. juillet 1971, p. 2.

> La mobilisation et la participation des femmes au rassemblement ont montré que la femme n'est pas étrangère à la lutte […]. Mais le travail que l'on porte d'habitude vers les femmes a très peu d'effet. L'action pour les femmes ne doit pas être le seul travail de quelques militantes, il doit être le travail du Parti dans son ensemble. Nous ne pouvons pas aborder le problème de la femme à travers les formes classiques du Parti. Si nous agissons ainsi, la femme s'éloigne[680].

Ces propos rejoignent ceux du camarade Martínez en l'occurrence de Metz : « à Metz, on pourrait organiser les femmes. Il y en a qui sont très bonnes. On a l'impression que les camarades ne savent pas comment faire pour que la femme milite au Parti »[681]. Dans le rapport concernant l'Est parisien, on peut lire la parole de l'une des militantes, qui rebondit sur cette question en invoquant la nécessité d'une organisation autonome pour les femmes afin de surmonter les limites du PCE à ce sujet. D'après son témoignage :

> Le Parti n'arrive pas à comprendre le travail que nous devons effectuer. On en parle toujours, mais on ne fait rien. Il faut avoir une certaine sensibilité. Nous avons besoin d'une organisation de masse des femmes. Il y en avait une auparavant. Pourquoi ne l'avons-nous pas à l'heure actuelle ? […] Il faut apprendre à parler à la femme de ses problèmes, de sa vie, des enfants, de l'éducation, etc.[682].

Cet appel fut effectivement répondu sur le terrain. Cela amène donc à considérer encore une troisième typologie de comportements dans l'analyse du rôle joué par les femmes lors de l'examen sur la capacité mobilisatrice du PCE auprès de l'émigration espagnole en Europe que fut le meeting de Montreuil du 20 juin 1971. En effet, dans certains cas, ce furent des initiatives d'organisation autonome, c'est-à-dire dans la non-mixité, que les femmes mirent en place. Si l'on prend, par exemple, le rapport présenté par les cellules du PCE agissant dans l'Isère, rédigé par un certain Guardiola, l'on observe l'action des femmes - soit 24 militantes du PCE et une trentaine de militantes de la JC dans le département[683] - se dérouler par elles-mêmes, l'accent mis sur leurs enjeux :

---

[680] *Ibid.*, p. 3.
[681] AHPCE, fonds « Emigración política – exilio », 97/1.4, Rapport – « Informe de Martínez », c. juillet 1971, p. 3.
[682] AHPCE, fonds « Emigración política – exilio », 97/1.4, Rapport – « Preparación mitin del 20 de junio en París. Algunas experiencias de la Federación Este. Apuntes de una conversación con Salvador, Responsable del comité de federación », c. juillet 1971, p. 3.
[683] AHPCE, fonds « Emigración política – exilio », 97/1.4, Rapport – « Región del Isère – Informe de Guardiola », c. juillet 1971, p. 8.

> Iluminada Galvez a déclaré que les femmes se réuniront mercredi pour discuter de la manière dont elles participeront à la mobilisation et la manière dont elles vont intéresser les femmes à leur participation au rassemblement[684].

Les femmes jouèrent en définitive un rôle essentiel dans la préparation et la célébration du meeting du PCE organisé à Montreuil le 20 juin 1971. Leur participation se traduisit par différentes formes. Or l'expérience concrète du rassemblement évoqué ci-dessus ne fut pas un phénomène isolé en ce qui concerne la construction de l'engagement féminin. Cet évènement s'ajouta, en ce sens, à un ensemble de situations vécues dans le contexte migratoire durant toute la période abordée. Qu'il s'agît d'affronter la surexploitation en solitaire, de faire face aux problèmes liés à la vie quotidienne et au foyer dans un milieu étranger, d'assurer le bon fonctionnement du monde associatif outre la place secondaire qu'on leur réservait, ou d'attaquer les limites du mouvement antifranquiste en exil dans une période fortement agitée pour la dictature ; ces femmes-là prirent progressivement conscience de leurs problématiques et de la nécessité de surmonter celles-ci à travers les méthodes qu'elles jugeassent les plus convenables. Ainsi, durant les décennies de 1970 et 1980, à la lumière de l'essor du mouvement féministe, d'une nouvelle étape des luttes d'immigrés et bien entendu de leur propre expérience, les femmes migrantes espagnoles en France, du moins partiellement, déployèrent un réseau de groupes d'émigrées[685].

[684] *Ibid.*, p. 3.
[685] José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, *La patria en la maleta*…, *op. cit.*, p. 222-224.

Conclusion

En analysant le rôle joué par l'exil républicain dans la politisation et la mobilisation des migrants espagnols en France par le biais des mouvements socialiste et anarchiste, plusieurs références ont été faites à la place occupée par le PCE dans cette affaire. Cela correspondait parfois au regard comparatif des contemporains sur leur propre démarche. Dans ce chapitre, nous avons ambitionné de saisir le problème dans une perspective à la fois comparatiste et attentive aux spécificités de l'expérience des acteurs étudiés. Il est vrai que leur action constitue la forme la plus achevée du prosélytisme antifranquiste mené auprès de l'émigration espagnole. De nombreuses différences s'imposent donc par rapport aux organisations concurrentes quant à leurs comportements et leurs attitudes. Or plusieurs similitudes apparaissent aussi, surtout sous les angles du genre et de l'âge.

L'un des premiers éléments d'analyse est la définition de l'activité sur l'émigration en tant que domaine à part entière parmi les différentes luttes du PCE, ainsi que la priorité accordée à celui-ci. Ce que l'on peut constater sur ce point en guise de conclusion, c'est que, chez les communistes, le chantier de l'émigration ne se construit pas *ex novo*. Il se rajoute plutôt à une ligne stratégique plus large, plus durable et plus solide menée par le PCE depuis 1956, qui cherche à bâtir un consensus politique et social autour de la chute du régime franquiste – et bien entendu de l'influence communiste. L'incorporation des enjeux migratoires est donc lue comme une extension à l'étranger du même combat qui se déroule en Espagne, bien qu'au fil du temps les militants adaptent leurs démarches aux évidentes particularités de l'émigration et, de surcroît, à l'interdiction du PCE en France. La politisation de ces acteurs s'avère aussi prioritaire que la mobilisation de la classe ouvrière en Espagne. Précisés formellement par la Commission pour l'émigration ouvrière dans les pays d'Europe occidentale en 1963, ces propos doivent se matérialiser sur trois pistes : le syndicalisme (CGT), l'associationnisme ethnique et la propagande.

L'associationnisme ethnique constitue une grille d'observation privilégiée pour aborder certaines des formes de la politique de masse que le PCE vise à porter vers l'émigration. Dès lors que le milieu associatif constitue un espace hybride, qui entremêle la récréation culturelle et l'assistance sociale et professionnelle, il s'agit d'un point où plusieurs voies se rencontrent. L'on retrouve, dans cette intersection, les compétences du syndicalisme, la fenêtre d'opportunité de l'exil antifranquiste et enfin la capacité organisationnelle qui est propre au migrant. Le Parti communiste suit en ce domaine une démarche combinée,

à savoir, d'un côté, la création de centres associatifs alternatifs de gauche et, de l'autre côté, la pénétration dans de centres contrôlés par l'administration et le clergé franquistes et dans de centres déclarés comme apolitiques. L'exemple de la FAEEF, la fédération la plus importante d'associations espagnoles de France, s'inscrivant dans cette typologie, est remarquable dans la mesure où il permet d'observer une évolution revendicative qui repose à la fois sur l'initiative de ses intégrants et le travail des militants communistes.

Le PCE semble consacrer plus d'efforts, par rapport aux autres acteurs, à production et la distribution d'éléments de propagande. Nous nous sommes intéressés notamment à l'aspect relationnel qu'entraîne cette question dans les pratiques militantes. Ceci a un triple intérêt : d'abord, il s'agit d'un mécanisme qui éclaire les modalités par lesquelles se produit la rencontre entre le militant et le migrant ; ensuite, l'importance accordée dans les processus de recrutement de nouveaux militants à la diffusion de propagande est centrale, au point de constituer le premier stade – soit le plus essentiel – de l'engagement ; enfin, les mécanismes de propagande ne fournissent pas qu'un moyen de réflexion, mais d'expression aussi parfois. Les contenus mobilisés dans ces échanges sont d'autant plus cruciaux que les années 1960 sont la période la plus agitée, du point de vue sociopolitique, de la dictature franquiste. Une telle crise émue les populations espagnoles en Europe, elles aussi mobilisées. Leur politisation doit donc être conçue comme un processus résultant de multiples phénomènes qui se chevauchent.

Cette thèse devient évidente en abordant l'un des actes les plus importants de l'histoire du PCE en exil, le rassemblement du 20 juin 1970 à Montreuil. La préparation, la tenue et le bilan de cet évènement constituent une opportunité précieuse d'analyser plusieurs dynamiques croisées. Les rapports produits dans ce contexte rendent compte d'un stade remarquable d'engagement des migrants, au point d'impressionner les militants. En ce sens, la politisation de l'immigration espagnole en France dépasse les paramètres stricts de la militance conventionnelle. Au niveau interne, les asymétries générationnelles se dévoilent au sein du PCE, les jeunes militants jouant un rôle plus important dans le travail auprès de l'émigration, ainsi que les disparités régionales entre le nord et le sud.

De défauts à propos du travail envers les femmes sont observés aussi pour le PCE. Le genre rapproche les exilées des émigrées, qui se retrouvent dans les associations plutôt que dans les milieux traditionnels de l'exil. Pour les exilées communistes, le meeting de 1971 et l'expérience cumulée sèment les grains d'un courant féministe au sein du PCE.

Conclusion générale

Le pluriel compris dans les expressions « années 68 » ou « chemins de politisation », qui titrent et sous-titrent respectivement ce travail, implique de prendre en considération plusieurs éléments afin de porter un regard global sur notre objet d'études. Celui-ci se construit effectivement à l'intersection de multiples dynamiques dont le croisement rend intelligible notre problématique. De même, si les migrants sont certes les seuls acteurs principaux de cette histoire, qui est fondée sur leurs expériences, il est tout aussi vrai que, du fait de sa multidimensionalité, ce travail s'attaque également à d'autres agents : les représentants des États, les militants syndicalistes et les exilés politiques espagnols. Ce sont, en fin de compte, les relations entretenues entre une telle multiplicité d'acteurs qui nourrissent nos réflexions dans le développement, dont les conclusions se déploient dans deux directions croisées, à la fois d'ordre méthodologique et épistémologique.

Tout d'abord, comme nous l'introduisions ci-dessus, la question migratoire s'est avérée être, tout au long de ce travail, un objet opportun pour mobiliser différents champs de la recherche historique et les interroger autrement. Nous pouvons évoquer, parmi plusieurs domaines explorés, ceux de l'histoire des relations internationales, l'histoire du travail, dont l'histoire du mouvement ouvrier, mais aussi l'histoire des mouvements sociaux au sens large et l'histoire du genre. Il s'agit cependant de sujets relatifs à l'histoire sociale qui se prêtent également à l'approche politique et, surtout, culturelle. D'où le recours à certains méthodes et concepts propres à d'autres branches de la connaissance comme les sciences politiques, la sociologie et l'anthropologie. Tout bien considéré, ce mémoire se veut également une modeste contribution aux démarches d'enquête interdisciplinaires. Notre travail ambitionne aussi de participer, étant donnée sa motivation transnationale, au dialogue historiographique, en l'occurrence entre les écoles française et espagnole.

C'est, en partie, à travers cet échange – auquel s'ajoutent bien entendu d'autres référents internationaux – que se construit la base empirique de ce mémoire, mais aussi d'autres considérations théoriques ou interprétatives. Après tout, la variation focale et la mobilité de l'échelle d'analyse s'avèrent indispensables, compte tenu de l'objet qui nous occupe, puisque les acteurs observés n'interviennent pas dans un cadre national restreint, mais plutôt entre deux contextes. S'il existe une place qui leur soit propre, elle est sans doute l'espace intermédiaire dans lequel s'opère la confrontation de deux mondes différents. Émigré vu de l'un des côtés de la frontière, immigré du bord opposé, le migrant habite

là où ces deux perspectives se relient. Tenir compte d'une telle dualité – les conditions de l'émigration, les circonstances de l'immigration – est l'un des fondements du travail.

Néanmoins, nous avons essayé de ne pas examiner cette double dimension d'une façon cloisonnée, mais plutôt dans une approche relationnelle et dynamique. Si nous abordons le rôle de l'État, pour commencer, il nous apparaît que le processus migratoire étudié ne s'explique que par la congruence entre les contextes de l'Espagne de l'après-autarcie et de la France de l'expansion économique. Dans le premier cas, la collocation à l'étranger d'une main-d'œuvre misérable et excédentaire qui continuera d'apporter au pays sous la forme de devises conditionne le succès ou l'échec du Plan de stabilisation économique. En ce qui concerne la France, la réception de force de travail migrante est fondamentale pour pallier le décalage entre sa capacité productive et ses ressources de main-d'œuvre. De plus, sous cet angle, la main-d'œuvre espagnole s'avère intéressante – aux yeux des employeurs – du fait de sa discipline supposée et donc de sa potentielle surexploitation.

La question migratoire devient un facteur d'accélération du rétablissement des relations diplomatiques entre la République française et la dictature franquiste. Ainsi, la signature d'accords bilatéraux pose les bases administratives par lesquelles sont encadrés les flux et les phases que ceux-ci sont censés suivre (information, présélection, examen médical, sélection, recrutement). À travers ce système, les autorités françaises – en lien avec le patronat – assurent l'adéquation de l'embauche de migrants à leurs intérêts spécifiques, bien que la régularisation *a posteriori* de migrants irréguliers devienne assez fréquente. Les représentants franquistes, à leur tour, semblent se rassurer sur le fait que par ce biais ils vont exercer un contrôle rigide et formel sur l'ensemble du processus migratoire, ce qui s'accorde aux thèses gestionnaires technocratiques inspirant le régime à l'époque, et qu'ils maintiendront les liens des migrants avec l'Espagne. Voici donc l'un des premiers exemples de rupture entre les stratégies étatiques et les démarches individuelles, puisque la plupart des migrants – et l'immense majorité des migrantes – prennent la décision de quitter leur pays au moyen de diverses initiatives alternatives aux mécanismes officiels.

L'échec du projet de contrôle des flux étant indéniable, les efforts de l'administration espagnole en France – les offices du travail attachés aux ambassades et aux consulats – se consacrent alors à la surveillance des activités de la nommée nouvelle émigration. L'objectif en ce sens est d'empêcher la formation, chez ces migrants, d'une conscience antifranquiste dans un contexte particulier, celui de l'étranger, où les expressions et les

éléments hostiles à l'égard du régime institué en Espagne sont davantage tolérés. Ainsi, en raison des craintes profondes que cela suscite au pouvoir franquiste, la dictature met subtilement en place un réseau de surveillance en France afin de contrecarrer l'activité de ces acteurs qu'elle considère comme les plus préjudiciaux : d'une part, les syndicats du pays d'accueil ; d'autre part, les organisations politiques et syndicales de l'exil. Aux yeux de l'État, les migrants ne sont en capacité de se politiser que sous cette influence.

Pour mener à bien ce projet, le domaine de l'assistance au migrant s'avère prioritaire. Cela concerne notamment l'assistance sociale, juridique et religieuse (la présence de la Mission catholique espagnole dans ces tâches s'explique d'emblée par les difficultés de l'État franquiste dans le financement d'un tel réseau de contrôle). Des permanences sont mises en place sous différentes formes par les offices du travail évoqués ci-dessus. Parfois, elles s'occupent des mêmes fonctions qui sont propres aux centres associatifs. D'autres fois, il s'agit de délégations installées au sein d'une usine. Ces deux exemples s'avèrent représentatif de la volonté du régime de dissuader les migrants de s'approcher, d'un côté, aux exilés antifranquistes et, de l'autre côté, aux syndicalistes français, qui, d'ailleurs, mènent une activité éditoriale remarquable destinée aux migrants espagnols. Cela pousse la dictature à tenter de contrôler l'information que reçoivent les migrants et donc leur opinion notamment à travers l'envoi de numéros de journaux affins. Arrivés à ce point, les craintes du régime à l'égard d'une éventuelle politisation et mobilisation de la part des Espagnols en Europe sont évidentes. Le syndicalisme français et les forces de l'exil sont, du point de vue du franquisme, les seuls agents de cette « contamination ».

Le rôle joué par ces acteurs dans le processus de politisation des migrants espagnols est important. Pourtant, il présente également des limites remarquables. En ce qui concerne les syndicats, l'arrivée massive de travailleurs espagnols est perçue comme un enjeu si préoccupant. Si les syndicalistes engagent des campagnes et des initiatives en direction de la « main-d'œuvre immigrée », c'est en premier lieu pour protéger la « main-d'œuvre nationale » de la concurrence que comporte la surexploitation des migrants. Les critères des actions se fondent sur les représentations qu'on construit autour de ces ouvriers, qui ne s'accordent pas toujours bien à la réalité de leurs situations particulières. L'image du travailleur espagnol est, en ce sens, traversée par les stigmates de l'ignorance absolue et de l'anomie sociale : méconnaissant les droits et la langue du pays qui l'accueille, il est exploité parce qu'il le veut et le consent, sans considérer les conséquences de son geste égoïste sur ses camarades français. Il est un analphabète politique, un prolétaire primitif.

Ces considérations, ou ces préjugés, rythment en effet, de façon plus ou moins explicite, les stratégies élaborées par les principales confédérations syndicales de France vis-à-vis de la population travailleuse migrante, dont les Espagnols, qui à l'époque deviennent la nationalité d'immigration la plus importante du point de vue quantitatif. Cependant, ces représentations subissent une certaine et progressive évolution au fur et à mesure que les Espagnols font preuve de leur engagement revendicatif sur le plan socioprofessionnel.

En ce sens, il existe un décalage important entre les représentations et les pratiques des acteurs étudiés, au moins dans une première période. Qu'elles soient encadrées ou non par une centrale syndicale, les ouvriers espagnols sont capables de mener des initiatives de mobilisation s'appuyant sur un dispositif de revendications particulières. Celui-ci, en d'autres termes, concerne notamment les spécificités propres à l'expérience du migrant en matière de travail (différences salariales, inobservance des droits, accidentalité…) et de logement (insalubrité, manque de services essentiels…). Plusieurs exemples de luttes découlant de ces circonstances ont été documentés dès le début de la vague migratoire, soit au tournant de 1960. Si la capacité mobilisatrice de cette population n'est donc pas en question, son rapport avec le monde syndical français s'avère plus problématique.

Les syndicalistes français ne semblent pas être en mesure de concevoir la revendication professionnelle en dehors de l'organisation syndicale. Du point de vue théorique, ils ont du mal aussi à accepter l'existence de particularités chez les catégories qui font la classe ouvrière du pays, dont les migrants. Tenant compte des représentations citées ci-dessus, l'engagement des confédérations auprès des ouvriers migrants consiste surtout à mener des campagnes de formation et d'éducation syndicale, dans lesquelles se développe une extraordinaire activité éditoriale en langue maternelle qui a laissé nombre de journaux, précieux aux yeux de l'historien. Dans le même sens, le syndicalisme met en place des permanences d'assistance sociale qui – comme nous l'avons déjà observé – entrent en concurrence directe avec les États. Effectivement, sur le plan des pratiques, les militants syndicaux concentrent progressivement leurs efforts sur l'activité spécifique auprès des différents groupes nationaux composant la « main-d'œuvre immigrée ». Ces exemples – les permanences, les journaux…, mais aussi les fêtes thématiques – font des Espagnols le banc d'essai des stratégies à mener par les syndicats sur la main-d'œuvre immigrée. Cela concerne aussi la prise de responsabilités au sein du syndicat et dans l'entreprise.

Cette dernière considération est davantage vraisemblable dans le cas de la CGT. Mais la CFDT présente des limites importantes en ce domaine. Les difficultés pour accéder aux postes de responsabilité et de représentation ne sont cependant pas les seules contraintes rencontrées par nos migrants dans leur rapport au syndicalisme du pays d'accueil. En ce qui concerne l'action sur les travailleuses migrantes espagnoles, les syndicalistes ne s'intéressent tout simplement pas à leurs enjeux. Or, c'est une très grande pluralité de situations qui caractérise notre problématique sur le terrain. Si les stratégies sur la main-d'œuvre immigrée adoptées au niveau confédéral semblent prouver l'engagement de la part du syndicat sur cette question, leur application s'avère beaucoup plus compliquée lorsqu'on analyse les pratiques des militants à une échelle locale ou départementale.

Nous retrouvons une asymétrie similaire en abordant le rôle joué par les organisations de l'exil politique espagnol en France sur les migrants arrivés dans les années 1960. Ce constat varie pourtant selon les différentes familles politiques exilées. Les mouvements socialiste et anarchiste espagnols sont ceux dont l'action auprès des migrants est la plus limitée, surtout lorsqu'on les compare avec le mouvement communiste dont nous allons parler plus loin. Comme nous l'évoquions précédemment, le décalage entre les discours et les pratiques de ces acteurs prouve la faible priorité accordée en réalité à ce sujet par la majorité des militants dans leurs démarches quotidiennes. Pour beaucoup d'entre eux, les oppositions entre les nouveaux migrants et eux-mêmes sont, du point de vue culturel et idéologique, trop importantes et ne permettent guère la tenue de relations stables. Il s'agit, en effet, du système de représentations que mobilisent les syndicalistes français.

En 1973, l'UGT avoue explicitement son échec dans le domaine du prosélytisme auprès des migrants. Cet évènement est important dans la mesure où, en s'interrogeant sur les causes d'un tel échec, l'insuffisance du travail et de la motivation des militants – plutôt que les défauts culturels des migrants – est considérée pour la première fois comme un facteur d'explication. Il n'empêche que des positionnements autocritiques existent sur le plan interne auparavant. Ceux-ci témoignent des fractures que subit le monde de l'exil et que le problème de l'action sur les migrants contribue clairement à mettre en relief. On fait référence ici à de dissensions internes de nature assez différente : entre les bases et la direction, entre un contexte géographique et un autre, entre la première génération de l'exil, les vieux refugiés de 1939, pour qui l'époque républicaine reste référentielle, et la deuxième, qui n'a à peine connu ce monde-là et qui comprend l'opportunité de se rapprocher des jeunes migrants, représentants, en fin de compte, du prolétariat espagnol.

Saisir une telle opportunité est sans doute ce qui marque globalement la différence entre le rôle des acteurs que nous venons de présenter et celui des militants exilés du PCE. Ce parti adapte le travail à mener sur l'émigration aux grandes lignes de sa stratégie, c'est-à-dire, de créer – et d'influencer – une confluence d'acteurs politiques et sociaux assez variés dans le but d'anticiper la chute du régime franquiste. L'interaction avec différents agents ne constitue toutefois pas une pratique nouvelle chez les communistes. Si le PCE est, bien sûr, une organisation illégale en Espagne, son activité doit se mener en France de façon également clandestine en raison de l'interdiction de ce parti, décrétée en 1950. Dans un sens, cela habitue les militants communistes à faire preuve d'hétérodoxie dans leurs démarches politiques, c'est-à-dire, à refuser le sectarisme et donc se rapprocher de nombreux acteurs divers, dont les migrants espagnols arrivés au cours de 1950-1970.

La pluralité de chantiers qui caractérise l'action du PCE se traduit, dans le cas qui nous intéresse, par une stratégie imbriquant à la fois les syndicats français, l'associationnisme ethnique espagnol et la distribution directe de propagande alternative à celle du régime. Ce sont donc trois angles d'approche spécifiques qui confluent en un seul phénomène. À travers leur pénétration dans ces différents espaces et le contact avec leurs membres, le rôle des communistes est d'y provoquer un engagement revendicatif et antifranquiste. Leurs bons résultats en ce domaine sont parfois évidents. Or sont également évidentes leurs limites, surtout concernant l'engagement féminin. Par ailleurs, la politisation et la mobilisation des migrants espagnols ne reposent pas uniquement sur cette influence.

Si nous nous sommes particulièrement concentrés sur le cas du rassemblement tenu à Montreuil en juin 1971, c'est précisément parce qu'il nous permet d'appréhender, dans un exemple bien délimité, l'ampleur de ce problème et donc du processus historique qui nous interpelle. De la même manière que les travailleurs espagnols ont été capables de définir leurs propres revendications au travail et d'agir en conséquence sans la tutelle du syndicat, aussi ces migrants savent développer un mouvement antifranquiste en dehors de la militance aux organisations politiques traditionnelles. Autant dire que l'initiative autonome de ces individus, leur conscience politique et sociale – « l'apprentissage de la citoyenneté » –, voire leur rationalité, ont été d'emblée négligées non seulement par les représentants de la dictature franquiste, mais aussi par les syndicalistes et par les exilés. L'action de ces deux agents est importante, mais elle ne peut pas tout expliquer. Il y a plusieurs chemins de politisation que le migrant a l'option de parcourir ; et, parmi eux, au même titre que les autres, nous avons à ajouter ses raisonnements et son expérience.

Bibliographie

Loin d'élaborer un rapport exhaustif de la bibliographie concernant notre objet d'études, nous indiquons ici les principales références qui ont servi à la réalisation de ce mémoire. Dans une première sélection nous citons certains ouvrages ayant contribué à constituer le domaine scientifique de l'histoire de l'immigration en France. Ensuite, nous abordons le sujet des migrations espagnoles vers ce pays au travers les travaux publiés aussi bien en France qu'en Espagne ou encore ailleurs. Dans tous les cas, une division thématique a été réalisée à partir des différents angles d'intérêt se croisant dans nos recherches.

Histoire de l'immigration en France

- Études globales :

- Marianne Amar et Pierre Milza, *L'immigration en France au XXe siècle*, Paris, Armand Colin, 1990.
- Marie-Claude Blanc-Chaléard, *En finir avec les bidonvilles. Immigration et politique du logement dans la France des Trente Glorieuses*, Paris, Publications de la Sorbonne, 2016.
- Marie-Claude Blanc-Chaléard, « Les immigrés et le logement en France depuis le XIXe siècle. Une histoire paradoxale », *Hommes & Migrations*, nº 1264, 2006, p. 20-34.
- Ahmed Boubeker et Abdellali Hajjat (dir.), *Histoire politique des immigrations (post)coloniales : France, 1920-2008*, Paris, Éditions Amsterdam, 2008.
- Daniel A. Gordon, *Immigrants and Intellectuals : May 68 and the rise of anti-racism in France*, Pontypool, Melin Press, 2012.
- Nancy L. Green et Marie Poinsot, *Histoire de l'immigration et question coloniale en France*, Paris, La Documentation française, 2008.
- Nancy L. Green, *Repenser les migrations*, Paris, Presses universitaires de France, 2002.
- Gérard Noiriel, *Le creuset français. Histoire de l'immigration (XIXe – XXe siècle)*, Paris, Seuil, 1988.
- Gérard Noiriel, *Population, immigration et identité nationale en France, XIXe-XXe siècles*, Paris, Hachette, 1992.

- Janine Ponty, *L'immigration dans les textes. France, 1789-2002*, Paris, Belin, 2006.
- Abdelmalek. Sayad, *L'Immigration ou les paradoxes de l'altérité*, Paris, Raisons d'agir, 2006.
- Abdelmalek Sayad, *La double absence. Des illusions de l'émigré aux souffrances de l'immigré*, Paris, Seuil, 1999.
- Dominique Schnapper, *L'Europe des immigrés*, Paris, François Bourin, 1992.
- Ralph Schor, *Histoire de l'immigration en France de la fin du XIXe siècle à nos jours*, Paris, Armand Colin, 1996.
- Maryse Tripier, *L'immigration dans la classe ouvrière en France*, Paris, CIEMI-L'Harmattan, 1990.

- Études monographiques :

- Marie-Claude Blanc-Chaléard, *Les Italiens dans l'Est parisien des années 1880 aux années 1960 : une histoire d'intégration*, thèse de doctorat d'histoire, Paris, Institut d'études politiques, 1995.
- Yvan Gastaut, *L'immigration et l'opinion en France sous la Ve République*, Paris, Seuil, 2000.
- Pierre Milza, *Français et Italiens à la fin du XIXe siècle. Aux origines du rapprochement franco-italien de 1900-1902*, Rome, École française de Rome, 1981.
- Janine Ponty, *Les travailleurs polonais en France (1919 - 1939)*, thèse de doctorat d'histoire, Université Paris I, 1983.
- Alexis Spire, *Étrangers à la carte : l'administration de l'immigration en France (1945-1975)*, Paris, Grasset, 2005.
- Émile Temime (dir), *Migrance. Histoire des migrations à Marseille*, 4 volumes, Aix-en-Provence, Edisud, 1989-1991.
- Marie-Christine Volovitch-Tavares, *Portugais à Champigny, le temps des baraques*, Paris, Autrement, 1995.

- Histoire du travail de l'immigration :

- Anne-Sophie Bruno et Claire Zalc (dir.), *Petites entreprises et petits entrepreneurs étrangers en France (XIXe-XXe siècles)*, Paris, Publibook, 2006.
- Anne-Sophie Bruno, « Solidarité avec les travailleurs immigrés ? », *Plein droit*, vol. 3, nº 90, 2011, p. 36-40.
- Alain Coeuret, « La participation des travailleurs étrangers aux institutions représentatives des salariés en France », *Collection IDERIC*, nº 6, 1976, p. 363-377.
- René Gallissot, Nadir Boumaza et Ghislaine Clément, *Ces migrants qui font le prolétariat*, Paris, Méridiens Klincksieck, 1994.
- Yvan Gastaut, « Le rôle des immigrés pendant les journées de mai-juin 1968 », *Migrations Société*, nº 32, 1994, p. 9-29.
- David Hamelin : « Introduction : les migrations internationales au prisme du travail », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, nº 132, 2016. [En ligne : http://journals.openedition.org/chrhc/5319].
- Yves Lequin, *Les ouvriers de la région lyonnaise (1848-1914)*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1977.
- Odile Merckling, « L'immigré, comme catégorie de main-d'œuvre spécifique », *Hommes & Migrations*, nº 1204, 1996, p. 27-32.
- Gérard Noiriel, *Les ouvriers sidérurgistes et les mineurs du fer dans le bassin de Longwy (1919-1939)*, thèse de 3e cycle, Université Paris VIII.
- Michelle Perrot, « Les rapports entre ouvriers français et étrangers (1871-1893) », *Bulletin de la Société d'Histoire moderne*, nº 12, 1960, p. 4-9.
- Michelle Perrot, *Les ouvriers en grève. France 1871-1890*, Paris-La Haye, Mouton, 1973.
- Laure Pitti, *Ouvriers algériens à Renault-Billancourt, de la guerre d'Algérie aux grèves d'OS des années 1970 : contribution à l'histoire sociale et politique des ouvriers étrangers en France*, thèse de doctorat d'histoire, Université Paris VIII, 2002.
- Laure Pitti, « Grèves ouvrières versus luttes de l'immigration : une controverse entre historiens », *Ethnologie française*, vol. 31, nº 3, 2001, p. 465-476.
- Claude Roccati, *La politique internationale de la CFDT (1964-1988)*, thèse de doctorat d'histoire, Le Havre, Université du Havre, 2014.

- Claude Roccati, « Les coopérations syndicales internationales en matière d'immigration : étude de cas autour de la CFDT (1966-1982) », *Cahiers d'histoire. Revue d'histoire critique*, nº 132, 2016, p. 67-88.
- Cole Strangler, *La CFDT et les travailleurs immigrés dans « les années 68 » : la solidarité et ses limites*, mémoire de master d'histoire 2, Paris, Université Paris I, 2018.
- Maryse Tripier, "Concurrence et différence : les problèmes posés au syndicalisme ouvrier par les travailleurs immigrés", *Sociologie du travail*, n°3, 1972, p. 331-347.
- Maryse Tripier, « Syndicats et luttes d'immigrés », *Migrance*, nº 25, 2005, p. 72-78.
- Xavier Vigna, « Une émancipation des invisibles ? Les ouvriers immigrés dans les grèves de mai-juin 1968 » dans Ahmed Boubeker et Abdellali Hajjat (dir.), *Histoire politique…, op. cit.*, p. 85-94.
- Claire Zalc, *Melting Shops. Une histoire des commerçants étrangers en France*, Paris, Perrin, 2010.

- Histoire du genre de l'immigration :

- Nicole Fouché et Serge Weber (dir.), « Construction des sexualités et migration », *Migrance*, nº 37, 2006.
- Linda Guerry, « Femmes et genre dans l'histoire de l'immigration. Naissance et cheminement d'un sujet de recherche », *Genre & Histoire*, nº 5, 2009 [En ligne : http://genrehistoire.revues.org/index808.html].
- Linda Guerry, *(S')exclure et (s')intégrer : le genre de l'immigration et de la naturalisation : l'exemple de Marseille (1918-1940)*, thèse de doctorat d'histoire, Université d'Avignon, 2008.
- Nancy L. Green, « De l'immigré à l'immigrée ou la conceptualisation du peuplement » dans Anne-Marie Sohn et Françoise Thélamon (dir.), *L'histoire sans les femmes est-elle possible ?*, Paris, Perrin, 1998, p. 129-136.
- Anne Morelli et Éliane Gubin (dir.), « Pour une histoire européenne des femmes migrantes. Sources et méthodes », *Sextant*, nº 21-22, 2004.

- Nasima Moujoud et Jules Falquet, « Cent ans de sollicitude en France. Domesticité, reproduction sociale, migration et histoire coloniale » dans Christine Verschuur et Christine Catarino, *Genre, migrations et globalisation de la reproduction sociale*, Genève, Graduate Institute Publications, 2013, p. 229-245.
- Phillipe Rygiel et Natacha Lillo (dir.), *Images et représentations du genre en migration. Mondes atlantiques, XIXe-XXe siècles*, Paris, Publibook, 2007.
- Phillipe Rygiel et Natacha Lillo (dir), *Rapports sociaux de sexe et immigration (mondes atlantiques XIXe-XXe siècles)*, Paris, Publibook, 2007.
- Phillipe Rygiel et Manuela Martini (dir.), *Genre et travail migrant. Mondes atlantiques, XIXe-XXe siècles*, Paris, Publibook, 2009.
- Phillipe Rygiel et Manuela Martini (dir.), « Genre, filières migratoires et marché du travail. Acteurs et institutions de la société civile en Europe au XXe siècle », *Migrations/Sociétés*, nº 127, 2010.
- Phillipe Rygiel (dir.), *Politique et administration du genre en migration*, Paris, Publibook, 2011.
- Phillipe Rygiel (dir.), « Réfugié(e)s », *Le Mouvement social*, nº 225, 2008.
- Émile Temime, « L'immigration au féminin » dans Benjamin Stora et Émile Temime (dir.), *Immigrances. L'immigration en France au XXe siècle*, Paris, Hachette, 2007, p. 97-117.
- Xavier Vigna et Michelle Zancarini-Fournel, « Intersections entre histoire du genre et histoire ouvrière », *Clio. Femmes, Genre, Histoire*, nº 38, 2013, p. 181-208.

Histoire des migrations espagnoles en France

- Études globales :

- Juan Bautista Vilar et María José Vilar, *La emigración española a Europa en el siglo XX*, Madrid, Arco Libros, 1999.
- Juan Bautista Vilar, « Las emigraciones españolas a Europa en el siglo XX: algunas cuestiones a debatir », *Migraciones & Exilios*, nº 1, 2000, p. 131-159.

- Luis M. Calvo Salgado, Itzíar López Guil, Vera Ziswiler et Cristina Albizu Yeregui (dir.), *Migración y exilio españoles en siglo XX*, Madrid, Iberoamericana, 2009.
- Marie-Claude Chaput, Maria Luisa Peñalva Vélez et Bruno Tur (dir.), *Espagne, de l'émigration à l'immigration*, Nanterre, Université Paris Ouest Nanterre La Défense, 2009.
- Lorenzo Delgado Gómez-Escalonilla (dir.), « La emigración española a Francia en el siglo XX », *Hispania: Revista española de historia*, vol. 62, nº 211, 2002.
- Guy Hermet, *Les Espagnols en France : immigration et culture*, Paris, Éditions ouvrières, 1967.
- Natacha Lillo *et alii*., *Un siglo de inmigración española en Francia*, Vigo, Grupo de Comunicación Galicia en el Mundo, 2009.
- Javier Rubio, *La emigración española a Francia*, Barcelone, Ariel, 1974.
- Émile Temime (dir.), *Exil politique et migration économique : Espagnols et Français aux XIXe-XXe siècles*, Paris, Centre national de la recherche scientifique, 1991.
- Émile Temime, « La migration espagnole. Le rôle de la communauté espagnole en France. Une problématique d'ensemble », *Relations internationales*, nº 50, 1987, p. 183-195.

- Études sur l'exil républicain et les réfugiés politiques :

- José Luis Abellán, *El exilio español de 1939*, six tomes, Madrid, Taurus, 1976-1978.
- Alicia Alted et Lucienne Domergue (dir.), *El exilio republicano español en Toulouse, 1939-1999*, Toulouse, Presses universitaires du Mirail, 2003.
- Alícia Alted, *La voz de los vencidos: el exilio republicano de 1939*, Madrid, Aguilar, 2005.
- María del Rosario Alonso García, *Historia, diplomacia y propaganda de las instituciones de la república española en el exilio 1945-1962*, Madrid, Fundación Universitaria Española, 2003.

- Michele D'Angelo, « El Partido Comunista Español en Francia, ¿partido de la protesta u organización para emigrados? 1950-1975 », *Aportes*, nº 92, vol. 3, 2016, p. 177-211.
- Aline Angoustures, « Difficultés et paradoxes du devoir de mémoire : les enfants de réfugiés espagnols en France », *Matériaux pour l'histoire de notre temps*, nº 70, 2003, p. 12-19.
- Aline Angoustures, « Les réfugiés espagnols en France de 1945 à 1981 », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, vol. 44, nº 3, 1997, p. 457-483.
- Aline Angoustures, « L'exil espagnol et le statut de réfugié », *Les réfugiés en France et en Europe : quarante ans d'application de la Convention de Genève, 1952-1992*, Paris, Office français de protection des réfugiés et apatrides, 1992, p. 187-208.
- Aline Angoustures, « Les réfugiés espagnols en France et la formation d'une identité européenne, 1939-1981 », *Exils et migrations ibériques au XXe siècle*, nº 3-4, p. 51-72.
- José Ángel Ascunce et María Luisa San Miguel (dir.), *La cultura del exilio vasco*, deux tomes, Saint-Sébastien, Gobierno Vasco, 1994.
- Juan Bautista Vilar, *La España del exilio. Las emigraciones políticas españolas en los siglos XIX y XX*, Madrid, Síntesis, 2006.
- José Borràs, *Política de los exiliados españoles, 1944-1950*, Paris, Ruedo Ibérico, 1976.
- Sonsoles Cabeza Sánchez-Albornoz, *Historia política de la Segunda República en el exilio*, Madrid, Fundación Universitaria Española, 1997.
- Jordi Canal (dir.), *Exilios. Los éxodos políticos en la historia de España, s. XV-XX*, Madrid, Sílex, 2007.
- Josefina Cuesta Bustillo (dir.), *Españoles en Francia, 1936-1946*, Salamanca, Universidad de Salamanca, 1991.
- Claudia Dávila, *Refugiados españoles en Francia y México. Un estudio comparativo*, Mexico, Colegio de México, 2012.
- Geneviève Dreyfus-Armand, *L'exil des républicains espagnols en France. De la Guerre civile à la mort de Franco*, Paris, Albin Michel, 1999.
- Geneviève Dreyfus-Armand et Odette Martinez-Maler, *L'Espagne, passion française, 1936-1975. Guerres, exils, solidarités*, Paris, Les Arènes, 2015.

- Geneviève Dreyfus-Armand, *L'émigration politique espagnole en France au travers de sa presse, 1939-1975*, thèse de doctorat d'histoire, Paris, Institut d'études politiques, 1994.
- Carlos Fernández Santander, *El exilio gallego de la guerra civil*, Corogne, Edicios do Castro, 2002.
- Pierre André Laborie et Alícia Alted (dir.), *Exilios I. Refugiados en el Mediodía de Francia*, Madrid, Universidad Nacional de Educación a Distancia, 2004.
- Encarnación Lemus, Jordi Canal et Fernando Martínez López (dir.), *París, ciudad de acogida. El exilio español durante los siglos XIX y XX*, Madrid, Marcial Pons, 2010.
- Natacha Lillo, « El asociacionismo español y los exiliados republicanos en Francia : entre el activismo y la respuesta del Estado franquista (1945-1975) », *Historia social*, nº 70, 2011, p. 175-191.
- Michel Ralle, « ¿Una nueva imagen de España? Las huelgas del 62 ante las miradas de la opinión francesa y del exilio » dans Rubén Vega García (dir.), *Las huelgas de 1962 en España y su repercusión internacional*, Gijón, Trea, 2002, p. 379-393.
- Javier Rubio, *La emigración de la guerra civil de 1936-1939. Historia del éxodo que se produce con el fin de la II República española*, trois tomes, Madrid, San Martín, 1977.
- Jeanine Sodigné-Loustau, *L'immigration politique espagnole en région Centre (Cher, Eure-et-Loir, Indre, Loir-et-Cher, Loiret) de 1936 à 1946*, thèse de doctorat d'histoire, Université Paris VII, 1995.
- Antonio Soriano, *Éxodos. Historia oral del exilio republicano en Francia, 1939-1945*, Barcelona, Crítica, 1989.
- Alexis Spire, « Les réfugiés, une main-d'œuvre à part ? Conditions de séjour et d'emploi, France, 1945-1975 », *Revue européenne des migrations internationales*, vol. 20, nº 2, 2004, p. 13-38.
- Javier Tusell, Alícia Alted et Abdón Mateos (dir.), *La oposición al régimen de Franco*, trois tomes, Madrid, Universidad nacional de educación a distancia, 1990.
- José Maria del Valle, *Las instituciones de la República española en exilio*, Paris, Ruedo Ibérico, 1976.

- Jean-Claude Villegas (dir.), *Plages d'exil. Les camps de réfugiés espagnols en France, 1939*, Nanterre, Bibliothèque de documentation internationale contemporaine, 1989.

- Histoire du genre de l'exil républicain :

- Alicia Alted, « El exilio republicano español de 1939 desde la perspectiva de las mujeres », *Arenal: revista de historia de mujeres*, vol. 4, nº 2, 1997, p. 223-238.
- Neus Català, *De la resistencia y la deportación. 50 testimonios de mujeres españolas*, Barcelone, Adgena, 1984 ; traduction française dans Neus Català, *Ces femmes espagnoles de la Résistance à la déportation : témoignages vivents de Barcelone à Ravensbrück*, Paris, Tirésias, 1994.
- Ana Isabel Fernández Asperilla, « Identidades cruzadas. Mujeres españolas exiliadas y emigradas económicas durante la dictadura franquista » dans *Id.*, *Mujeres bajo el franquismo. Compromiso antifranquista*, Madrid, AMESDE, 2009, p. 185-209.
- Célia Keren, *L'évacuation et l'accueil des enfants espagnols en France : cartographie d'une mobilisation transnationale (1936-1940)*, thèse de doctorat d'histoire, Paris, École des hautes études en sciences sociales, 2014.
- Milagros Latorre (dir.), *Nuevas raíces: testimonios de mujeres españolas en el exilio*, Mexico, Mortiz, 1993.
- Shirley Mangini, *Memories of Resistance. Women's voices from the Spanish Civil War*, Yale, Yale University Press, 1995.
- Maëlle Maugendre, *Les réfugiées espagnoles en France (1939-1942) : des femmes entre assujettissements et résistances*, thèse de doctorat d'histoire, Université de Toulouse II-Le Mirail, 2013.
- Mary Nash, *Defying Male Civilization: Women in the Spanish Civil War*, Denver, Arden Press, 1995.
- Antonia Rodrigo, *Mujer y exilio, 1939*, Madrid, Compañía Literaria, 1999.

- **Études sur l'immigration économique**

  - Globales :

- Alícia Alted et Almudena Asenjo (dir.), *De la España que emigra a la España que acoge*, Madrid, Fundación Francisco Largo Caballero, 2006.
- José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, « Elementos del proceso de la emigración española de los años sesenta: la voz de un pasado reciente », *Gaceta sindical: reflexión y debate*, nº 3, 2003, p. 279-294.
- José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, *La patria en la maleta: historia social de la emigración española a Europa*, Madrid, Fundación 1º de Mayo, 2010.
- Ana Isabel Fernández Asperilla, « Estrategias migratorias. Notas a partir del proceso de la emigración española a Europa (1959-2000), *Migraciones & Exilios*, nº 1, 2000, p. 67-94.
- Natacha Lillo, *Espagnols en « banlieue rouge « : histoire comparée des trois principales vagues migratoires à Saint-Denis et dans sa région au XXe siècle*, thèse de doctorat d'histoire, Paris, Institut d'études politiques, 2001.
- Natacha Lillo, *La Petite Espagne de la Plaine-Saint-Denis 1900-1980*, Paris, Autrement, 2004.

- Histoire institutionnelle :

- Ramón Baeza Sanjuán, *Agregados laborales y acción exterior de la Organización Sindical Española. Un conato de diplomacia paralela (1950-1961)*, thèse de doctorat d'histoire, Madrid, Universidad Complutense de Madrid, 1995.
- Luís M. Calvo Salgado, María José Fernández Vicente, Axel Kreienbrink, Carlos Sanz Díaz et Gloria Sanz Lafuente (dir.), *Historia del Instituto Español de Emigración. La política migratoria exterior de España y el IEE del Franquismo a la Transición*, Madrid, Ministerio de Trabajo e Inmigración, 2009.
- María José Fernández Vicente, *Émigrer sous Franco. Politiques publiques et stratégies individuelles dans l'émigration espagnole*

vers l'Argentine et vers la France (1945-1965), thèse de doctorat d'histoire, Paris, Université Paris VII, 2004.

- Histoire du travail :

  - José Babiano, « El vínculo del trabajo: los emigrantes españoles en la Francia de los treinta gloriosos », *Migraciones & Exilios*, nº 2, 2001, p. 9-37.
  - José Babiano, « Emigración española a Europa y trabajo » dans Xosé A. Liñares Giraut (dir.), *La emigración española a Europa en el siglo XX*, Madrid, Grupo España Exterior, 2009, p. 59-76.
  - José Babiano, « La emigración de trabajadores en Europa y las condiciones de salud laboral a la luz de la experiencia histórica española », *La Mutua*, nº 11, 2004, p. 73-86.
  - José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, « En manos de los tratantes de seres humanos (notas sobre la emigración irregular durante el franquismo) », *Historia contemporánea*, nº 26, 2003, p. 35-56.
  - Ana Isabel Fernández Asperilla, « La emigración como exportación de mano de obra: el fenómeno migratorio a Europa durante el franquismo », *Historia social*, nº 30, 1998, p. 63-81.
  - Ana Isabel Fernández Asperilla et María del Coro Lomas Lara, « Emigración y vida laboral: la correspondencia como fuente de documentación histórica », *Ofrim suplementos*, nº 8, 2001, p. 91-98.

- Associationnisme et action collective :

  - Alicia Alted (dir.), *UGT y el reto de la emigración económica, 1957-1976*, Madrid, Fundación Francisco Largo Caballero, 2010.

- Michele D'Angelo, « El Partido Comunista Español en Francia, ¿partido de la protesta u organización para emigrados? 1950-1975 », *Aportes*, nº 92, vol. 3, 2016, p. 177-211.
- Manuela Aroca Mohedano (dir.), *Presencia y activismo de los españoles en las organizaciones sindicales europeas, 1960-1964*, Madrid, Fundación Largo Caballero, 2012.
- José Babiano, « Emigración, identidad y vida asociativa: los españoles en la Francia de los años sesenta », *Hispania: Revista española de historia*, vol. 62, nº 211, 2002, p. 561-575.
- José Babiano, « La emigración española a Francia y el asociacionismo étnico: un tren de largo recorrido » dans Natacha Lillo *et alii*., *Un siglo de inmigración española en Francia*, Vigo, Grupo de Comunicación Galicia en el Mundo, 2009, 141-157.
- José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, *El asociacionismo como estrategia cultural: los emigrantes españoles en Francia (1956-1974*), Madrid, Fundación 1º de Mayo, Documento de Trabajo Doc. 3/1998, 1998.
- José Babiano et Ana Isabel Fernández Asperilla, « Algo más que trabajo, algo más que ahorro: emigración española a Europa, acción colectiva y protesta político social » dans Alícia Alted et Almudena Asenjo (dir.), *De la España…*, *op. cit.*, p. 351-364.
- Juan Andrés Blanco et Arsenio Dacosta (dir.), *El asociacionismo de la emigración española en el exterior: significación y vinculaciones*, Madrid, Sílex, 2014.
- Ana Isabel Fernández Asperilla, « El asociacionismo de los emigrantes españoles en Europa: rupturas y continuidades », *Historia Social*, nº 70, 2011, p. 135-153.
- Ana Isabel Fernández Asperilla (dir.), *Gente que se mueve: cultura política, acción colectiva y emigración española*, Madrid, Fundación 1º de Mayo, 2010.
- Natacha Lillo, « El asociacionismo español y los exiliados republicanos en Francia : entre el activismo y la respuesta del Estado franquista (1945-1975) », *Historia social*, nº 70, 2011, p. 175-191.

- Xosé M. Núñez Seixas (dir.), « Patrias lejos de casa: el asociacionismo emigrante español, siglos XIX-XX », *Historia Social*, nº 70, 2011.
- Bruno Vargas et David Kahn, « Aproximación a la militancia sindical de los españoles en Francia. Caso de la CGT y de la CFDT (1956-1973) » dans Manuela Aroca (dir.), *Presencia y…*, *op. cit.*, p. 34-81.

- Histoire du genre :

  - Maria Arondo, *Moi, la bonne*, Paris, Stock, 1975
  - Alícia Alted, « Mujeres españolas emigradas y exiliadas: siglos XIX y XX », *Anales de Historia Contemporánea*, nº 24, 2008, p. 59-74.
  - Danièle Bussy Genevois, « Femmes en mouvement : remarques sur les Espagnoles dans l'émigration économique », *Exils et migrations ibériques au XXe siècle*, nº 2, 1995, p. 117-126.
  - Ana Isabel Fernández Asperilla, « Endoctrinement ou formation ? Les émigrantes espagnoles, le travail et la qualification professionnelle vers le milieu du XXe siècle », *Sextant*, nº 21-22, 2004, p. 185-221.
  - Ana Isabel Fernández Asperilla, « Identidades cruzadas. Mujeres españolas exiliadas y emigradas económicas durante la dictadura franquista » dans *Id.*, *Mujeres bajo el franquismo. Compromiso antifranquista*, Madrid, AMESDE, 2009, p. 185-209.
  - Ana Isabel Fernández Asperilla, « Trayectorias laborales de las mujeres españolas emigradas en Francia » dans Natacha Lillo *et alii*., *Un siglo…*, *op. cit*,. p. 65-79.
  - Ana Isabel Fernández Asperilla, « Emigración, cultura política y género: un análisis a partir de la presencia femenina en el asociacionismo de los españoles en París durante la segunda mitad del siglo XX » dans *Id*. (dir.), *Gente que…*, *op. cit.*, p. 317-339.

- Alícia Mira et Mónica Moreno, « Españolas exiliadas y emigrantes: encuentros y desencuentros en Francia », *Les Cahiers de Framespa: nouveaux champs de l'histoire sociale*, nº 5, 2010 [En ligne: http://journals.openedition.org/framespa/383].
- Laura Oso, « "Chambras", porterías, "pubelas" y "burones": estrategias de movilidad social de las españolas en París » dans Natacha Lillo *et alii*., *Un siglo de inmigración…*, *op. cit.*, p. 79-99.
- Laura Oso, *Españolas en París: estrategias de ahorro y consumo en las migraciones internacionales*, Barcelone, Bellaterra, 2004.
- Laura Oso, « La réussite paradoxale des bonnes espagnoles de Paris », *Revue européenne de migrations internationales*, vol. 21, nº 1, 2005, p. 107-129.
- Isabelle Taboada-Leonetti et Michèle Guilon, *Les immigrés des beaux quartiers. La communauté espagnole dans le XVIe*, Paris, CIEMI-L'Harmattan, 1987.
- Bruno Tur, « *Españolas en París* ou la solitude des « bonnes à tout faire » espagnoles à Paris », *Décadrages*, nº 14, 2009, p. 66-78.
- Bruno Tur, « "Et viva Conchita !" Le stéréotype de la "bonne à tout faire" espagnole dans la chanson française (années 1960-1970) », *Volume !*, vol. 12, nº 1, 2015, p. 71-83.
- Bruno Tur, *L'immigration espagnole à Paris dans les années 1960 : discours, représentations et stéréotypes*, thèse de doctorat d'histoire, Nanterre, Université Paris X, 2014.

Autres

- Bilans historiographiques :

- Sonsoles Cabeza Sánchez-Albornoz, « Balance historiográfico del exilio español, 1990-1999 », *Cuadernos de Historia Contemporánea*, nº 22, 2000, p. 135-157.

- Geneviève Dreyfus-Armand, « Historiographie des premières années de l'exil espagnol et état de la question », *Exils et migrations ibériques au XXe siècle*, 1992, nº 1, 50-67.
- Yvan Gastaut, « Histoire de l'immigration : état des lieux et évolution de la recherche », *Hommes & Migrations*, nº 1248, 2004, p. 129-141.
- Jorge De Hoyos Puente, « Los estudios del exilio republicano de 1939 a revisión: una mirada personal », *Dictatorships & Democracies. Journal of History and Culture*, nº 5, 2017, p. 285-312.
- Natacha Lillo, « La emigración española a Francia a lo largo del siglo XX: una historia que queda por profundizar », *Migraciones y Exilios*, nº 7, 2006, p. 162.
- Gérard Noiriel, « Histoire de l'immigration en France. État des lieux, perspectives d'avenir », *Hommes & Migrations*, nº 1255, 2005, p. 38-48.

- Témoignages et littérature de l'exil républicain :

- Mariano Constante et Manuel Razola, *Le Triangle bleu. Les républicains espagnols à Mauthausen*, Paris, Gallimard, 1969.
- Teresa Pàmies, *Quan érem refugiats. Memóries d'un exili*, Barcelone, Dopesa, 1975.
- Jorge Semprún, *Le grand voyage*, Paris, Gallimard, 1963.
- Antonio Vilanova, *Los olvidados. Los exiliados españoles en la Segunda Guerra Mundial*, Paris, Ruedo Ibérico, 1969.

- Histoire des rapports franco-espagnols et de l'opinion publique :

- Aline Angoustures, *L'opinion publique française et l'Espagne, 1945-1975*, thèse de doctorat d'histoire, Paris, Institut d'études politiques, 1997.
- Juan Bautista Vilar et María José Vilar, *La emigración española al Norte de África*, Madrid, Arco Libros, 1999.
- Juan Bautista Vilar, « El retorno de las migraciones españolas con Europa en el siglo XX: precisiones conceptuales y anotaciones bibliográficas », *Papeles de geografía*, nº 37, 2003, p. 261-276.

- Juan Bautista Vilar, *Los españoles en la Argelia francesa (1830-1914)*, Murcie, Consejo Superior de Investigaciones Científicas – Centro de Estudios Históricos, Universidad de Murcia, 1989.
- Jean Sagnes et Sylvie Caucanas (dir.), *Les Français et la guerre d'Espagne*, Perpignan, Centre de recherche sur les problèmes de la frontière, 1990.

- Question mémorielle :

- Paloma Aguilar, *Políticas de la memoria y memorias de la política. El caso español en perspectiva comparada*, Madrid, Alianza, 2008.
- Pierre Nora (dir.), *Les lieux de mémoire*, 3 tomes, Paris, Gallimard, 1984-1992.
- Élodie Richard et Charlotte Vorms (dir) : « Histoire et conflits de mémoire en Espagne », *Vingtième siècle. Revue d'histoire*, vol. 3, nº 127, 2015.

- Apports théoriques et méthodologiques :

- Jean Pierre Azéma et Michel Winock (dir.), « Les générations », *Vingtième Siècle, revue d'histoire*, nº 22, 1989.
- José Babiano, *El mundo del trabajo durante el franquismo: Madrid, 1951-1977 (ciclo económico, trayectoria de clase y protesta industrial a largo plazo)*, thèse de doctorat d'histoire, Madrid, Universidad Autónoma de Madrid, 1992.
- Alain Badiou, Pierre Bourdieu, Judith Butler, Georges Didi-Huberman, Sadri Khiari et Jacques Rancière, *Qu'est-ce qu'un peuple ?*, La fabrique éditions, 2013.
- Marc Bloch, *Apologie pour l'histoire*, Paris, Armand Colin, 1961.
- Robert Castel, *Les métamorphoses de la question sociale. Une chronique du salariat*, Paris, Fayard, 1995.
- Kimberlé Crenshaw, « Demarginalizing the Intersection of Race and Sex: A Black Feminist Critique of Antidiscrimination Doctrine, Feminist Theory and Antiracist Politics », *The University of Chicago Legal Forum*, nº 140, 1989, pp. 139-167.

- Yves Déloye et Florence Haegel, « Politisation, temporalités et échelles » dans Fillieule Olivier (dir.), *Sociologie plurielle des comportements politiques. Je vote, tu contestes, elle cherche…*, Paris, Presses de Sciences Po, 2017, p. 321-346.
- Didier Demazière, « Générations », *Temporalités : revue de sciences sociales et humaines*, nº 2, 2004.
- Jean Divo, *L'Aubier, la JOC et la JOCF dans le diocèse de Besançon (1927-1978*), Paris, CERF, 2016, p. 327-331.
- Geneviève Dreyfus-Armand, Robert Frank, Marie-Françoise Lévy et Michelle Zancarini-Fournel (dir.), *Les années 68. Le temps de la contestation*, Paris, Complexe, 2000.
- Ana Isabel Fernández Asperilla, *La administración de justicia en España durante el franquismo (1939-1975)*, thèse de doctorat d'histoire, Madrid, Universidad Autónoma de Madrid, 1999.
- Manuel Garí, Jaime Pastor et Miguel Romero (dir.), *1968. El mundo pudo cambiar de base*, Madrid, Catarata, 2008, pp. 283-299.
- Éric Geerkens, Nicolas Hatzfeld, Isabelle Lespinet-Moret et Xavier Vigna (dir.), *Les enquêtes ouvrières dans l'Europe contemporaine*, Paris, La Découverte, 2019.
- Frank Georgi, *L'invention de la C.F.D.T., 1957-1970. Syndicalisme, catholicisme et politique dans la France de l'expansion*, Paris, Éditions de l'Atelier-CNRS, 1995.
- Nancy L. Green, « La migration des élites. Nouveau concept, anciennes pratiques ? », *Les cahiers du Centre de recherches historiques*, nº 42, 2008, p. 107-116.
- Ted Robert Gurr, *Why Men Rebel*, Princeton University Press, 1970.
- Henri Lefebvre, *Le droit à la ville*, Paris, Éditions Anthropos, 1968.
- Claire Lemercier, « Analyse de réseaux et histoire », *Revue d'histoire moderne et contemporaine*, nº 52, vol. 2, 2005, p. 88-112.
- Margaret Maruani-Nicolaïdes, *L'expression des problèmes féminins dans les syndicats et à travers les conflits sociaux*, tome I, thèse de doctorat de sociologie, Institut d'études politiques de Paris, 1978.
- Carme Molinero, « La política de reconciliación nacional. Su contenido durante el franquismo, su lectura en la Transición », *Ayer*, nº 66, 2007, p. 201-225.

- Carme Molinero, « Una gran apuesta. La oposición política a través de la movilización social » dans Manuel Bueno et Sergio Gálvez (dir.), *Nosotros los comunistas: memoria, identidad e historia social*, Madrid, Fundación de Investigaciones Marxistas, 2009, pp. 255 – 283.
- Carme Molinero et Pere Ysàs, *De la hegemonía a la autodestrucción. El Partido Comunista de España (1956-1982)*, Barcelone, Crítica, 2017.
- Carme Molinero et Pere Ysàs, *Productores disciplinados y minorías subversivas. Clase obrera y conflictividad laboral en la España franquista*, Madrid, Siglo XXI, 1998.
- Érik Neveu, « La mobilisation des ressources » dans Id., *Sociologie des mouvements sociaux*, Paris, La Découverte, 2011, p. 49-60.
- Gérard Noiriel, *Une histoire populaire de la France. De la guerre de Cent Ans à nos jours*, Marseille, Agone, 2018.
- Alexis Nouss, *La condition de l'exilé. Penser les migrations contemporaines*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme, 2015.
- Claus Offe et Helmuth Wiesenthal, « Deux logiques d'action collective », *Participations*, nº 8, vol. 1, 2014, p. 147-172.
- Mancur Olson, *The Logic of Collective Action: Public Goods and the Theory of Groups*, Cambridge, Harvard University Press, 1965.
- Serge Paugam, « Introduction » dans *Id*. (dir.), *Le salarié de la précarité. Les nouvelles formes de l'intégration professionnelle*, Paris, Presses universitaires de France, 2007, p. 23-26.
- Victor Pereira, *L'État portugais et les Portugais en France de 1957 à 1974*, thèse de doctorat d'histoire, Paris, Institut d'études politiques, 2007.
- Victor Pereira, *La dictature de Salazar face à l'émigration : l'État portugais et ses migrants en France (1957-1974)*, Paris, Presses de Sciences Po, 2012.
- Charles Tilly, *La France conteste, de 1600 à nos jours*, Paris, Fayard, 1986.
- Edward Palmer Thompson, *The Making of the English Working Class*, Londres, Victor Gollancz Ltd., 1963.
- Michelle Perrot, « Débat autour de l'article de Ch. Tilly et E. Shorter », *Annales. Économies, sociétés, civilisations*, nº 4, 1973, p. 888-894.
- Pere Ysàs, « ¿Una sociedad pasiva? Actitudes, activismo y conflictividad social en el franquismo tardío », *Ayer*, nº 68, vol. 4, 2007, p. 31-57.

- Pere Ysàs et Carme Molinero, « Movimientos sociales y actitudes políticas en la crisis del franquismo », *Historia contemporánea*, nº 8, 1992, p. 269-280.
- Kristin Ross, *May '68 and Its Afterlives*, University of Chicago Press, 2002.
- Émile Temime, « Émigration "politique" et émigration "économique" », dans *L'émigration politique en Europe aux XIXe et XXe siècles. Actes du colloque de Rome (3-5 mars 1988)*, Rome, École française de Rome, 1991, p. 57-72.
- Michelle Zancarini-Fournel, *Les luttes et les rêves. Une histoire populaire de la France de 1685 à nos jours*, Paris, Zones 2016.
- Howard Zinn, *A People's History of the United States. 1492 – present*, New York, Harper and Row, 1980.

Inventaire des sources et centres d'archives

Institut d'histoire sociale de la Confédération générale du travail (IHS-CGT) – (Montreuil)

- Collection des numéros de l'organe officiel, *Le Peuple* (1963-1970) :

- « Main-d'œuvre immigrée », *Le Peuple*, nº 679-680, juin 1963, p. 45.

- 105 CFD – Fonds concernant la main-d'œuvre immigrée :

- Dossier 11 (D. 11) : 1ère Conférence, 2-3 mars 1963.
    - Compte rendu de la réunion de la Commission de la MOI – Congrès du bâtiment, 10 décembre 1962.
    - « Pour défendre plus efficacement les travailleurs immigrés de la métallurgie de la Seine », signé par les Unions syndicales des travailleurs de la métallurgie de la Seine, janvier 1963.
    - Lettre de J. Cetre à Marcel Dufriche, 31 janvier 1963.
    - Conférence nationale sur l'immigration – Nombre de délégués, 2 et 3 mars 1963.
    - Interventions – Conférence nationale de l'immigration, 2 et 3 mars 1963
    - Rapport - La main-d'oeuvre immigrée en France – Conférence, 2 et 3 mars 1963.
    - Correspondance entre Serge Baggetto et Marius Apostolo, 6 mars 1969.
- D. 12 : 2ème Conférence, 15-16 mars 1969.
    - Rapport de la Commission des mandats sur la Conférence nationale de l'immigration de 1969.
    - Interventions – Conférence nationale de l'immigration, mars 1969.
- D. 19 : Journées d'études en direction des travailleurs espagnols, 28 novembre 1970.
    - Rapport – Journée nationale d'étude sur les problèmes de l'immigration espagnole, 28 novembre 1970.
- D. 25 : Les foyers de travailleurs immigrés (1969-1972).

- D. 154 : Stage confédéral sur la main-d'œuvre immigrée, mai-juin 1970.
- D. 204 : Liste des membres de la commission confédérale MOI par UD, FD, groupes de langue et liste du secrétariat permanent de la MOI.
- D. 205 : Liste des membres du secrétariat national de la MOI.
- D. 236 : Action commune CGT-CFDT : déclarations communes, notes (1971).
- D. 371 : UNIDAD : condamnation et protestation de la CGT (1970).
- D. 474 : Relations avec la FD de la métallurgie (1963-1976).
    - Correspondance entre le secrétaire du syndicat CGT et M. Couronne, directeur de l'établissement Usinor de Brévilly, 2 décembre 1971.
    - Travail en direction de la main-d'œuvre immigrée, signé par la Commission confédérale de la MOI le 04 janvier 1965.
- D. 509 : Conflit Citroën (1968-1982)
- D. 600 : Commission confédérale de la main-d'œuvre immigrée. Fonctionnement (1971-1974).
    - Plan de travail, signé par la Commission confédérale de la main-d'œuvre immigrée le 21 septembre 1967.
    - Projet de plan de travail (1968-1969), signé par la Commission confédérale de la main-d'œuvre immigrée.
    - Note aux membres de la Commission confédérale de la main-d'œuvre immigrée sur la situation à la rentrée et les problèmes particuliers à la main-d'œuvre immigrée. Propositions sur l'orientation du plan de travail 1971-1972.
- D. 601 : Questionnaires envoyés aux organisations de la CGT sur le développement de l'activité MOI (1967-1968).
    - Questionnaire sur la main-d'œuvre immigrée – Service Immigration de la CGT, 1967.
    - Questionnaire sur la main-d'œuvre immigrée – Service Immigration de la CGT – Département Finistère, 1968.
    - Questionnaire sur la main-d'œuvre immigrée – Service Immigration de la CGT – Département Somme, 1968.
    - Questionnaire sur la main-d'œuvre immigrée – Service Immigration de la CGT – Département Gironde, 1968.
    - Questionnaire sur la main-d'œuvre immigrée – Service Immigration de la CGT – Département Haute-Savoie, 1968.

- D. 646 : 33ème Congrès de la CGT, Ivry-sur-Seine, 28 mai-2 juin 1961, projet de résolution « Le travail parmi la main-d'œuvre immigrée en France ».

- 43 CFD – Fonds concernant la main-d'œuvre féminine :

- D. 12/1 : Secteur d'activité MOF: documents transmis à Livio Mascarello, membre du Bureau confédéral (BC) :
    - Conférence de presse présentée par Mme Christiane Gilles – Le point de vue de la CGT sur les conditions de travail féminin, 1969.
- D. 25 : Première Conférence nationale de la CGT pour la défense des revendications et des droits et pour l'organisation des travailleuses, 15 et 16 février 1958, Issy-les-Moulineaux.
- D. 26 : Deuxième Conférence nationale de la CGT pour la défense des revendications et des droits et pour l'organisation des travailleuses, 24-25 mars 1962.
- D. 27 : Troisième Conférence nationale de la CGT pour la défense des revendications et des droits et pour l'organisation des travailleuses, 11 et 12 mars 1966, Issy-les-Moulineaux, préparation et organisation.
- D. 28 : Quatrième Conférence nationale des travailleuses, 26 et 27 novembre 1970, Issy-les-Moulineaux, préparation et organisation.
    - Rapport du bureau confédéral – 4ème Conférence nationale de la CGT sur la main-d'œuvre féminine, 26 et 27 novembre 1970.
- D. 29 : Cinquième Conférence nationale de la CGT. « Les femmes salariées ». 17 et 18 mai 1973, préparation et organisation
    - 5ème Conférence nationale de la CGT - Les femmes salariées, 17 et 18 mai 1973.
- D. 30 : Cinquième Conférence nationale de la CGT. « Les femmes salariées », 17 et 18 mai 1973.

<u>Archives confédérales de la Confédération française démocratique du travail (AC-CFDT)</u> – (Paris)

- Série CG – Instances statutaires :

- Sous-série CG/9 – Dossiers du Bureau national (1970-1992) :
    - CG/9/20 : Secrétariat national des travailleurs immigrés. Compte rendu des rencontres par nationalités de mars à mai 1971.

- Série CH – Fonds de la Confédération :
    - Sous-série CH/7 : Secrétariat confédéral (1962-1970) :
        - CH/7/706-712 : Relations de la CFDT et les syndicats en Espagne :

        - Rapport confidentiel - Les travailleurs espagnols en France, signé par René Salanne, c. 1961.
        - Bilan national de l'enquête « Travail » - Commission nº 8 – Les émigrés en 1963-1964, signé par la Jeunesse ouvrière chrétienne féminine (JOCF).
        - « Les Espagnols en deçà des Pyrénées », *Le Monde*, 8-12 janvier 1964, signé par Michel Legris.
        - Rapport d'activité des immigrés espagnols, octobre 1965 - juillet 1966.
        - Rapport d'usage strictement interne – La C.F.D.T. et les travailleurs espagnols immigrés en France, signé par le Secteur international de la CFDT, juin 1965.
        - Tract « Las empleadas de hogar », février 1968.

        - CH/7/727 : Politique de la CFTC envers les travailleurs immigrés en France (1963-1964) :

        - Résolution « Les travailleurs étrangers et les organisations syndicales », Congrès de l'Union des syndicats CFTC de la région parisienne, Argenteuil, 23 et 24 mars 1964.

- Réflexions sur la situation des travailleurs étrangers en France, signé par Ali Bouchama, août 1965.

▪ CH/7/728-733 : Politique de la CFDT envers les travailleurs immigrés en France (1968-1972) :

- Conférence des immigrés – Préparation – Groupes de travail chargés de l'étude des divers problèmes, signé par le Département international à Paris, 14 janvier 1966.
- Conférence nationale des immigrés – Paris : 26-27 mars 1966 – Rapport général, signé par le Département international, 1966.
- Région Midi-Pyrénées – Contribution à l'étude CFDT sur les travailleurs migrants, 1966.
- Note sur la Commission nationale des travailleurs immigrés et ses activités, 1967.
- Compte rendu de la réunion des Espagnols à Bierville, 26 et 27 octobre 1968.
- Compte rendu de la réunion de la Commission nationale des travailleurs immigrés, 16 et 17 décembre 1969.
- Compte rendu de la réunion de la Commission nationale des travailleurs immigrés, 20 septembre 1969.
- Rapport « Des travailleurs immigrés dans la CFDT en janvier 1969 et leur devenir », signé par Pierre Manghetti, 1969.

o Sous-série CH/8 – Secteur confédéral international (1956-1992) :

▪ CH/8/610 : Activité de la Commission confédérale féminine (CCF) pour les années 1962-1970 :

- Dossier – Enquête de la CFTC sur les femmes qui travaillent, novembre-décembre 1962.
- Rapport – Main-d'œuvre féminine : constatations en 1962.

        - Composition Commission confédérale féminine – Déléguées confirmées, 1963-1964.
    - CH/8/611 : Situation des femmes dans la société pour les années 1962-1970.
    - CH/8/613 : Sessions CFDT de formation féminine.
    - CH/8/614 : Dossiers des Unions régionales, départementales, locales et des fédérations sur les femmes et le travail pour les années 1962-1970.
    - CH/8/641 : Position de la CFDT sur le travail domestique des femmes salariées.
    - CH/8/1723 : Activité générale du Secrétariat Immigrés : communiqués sur l'immigration (1968-1976).
    - CH/8/1728 : Courrier départ-arrivée du Secrétariat Immigrés avec les UR Languedoc-Roussillon à Nord sur la situation des travailleurs immigrés :
        - Rapport des employés de maison pour la réunion du Comité national, 1969.

- Série CP – Fonds personnels :
    - Sous-série CP/7 – Archives de Jean Lannes :
        - CP/7/12-13 : Positions sur l'emploi, les salaires, les retraites, les femmes, les jeunes et les travailleurs immigrés :

        - « Bonnes à tout faire dans les grandes familles », *L'Humanité*, 3 décembre 1964, signé par Andrée Audoin.
        - Rapport de Jean Lannes sur l'immigration espagnole en France et la CFTC, s.d.

- Études du Bureau de recherche, analyse et d'études coordonnées (BRAEC) :

- CF/8/10 : Carlos Fernandez, *Enquête sur les attitudes et comportements de la main-d'œuvre immigrée dans l'industrie du bâtiment et des travaux publics*, novembre 1967.

Odysséo-Génériques : des ressources pour l'histoire de l'immigration – (En ligne)

- Confédération générale du travail (CGT) - Collection numérisée des périodiques conservés à l'Institut d'histoire sociale de la CGT (IHS-CGT) :

Bulletin d'information des travailleurs espagnols (1961) :

- « Consultorio jurídico », *Bulletin d'information des travailleurs espagnols*, nº 3, janvier 1961, p. 2.
- « Notícias de España », *Bulletin d'information des travailleurs espagnols*, nº 3, janvier 1961, p. 4-5.

Trabajo : informations de la CGT en langue espagnole (1961-1963).

- « La fuerza de los trabajadores reside en la organización », signé par Marcel Dufriche, *Trabajo: informations de la CGT en langue espagnole*, nº décembre 1961, p. 1.
- « Con los obreros de Panhard », *Trabajo: informations de la CGT en langue espagnole*, nº décembre 1961, p. 3-6.
- « Con los obreros de la fábrica SIMCA », *Trabajo: informations de la CGT en langue espagnole*, nº décembre 1961, p. 3.
- « Manifiesto del Sindicato de la Construcción a los trabajadores españoles », *Trabajo: informations de la CGT en langue espagnole*, nº avril-mai 1962, p. 6.
- « La lucha de los obreros de Panhard ha dado sus resultados », *Trabajo: informations de la CGT en langue espagnole*, nº février 1962, p. 3.

- « En la fábrica Panhard », *Trabajo : informations de la CGT en langue espagnole*, nº septembre-octobre 1962, p. 3.
- « Los trabajadores en la SNCF. Un emigrado toledano aplastado entre dos vagones », *Trabajo : informations de la CGT en langue espagnole*, nº septembre-octobre 1962, p. 3.

Defensa obrera : informations de la CGT en langue espagnole (1963-1965) :

- « Una huelga en la Blanchisserie de Grenelle », *Defensa obrera : informations de la CGT en langue espagnole*, nº novembre-décembre 1963, p. 3.
- « Graves accidentes de trabajo en los ferrocarriles. Una nueva víctima entre los obreros españoles », *Defensa obrera : informations de la CGT en langue espagnole*, nº juillet-août 1963, p. 6.
- « Lucha y triunfo de los obreros españoles en Longwy », *Defensa obrera: informations de la CGT en langu espagnole*, nº juillet-août 1963, p. 7.
- « La huelga de la Roth Frères de Strasbourg », *Defensa obrera : informations de la CGT en langue espagnole*, nº septembre-octobre 1963, p. 6.
- « Frente a la alianza de los explotadores, la unión de los explotados », signé par Marcel Dufriche, *Defensa obrera : informations de la CGT en langue espagnole*, nº novembre-décembre 1963, p. 1.
- « Elecciones de delegados en Nevers », *Defensa obrera : informations de la CGT en langue espagnole*, nº novembre 1964, p. 6.
- « Importante asamblea en Saint-Étienne… y en Roanne », *Defensa obrera : informations de la CGT en langue espagnole*, nº novembre 1964, p. 6.
- « El Ministro del Trabajo franquista y el delegado del sindicato “independiente” de SIMCA », *Defensa obrera : informations de la CGT en langue espagnole*, nº décembre 1964, p. 3.
- « Otro ferroviario español muerto en accidente », *Defensa obrera : informations de la CGT en langue espagnole*, nº novembre-décembre 1963, p. 3.
- « Un buen ejemplo de lucha en la Moselle », *Defensa obrera : informations de la CGT en langue espagnole*, nº novembre 1964, p. 6.
- « En la empresa Foug (Meurthe-et-Moselle) », *Defensa obrera : informations de la CGT en langue espagnole* », nº novembre 1964, p. 8.

- « Importante actividad en Aubervilliers », *Defensa obrera : informations de la CGT en langue espagnole*, nº janvier 1965, p. 2.
- « La Embajada franquista en la SIMCA », *Defensa obrera : informations de la CGT en langue espagnole*, p. 5.
- « Abusos y reclamaciones en Beautor », *Defensa obrera : informations de la CGT en langue espagnole*, nº janvier 1965, p. 6.
- « Un buen balance en Haute-Garonne », *Defensa obrera : informations de la CGT en langue espagnole*, nº janvier 1965, p. 8.

Unidad : bulletin d'information de la CGT en langue espagnole (1965-1967) :

- « Las elecciones en Citroën », *Unidad : bulletin d'information de la CGT en langue espagnole*, nº juin 1965, p. 2.
- « Doubs. Actividad de la Comisión CGT de los trabajadores españoles », *Unidad : bulletin d'information de la CGT en langue espagnole*, nº juin 1965, p. 3.
- « Un ejemplo que hay que imitar », *Unidad : bulletin d'information de la CGT en langue espagnole*, nº janvier 1966, p. 1.
- « Haute-Savoie », *Unidad : bulletin d'information de la CGT en langue espagnole*, nº mai 1966, p. 2.
- « Trabajadores inmigrados elegidos delegados en la fábrica Renault », *Unidad : bulletin d'information de la CGT en langue espagnole*, nº décembre 1966, p. 2.
- « Nuevas razones de confianza », *Unidad : bulletin d'information de la CGT en langue espagnole*, nº mars 1967, p. 1.

Unidad : mensuel de la CGT pour les travailleurs espagnols (1967-1979) :

- « Gran Fiesta de la Inmigración en Toulouse », *Unidad : mensuel de la CGT pour les travailleurs espagnols*, nº septembre 1967, p. 4.
- « El 19 de noviembre en el Hérault, Conferencia departamental por las reivindicaciones y la organización de los trabajadores inmigrados », *Unidad : mensuel de la CGT pour les travailleurs espagnols*, nº 9, octobre 1967, p. 2.
- « En la fábrica Renault », *Unidad : mensuel de la CGT pour les travailleurs espagnols*, nº 14, juin 1968, p. 9.

- « Ecos españoles en la huelga. La Courneuve », *Unidad : mensuel de la CGT pour les travailleurs espagnols*, nº 14, juin 1968, p. 5.
- « Ecos españoles en la huelga. Noisy-le-Sec », *Unidad : mensuel de la CGT pour les travailleurs espagnols*, nº 14, juin 1968, p. 5.
- « En la fábrica Renault », *Unidad : mensuel de la CGT pour les travailleurs espagnols*, nº 14, juin 1968, p. 9.
- « Algunas experiencias de una gran huelga », *Unidad : mensuel de la CGT pour les travailleurs espagnols*, nº 14, juin 1968, p. 11.
- « Fiesta española en Haute-Savoie », *Unidad : mensuel de la CGT pour les travailleurs espagnols*, nº septembre 1969, p. 3
- « Gran fiesta de la inmigración en Aubervilliers », *Unidad : mensuel de la CGT pour les travailleurs espagnols*, nº juin 1970, p. 3.
- « La intervención del representante de las Comisiones Obreras de España », *Unidad : mensuel de la CGT pour les travailleurs espagnols*, nº 35, mars 1971, p. 4.
- « Renault: he aquí porque el 13 de enero los 13.000 trabajadores inmigrados votarán en masa por la CGT », *Unidad : mensuel de la CGT pour les travailleurs espagnols*, nº 40, janvier 1972, p. 3.
- « Fisonomía de la Conferencia », *Unidad : mensuel de la CGT pour les travailleurs espagnols*, nº 47, janvier 1973, p. 3.

<u>Archives générales de l'administration (AGA)</u> – (Alcalá de Henares, Espagne)

- Ministère des affaires étrangères : fonds de l'Ambassade d'Espagne à Paris.
- Ministère du travail : fonds de la Section syndicats.
    - (14)03, cote 17202 - Rapports de l'office du travail à l'ambassade de Paris (1962 – 1968) :
        - Rapport officiel du voyage en France effectué par une délégation du service (11-20 juin 1961) – Délégation nationale des syndicats - Service national d'encadrement et collocation, signé par Carmelo Lacaci González.
        - Rapport extraordinaire de 1962, signé par José Sanz Catalán.

        - Rapport extraordinaire de 1965, signé par José Sanz Catalán.
        - Missions d'émigrants à l'étranger, 27 août 1965.
    - (14)03, cote 17228 – Rapports sur l'émigration en France et conventions hispano-françaises :
        - Annexe informatif – Office de travail de l'ambassade d'Espagne à Paris – Enjeux, questions et projets abordés lors de la visite de travail à Paris du directeur général de l'Institut espagnol d'émigration (Clemente Cerdá), signé par José Sanz Catalán le 3 mai 1962.

Bibliothèque La Contemporaine – (Nanterre)

- Collection – Périodiques de l'immigration espagnole (1944-1994). Fonds numérisé de la BDIC :
    - *Boletín de la Unión General de Trabajadores de España*, 1962-1969 (cote 4P 4432).
    - *Le Socialiste*, 1961-1973 (cote FP 2488).
    - Mfm P 246 – NP 74, « Editorial », *Mi Tierra*, supplément du *Combat syndicaliste*, nº 1, juillet 1965.
    - Mfm P 246 – NP 74, « De un obrero a otro obrero », *Mi Tierra*, supplément du *Combat syndicaliste*, nº 1, juillet 1965.
    - Mfm P 246 – NP 74, « Dentro y fuera de España », *Mi Tierra*, supplément du *Combat syndicaliste*, nº 1, juillet 1965.
    - Mfm P 246 – NP 74, « Un mismo anhelo », *Mi Tierra*, supplément du *Combat syndicaliste*, nº 1, juillet 1965.

Archives historiques du Parti Communiste d'Espagne – (Madrid, Espagne)

- Fonds « Documentos PCE » :
    - Dossier 47, « Por un Partido Comunista de masas para acelerar la transición hacia la democracia », résolution du Comité exécutif (CE) du PCE, avril 1967.

- Fonds « Emigración política – exilio » :

- Jacq. 960, « Resolución adoptada por la Comisión para la emigración obrera en los países de Europa Occidental », 19 janvier 1963.
- 97/1.4, Affiche « Contra la dictadura franquista – Gran concentración en el Parque Montreau, a Montreuil (Paris) », 15h00, dimanche 20 juin 1971.
- 97/1.4, « La concentración del 20 de junio » - Note informative nº 3, mai-juin 1971.
- 97/1.4, « Relato de unos espectadores » - Témoignage de spectateurs, Montreuil, 20 juin 1971.
- 97/1.4, Bilan – « Algunas ideas sobre el mítin y las perspectivas que ha abierto », c. juin 1971.
- 97/1.4, Lettre de Moreno, Lyon, 25 juillet 1971.
- 97/1.4, Rapport – « Algunas experiencias en la movilización para el mitin de los ochos departamentos siguientes: Toulouse, Tarbes, Pau, Ariège, Albi, Auch, Carcassonne, Aveyron, Montauban », c. juillet 1971.
- 97/1.4, Rapport – « Mitin de París. Algunas experiencias de la Juventud Comunista en la región parisina. La formación de grupos de jóvenes (no formalmente organizados en J.C.). Apuntes de una conversación con cda. Elías », c. juillet 1971.
- 97/1.4, Rapport – « Informe de Martínez », c. juillet 1971.
- 97/1.4, Rapport – « Preparación mitin del 20 de junio en París. Algunas experiencias de la Federación Este. Apuntes de una conversación con Salvador, Responsable del comité de federación », c. juillet 1971.
- 97/1.4, Rapport – « Región del Isère – Informe de Guardiola », c. juillet 1971.
- 97/1.4, Rapport – « Opiniones de Dositeo – F. Este – Sobre el acto del día 20 de junio », c. juillet 1971.
- 97/1.4, Rapport – « Experiencias de la preparación del mitin de París del 20 de junio. Región de los departamentos del Rhône, Loire, Saône et Loire y Ain », c. juillet 1971.
- 97/1.4, Rapport – Annecy, 2 juillet 1971.
- 97/1.4, Rapport – Annecy, 14 juillet 1971.
- 97/1.4, Rapport – Toulouse, 3 juillet 1971.

- Fonds « Radio España Independiente » :
    - 173/9, Lettre de 25 travailleurs espagnols à *Radio Pirenaica*, Crépieux-la-Pape (Ain), 18 avril 1962.
    - 173/9, Lettre anonyme à *Radio España Independiente*, Nogent-sur-Vernisson (Loiret), 29 juillet 1962.
    - 181/2, Lettre anonyme à *La Pirenaica*, sans adresse, 23 février 1963.
    - 181/2, Lettre anonyme à *La Pirenaica*, Paris, 06 janvier 1964.

- Fonds mouvement ouvrier : rapports des militants au sein des syndicats.
- Fonds organes de direction du PCE : comptes rendus (1956-1984).
- Fonds relations internationales du PCE : correspondances, comptes rendus (1951-1976).

Archives du mouvement ouvrier - Fondation Largo Caballero – (Alcalá de Henares, Espagne)

- Fonds UGT en exil (1944-1976) : correspondances et rapports du Secrétariat d'émigration.
    - UGT/255-08, Circulaire nº 17, Toulouse, juin 1956.
    - UGT-EXILIO, Mémoire du 7ème Congrès de l'UGT en exil – « Llegada de compatriotas », Toulouse, juin 1959, p. 12-13.
    - UGT-EXILIO, Mémoire du 8ème Congrès de l'UGT en exil – « Exportación de mano de obra española », Paris, août 1962, p. 14-16.
    - A/ASE/631-21, Correspondance entre Juan Molina et Pascual Tomás, Paris, 30 décembre 1962.
    - A/ASE/631-21, Correspondance entre Pascual Tomás et Juan Molina, Toulouse, 30 janvier 1963.
    - A/ASE/631-21, Correspondance entre José Fuentes et Pascual Tomás, Toulouse, 23 février 1963.
    - A/ASE/631-21, Correspondance entre Juan Molina et Pascual Tomás, Paris, 31 mars 1963.
    - A/ASE/631-21, Correspondance entre Juan Molina et Pascual Tomás, Paris, 9 juillet 1963.

- A/ASE/631-21, Correspondance entre la direction de l'AEEE et le secrétariat de l'ASE, Paris, 23 juin 1967.
- A/ASE/631-21, Correspondance entre la direction de l'AEEE et le secrétariat de l'ASE, Paris, 27 mai 1967.
- A/ASE/631-21, Correspondance entre la direction de l'AEEE et le secrétariat de l'ASE, Paris, 27 mai 1967.
- A/UGT-BP/128-6, Circulaire aux groupes et sections de l'UGT – Commission pour l'émigration, Toulouse, 10 mai 1965.
- A/UGT-BP/130-48, Tract – « Trabajadores españoles » - Syndicat du bâtiment et des travaux publics FO, s.d.
- A/ASE/631-21, Correspondance entre José Fuentes et Pascual Tomás, Cachan, 29 avril 1963.
- A/ASE/631-21, Correspondance entre José Fuentes et Pascual Tomás, Cachan, 27 février 1966.
- A/UGT-BP/126-6, Tract – « A los trabajadores llegados de España para trabajar en Francia », UGT en el exilio – Sección local de Pau, avril 1958.
- A/ASE/632-5, Correspondance entre le secrétaire de la Section locale de l'ASE de Toulouse et la Commission exécutive de l'UGT, Toulouse, 12 janvier 1966.
- A/ASE/632-5, Tract – Día de la Afirmación Aliancista, con la celebración de un gran acto que tendrá lugar el Domingo 12 de junio 1966 a las 9h30 de la mañana en la Bolsa del Trabajo (Plaza San Sernin), Toulouse, 12 juin 1966.
- A/UGT-BP/128-6, Correspondance entre Miguel Armentia et le Comité local de la section du PSOE et de l'UGT de Pau, Toulouse, 10 mai 1965.
- A/ASE/UGT-BP/128-6, Correspondance entre Benito Alonso et Miguel Armentis, Pau, 25 janvier 1965. AFFLC, E/SM/212-5, « Emigrados de España » - Bilan Section locale PSOE Bordeaux, s.d.
- E/SM/212-6, « Emigrados de España » - Bilan Section locale PSOE Bordeaux, s.d.
- E/SM/212-12, Circulaire de la Commission d'émigration départementale de la Gironde, Bordeaux, 15 janvier 1967.

- E/SM/212-12, Circulaire de la Commission départementale d'émigration et formation du militant (Gironde), Bordeaux, juillet 1968.
- E/SM/212-12, Circulaire de la Commission d'émigration et formation du militant – Comité départemental, Bordeaux, 4 décembre 1968.
- UGT-EXILIO, Mémoire du 12ème Congrès de l'UGT en exil – « Emigración », Toulouse, août 1973, p. 57-61.
- A/UGT-EXILIO/423-25, Compte rendu de la réunion de travail de l'UGT sur les problèmes de l'émigration espagnole en Europe et de l'émigration étrangère en Espagne, Bad Münstereifel (République fédérale d'Allemagne), 1-3 mars 1974.
- E/SM/219-5, Encuesta – Federación Nacional de Juventudes Socialistas de España, Toulouse, 3 avril 1962.
- E/SM/219-5, Questionnaire, Toulouse, 3 avril 1962.
- E/AG/139-9, Correspondance entre Benito Alonso et José Franco, Pau, 30 décembre 1964.
- E/AG/139-9, Correspondance entre José Franco et Benito Alonso, Romilly-sur-Seine, 20 mars 1965.
- E/AG/139-9, Correspondance entre Benito Alonso et José Franco, Pau, 18 mai 1965.
- A/UGT/EXILIO/423-1, Rapport – « La inmigración en Francia », signé par Arsenio Jimeno, c. 1972.

- Archives orales du syndicalisme socialiste (2007-2014) :
  - AOSS, 4203-2, Entretien à Vicente García García, Talavera de la Reina (Toledo), 06/03/2009.
  - AOSS, 3642-2, Entretiens à Antonio García Duarte, Madrid, 24/05/2007, 15/11/2007, 05/12/2007.
  - AOSS, 3645-2, Entretien à Eugenio Valera López, Cugnaux (Haute-Garonne), 07/06/2007.
  - AOSS, 3646-1, Entretien à José María Martínez Cobo, Toulouse, 03/06/2007.
  - AOSS, 3645-1, Entretiens à Amadeo Calzada Fernández, Pechbonnieu (Haute-Garonne), 04/05/2007, 26/06/2007.

- AOSS, 3903-1, Entretiens à José Luis Roldán Muñoz, Madrid, 16/05/2008, 21/05/2008
- AOSS, 3912-3, Entretien à Ramón Porqueras Fonfría, Sarcelles (Val-d'Oise), 30/06/2008.

Bibliothèque virtuelle de presse historique – (En ligne)

- Publications éditées par le PCE à Bruxelles à destination de l'émigration espagnole en Europe :

  - *Libertad : Portavoz democrático de los emigrados españoles de Europa* (1963-1965) :
    - « Nuestro propósito », *Libertad : portavoz democrático de la emigración española en Europa Occidental*, nº 1, avril 1963, p. 1.
    - « La emigración española condena el crimen - Francia », *Libertad : portavoz democrático de la emigración española en Europa Occidental*, nº 2, juin 1963, p. 4.
    - « El mundo honra la memoria de Julián Grimau », *Libertad : portavoz democrático de la emigración española en Europa Occidental*, nº 11, juin 1964, p. 2.
    - « Contra la represión franquista por una verdadera amnistía en España. Los trabajadores emigrados participan en diversos actos – Francia », *Libertad : portavoz democrático de la emigración española en Europa Occidental*, nº 16, décembre 1964, p. 2.
    - « Vendiendo *Libertad* por París », *Libertad : portavoz democrático de la emigración española en Europa Occidental*, nº 17, janvier 1965, p. 7.

  - *Libertad para España* (1965-1968) :
    - « Con los emigrados de París », *Libertad para España*, nº 1, février 1965, p. 5.

  - *Información española* (1968-1974) :

- « Francia. Los trabajadores y el pueblo solidarios de España democrática », *Información española*, nº 17, 16 février 1969, p. 17-18.